RCMP GRC ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE | GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE 1986/87

With Trend Indicators Through 1989

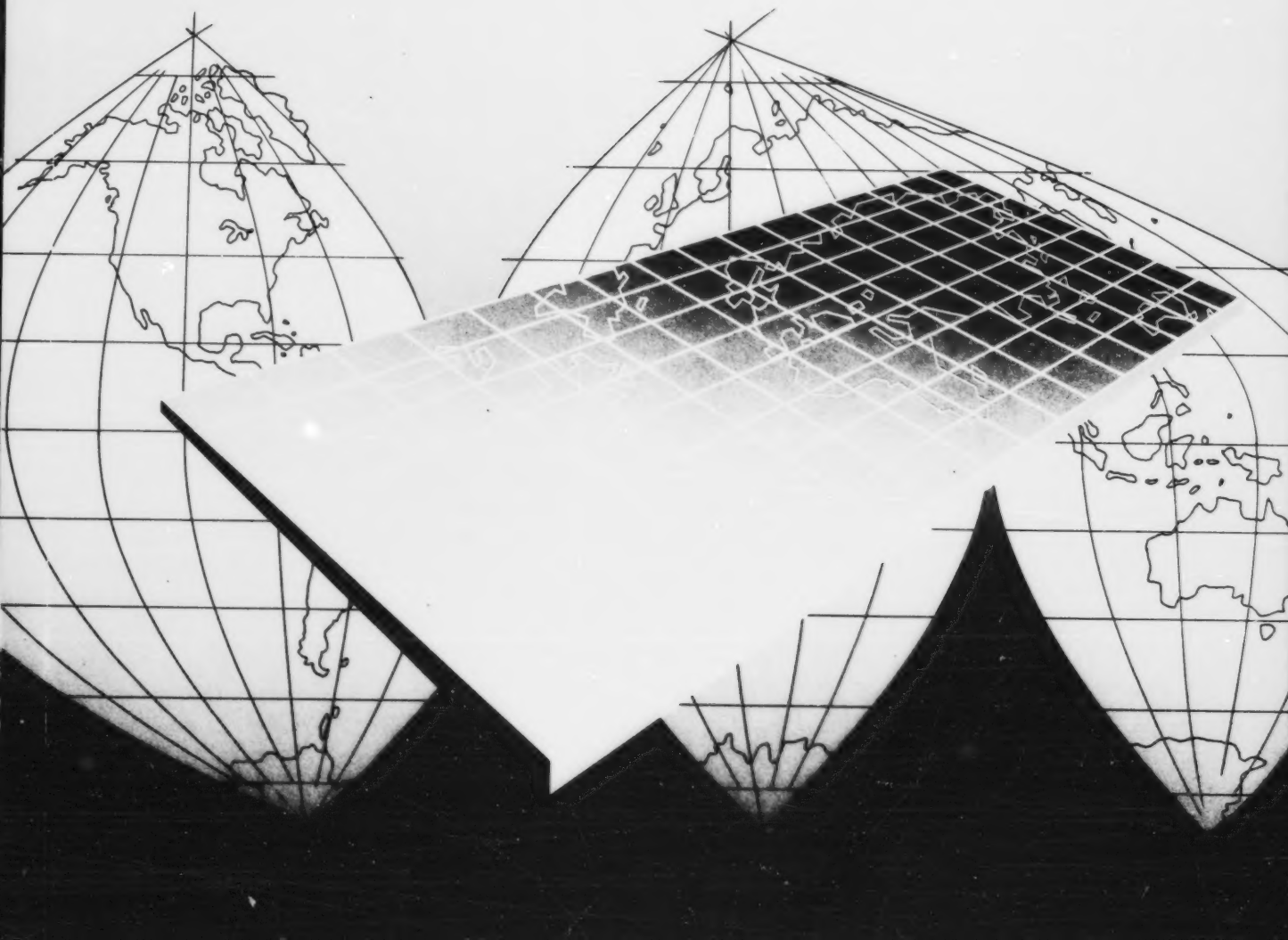

88-03600/

Message from the Solicitor General

In the months following the launch of the National Drug Strategy in May 1987, the federal and provincial governments have been working together to develop and implement both prevention and enforcement strategies to attack the drug problem. As announced last Spring, $210M of new resources have been allocated over the next five years to enhance existing programs and to create new intitiatives. From this funding, the Ministry of the Solicitor General will receive approximately $25M.

As this 1986/87 *National Drug Intelligence Estimate* so clearly indicates, a network of initiatives must work simultaneously to address the complex aspects of drug trafficking and drug abuse. More effective enforcement and new legislation, as well as enhanced drug education and awareness programs, must be combined in a coordinated effort. The National Drug Strategy emphasizes that effective programs for addressing drug abuse must include long-term education and prevention strategies to persuade individuals to live drug-free lives. Law enforcement strategies must be grounded in the realization that as long as there is a demand for illicit drugs, there will be suppliers.

National Drug Strategy initiatives focus on improving the effectiveness of enforcement by increasing the capacity of police and law enforcement authorities to identify illicit drug trafficking profits through enhanced investigative measures; by legislative provisions to seize the proceeds of drug trafficking and other serious crimes; and by strengthening formal and informal working relationships among enforcement authorities in Canada and internationally to achieve greater coordination of effort. As the *Estimate* illustrates, enforcement initiatives in national and international jurisdictions must be carefully orchestrated to ensure that these enforcement efforts do not simply displace illicit drug activities to other jurisdictions.

The Government of Canada is committed to reducing drug abuse in our communities through comprehensive balanced measures addressing the reduction of both the supply and the demand for drugs. Consistent with this commitment, the RCMP as well as the Ministry Secretariat and The Correctional Service of Canada are strengthening their research, education, prevention and enforcement efforts aimed at reducing drug abuse.

I am confident that the RCMP in cooperation with the police and law enforcement community, addictions agencies, social agencies, educators and community organizations will continue to develop imaginative and innovative responses to the extremely complex drug abuse problem.

James Kelleher

James Kelleher
Solicitor General of Canada

Message from the Commissioner

The primary purpose of the *National Drug Intelligence Estimate 1986/87 (NDIE 1986/87)* is to make the most efficient and effective use of all available intelligence to reduce the effects of drug trafficking and abuse on Canadian society in general and Canadians individually. The intelligence utilized in the preparation of this publication was obtained from numerous sources such as RCMP personnel stationed in Canada and throughout the world as well as from other national and international police forces and concerned government departments and non-governmental agencies.

There are a number of highlights outlined in the *NDIE 1986/87* including the 14% increase in the amount of cannabis seized by the RCMP and Canada Customs in 1986 over 1985. During 1986, investigators seized more than 26 tons of cannabis in Canada. These figures include two seizures of approximately eight tons of hashish each in the Maritimes. In addition, several other multi-ton seizures of cannabis were made either in Canada or en route to Canada. RCMP intelligence also indicates that the abuse and availability of cocaine is on the rise in Canada. This drug is becoming increasingly available in both the metropolitan and rural areas of the country and there are no signs of this trend diminishing in the foreseeable future.

With the inception of the federal government's National Drug Strategy in May 1987, I am particularly encouraged that we will make significant headway towards controlling and reducing the availability of illicit drugs in Canada. This strategy is designed to address the serious societal implications of illicit drug use in this country. In this regard, the RCMP remains committed to a strategic intelligence program designed to proactively fight drug trafficking and abuse in Canada.

As Canadians, we are all interested in crime prevention, detection and law enforcement to make our country a safe place for all citizens to live and raise families. The task for all of us is to work together to achieve our mutual objectives. This kind of co-operative approach is vital to the fight against drug trafficking and abuse.

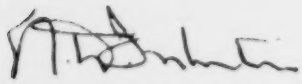

N.D. Inkster,
Commissioner

Message from the Director of Drug Enforcement

Organized crime in general and illicit drug trafficking in particular pose the most serious threat to society when criminal organizations acquire vast sums of money from their enterprises to undermine legitimate business or political institutions. The RCMP is confronting that threat and is making significant progress. In this regard, intelligence is one of the most effective law enforcement tools available which serves to provide a means to identify, reduce and neutralize organized crime networks. Accordingly, intelligence support is an integral part of a successful strategy aimed at controlling and reducing illicit drug trafficking and abuse. I believe that the *National Drug Intelligence Estimate* is a primary vehicle for the co-ordination, collection, analysis and dissemination of intelligence on the multi-dimensional drug problem and its impact on Canada.

In May 1987, the federal government set forth a National Drug Strategy to bring together all available resources and expertise to bear on the full spectrum of drug trafficking and abuse as well as related criminal activities. The federal strategy has afforded the expansion of the RCMP drug enforcement program, particularly in terms of ensuring the most effective and efficient use of the numerous, diverse resources and authorities involved. In turn, this has allowed for an increased emphasis on certain priorities, notably, the financial aspects of the illicit drug trade. The federal government has proposed new proceeds of crime legislation aimed at high echelon criminals who are often isolated from the actual distribution of illicit drugs, but who direct, control and profit from the drug trade. This initiative would serve to provide drug enforcement investigators with effective legal measures to deal with the proceeds of crime in Canada.

The illicit drug trade is the major source of revenue for organized crime in Canada. In the *National Drug Intelligence Estimate 1984/85*, I stated that the retail value of drugs supplied to the Canadian illicit market could have surpassed $10 billion. Since the release of that report, the illicit trade in narcotics and other dangerous drugs in Canada has not abated. A study prepared in 1987 for the Interdepartmental Secretariat on Drug Abuse, Health and Welfare Canada, concluded that the total value of consumer expenditure on illicit drugs in 1985 was in the range of $2 to $3.2 billion. The study was based on an estimate of consumption activity alone, whereas the RCMP figure represents an estimate of the retail value of all drugs on the Canadian illicit market, whether consumed in Canada or subsequently distributed to foreign markets. In recognition of the difficulties in accurately assessing the overall impact of the illicit drug trade on Canada, the federal government established an Interdepartmental Task Force on Drug Data under the mandate of the National Drug Strategy. The major impetus of the Task Force is the need to establish timely and accurate indicators of the size and scope of the drug problem in our country. In accordance, the Task Force covers each relevant drug of abuse and provides a framework for measuring the supply, demand, distribution and consumption of each substance as well as their indirect and direct effects. The RCMP Drug Enforcement Directorate is actively partaking in this study which should ultimately allow for more precise estimates of the extent of the drug problem in Canada. Consequently, the estimated retail value of drugs supplied to the Canadian illicit market is being omitted from the *NDIE* pending completion of the Task Force study.

It is my firm belief that the new initiatives currently being undertaken as part of the National Drug Strategy will contribute significantly to the reduction of drug trafficking and abuse, and a multitude of related illegal activities which threaten the social and political well-being of our society.

R. Stamler

Assistant Commissioner
R.T. Stamler

Director, Drug Enforcement

RCMP NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE

1986/87

With Trend Indicators Through 1989

Managing Editor
Assistant Commissioner Rodney T. Stamler
Director, Drug Enforcement Directorate

Editor in Chief
Robert C. Fahlman
Officer In Charge, Strategic Intelligence and Publications Branch

Assistant Editor
Shelley A. Keele
Chief, Intelligence and Analysis Section

Intelligence Analysis
Shelley A. Keele
Fiona Miller
Mario Parent
Bruce Bowie

Design
Studio Anagram • Ottawa

RCMP GRC

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate 1986/87* was published by the Public Relations Branch of the Royal Canadian Mounted Police for the Drug Enforcement Directorate, Headquarters, Ottawa. (PRB.263)

©Minister of Supply and Services Canada 1987

Inquiries on this publication should be directed to:

The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police, Attention: Director, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, 1200 Alta Vista Drive, Ottawa, Ontario, K1A 0R2, Canada.

Canada

Cat. No. JS61-1/1987
ISBN 0-662-55323-3
ISSN 0820-6228

RCMP NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE

1986/87

With Trend Indicators Through 1989

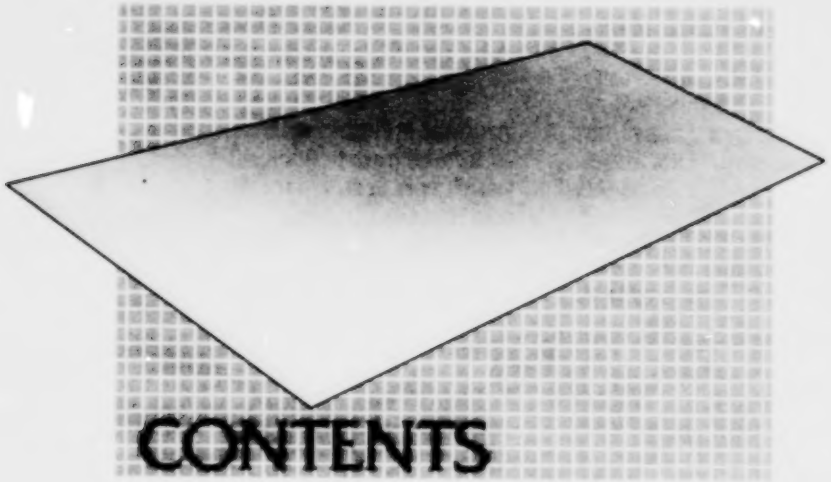

CONTENTS

List of Figures	viii
Introduction	1
Chapter 1: Executive Summary	4
Chapter 2: Trend Indicators Through 1989	12
Chapter 3: Heroin	16
Chapter 4: Cocaine	36
Chapter 5: Chemical Drugs	58
Chapter 6: Cannabis	70
Chapter 7: Drug Money Flow	88
Chapter 8: Major Canadian-Related Drug Seizures in 1986	96

List of Figures

Figure 1: Number of persons charged with narcotic-related offences, 1982-1986

Figure 2: Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Figure 3: Amount of heroin seized in Canada, 1982-1986

Figure 4: Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1986

Figure 5: Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1982-1986

Figure 6: Estimated production of opium in Southeast Asia, 1982-1986

Figure 7: Amount of heroin seized in Thailand, 1982-1986

Figure 8: Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1986

Figure 9: Estimated production of opium in Southwest Asia, 1982-1986

Figure 10: Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1986

Figure 11: Opium poppy growing areas in Mexico, 1986

Figure 12: Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1982-1986

Figure 13: Major heroin trafficking routes into Canada, 1986

Figure 14: Opiate narcotics seized in India, 1983-1986

Figure 15: Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1986

Figure 16: Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1986

Figure 17: Number of persons charged with cocaine-related offences, 1982-1986

Figure 18: Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Figure 19: Amount of cocaine seized in Canada, 1982-1986

Figure 20: Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1986

Figure 21: New Brunswick students reporting cocaine use, 1986

Figure 22: Estimated production of cocaine in principal source countries, 1986

Figure 23: Major areas under coca cultivation in South America, 1986

Figure 24: Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal source countries, 1986

Figure 25: Major cocaine trafficking routes into Canada, 1986

Figure 26: Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1986

Figure 27: Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1986

Figure 28: Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1982-1986

Figure 29: Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Figure 30: Amount of chemical drugs seized in Canada, 1982-1986

Figure 31: Chemical drug use among Saskatchewan youth, 1986

Figure 32: New Brunswick students reporting chemical drug use, 1986

Figure 33: Percentage of male and female students reporting chemical drug use in New Brunswick, 1986

Figure 34: Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1982-1986

Figure 35: Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1982-1986

Figure 36: Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1986

Figure 37: Amount of cannabis seized in Canada, 1982-1986

Figure 38: Number of persons charged with cannabis-related offences, 1982-1986

Figure 39: Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Figure 40: Prevalence of marihuana use by youth and young adults in Canada, 1986

Figure 41: Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1986

Figure 42: Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1986

Figure 43: Number of plants seized in the United States domestic cannabis eradication program, 1986

Figure 44: Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1986

Figure 45: Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1986

Figure 46: Major cannabis trafficking routes into Canada, 1986

Figure 47: Domestic clandestine liquid hashish laboratories seized in Canada, 1982-1986

Figure 48: Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1986

Figure 49: Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1983-1986

Figure 50: Major conduit and repository centres for Canadian illicit drug proceeds, 1986

Introduction

The RCMP *National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin, volume, trafficking routes, modes of transport and smuggling methods of all drugs on the Canadian illicit market as well as the drug money flow associated with this illegal enterprise. The major purpose of *NDIE 1986/87*, and subsequent estimates, is to co-ordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic drug intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that the production, traffic and use of illicit drugs pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, and known crime statistics. Therefore, statistical methods which may yield only approximate estimates must often be used.

National Drug Intelligence Estimate 1986/87 (With Trend Indicators Through 1989) is the sixth such estimate prepared by the Strategic Intelligence and Publications Branch, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, RCMP and contains analysis of significant international and domestic developments through April, 1987. The *NDIE* is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITR's), the annual Domestic Drug Situation Reports (DDSR's), as well as special reports submitted by the RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic regions and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSR's) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, Revenue Canada – Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies and drug prevention and research organizations are also incorporated in the *NDIE*.

As the illicit traffic and use of narcotics and other dangerous drugs is a serious and growing concern in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element of the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture.

Editor's Note: In this publication, where it is stated that a particular country produced or supplied quantities of illicit drugs, it is not suggested that the government of that country or its lawful agencies permitted or participated in these illegal activities. These references allude to the illegal activities of individuals or criminal organizations operating within the noted jurisdictions.

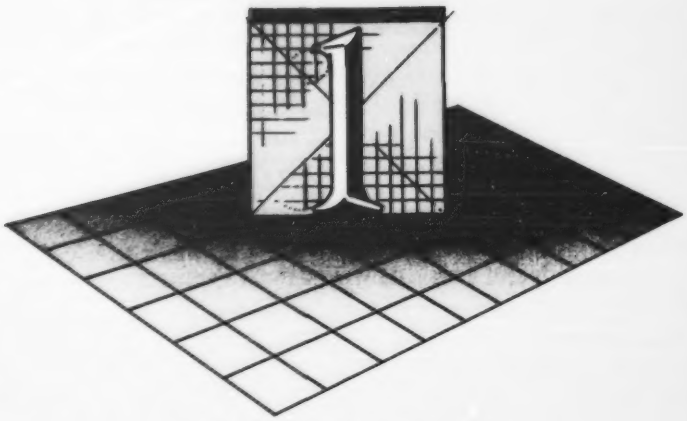

EXECUTIVE SUMMARY

EXECUTIVE SUMMARY

Heroin

The principal source of heroin destined for Canada during 1986 remained the Golden Triangle region of Southeast Asia comprising Thailand, Burma and Laos. With a total estimated production of between 868 and 1,110 tons of opium, that area provided approximately 71% of the heroin destined to the illicit market in Canada; down only 1% from the previous year. The share of Canada's illicit heroin market held by Southwest Asia increased by only 1% in 1986 over 1985 in spite of an increase in Pakistan's total opium production of 225% over 1985's production. The opium producing area of Southwest Asia is principally made up of Pakistan, Afghanistan and Iran.

While Thailand virtually cut its production of opium in half, to 18 to 20 tons in 1986 from 35 to 40 tons the previous year, Burma's production is believed to have increased from 450 to 600 tons in 1985 to 750 to 800 tons in 1986. Accurate figures for opium poppy cultivation in Laos are difficult to obtain but authorities indicate that the 1986 crop may have been as high as 110 to 290 tons, by far the highest figure in more than five years. This is up from an estimated 50 to 100 tons in 1985.

Thailand is principally important to the drug trade as the major conduit for opiate narcotics leaving the Golden Triangle for eventual consumption in Asia, Europe and North America. Drug traffickers are increasingly using Southern Thailand, rather than Bangkok, as the exit point for illegal narcotics. Up to 40% of the opium and heroin flowing from the Golden Triangle to markets in Asia, Europe and North America is now being moved by land, air and sea from points well south of the Thai capital.

Malaysia remains a major transshipment country for heroin produced in the Golden Triangle and an illicit heroin processing area for imported morphine and heroin base. According to authorities, the major heroin trafficking route through Indonesia originates in Penang, Malaysia, moves into the country through northern Sumatra and then to Jakarta, Surabaya and Bali. While there continued to be evidence of trawler and sea cargo importations, albeit less frequent, more frequent use of air couriers and cross border importations through China emerged during the year.

Pakistan remains a dominant refiner of heroin intended for Western addicts. Additionally, heroin is produced for the rapidly increasing number of domestic users. The Iran-Iraq war and the fighting in Afghanistan have also forced any poppy growers in those countries to abandon their traditional westward shipping routes and to seek safer outlets. Many of them have opened up new routes through Pakistan. Due largely to political conflict and hostilities in the Middle East region, the earlier East to West movement of heroin from Pakistan, Afghanistan and Iran reversed itself and India has emerged as a major transit point for heroin from those areas destined for Europe and North America.

While Mexico is the principal supplier of heroin to the United States, there is no indication of direct importation of Mexican heroin into Canada. That country does however supply a small percentage of the total Canadian supply, finding its way into Canada from the United States. In 1986, small quantities of black tar heroin, a variety originating from Mexico, were seized in Canada.

Street level purities of heroin saw wide contrasts in Canada once again in 1986. In British Columbia, purities of heroin sold at the street level averaged approximately 8% over the year, while in Eastern Canada, street purities were considerably higher; 20% to 45% in Ontario and 30% to 40% in Quebec. When addicts purchase capsules of heroin at these higher purity levels it is likely that they are again diluting them prior to using the narcotic. Prices for the drug remained relatively stable, ranging from $35 per capsule in areas of ready availability to as high as $90 per capsule in areas where the narcotic was difficult to obtain.

Vancouver, Toronto and Montreal remain the principal distribution centres for Canada's illicit heroin market. The heroin which reaches Canada enters the country primarily by air, with an estimated 90% of the narcotic entering by this method of transportation. An estimated 7% arrives by land with an additional 3% believed to enter by sea. These estimates have remained stable since 1984. Numerous concealment methods are utilized to smuggle heroin into Canada, the most common of which include: cargo shipments, false-sided luggage, body carries and the postal system (in letters and in parcels).

Cocaine

The abuse and availability of cocaine is on the rise in Canada. The drug is becoming increasingly available throughout the country and is being abused by members of every socio-economic group. Although availability remained greatest in Canada's metropolitan centres, cocaine became increasingly available in many rural areas. Intranasal absorption or snorting remained the most popular method of ingesting cocaine; however, freebasing, or smoking, cocaine was also popular in 1986. Intravenous injection was another method of ingestion encountered in several regions of Canada in 1986, although this method is less prevalent than the other modes of ingestion. Crack, a form of freebase cocaine, was available on a limited basis on the Canadian illicit drug market in 1986. Although crack has become a major problem in the United States, it is not expected to become a problem of the same magnitude in Canada. It does however remain a serious concern because of its high abuse potential and the serious health hazards it poses. Another form of cocaine, bazuco, was also encountered in 1986. In contrast to crack, bazuco is cocaine in its impure paste form and often contains lead and petroleum byproducts.

RCMP intelligence indicates that the majority of people who use cocaine are in the 20 to 40 year age group, male and with middle to high range incomes. Intelligence also indicates the incidence of cocaine use among young people is on the increase. Outlaw motorcycle gangs increased their involvement in the importation and trafficking of cocaine in 1986.

Cocaine reaching the Canadian illicit market often transits Florida, specifically Miami and California, before crossing the US/Canada border. New York City and Seattle were other key US transit points used in 1986. Vancouver, Toronto and Montreal remain the main distribution points for cocaine within Canada, with other large metropolitan centres also acting as distribution points for their respective regions.

In 1986, as in 1985, the majority of the cocaine entering the Canadian illicit drug market originated from Colombia, Peru, Bolivia and Brazil. Intelligence estimates indicate that Colombia was the source of 45% of the

cocaine available on the Canadian market in 1986, with Bolivia and Brazil both supplying 20% of the market and Peru supplying 15%. Of the cocaine entering Canada in 1986 that had a known origin or transit point, over 50% had transited the United States en route from South America. Mexico, Costa Rica, Panama, Venezuela and the Caribbean are other key transit areas.

Colombia remained the world's primary producer and distributor of cocaine hydrochloride (HCl) in 1986, despite ranking third as a cultivator of coca leaf, after Peru and Bolivia. Numerous cocaine hydrochloride, or refined cocaine, laboratories were in active operation in Colombia in 1986. The majority of these laboratories were located in remote jungle areas of southern Colombia and northeastern Peru with many located along isolated stretches of the rivers running through the Llanos region. Other laboratories operated in Brazil. The laboratories seized in Colombia were of various sizes, with capacities ranging from the production of one to two kilograms of cocaine to multi-hundred kilogram production. Cocaine leaves the country in up to multi-ton consignments, directed by the major organizations and in kilogram quantities sent by independent operators. Enforcement pressure on traffickers in Colombia also resulted in trafficking/processing organizations previously located in Colombia leaving the country and establishing new bases of operation in neighbouring countries.

Peru was the world's principal producer of coca leaf and basic coca paste in 1986, acting as an important supplier of coca paste to clandestine cocaine laboratories in Colombia. An increased number of cocaine HCl laboratories operated within Peru in the region of the Amazon Basin in 1986, due principally to enforcement pressure against traffickers in southeastern Colombia. Cocaine processing laboratories are found close to growing areas and river routes. The Amazon River, in particular, acts as an important supply route for the laboratories. Most laboratories in Peru process coca leaves to produce coca paste. The majority of the coca paste laboratories in the country were located in the tri-border area shared by Peru, Brazil and Colombia, an area known as the Amazon Basin. In 1986, due to enforcement pressure in Colombia, drug trafficking organizations left that country crossing its southern border into Peru to set up large factories with the capacity to produce 100 to 200 kilograms of coca paste a week.

Bolivia was the second largest producer of coca leaf in the world after Peru in 1986. Bolivia's production of basic coca paste also lags behind that of Peru. Its processing capabilities, however, of both basic coca paste and of cocaine hydrochloride are reported to be developing. Bolivian traffickers have been developing the capability for large-scale cocaine hydrochloride production for approximately three years. An expansion of the facilities used to produce coca paste was believed to have occurred in 1986. In Bolivia, as in other South American countries, drug addiction is reported to be on the rise.

Intelligence indicates that the majority of the coca paste arriving in the laboratories of the Amazon Basin originated from the cultivation and paste producing areas of Peru and Bolivia. The principal method used to transport coca paste from Peru and Bolivia into Colombia is by air, using light general aviation aircraft usually of Colombian registry, although land and river routes are also used.

Precursor chemicals necessary for cocaine processing enter South America primarily through Ecuador, often transiting the Panama Canal, and through Brazil. These chemicals originate chiefly in the United States and Europe. Brazil is itself a producer of acetone and ether, two key precursor

chemicals; it has, however, begun enforcement operations to halt trafficking of the chemicals to neighbouring countries.

Land transportation accounted for approximately 55% of the cocaine illegally smuggled into Canada in 1986, up significantly from the 20% held in 1985. Air transportation accounted for approximately 25% of the cocaine entering Canada, down from 79% in 1985. The amount of cocaine brought into Canada by sea increased to 20% in 1986, from 1% in 1985.

Chemical Drugs

LSD, PCP and MDA remained the primary chemical drugs of abuse throughout Canada in 1986. Psilocybin was popular primarily in British Columbia, the area of its greatest availability, although it was also encountered elsewhere across the country. Abuse and diversion of licit pharmaceuticals remained a problem area in several regions, being especially acute in the Prairie provinces. Methamphetamine was regularly encountered in Central Canada, while solvent and inhalant abuse were most prevalent in Canada's North.

Chemical drugs of abuse in Canada are controlled by the Food and Drugs Act (FDA) under three broad categories: Schedule F - Prescription Drugs, Schedule G - Controlled Drugs and Schedule H - Restricted Drugs. Phencyclidine (PCP), is controlled by the Narcotic Control Act. Diazepam (Valium), chlordiazepoxide and flurazepam were among the main Schedule F drugs of abuse in 1986. Methamphetamine and barbiturates were the main Schedule G drugs of abuse, while LSD and psilocybin were the most frequently abused Schedule H drugs.

The number of persons charged by the RCMP with chemical drug-related offences declined to 701 in 1986 from 783 in 1985. As well, the number of persons investigated by the RCMP as chemical drug traffickers decreased to 270 in 1986 from 353 in 1985.

Abuse of chemical drugs was generally confined to teenagers in most parts of the country. A survey of Saskatchewan youth showed that hallucinogens, stimulants and tranquillizers were the most often abused chemical drugs. A survey of students in grades 7 to 12 in New Brunswick showed that the chemical drugs most often used by youth in that province included prescribed barbiturates, non-prescribed stimulants and LSD.

The chemical drugs PCP, MDA and methamphetamine are produced in Canada in clandestine laboratories. Seven clandestine laboratories were dismantled by the RCMP in 1986; one in British Columbia, two in Ontario and four in the province of Quebec. In addition, a clandestine laboratory manufacturing chemical analogues was discovered in Ontario and a laboratory manufacturing synthetic cocaine was seized in northern British Columbia in early 1987. Psilocybin, a natural hallucinogen, was cultivated primarily in British Columbia and Prince Edward Island, with some cultivation believed to be taking place in Quebec. Other chemical drugs enter the country from the United States. Most of the LSD available in Canada is imported from the United States by outlaw motorcycle gangs.

Trafficking patterns in Canada show that large metropolitan centres usually act as distribution areas, with drugs radiating outward to the rural and more isolated communities. Outlaw motorcycle gangs continued as major

chemical drug financiers, manufacturers and distributors across the country in 1986. In Quebec, outlaw motorcycle gangs are believed to be responsible for much of Canada's PCP production, while the gangs located in Ontario are active in the production of methamphetamine. A significant percentage of the gangs' trafficking activities in 1986 was concentrated in Southern Ontario, Quebec, across the Prairies and into British Columbia. Drug manufacturing by the gangs takes place in isolated areas; for example, clandestine laboratories are set up in the northern parts of Ontario and Quebec. There is also gang activity in Nova Scotia and, to a limited extent, in the rest of the Atlantic provinces. Intelligence indicates there is little outlaw motorcycle gang activity in the manufacture of chemical drugs in Canada's North.

Statistics supplied by the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada show a significant increase in the number of reported thefts and other losses involving Schedule G drugs in 1986. This increase is in contrast to the decreases recorded every year since 1981. The increase may be due to the low availability of heroin in source regions of Canada in 1986 as pharmaceuticals are often diverted for use as heroin substitutes when heroin is in low supply or of low quality.

Double or multiple doctoring, a process by which abusers or traffickers visit numerous doctors in attempts to procure prescription drugs, continued to be a problem across the country. The abuse of prescription drugs by individuals also remained a problem in Canada in 1986.

Cannabis

The cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) continued to be the most prevalent drugs of abuse throughout Canada and remained in abundant supply in 1986. In general, these products were readily available from the gram to the multi-pound levels in all regions of Canada, including the more isolated and rural areas. Black hashish, with various markings, is believed to be increasing in popularity throughout Canada. In 1986, the total amount of cannabis seized by the RCMP and Canada Customs reached 26,250 kg 700, an increase of 14% over the 1985 total of 22,937 kg 700, a return to the seizure level recorded in 1983. Two multi-ton shipments were intercepted and seized in 1986. The first was in February, when 3.5 tons of marihuana were seized in Saint John, New Brunswick. The drug had been concealed in cardboard boxes inside a container along with a small quantity of hashish and shipped directly from Jamaica. The second seizure occurred in October, when a rental truck overturned in a remote area of Cape Breton Island in Nova Scotia carrying approximately 7.9 tons of hashish. A second truck was later stopped in New Brunswick, also carrying a similar load of hashish. A third vehicle believed involved was found empty in Montreal. Intelligence indicated the total shipment involved approximately 24 tons of hashish originating from Lebanon.

The number of persons charged by the RCMP with cannabis-related offences in 1986 totalled 10,607, a 16% decrease over the 1985 total of 12,662 persons. The number of persons charged for importation represented the largest decrease, from 278 in 1985 to 154 in 1986, a 45% decline. However, the number of persons charged with cultivation increased by 37%, from 177 in 1985 to 242 in 1986.

In February, 1986, a study was conducted for the Health Promotion Directorate, Health and Welfare Canada by the Canadian Gallup Poll entitled

"Tobacco, alcohol and marihuana use and norms among young people in Canada". Data was collected from 2,307 young Canadians, 12 to 29 years of age based on the Gallup National Omnibus sampling design. The sampling proportion who had ever used marihuana remained at 44% over the years. Usage in the past month dropped significantly from 14% in 1985 to 11% in 1986. Past month's usage peaked among those in the 18 and 19 age group at 16%, compared with the national average of 11%. The proportion of the sample who had ever used and who still use marihuana rose steadily from the youngest age group to a peak in the 20 to 24 age group, and then fell back in the 25 to 29 age group.

Foreign and domestic varieties of cannabis were readily available and in abundant supply on the illicit drug market throughout Canada in 1986. Marihuana in Canada was being supplied by numerous source countries including Jamaica, with the largest estimated market share at 30%, followed by Mexico at 25%, Colombia and Thailand each with 15% and the United States with 5%. For the third consecutive year, domestic sources supplied an estimated 10% of the illicit marihuana market in Canada. Varieties of cannabis ranged from Mexican Red Hair and Thai sticks, which were principally available in Western Canada, to Colombian and Jamaican varieties, which were more prevalent in the prairie and eastern provinces. Sinsemilla and domestic varieties were available throughout Canada. Lebanon remained the primary source of hashish destined to Canada, accounting for 85% of the market, an increase over its 1985 share of 65%. Pakistan/India followed with 10%, a decrease over last year's estimate of 30%, while Jamaica accounted for the remaining 5%, equal to its 1985 market share. Jamaica is still considered the major supplier of liquid hashish to Canada, retaining a 90% share of this market. Lebanon and Canada each accounted for 5% of the liquid hashish market. With regard to domestically produced marihuana, the province of British Columbia remained the most active region in Canada involved in outdoor cultivation as well as indoor cannabis cultivation using the hydroponic method. There has been a consistent increase in the number of growing operations for personal consumption as well as for major trafficking networks. Intelligence indicates that an increasing number of hydroponic growing installations are being encountered by enforcement units. The short growing season in Canada when compared with major source countries and access to more sophisticated equipment are factors that will increase the use of hydroponic indoor grow operations.

There were five domestic clandestine liquid hashish laboratories dismantled by the RCMP in 1986. All but one of the laboratories were located in Ontario as compared with 1985, when all but one were seized in British Columbia. Since 1982, a total of 17 domestic liquid hashish laboratories has been dismantled in Canada by the RCMP. In 1986, the majority of marihuana reached the Canadian illicit drug market by sea, accounting for 60%, compared with the 1985 estimate of 5%. Land and air transportation modes accounted for 25% and 15% respectively. Land transportation experienced a sharp decrease from its 1985 estimate of 75%. Air transportation decreased by 5% since 1985. Hashish estimates remained unchanged from 1985, with sea transportation accounting for 90% of the contraband entering Canada. Land and air modes of transportation estimates were 1% and 9%. Multi-ton seizures of marihuana and hashish from motherships and cargo containers in the past year largely accounted for these figures. The liquid hashish component is broken down to 95% via air, 4% via land and 1% via sea. Air transportation increased from the 1985 estimate of 80%, land transportation decreased from 19% in 1985, while transportation by sea remained unchanged.

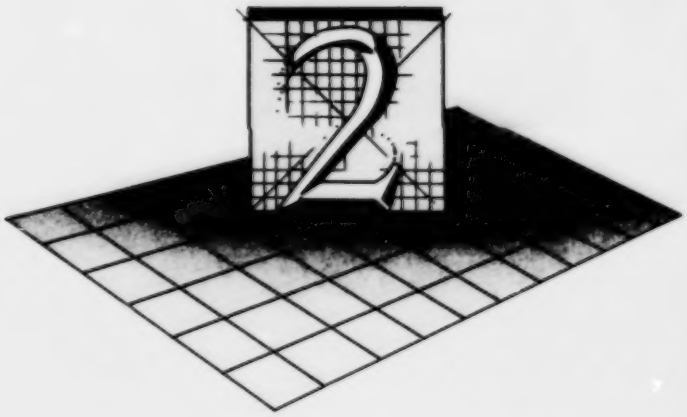

TREND INDICATORS THROUGH 1989

TREND INDICATORS THROUGH 1989

Heroin

- Vancouver, Toronto and Montreal will remain the principal areas for heroin abuse and distribution in Canada. The trend of smaller centres receiving heroin direct from source areas is expected to continue, although at a somewhat slower pace than originally anticipated. The principal method of importation into Canada will remain conveyance by air; however, some quantities will be imported by land through the United States, or by sea. The primary methods of concealment will be in false-sided luggage, body packs, internal carries and via the postal system in parcels and letters. Larger amounts will more frequently enter Canada in cargo shipments.

- While Southeast Asia is expected to remain the principal supplier of heroin to Canada's western provinces, it is anticipated that Southwest Asia will become increasingly important as a supplier of heroin to Canada's East, particularly Montreal. Bumper crops of opium poppy in the Golden Triangle region of Southeast Asia and increasing production in the Golden Crescent region of Southwest Asia are expected to encourage traffickers to travel to those areas to obtain heroin.

- India will continue to be used as a major transshipment country for Southwest Asian heroin originating or obtained in Pakistan or Afghanistan. India will also play a larger role as a transit country for Southeast Asian heroin originating from the western Burma frontier.

- Increased abuse of diverted pharmaceutical narcotics is anticipated. Increasing numbers of users who may never have used heroin, as well as prior users of heroin, are turning to narcotics diverted from the licit market due to the ease of obtaining these drugs and the consistent purity when compared with illicit heroin. As individuals become increasingly dependent on such drugs, there may be a corresponding increase in the number of break and enters and other thefts from pharmacies, doctors' bags, hospitals and other locations where narcotic drugs are held.

Cocaine

- The availability of cocaine throughout Canada is expected to remain widespread for the next several years with Montreal increasingly being utilized as the principal importation and distribution centre for cocaine destined to other points in Canada.

- As the availability of cocaine in Canada increases and the prices become lower it is anticipated that there will be an increase in the number of people from all socio-economic groups abusing the drug.

- Crack cocaine may become more prevalent in the Canadian cities in close proximity to American cities which have been experiencing problems with this variety of cocaine. These cities may include Windsor, Ontario, just across the border from Detroit, Michigan and Vancouver, British Columbia,

which is relatively close to Seattle, Washington. Seattle experienced an increase in crack cocaine abuse in 1986.

- Because of drug enforcement pressures by Peruvian authorities and joint operations in that country, clandestine coca paste and cocaine hydrochloride laboratories in Peru may shift locations in the coming years, possibly moving into Brazil, Uruguay, Paraguay, Argentina and Chile.
- As clandestine chemists become increasingly sophisticated, there may be an increase in the number of cocaine processing laboratories and synthetic cocaine laboratories being set up in Canada. Enforcement pressure on clandestine laboratories in South America may increase the possibility of this happening.
- Colombia, Peru, Brazil and Bolivia will remain the principal South American source countries for cocaine destined to Canada; however, secondary source countries including Ecuador and Venezuela may increase in importance as source countries to Canada as enforcement pressures in the principal source countries increase.

Chemical Drugs

- Domestic clandestine laboratories in British Columbia, Ontario and Quebec will remain the primary sources of PCP, MDA and methamphetamine in Canada through 1989. The illegal importation of illicitly manufactured and diverted chemical drugs from foreign sources, specifically the United States, will continue, with the US remaining the prinicipal supplier of LSD to Canada.
- Outlaw motorcycle gangs will continue their involvement as financiers, manufacturers and distributors of chemical drugs in Canada. They may also consolidate inter-gang associations, a development that could encourage the spread of PCP and methamphetamine, drugs now produced mainly in Quebec and Ontario, into Western Canada. They are also expected to continue the diversification of their operations through complex money laundering schemes and to continue to expand their role in the importation and trafficking of cocaine.
- An increasing number of traffickers will begin to cultivate psilocybin in controlled environments resulting in larger, more potent varieties of the drug, while continuing to harvest domestic free-growing psilocybin mushrooms.
- The manufacture of designer drugs, whether analogues of opiates, amphetamines or other chemical drugs, is likely to continue on a limited basis, with the new drugs being scheduled as they are encountered. The potential creation of toxic chemical byproducts in the manufacture of these drugs will continue to be a concern to law enforcement personnel.
- The diversion and abuse of licit pharmaceuticals will continue, despite increasing law enforcement and regulatory efforts, with the level of diversion continuing to vary commensurately with heroin supply.
- Persons involved in double doctoring will travel to areas of the country in which the problem had been previously limited in attempts to avoid the pressure of local law enforcement. As a result, the problem of double doctoring may increase in Ontario, Quebec and the Maritime provinces.

Cannabis

- Canadian drug users will continue to consume marihuana, hashish and liquid hashish at current levels from a readily available supply provided by numerous domestic and foreign sources. As noted in previous *NDIE's*, the cannabis derivatives should constitute the leading drugs of abuse through 1989, unless foreign markets are severely disrupted by changes in climate and drug enforcement programs in the principal source countries.
- Source countries such as Mexico, Jamaica and to a lesser degree, the United States, will fill the void created by the Colombian Government's successful efforts in eradicating marihuana and increase their respective shares of the illicit cannabis market in Canada.
- An increasing amount of hashish originating from Afghanistan has surfaced on the illicit drug market in Canada which will create a surplus of the drug being available. Multi-ton shipments of this drug are projected through 1989.
- Mothership operations will continue to be used to smuggle multi-ton cannabis shipments to the Canadian market, utilizing both the Pacific and Atlantic coasts. Such operations will, to a large extent, determine the quantity of cannabis available on the Canadian market.
- Indoor cultivations enable urban or rural cultivators to grow sinsemilla marihuana year round from British Columbia to Newfoundland. This cultivation method is also difficult to detect and results in greater profits for the growers with less risk. Indicators suggest that the incidence of indoor marihuana cultivation will increase in the coming years across Canada.
- Jamaica will continue to supply the majority of liquid hashish reaching the Canadian illicit market. Domestic production, as well as supplies from Lebanon, will account for the balance.

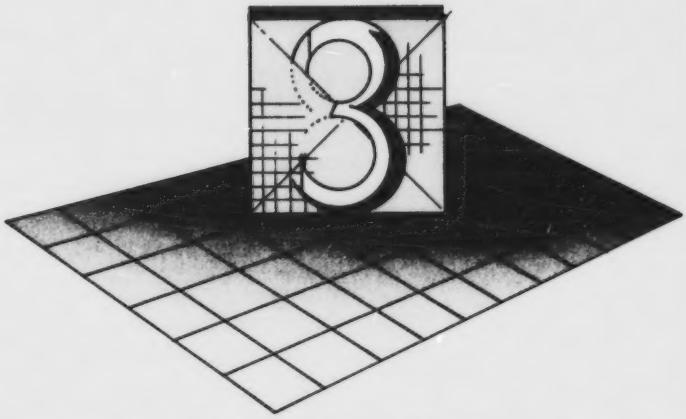

HEROIN

HEROIN

Abuse and Availability Trends

The principal supplier of heroin to the illicit market in Canada during 1986 was once again Southeast Asia's Golden Triangle region comprising Thailand, Burma and Laos, supplying approximately 71% of the market. This area has retained the major share of Canada's illicit heroin market since 1983. The Golden Crescent area of Southwest Asia, made up of Afghanistan, Pakistan and Iran, held the remaining 29%, up 1% from the previous year. Mexico continued to supply only a negligible portion of the illicit heroin market in this country; however, as in past years, its importance as a potential source country for heroin destined to Canada should not be discounted. In the event that there should be a disruption in the flow of heroin to Canada from either of the two major source areas, Mexican heroin would likely capture a greater market share.

Figure 1:

*Number of persons charged with narcotic-related offences, 1982-1986**

Charge	1982	1983	1984	1985	1986
Possession	137	150	93	59	140
Trafficking**	195	238	153	187	110
Importation	20	35	21	48	31
Cultivation	—	—	—	—	—
Double Doctoring/Forgery	172	70	132	130	110
Total	524	493	399	424	391

**Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

As indicated in Figure 1, the number of persons charged by the RCMP with narcotic-related offences declined by approximately 8% in 1986. This was largely a result of a decrease in the number of persons charged with trafficking and importation offences. There was also a decrease in the amount of heroin seized in Canada during 1986. (See Figure 3.) In addition, the number of heroin traffickers investigated by the RCMP and documented in the Violator Classification System (VCS) decreased from 379 in 1985 to 332 in 1986 as shown in Figure 2. This represents a decrease of approximately 12%. The largest drop was in the area of traffickers capable of dealing at the 500 grams to one kilogram level.

Figure 2:

Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Category	1984	1985	1986
Traffic in 1 kilogram or more	146	161	137
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	87	62	51
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	136	97	86
Traffic in less than 28 grams	60	59	58
Total	429	379	332

The principal distribution centres for the illicit narcotics market in Canada remain Vancouver, Montreal and Toronto. The West Coast of Canada more frequently received supplies of heroin from Southeast Asia, while Eastern Canada, particularly the province of Quebec, was principally supplied with heroin originating from Southwest Asia. Street level purities of heroin saw

wide contrasts in Canada once again in 1986. In British Columbia, purities of heroin sold at the street level averaged approximately 8% over the year, while in Eastern Canada, street purities were considerably higher; 20% to 45% in Ontario and 30% to 40% in Quebec. When addicts purchase capsules of heroin at these higher purity levels it is likely that they are again diluting them prior to using the narcotic. Prices for the drug remained relatively stable, ranging from $35 per capsule in areas of ready availability to as high as $90 per capsule in areas where the narcotic was difficult to obtain.

There was an increase in the popularity of opium in British Columbia during 1986. A disturbing trend was also noted in that province in 1986; although there was no significant change in the heroin user population, there was an increasing number of youths 16 to 20 years of age being introduced to heroin through association with the established addict population in central Vancouver.

Figure 3:

Amount of heroin seized in Canada, 1982-1986. Weights in kilograms

Agency	1982	1983	1984	1985	1986
RCMP*	8.306	30.396	39.705	62.639	44.482
Other Police Departments**	3.774	2.615	.554	2.276	3.626
Total	12.080	33.011	40.259	64.915	48.108

**Includes heroin seized by the RCMP and Canada Customs.*

***Includes heroin seized by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police and Montreal Urban Community Police.*

The abuse of diverted pharmaceuticals continued in 1986 primarily in areas of low heroin availability; however, areas reporting ready availability have also reported encountering the abuse of these substances. Talwin and Ritalin are two of the principal diverted pharmaceuticals abused by narcotics addicts. The tablets are sold together on the illicit market as T and R's. The peach coloured coating around the oblong Talwin tablet is broken away, revealing a white centre which is crushed along with one or two cream coloured Ritalin tablets. The powder, after a series of operations, is made into a solution which is injected with a hypodermic syringe, usually into the forearm, but addicts have been known to use their legs, hands and even their necks should the veins in their arms become unusable.

Figure 4:

Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1986. Weights in kilograms

1983	1984	1985	1986
22.416	20.166	23.892	7.470

Figure 5:

Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1982-1986

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss	Pilferage	Loss in Transit	Total
1982	732	73	197	101	82	48	1,233
1983	648	44	164	106	89	43	1,094
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1,146

Developments in Source Countries

Southeast Asia

The principal source of heroin destined to Canada during 1986 remained the Golden Triangle region of Southeast Asia comprising Thailand, Burma and Laos. With a total estimated production of between 868 and 1,110 tons of opium that area provided approximately 71% of the heroin destined to the illicit market in Canada; down only 1% from the previous year. Southwest Asia supplied the remaining 29%.

While Thailand virtually cut its production of opium in half, to 18 to 20 tons in 1986 from 35 to 40 tons the previous year, Burma's production is believed to have increased from 450 to 600 tons in 1985 to 750 to 800 tons in 1986. Accurate figures for opium poppy cultivated in Laos are difficult to obtain but authorities indicate that the 1986 crop may have been as high as 100 to 290 tons, by far the highest figure in more than 5 years. This is up from an estimated 50 to 100 tons in 1985.

In Thailand, authorities believe they have made progress in the past year and estimate that the total area under opium poppy cultivation in 1986 was approximately 4,856 hectares, yielding approximately 18 to 20 tons of opium. This reduction is believed due to Thailand's vigourous campaign against narcotics warlords along the Thai/Burmese border. A secondary effect of this campaign has been to curb traffic in the precursor chemicals used to refine heroin. With an estimated 500,000 persons addicted to either opium or heroin in Thailand, that country may now be a net importer of opium for consumers, including the hilltribes. In Bangkok alone, there are 17 treatment clinics that handle approximately 1,500 to 2,000 addicts per day.

Figure 6: Estimated production of opium in Southeast Asia, 1982-1986. Weights in metric tons

Country	1982	1983	1984	1985	1986
Burma	500	500-600	740	450-600	750-800
Laos	50	30-40	35	50-100	100-290
Thailand	47-50	30-35	45	35-40	18-20
Total	597-600	560-675	820	535-740	868-1,110

As in previous years, the principal opium poppy cultivation area in Thailand has been the northern reaches of the country, with Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son and Nan provinces providing the largest areas of cultivation. The sparsely populated regions along the Thai/Burmese border are also often the sites of laboratories for the refining of heroin.

The steep drop in the amount of opium poppies under cultivation is attributed to an army campaign begun in late 1983. The program helped raise the northern hilltribe people's awareness that opium poppy growing is against the law. Authorities in Thailand indicate that to terminate poppy cultivation in that country, the government will have to provide plots of land for the mountain people to grow alternative crops and to introduce development programs for poppy growers.

Several nations in Southeast Asia, including Thailand, have sought to limit the availability of acetic anhydride (AA) because of its use in the

production of heroin. In response to diminishing supplies of acetic anhydride in that country, producers of heroin have, in some instances, substituted ethylidene diacetate (EDA). One of the more significant industrial uses of EDA is the production of AA. EDA is heated in the presence of a catalyst such as sulfuric acid, zinc chloride or zinc bromide, forming acetic anhydride and acetaldehyde. Indications are that EDA can be used as a direct substitute for AA; that is, EDA could be added directly to morphine along with a catalyst. Heating the mixture would generate AA which would, in turn, acetylate the morphine to heroin. Approximately 30% more EDA is required than AA for a given amount of morphine starting material.

Figure 7: Amount of heroin seized in Thailand 1982-1986 Weights in kilograms

1982	1983	1984	1985	1986
604	831	1,166	1,282	671

Law enforcement authorities in Burma estimate that opium production for 1986 was up at least 100 tons over the previous year's production and other intelligence authorities indicate that the figures may be considerably higher. Burma does not have the infrastructure that neighbouring Thailand has, so the majority of the opium produced in that country, which is destined to become heroin, makes its way south for refining into heroin in the mountainous makeshift laboratories. From there it is moved into Thailand for onward shipment to other countries.

Burma is a major base for the production of illicit opium, as production in 1986 rebounded sharply from a drought year in 1985. That country remains the world's largest producer of illicit opium. Opium production continues to be concentrated in areas outside the effective control of the Socialist Republic of the Union of Burma (SRUB). Authorities believe this upward surge is driven by increased demand for opiates in Southeast Asia and Pacific Rim nations. Another contributing factor may be the forced opium poppy planting by the insurgent Burmese Communist Party (BCP) and warlord groups which control the opium trade to offset losses resulting from Burma's expanding aerial spraying program and earlier drought. Approximately 13,600 hectares were destroyed by the aerial eradication campaign in Burma in 1986. Most of the refined opiates produced in Burma cross the Thai/Burmese border for consumption by the Thai and international markets, but routes through India became increasingly important in 1986.

The richest opium fields in Burma are in the northeast of the country beyond the Salween River, north of Dentung near the Chinese border in the Shan, Kachin and Kayah States. The opium poppy is also being cultivated in the Karen and Mandalay Divisions and in Chin State. While this puts them far from the Rangoon government, they are also far from the drug markets. These markets can only be reached by carrying the opium hundreds of kilometres to the south over the mountains to the Thai border via the endless maze of mud tracks known as the "opium trails".

Burma is principally a rural country with a population in excess of 35 million. During the Colonial Era, a large influx of Indian, Chinese and British subjects began to control much of the country's economy. Burma was separated from India in 1937. Precise figures on the number of addicts in Burma are not available; however, authorities estimate the range may be between 100,000 and 200,000 persons. Authorities are also seeing an

increasing number of persons in that country who are abusing a cough syrup which has a high codeine content and is manufactured in India. Addicts are provided the legal alternative of registration, but once registered, treatment and rehabilitation are compulsory. The initial relapse ratio in Burma is high. Over a series of treatments, however, the program is effective for a high proportion of cases.

Figure 8:

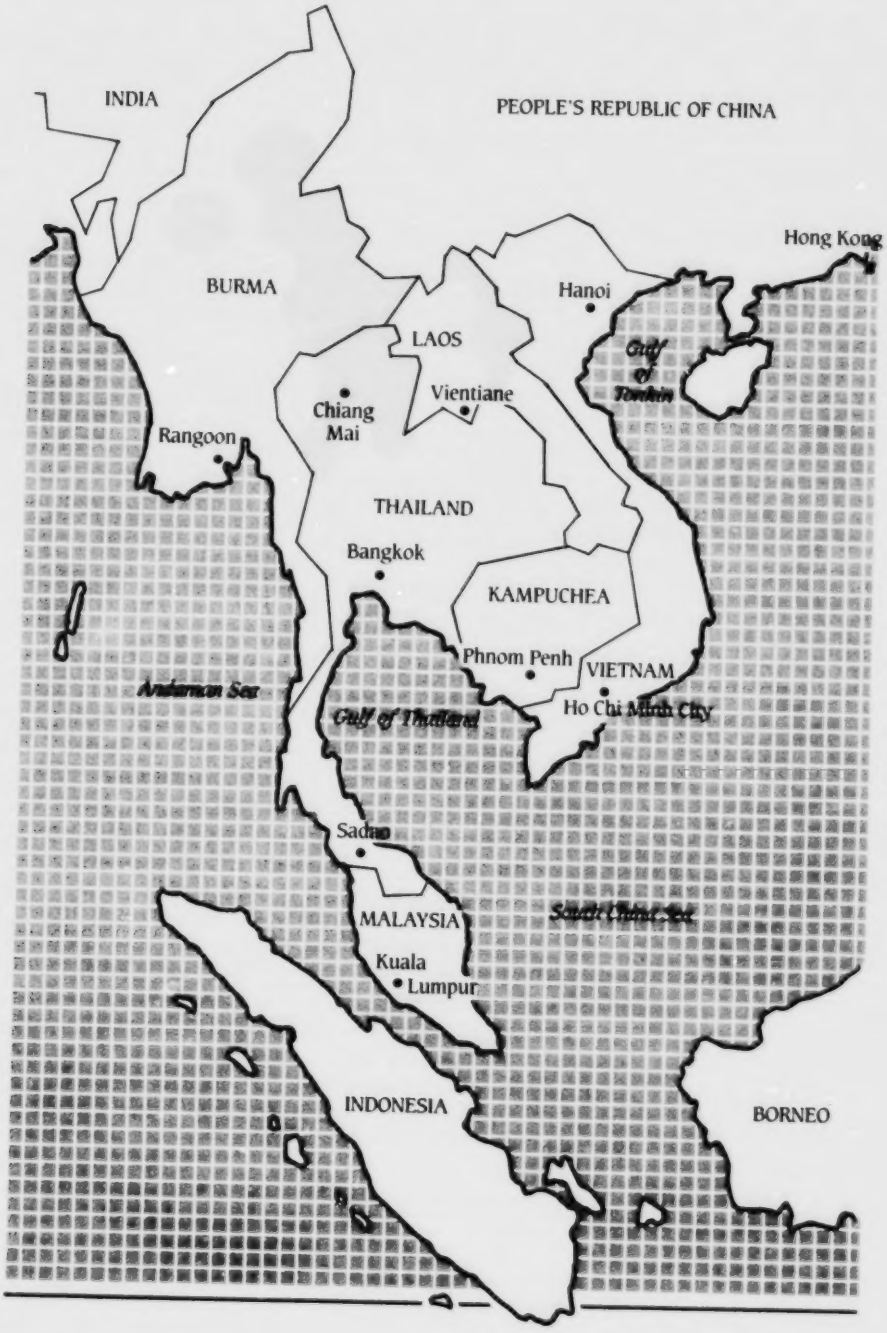

Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1986

The Burmese People's Assembly passed an amendment to the Narcotics and Dangerous Drugs Act of 1974, increasing the legal sanctions against unregistered drug addicts. The law formerly subjected unregistered addicts to a prison term of six months to three years, while the new law has raised the penalty to three to five years imprisonment. Since compulsory registration began, more than 38,000 drug abusers, primarily of opium and heroin, have registered. The People's Police Force within the Ministry of Home and Religious Affairs is responsible for narcotics enforcement, but the Burma Army conducts all major military operations against narcotics caravans, production and refinery centres in remote areas.

Laos produced an estimated 100 to 290 tons of illicit opium in 1986, a considerable increase from the 1985 estimate of 50 to 100 tons. Laotian opium is believed to be supplied to refineries in Burma and Thailand. However, the Lao People's Democratic Republic claims it controls the Laotian sector of the Golden Triangle and will only admit that a few hilltribesmen cultivate illicit opium for their own use. It has banned production and trafficking of opium for private gain, but permits growing for sale to the Communist bloc for licit processing. Nevertheless, the temptations for illegal sales are particularly acute in a country that is one of the world's poorest economically.

Southwest Asia

The estimated share of Canada's illicit heroin market held by Southwest Asia increased by only 1% in 1986 over 1985 in spite of an increase in Pakistan's total opium production of 225% over 1985's production. The opium producing area of Southwest Asia is principally made up of Pakistan, Afghanistan and Iran.

Pakistan continues to be heavily involved in the illicit production, conversion, transit and trafficking of heroin. It is estimated that Pakistan supplies approximately 50% of the heroin used in North America and 85% of the heroin imported into Europe. Pakistan has a large number of documented trafficking organizations along with a well-entrenched distribution infrastructure in the Arabian Gulf, Europe and North America. Pakistan has re-emerged as a major opium producer. According to the Pakistan Narcotics Control Board (PNCB), the total opium production was approximately 130 tons during 1986, up considerably from 1985's estimate of 40 tons. Much of the expansion is taking place in the Gadoon, Dir and tribal areas. PNCB estimates indicate that the projected figures for the 1987 poppy crop will be approximately 220 to 250 tons. The average yield per hectare of opium in Pakistan is 21 kg 471. Poppy cultivation seems to be shifting to more remote areas. Even if opium production is eliminated in Pakistan, there may be little benefit in terms of supply reduction unless production in Afghanistan is also curtailed. The tribal areas of the Northwest Frontier Province (NWFP) have historically been the distribution centres for opium produced in Afghanistan as well as Pakistan.

Figure 9: Estimated production of opium in Southwest Asia, 1982-1986 - Weights in metric tons

Country	1982	1983	1984	1985	1986
Iran	400-600	400-600	400-600	200-400	200-400
Afghanistan	250-300	400-575	140-300	450-600	400-600
Pakistan	75	63	40-50	40	130
Total	725-975	863-1,238	580-950	690-1,040	730-1,130

The PNCB advises that more poppies have been planted during this season than during the past two years. It appears that little or no direct enforcement action will be taken against the poppy farmers this year. In March, 1986, a confrontation between government authorities and poppy farmers took place in the Gadoon area where 13 people were killed, numerous injuries were sustained and more than 100 persons were arrested. The authorities eliminated approximately 200 to 250 hectares of opium of the targeted 1,000 to 1,200 hectares.

Pakistan is facing a critical domestic drug abuse problem for which, up to now, there has not been a mechanism to identify or monitor the escalating problem, not to mention curbing it. A national survey undertaken by the PNCB to measure the extent of the drug abuse situation in Pakistan has recently been completed. According to the PNCB, there are approximately 1.8 to 2 million drug abusers in Pakistan. Of this total, approximately 450,000 to 500,000 are heroin addicts and 250,000 to 300,000 are regular opium abusers.

Opium production in Pakistan increased to approximately 130 tons in 1986, while in Afghanistan production is believed to have reached approximately 400 to 600 tons. Recent intelligence reports indicate that these figures could double for 1987. A number of Afghan refugees in Pakistan are involved in the heroin trade in individual capacities. Across the border in Afghanistan the Mujahadeen freedom fighters control 80% of the rural areas in Afghanistan and it is within the areas under their control that the majority

Figure 10

Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1986

of the poppy crops and heroin laboratories are located. While Afghanistan continues to be a major producer of opium to the world's illicit drug market, there has also been an expanding indigenous demand for illicit narcotics in Southwest Asia. This, coupled with the continued disruption in Afghanistan's economic situation due to the war and Pakistan's efforts to control its opium production, has kept Afghan production high.

According to the United States Department of State, Iran also remains a principal producer of illicit opium in Southwest Asia. Authorities estimate Iranian production at 200 to 400 tons, and, despite strong denials, believe that some production finds its way into Western opium and heroin markets, even though Iran is a net importer of opium products to satisfy the burgeoning demand among its own people.

Mexico

While Mexico has become the principal supplier of heroin to the United States, there is no indication of direct importation of Mexican heroin into Canada. That country does however supply a small portion of the total Canadian market, finding its way into Canada from the United States. In 1986, small quantities of black tar heroin, a variety originating from Mexico, were seized in Canada.

Mexico is bordered by the United States to the north and by Guatemala and Belize to the south. The economic situation in Mexico during 1986 was poor, with the peso dropping against other currencies to its lowest level in history. The rapid and continual decline of the Mexican economy has played a significant role in the emergence of black tar heroin as a problem. Some Mexican farming families, traditionally responsible for supplying opium to established trafficking organizations in Mexico, began selling the opium to new buyers who refined it into tar heroin. Other farmers began refining the

Figure 11

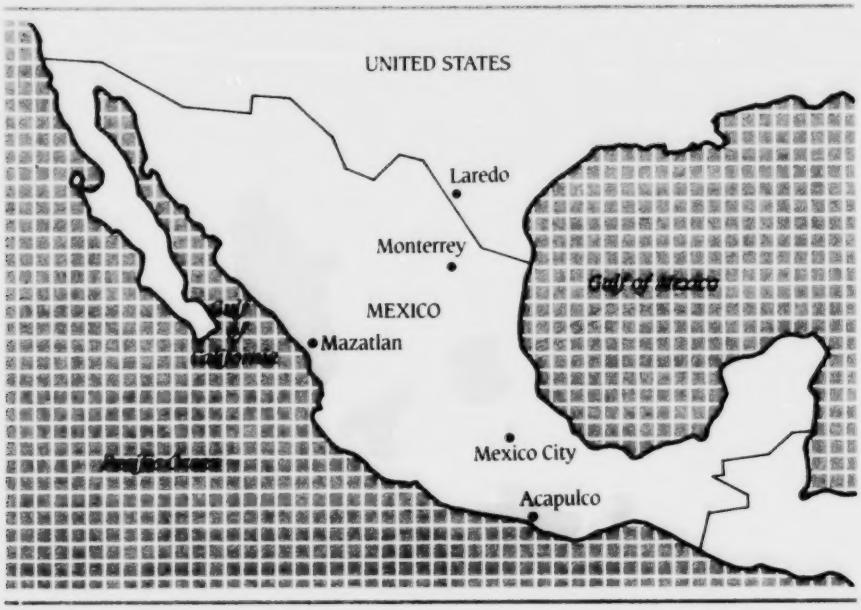

Opium poppy growing areas in Mexico, 1986

opium themselves for direct distribution through extended family networks in the United States. These independent operators apparently were viewed as a threat to the traditional trafficking groups who had controlled all opium gum sales and heroin distribution in the past. As a result, a rash of drug-related violence occurred in Mexico. This violence, which included kidnappings and murders, was directly related to the efforts of traditional heroin producers and distributors in Mexico to exert control over an increasingly competitive market.

An estimated 5,200 hectares of opium poppy were cultivated in Mexico in 1986 with an average yield of 8 to 10 kilograms of opium per hectare. The major growing areas for this crop continued to be the tri-state area of Durango, Chihuahua and Sinaloa as in previous years with continuing expansion from Nayarit southward through Jalisco, Michoacan, Guerrero, Oaxaca and Chiapas.

Eradication levels increased for opium poppy (up approximately 4%) in 1986 over 1985, but production levels for opium also remained high. Estimates indicate that opium poppy eradication will increase from 2,380 hectares in 1986 to 4,160 hectares in 1987. If hectarage remains constant, net production could be 1,040 to 3,040 hectares, yielding 10 to 30 tons of opium. As in previous years, the crop is cultivated on a two crop cycle with a summer planting and a winter planting. Estimates indicate that approximately 2.2 tons of heroin were exported from Mexico in 1986.

International/National Trafficking Patterns - Movement

Southeast Asia

In 1986, Southeast Asia produced an estimated 868 to 1,110 tons of opium, supplying an estimated 71% of the illicit heroin market in Canada. An estimated 50% to 70% of this crop was destined for local consumption, while the remainder was destined for the illicit drug markets of North America, Europe, Australia and New Zealand.

Thailand is principally important to the drug trade as the major conduit for opiate narcotics leaving the Golden Triangle for eventual consumption in Asia, Europe and North America. Thailand also acts as an opium production site. Authorities believe that there are presently a number of heroin laboratories operating in South Thailand and this may represent a switch from the Chiang Mai area because of increased enforcement efforts there. Significant Thai enforcement successes in 1986 included a reduction in opium cultivation to a low of 18 to 20 tons, a reduction of traffic in precursor chemicals used in refining heroin, 31,000 drug-related arrests and an energetic campaign against drug warlords along the Thai/Burma border.

Drug traffickers are increasingly using Southern Thailand, rather than Bangkok, as an exit point for illegal narcotics. Up to 40% of the opium and heroin flowing from the Golden Triangle to markets in Asia, Europe and North America is now being moved by land, air and sea from points well south of the Thai capital. The southern route appeared to be used more frequently in 1986 by major traffickers than in past. The main reason for this is believed to be increased surveillance by Thai authorities and enforcement in Bangkok, its

international airport and nearby seaports. The traffickers have turned to Thailand's 12 southern provinces, ideal for smuggling with two long coasts backed by jungle. It is also the site for both communist and separatist insurgents who are believed to use illegal activities to finance their causes, either by participating in the drug trade or providing protection for it. Southern Thailand has also become a favoured route since the drugs have a growing market in this region. Drug use has increased among the population of Thailand's five southernmost provinces. Also, Thai authorities continue to suspect that clandestine laboratories for the processing of raw opium now dot the southern route or are located just over the border in Malaysia. A major problem is considered to be laboratories operating in Malaysia, especially along the coast north of Penang. The Thais may be victims in the south of their northern drive against drug growing and trafficking in the opium-rich Golden Triangle at the junction of Thailand, Burma and Laos. The new route has two forks:

- The first is strictly by sea and air, exiting Burma at its southeasternmost area, Victoria Point, and from there over the Andaman Sea to Phuket in Thailand then Penang in Malaysia and finally Singapore; both Penang and Singapore being gateways to international markets.
- The eastern fork runs by land through southernmost Thailand, leaving the country either by boat from one of the many ports, by commercial airline or over the border to Malaysia.

Figure 12
Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1982-1986

Source Area	1982	1983	1984	1985	1986
Southeast Asia	21%	68%	66%	72%	71%
Southwest Asia	79%	32%	34%	28%	29%
Mexico	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

The Burmese police and military have been encountering human caravans rather than mules carrying backpacks of opium. A typical caravan is made up of approximately 100 porters broken into groups of 20 to 25 individuals. Each group may be kilometres apart but remains in radio contact with the others. If one group encounters problems with the authorities, the other groups remain hidden until the danger has passed, or they hide their packs and walk out of the area with the intention of returning at a later date. These caravans often take several weeks to reach their destinations in South Burma, at which time the porters are paid a minimal fee. They then return to the North with smuggled consumer goods from Thailand, such as radios or portable tape recorders. Intelligence indicates that Mae Sai, which is located at the point where Burma, Thailand and Laos meet, is one of the small Thai settlements which provides consumer goods to the Burmese black market and supplies to the Burmese insurgents. In the Mae Sai area there is only a small river separating Burma and Thailand, making it a convenient spot to move goods back and forth between the countries.

Various sources report that shipments of heroin originating in Burma/Thailand are transiting through China with Hong Kong being the destination. In August, 1986, authorities in the People's Republic of China (PRC) seized 22 kg 700 of heroin in the possession of two Thai nationals in Yunan province that they claim was destined for Hong Kong.

During 1986, Burmese authorities seized five heroin refineries and Thai authorities seized nine. The authorities in both countries claimed that precursor chemical containers were found at refinery sites which indicate that India was the source of origin. However, at one laboratory site in Burma, the precursors had originated from the PRC. In October, 1986, the Bangkok Metropolitan Narcotics Unit arrested nine persons in Chonburi province in the process of producing acetic anhydride. Seized were 140 litres of acetic anhydride, a variety of some 38 chemicals and laboratory equipment. This is believed to be the first case in Thailand of this nature.

The most common method for moving one to two kilogram shipments of heroin out of Thailand is via courier, while larger shipments are generally concealed in cargo or are controlled by a small number of airport or shipping company employees who may have criminal links. A seizure made by Thai authorities in December, 1986, led to the arrest of a subject in possession of 136 kg 500 of No. 4 heroin which he was attempting to ship concealed in 39 cartons of T-shirts. The shipment was to be sent to Panama with an ultimate destination of the United States. In 1986, Air Canada started a weekly cargo flight into Bangkok. In September, 1987, Canadian Airlines International will commence flights to Bangkok on a two or three times weekly basis. This increased commercial activity allows traffickers more avenues into Canada.

Malaysia remains a major transshipment country for heroin produced in the Golden Triangle and an illicit heroin processing area for imported morphine and heroin base. As a result of bumper opium harvests in the past several years, the natural flow of opiates into Malaysia has not changed significantly. Even with the stern anti-drug laws including the mandatory death penalty, the chance to get rich in the drug trade often outweighs the risk of punishment. Malaysia's already severe drug laws were further toughened in 1986 by an amendment to the Dangerous Drugs Act which mandates stiffer penalties, including mandatory whipping for possession of very small amounts of drugs (two grams of heroin or morphine, 100 grams of opium).

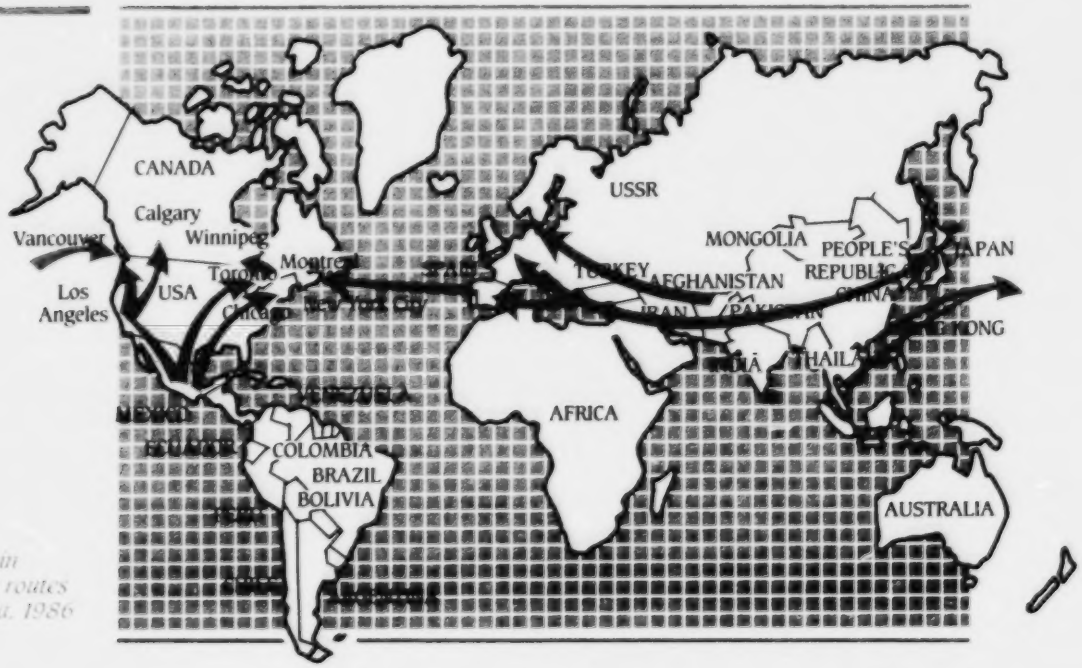

Major heroin trafficking routes into Canada, 1986

Penang remains the hub of operations for the traffickers who dominate Malaysia's drug trade. Many of these individuals are Triad members and have secret society connections. The major suppliers are located in southern Thailand, easily accessible to Penang by air, sea, rail and road. The heavily travelled border between Thailand and Malaysia continues to be a major conduit for smuggling by motor vehicles and commercial trucking. Increased enforcement at the border areas and border fencing has resulted in increased smuggling by sea. Opium is mainly smuggled in fishing boats plying the west coast waters between Burma, Thailand and northern Malaysia. Satun, Thailand is the principal debarkation point for this commerce.

Morphine and heroin base are smuggled into Malaysia from Thailand and converted to No. 3 heroin for local consumption. Conversion laboratories are small, unsophisticated and portable. Most of the production is consumed by the estimated 250,000 addicts, the remainder is shipped overseas. The US Drug Enforcement Administration estimates that 5.25 tons of heroin were processed in Malaysia during 1986. Additional supplies of opiates flow into Malaysia from southern Thailand and Burma. Most heroin suppliers are located in Haadyai, Thailand and drug transactions are consummated in that city. From there the heroin is either smuggled overland by transport, jungle trails or concealed in commercial consignments. In addition to vehicular traffic, the heroin is taken to Satun, Thailand where it is smuggled into Malaysia by sea, mainly in fishing boats. It is in this area that Malaysian anti-drug units have been increasing their enforcement efforts and improving upon marine equipment. In 1986, numerous fishing boats were intercepted in Malaysian waters and several hundred kilograms of opium were seized.

There is speculation that drug syndicates are relying on insurgent groups to smuggle drugs into Malaysia via remote jungle tracks along the Thai/Malaysian border, especially in the Kroh and Betong areas. The syndicates depend on the insurgents to escort them past security forces stationed at various locations along the border and also use the insurgent camps as drug processing centres. The Malaysian Government has authorized the construction of a 16 to 19 kilometre long security wall near Kroh which will be supplied with modern detection equipment. Malaysia's emergence in recent years as a heroin processing and transit country has coincided with a dramatic growth in domestic consumption. The drug most commonly consumed in Malaysia is No. 3 heroin.

According to authorities, the major heroin trafficking route through Indonesia originates in Penang, Malaysia, moves into the country through northern Sumatra and then to Jakarta, Surabaya and Bali. From Bali most heroin and other drugs travel by commercial air flights to the illicit markets of the world.

In 1986, authorities continued their intensive efforts to thwart the use of Hong Kong as a drug re-exporting centre. The Golden Triangle remained the major source of supply of opiate drugs for Hong Kong. There continued to be small seizures of opium from China. Traffickers continued to use countries like Taiwan, Korea, Japan and China as transit points for drugs from the Golden Triangle. While there continued to be evidence of trawler and sea cargo importations, albeit less frequent, more frequent use of air couriers and cross-border importations through China emerged during the year. The ease with which Hong Kong can be reached by sea makes this route an attractive one for drug smugglers. The Thai trawler traffic in dangerous drugs remained a problem in view of the bulk quantities that can be imported. Although few interceptions were made in 1986, one large seizure of 152 kilograms of heroin

base was made in December of that year. The shipment was intercepted by Customs officials shortly after it had been brought ashore by a fishing vessel. The narcotic was believed to have been brought from Thailand by fishing trawler and transferred to a local fishing vessel in international waters and subsequently brought to shore by the local vessel. During 1986, drug couriers continued to use the more traditional methods of smuggling drugs into Hong Kong by way of concealment in luggage or by body-packing through Hong Kong's Kai Tak Airport.

Authorities estimate that there are between 35,000 to 50,000 active drug addicts in Hong Kong with 97.6% abusing heroin, 0.5% opium and the remainder, non-opiate drugs. The most popular method of heroin use in Hong Kong is injection, with 54% preferring this technique. Fume inhalation, known as "chasing the dragon", is used by 41% and 3.8% prefer to smoke the narcotic. The remainder use other methods.

There were nine heroin refineries neutralized during 1986 in Hong Kong and all were producing No. 3 heroin destined for local consumption. The capacity of the refineries was difficult to accurately quantify and varied considerably. The quality of the No. 3 heroin available in Hong Kong decreased substantially during 1986 and was probably due to the refineries using smaller quantities of heroin base to produce larger quantities of No. 3 heroin by increasing dilution/cutting with caffeine.

As a result of the break-up of a number of major organizations in Hong Kong, particularly in the mid-to-late 1970's, fragmentation into smaller groups has taken place. Because the syndicates are now smaller, there are more of them. Although one or two of these groups, especially those with long established involvement in heroin importation, distribution and exporting, continue to handle sizable quantities of heroin, the last few years have seen more evidence of these groups banding together to organize specific importations. This is being done because of the cost involved and the personnel required to distribute the product. In addition, these groups utilize well-established links to their counterparts in other countries and arrange trafficking either directly from the source country or through Hong Kong.

Within the past few years, the Philippines has begun to emerge as a transit point for the movement of opiate drugs from Southeast Asia to world markets. Manila International Airport is the sole point for illicit drugs to transit the Philippines by commercial air. A number of vessels, especially pleasure craft and some merchant ships, have been identified with drug smuggling throughout the Philippines. With its long irregular coastline and thousands of islands, the Philippines is a natural passageway for drug traffickers to move narcotics to international markets.

Singapore continues to maintain its status as a major transshipment point for Golden Triangle/Crescent opiates through its air and sea ports. During 1986 a dramatic increase occurred in narcotics trafficking orchestrated by Singapore-based organizations. Intelligence, supported by seizures and arrests, indicates that these organizations are now smuggling narcotics directly from the Golden Triangle and the Golden Crescent areas into Singapore for redistribution to the West. The local economic recession, as well as the abundance of modern and efficient transportation facilities, are believed to have turned a number of individuals to drug trafficking.

Singapore has the world's largest seaport by volume and container consignment and its geographical location funnels a large number of ships through its waters. Chagi International Airport is the busiest airport in Asia

with most major international airlines originating flights or stopovers in Singapore. The greatest percentage of heroin entering Singapore originates in the Golden Triangle and makes its way to that country by sea or overland via Malaysia. A smaller percentage of heroin arrives from the Golden Crescent area mainly by sea or direct flights from India, Pakistan and Sri Lanka. Principally due to proximity and highly developed transportation systems, the routes for opiates in and out of Singapore are many and varied. Commercial and private shipping are believed to account for the largest amount of opiate exports. Sea freight containers are virtually unchecked by authorities for content. Over 200 ships arrive and depart each day after taking on or discharging cargo. Much of the cargo is re-packaged and forwarded without leaving the bonded areas, hence the attraction to sophisticated trafficking organizations. Ship building and resale is big business in Singapore and ships can be purchased for small amounts when compared to North American prices. Traffickers can purchase ships in excess of 30 metres for as little as $60,000 to $100,000 and resell the vessels for triple that amount. Previous intelligence indicated that there would be an increase in narcotics from Singapore due to the economic recession. This has proved correct and it is speculated that the trend will continue. The local authorities remain solidly behind efforts to eradicate narcotics and have strengthened co-operative efforts with neighbouring countries in the region.

Southwest Asia

Southwest Asia's Golden Crescent area supplied an estimated 29% of Canada's illicit heroin market in 1986. This represents an increase of only 1% over 1985, when that region supplied approximately 28% of the Canadian market.

Seizures of large quantities of opium continued to be infrequent in Pakistan when compared to previous years. For the most part, raw opium remains in the tribal area of the Northwest Frontier Province until converted into heroin. It appears that more and more of Afghanistan's opium is being processed into heroin before it is transported into Pakistan.

Pakistan remains a dominant refiner of heroin intended for Western addicts. Additionally, heroin is produced for the rapidly increasing number of domestic users. Mobile illicit heroin laboratories, using opium produced on both sides of the Afghanistan/Pakistan border, have been discovered and dismantled in the tribal areas. These laboratories continue to be concentrated in the Khyber Agency, where, according to Pakistan Narcotics Control Board intelligence, an estimated 60 are in operation capable of producing heroin base or smoking heroin at purities in the 30% to 80% range. Across the border in Afghanistan approximately 25 laboratories have been set up. It is believed that these laboratories produce at least six tons of heroin annually that transit Pakistan to international markets. There were 20 heroin laboratories seized in Pakistan in 1986. The Khyber Agency was the site of 15 and the remainder were in Mohamand. All are situated in the northern part of Pakistan. None of the laboratories were in any way sophisticated, consisting primarily of 45 gallon drums, pots, pans and a few presses.

Once heroin is refined, basic routes are still from the tribal area to Peshawar overland through Islamabad to Lahore and Karachi or are diverted to India. Perhaps the most obvious change is that recently there have been no large seizures of heroin moving from the Pakistan border across Rajasthan to Bombay. It may be that trafficking organizations, in the face of huge seizures in late 1984 and most of 1985, now consider the route across Rajasthan as too

risky and have developed other routes to transport heroin to Bombay. The escalation of tension between Pakistan and India and the buildup of troops along the border between the two countries are also likely to deter traffickers from moving narcotics into India in bulk quantities.

The Iran-Iraq war and the fighting in Afghanistan have also forced any poppy growers in those countries to abandon their traditional westward shipping routes and to seek safer outlets. Many of them have opened up new routes through Pakistan. The government in Islamabad is also battling its own growers and in 1986 issued a number of warnings that it would strictly enforce its 1979 ban on the cultivation and use of opium. In the NWFP, however, armed tribesmen have opposed the Government of Pakistan's anti-narcotics programs and have demanded freedom in developing the area's natural resources - a reference to opium and heroin. From that region smugglers move the drug south to the docks of Karachi or east to the Islamabad airport.

Once the heroin reached Karachi it usually ended up in the black market area called Sohrab Goth. From there it travelled by sea or air to Europe and North America. In mid-December, the Government of Pakistan, in conjunction with the Karachi Police, mounted "Operation Clean-Up" in Sohrab Goth. About 350 kilograms of heroin, 100 kilograms of opium and 2,100 kilograms of hashish were seized in this operation. Sources in Karachi concur that powerful Pathan criminal leaders, who control Sohrab Goth, had been previously alerted to the impending operation and removed most of the drugs from the area. Well-armed Pathans, who perceived these raids as an attack inspired by Mohajirs against their community, besieged neighbouring Mohajir District, firing indiscriminately with automatic weapons and burning dwellings, resulting in serious violence which has claimed approximately 200 lives so far. The entire area of Sohrab Goth was flattened and hundreds of families relocated.

The most important aspect of "Operation Clean-Up" may not have been the amount of drugs seized, but the fact that the destruction of Sohrab Goth has temporarily disrupted trafficking networks and supply lines. There is, however, no doubt that drug trafficking will continue out of Karachi. Unconfirmed intelligence indicates that narcotics and weapons traffickers are now operating out of Lyari. This may well be the case as Lyari is adjacent to Mauripur Road, which is an area where all trucks travelling through Pakistan receive orders and consignments from the numerous transportation companies located there.

As previously mentioned, due largely to political conflict and hostilities in the Middle East region, the earlier East to West movement of heroin from Pakistan, Afghanistan and Iran reversed itself and India has emerged as a major transit point for heroin from those areas destined for Europe and North America. The drug trafficking organizations in the source areas began utilizing new routes to move the contraband from the Afghanistan/Pakistan border region into India before transshipment to Europe. Although drugs are primarily routed via land over the border between Pakistan and India into the states of Rajasthan and Punjab to Bombay and New Delhi respectively, the movement of drugs by sea from Karachi to Bombay occurs with frequency. With more European and North American travellers visiting India than Pakistan, Western drug trafficking organizations view India as a safe staging post for narcotics smuggling operations and an area where their movement and activities are less likely to attract the attention of drug enforcement authorities.

Figure 14: Opiate narcotics seized in India, 1983-1986 Weights in kilograms

Drug Type	1983	1984	1985	1986
Opium	6,592	7,939	6,839	4,100
Morphine	21	29	124	60
Heroin	139	203	761	2,710

**Figures for 1986 are provisional only.*

Bombay and New Delhi are the two principal cities in India having international airports, whereas Calcutta, Goa, Madras and Trivandrum principally handle regional flights. Bombay also has a port servicing all types of ocean going vessels travelling both east and westbound through the Suez Canal. The following air routes to Europe and possibly on to North America are the most commonly used by drug couriers from India:

- **Western European route:** Bombay/New Delhi - Rome - Frankfurt - Brussels - Amsterdam - London - Paris - Zurich
- **Mediterranean route:** Bombay/New Delhi - Cairo - Tunis - Algiers - Casablanca - Canary Islands - Malaga - Barcelona - Malta - Madrid
- **African route:** Bombay/New Delhi - Magadishu - Addis Ababa - Nairobi - Lagos - Accra - Abidjan - London - Paris
- **Eastern European route:** Bombay/New Delhi - Moscow - Warsaw - East Berlin - West Berlin - Frankfurt
- **Gulf route:** Bombay/New Delhi - Muscat - Dubai - Abu Dhabi - Bahrain - Doha - Kuwait - Amman - Frankfurt - Paris - London

India is also a source of precursor chemicals for heroin refining in the Golden Triangle. Authorities are concerned about these developments and have passed new control laws, offered rewards for drug seizures and begun to seize traffickers' assets.

Figure 15:

Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1986

Southeast Asian (SEA) Heroin

Farmer - 10 kilograms of opium - $1,500-$2,600

Laboratory (Golden Triangle) - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) - $5,200-$6,750

Distribution Centre (Bangkok) - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) - $6,250-$8,200

Canada - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) - $120,000-$200,000
- 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) - $6,000-$15,000
- 1 gram of No. 4 heroin (pure) - $1,000
- 1 capsule of No. 4 heroin (5%-6% pure) - $35-$100

Southwest Asian (SWA) Heroin

Farmer - 10 kilograms of opium - $1,400

Laboratory (Golden Crescent) - 1 kilogram of heroin (pure) - $4,400-$4,800

Distribution Centre (Europe) - 1 kilogram of heroin (pure) - $50,000-$90,000

Canada - 1 kilogram of No. 4 heroin (pure) - $120,000-$200,000
- 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) - $6,000-$15,000
- 1 gram of No. 4 heroin (pure) - $1,000
- 1 capsule of No. 4 heroin (5%-6% pure) - $35-$100

Note: Prices for heroin in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly, regardless of country origin.

Lebanon is emerging as a major narcotics producer, transit and refining country under the shadows of war, civil strife and occupation. Much of the production of opium and refining of heroin occurs in the Bekaa Valley which is dominated by the Syrian army and militants not under the control of the central government in Beirut. Effective enforcement was not possible under existing conditions in 1986. Syria itself is not a significant producer of illicit drugs, although illicit narcotics transit the country. Syria's role is in its dominant control over the Bekaa Valley in Lebanon, which has become a major producing and transit site for heroin.

Turkey remains a significant transit point between Asia and Europe for shipments of narcotics. Estimates are that three to four tons of heroin transit the country annually. The drug trade is controlled by various criminal elements, who still use the land routes through Eastern Europe but are turning to sea routes with destinations in Greece, Italy and other Western European countries.

Greece is becoming increasingly important as a transit country, due to its proximity to major Middle Eastern producing countries. The hundreds of islands, bays and ports attract traffickers who are smuggling drugs into Europe and also supplying Greece's growing addict/user population. Despite budgetary difficulties, the Greek Government took several important narcotics control steps in 1986 including the establishment of anti-narcotics squads at Athens Airport and the port of Piraeus. Two and three person squads of narcotics police were set up in every police station in Greece.

Italy's role as a transshipment area for heroin from the Middle East and Southwest Asia continued in 1986. Intelligence indicates that while France may not have any clandestine laboratories for processing heroin, it continues to be among the most frequently used European transshipment points.

The United Kingdom is a major transit and staging area for narcotics destined for Canada. The high volume of air traffic which transits Heathrow, Gatwick and Manchester airports plus oceanic freight through Liverpool, Manchester, Ipswich and Felixtowe, make them exceedingly important areas for customs control in the United Kingdom.

Heroin, until recently virtually unknown in Africa, is now abused in Mauritius and Nigeria. These countries, particularly Nigeria, serve as transit points for heroin originating in Asia and intended for Western Europe and North America. Other transit countries such as the Ivory Coast and Ghana, where large seizures of heroin have already taken place, are also particularly at risk of becoming centres of abuse. Nationals of a number of African countries are often used as couriers in the international traffic in heroin and other drugs.

Mexico

In Mexico the conversion of opium to heroin generally takes approximately three days, although in some instances, when special equipment is available to processors, this procedure can be completed in one day. Each laboratory produces a slightly different variety of heroin as the refining process differs from one chemist to another. Most laboratories are extremely crude and are located in the more remote areas of Mexico. Campesinos transport the harvested opium gum to local villages by foot, by pack animal or by vehicle. At this stage, interdiction is extremely difficult because of the numerous footpaths, trails and backroads. Acaparadores or

gatherers purchase opium gum from the cultivators to fill orders from buyers or laboratory owners. The opium is then delivered either directly to the buyers or to a middleman or trafficker who in turn transports it to a laboratory site. The acaparadores travel to the buyers by foot, animal or by vehicle. They are also reported to use small regional aircraft companies which fly unscheduled flights when they can secure a payload. There are hundreds of privately owned and clandestine airstrips in Mexico.

Once the processing is complete, the heroin is most often moved to areas near or in major metropolitan centres in preparation for onward shipment, principally to the United States. Any number of smuggling methods may be used from these points. Although Mexico is quite mountainous and has minimal inland water systems, that country has extremely well developed rail and highway systems. Air transportation is also well developed and most communities of any appreciable size are served by commercial airlines. The majority of the major centres located along the border between the United States and Mexico are connected to Mexico City by rail. An efficient bus system also serves most areas and extends to the US/Mexican border. This transportation network serves to assist narcotics trafficking organizations, providing numerous alternatives for transporting illicit drug shipments to the markets in the United States and Canada.

Canada

Vancouver, Toronto and Montreal remain the principal distribution centres for Canada's illicit heroin market. The importance of Montreal as a point of importation has become increasingly prominent, although Vancouver and the surrounding Lower Mainland area as well as Toronto continued to play active roles during 1986. Vancouver continues to be the major source of Southeast Asian heroin directed to the illicit market in British Columbia and the Prairie provinces, while Toronto and Montreal are the principal narcotics suppliers to Eastern Canada. The heroin which reaches Canada enters the country primarily by air, with an estimated 90% of the narcotic entering by this method of transportation. An estimated 7% arrives by land with an additional 3% by sea. These estimates have remained stable since 1984. Numerous concealment methods are utilized to smuggle heroin into Canada, the most common of which include: cargo shipments, false-sided luggage, body carries and the postal system (with the narcotic concealed in letters and in parcels).

Figure 16

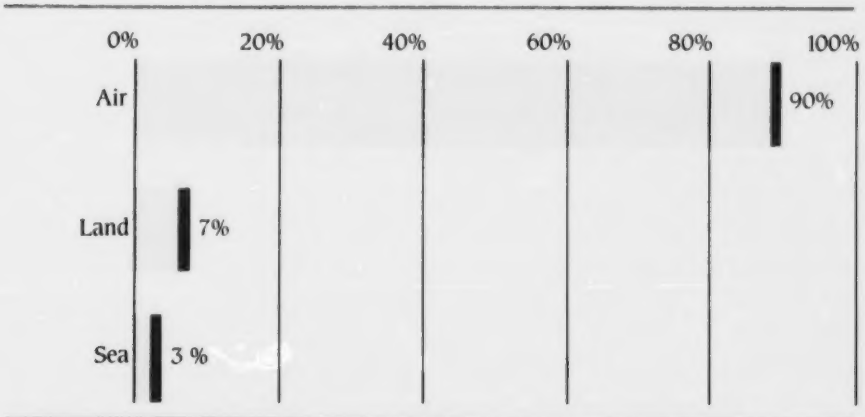

Movement of heroin into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1986

Intelligence indicates that the major influences in the illicit narcotics trade are organized criminals. The market is largely controlled by criminal organizations in Canada connected with Chinese, Italian, Iranian, Pakistani and other criminal organizations situated throughout the world. Heroin is also obtained and smuggled into Canada by less organized groups of users as well as individuals for their own use. This is, however, less often the case. The sophistication and the ability of criminal syndicates to deal in larger quantities of the narcotic ensures their control of the market.

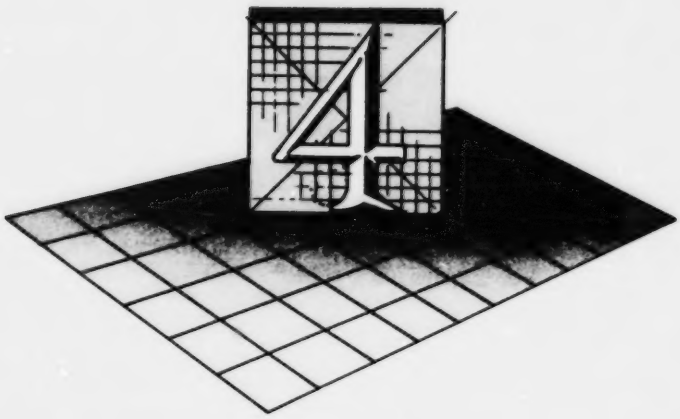

COCAINE

COCAINE
Abuse and Availability Trends

The abuse and availability of cocaine is on the rise in Canada. The drug is becoming increasingly available throughout the country and is being abused by members of every socio-economic group. Whereas in previous years the drug was most frequently available in gram lots, it was generally available in ounce lots across Canada in 1986. In many provinces, cocaine was also available in multi-ounce to pound lots. Although availability remained greatest in Canada's metropolitan centres, the drug became increasingly available in many rural areas. In Prince Edward Island, the only province having reported no cocaine seizures for both 1984 and 1985, 30 grams of the drug were seized in late 1986. In 1986, purities of street level cocaine ranged from 20% up to 90%, averaging in the 40% to 50% range. The majority of bulk seizures and seizures of crack or freebase cocaine analyzed at more than 90% pure, an increase over 1985 purity levels. The price of cocaine dropped across most of the country in 1986, making the drug more accessible to the middle and lower socio-economic groups and to the secondary school age market, who were often unable to buy the drug in the past because of its high price. Increased availability which occurred across most of Canada in 1986, as well as lower prices, may be behind the apparent increase in the number of people abusing cocaine.

In 1986, 1,396 persons were charged with cocaine-related offences, a 20% increase over the 1,159 persons charged in 1985. (See Figure 17.) The number of persons charged with possession increased 23%, from 483 to 594, while the number of persons who were charged with trafficking, including possession for the purpose of trafficking, increased 20%, from 603 in 1985 to 725 in 1986. The number of persons charged with importation also increased by 5%, from 73 to 77. The RCMP's Violator Classification System recorded 1,865 traffickers investigated in 1986 as major cocaine traffickers, a slight decrease from the 1,942 documented in 1985.

Figure 17

Number of persons charged with cocaine related offences, 1982-1986

Charge	1982	1983	1984	1985	1986
Possession	335	414	494	483	594
Trafficking**	428	509	554	603	725
Importation	54	107	113	73	77
Total	817	1,030	1,161	1,159	1,396

**Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Figure 18

Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Category	1984	1985	1986
Traffic in 1 kilogram or more	641	702	614
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	334	400	431
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	536	635	595
Traffic in less than 28 grams	165	205	225
Total	1,676	1,942	1,865

Cocaine seizures by the RCMP decreased to 102 kg 686 from 109 kg 247 in 1985. There were also fewer large cocaine seizures made by the RCMP in 1986. The largest seizure recorded by the RCMP in 1986 was 7 kg 037 seized in Vancouver, whereas a seizure of 26 kg 652 in Rosemere, Quebec and two other large seizures, of 10 kilograms and 11 kg 800, were made in 1985. However, while RCMP seizures decreased slightly, seizures by other police forces increased substantially in 1986. (See Figure 19.) Highlighting this trend was the seizure of approximately 50 kilograms of cocaine by the Drug Section of the Montreal Urban Community Police Department (MUCPD) in November, 1986. An initial seizure of three kilograms from an automobile led to the search of a chalet in the New Glasgow area of Quebec, north of Montreal. Beneath the floor of the chalet's garage, police uncovered an additional 47 kilograms of cocaine. An examination of the site, and the discovery of registers documenting activities at the site, indicated an additional 50 kilograms of the drug had already been distributed from the chalet. Another large seizure of 13 kilograms was made in late 1986 by the Quebec Provincial Police Force.

The RCMP did not record any seizures of cocaine processing laboratories in Canada in 1986. However, one laboratory manufacturing synthetic cocaine was seized in the Prince George area of British Columbia in early 1987.

Seizures made in foreign jurisdictions of cocaine which were destined for or had transited Canada declined from 1,167 kg 939 in 1985 to 12 kg 225 in 1986. The primary reason for the large quantity of cocaine seized in foreign jurisdictions in 1985 was the seizure in February of 1,100 kilograms of cocaine destined for Montreal made in Miami.

Figure 19

Amount of cocaine seized in Canada, 1982-1986 Weights in kilograms

Agency	1982	1983	1984	1985	1986
RCMP*	46.163	98.113	115.200	109.247	102.686
Other Police Departments**	18.606	18.175	39.233	60.835	144.456
Total	64.769	116.288	154.433	170.082	247.142

**Includes cocaine seized by the RCMP and Canada Customs.*

***Includes cocaine seized by Vancouver City Police, Ontario Provincial Police, Metropolitan Toronto Police, Quebec Provincial Police and Montreal Urban Community Police.*

Note: Seizures of cocaine by Quebec Provincial Police were not available for the years 1982 to 1985 and are therefore included for 1986 only.

Figure 20

Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1986 Weights in kilograms

1983	1984	1985	1986
47.797	19.902	1,167.939	12.225

Intranasal absorption or snorting remained the most popular method of ingesting cocaine; however, freebasing or smoking cocaine was also popular in 1986. Intravenous injection was another method of ingestion encountered in several regions of Canada in 1986, although this method was less prevalent than the other modes of ingestion. However, in Vancouver, intravenous abuse of cocaine by heroin users was reported to have increased in 1986.

Crack, a form of freebase cocaine, was available on a limited basis on the Canadian illicit drug market in 1986. Crack is the most potent and dangerous form of cocaine available and appears on the illicit market in grayish-white chips, pellets or rocks. Usually smoked in water pipes or in cigarettes, this form of cocaine produces a quicker, higher but shorter, sense of euphoria than other forms of cocaine. It is also more addictive and subject to negative side effects.

There were 27 seizures of crack cocaine recorded by the RCMP in 1986 (this includes a number of seizures made by provincial and municipal police forces). Of these seizures, 25 occurred in Ontario, one in Quebec and one in Saskatchewan. The drug appears to be entering the country principally from the United States, with Canadian cities in close proximity to the US border experiencing the greatest problem. The RCMP made five of the crack seizures in Ontario; three in Windsor and one in Sarnia, both cities being close to Canada's border with the United States. The fifth seizure was made in Newmarket. The source of the crack entering the Windsor market is Detroit, Michigan, where crack houses are reported to be in operation. These houses are guarded by armed bodyguards who screen potential customers. Inside, the customers are able to purchase a "toke" of crack from a pipe for only two dollars. In Quebec, the only known seizure of crack occurred at Dorval International Airport in Montreal and involved a person returning to Canada from Miami. The Saskatchewan seizure took place at North Portal which is a Port of Entry from the United States.

Although crack has become a major problem in the United States, it is not expected to become a problem of the same magnitude in Canada. It does however remain a serious concern because of its high abuse potential and the serious health hazards it poses. Although crack seizures were made in only three provinces in 1986, the presence of substances alleged to be crack were reported elsewhere in Canada. RCMP in British Columbia reported that crack cocaine, originating from Seattle, Washington, was believed to be available in the province, especially in the Lower Mainland region. Specifically, crack has been reported to be available in Victoria and in Kamloops. The proximity of British Columbia's Lower Mainland area to Seattle, Washington, where crack became more prevalent in 1986, may result in crack becoming a greater problem in British Columbia in the future. In the Maritime provinces, crack is reported to be available in Newfoundland, although on a limited basis.

Another form of cocaine, bazuco, was also encountered in Canada in 1986. In contrast to crack, bazuco is cocaine in its impure paste form and often contains lead and petroleum byproducts. It is cocaine at one of its intermediary stages of production. Bazuco is the paste from the coca leaves before it is further treated to produce cocaine hydrochloride, the form of cocaine most commonly encountered on the illicit market in Canada. This drug is becoming increasingly popular in South and Central America and has reportedly been used by South American traffickers residing in Canada. In Vancouver, in May, 1986, approximately 2 kg 300 of 34% pure bazuco were seized. Intelligence indicates the bazuco was part of a larger shipment totalling approximately seven kilograms, involving an organization of Canadian, American and Colombian traffickers who were vying for control of the local cocaine market. Members of the RCMP handling the substance, despite their use of gloves, suffered from nausea and other symptoms as a result of the toxic fumes emanating from the drug. In Toronto, Colombian, Peruvian and Ecuadorian traffickers are known to smoke coca paste, although there appears to be little or no demand for the product outside this market.

RCMP intelligence indicates that the majority of people who use cocaine are in the 20 to 40 year age group, male and with middle to high incomes. Intelligence also indicates the incidence of cocaine use among young people is on the increase. Reports from the RCMP Drug Intelligence Co-ordinator in British Columbia indicate that a segment of the youth population in Vancouver is being introduced to cocaine, as well as heroin, through their association with the established addict population in the city's inner core. In some parts of British Columbia's Lower Mainland area, cocaine use is reported to have spread to the elementary school level. In Windsor, Ontario, just across the US border from Detroit, cocaine is reported to have become increasingly popular with the appearance of crack cocaine. An increase in the number of females using the drug was also reported in Ontario in 1986.

A survey conducted by the Saskatchewan Alcohol and Drug Abuse Commission in 1986 showed that 2% of people aged 12 to 18 had used cocaine in the preceding 12 months. Among people aged 19 to 24, 5% had used the stimulant.

In New Brunswick, a study undertaken by the Alcoholism and Drug Dependency Commission of New Brunswick and the New Brunswick Department of Education showed 3.3% of the students surveyed from grades 7 to 12 reporting having used cocaine in the previous 12 months. The average percentage of male students reporting use was 4.5%, while only 2.5% of the female students reported use.

Figure 21

*New Brunswick students reporting cocaine use, 1986**

	Percentage use by grade**						
	Grade 7	Grade 8	Grade 9	Grade 10	Grade 11	Grade 12	Overall
Male & Female	3.1	3.4	4.3	2.9	2.2	4.0	3.3
Male	3.5	3.7	5.6	4.0	3.2	6.9	4.5
Female	2.8	3.3	3.1	2.2	1.5	1.8	2.5

**Survey conducted in April, 1986 by the New Brunswick Alcoholism and Drug Dependency Commission and the Department of Education.*

***Percentage having used cocaine at least once in the previous 12 months.*

Note: Based on a province-wide survey of 6,027 students in the public school system in grades 7 through 12.

Outlaw motorcycle gangs increased their involvement in the importation and trafficking of cocaine in 1986. In British Columbia, cocaine importation and trafficking are believed to account for a significant percentage of the illicit revenue generated by the four British Columbia chapters of the Hells Angels. In Alberta, the Rebels, the Grim Reapers and the Kings Crew outlaw motorcycle gangs are all involved in cocaine trafficking. The Rebels are also believed to be responsible for supplying cocaine at the pound level in Saskatchewan. Outlaw motorcycle gangs are also largely responsible for the importation of cocaine into the province of Manitoba, where the Los Brovos gang is acting in association with the Grim Reapers and the Satans Choice motorcycle gangs. The Silent Riders motorcycle gang based in Manitoba is also operating in association with the White Rock, British Columbia, and Sorel, Quebec, chapters of the Hells Angels. Outlaw motorcycle gangs are also responsible for a sizable percentage of the importation and trafficking of cocaine in Ontario, with their activity concentrated in the southern region of the province. The gangs involved in Ontario include the Outlaws, Satans Choice and the Queensmen. In the province of Quebec, the Hells Angels are also involved in cocaine importation and trafficking.

Cocaine reaching the Canadian illicit market often transits Florida, specifically Miami, and California before crossing the US/Canada border. New York City and Seattle were other key US transit points used in 1986. In Ontario, approximately 80% of the cocaine reaching the province continued to be imported by Colombian trafficking groups with links in Florida and New York. Vancouver, Toronto and Montreal remain the main distribution points for cocaine within Canada, with other large metropolitan areas also acting as distribution centres for their respective regions.

Developments in Source Countries

Colombia

Colombia remained the world's primary producer and distributor of cocaine hydrochloride in 1986, despite ranking third as a cultivator of coca leaf, after Peru and Bolivia. The fourth largest country in South America, Colombia, is characterized by three topographical areas: the flat coastal area broken by the Sierra Nevada de Santa Marta mountain range, the central highlands covered by the Andes running southeast to northwest across the country and the sparsely settled eastern plains or Llanos and jungle drained by the tributaries of the Orinoco and Amazon Rivers. Colombia's terrain, with altitudes ranging from sea level to over 5,500 metres and its climate make it suitable for coca cultivation and provide many remote and isolated areas ideal for clandestine laboratories and airstrips.

An estimated 20,000 to 30,000 hectares of coca bushes were under cultivation in Colombia in 1986. In 1985, the estimated number of hectares under cultivation was 15,500 to 30,000. With an estimated yield of 800 kilograms per hectare, Colombia's production for 1986 would be 16,000 to 24,000 tons of coca leaf. The primary areas of cultivation lie in the Departments of Choco and Antioquia in the coastal plain region, in Boyaca and Cauca in the central highlands and in the Departments of Casanare, Meta, Vichada, Guaviare, Vaupes, Putumayo and Amazonas in the Llanos and jungle regions. Only small scale cultivation is believed to be occurring north of the Sierra Nevada de Santa Marta.

The amount of coca eradicated by the Government of Colombia increased marginally in 1986 with 156 hectares of coca bushes being destroyed by the aerial spraying of glyphosate. As well, in 1986, an additional 15,030 kg 180 of coca leaves were destroyed. However, the eradication of coca through the use of herbicides remains experimental. Using the estimate of the US National Narcotics Intelligence Consumers Committee (NNICC) of a yield of 800 kilograms of coca leaf per hectare in Colombia, eradication of 156 hectares would mean the destruction of approximately 125 tons of coca leaf. This eradication would bring total coca leaf destruction in 1986 to approximately 140 tons, slightly more than the 1985 total of 135 tons. Authorities also report the destruction of 6,858,715 coca bushes in 1986 compared with 10,667,667 bushes in 1985.

Seizures of cocaine decreased in Colombia in 1986. The US State Department's International Narcotics Control Strategy Report for 1986 suggests that this decrease reflects caution on the part of narcotics police who suffered 58 casualties in 1986 among its 1,500 person detail. The casualties were a result of encounters with armed trafficker groups as well as with guerrilla groups active in Colombia.

Authorities in Colombia dealt with a variety of enforcement problems in 1986. During the year, eradication became increasingly dangerous as many of Colombia's coca plantations are found in guerrilla occupied territory accessible only by helicopter. However, most of the guerrilla activity in Colombia occurs in the northwestern departments of Antioquia, Santander, Cundinamarca and Cauca. In the Llanos region, the area's isolation presented the greatest enforcement problem. The government has little control over the Llanos region and over Colombia's borders with Ecuador and Venezuela.

Numerous cocaine hydrochloride, or refined cocaine, laboratories were in active operation in Colombia in 1986. The majority of these laboratories were located in remote jungle areas of southern Colombia and northeastern Peru with many located along isolated stretches of the rivers running through the Llanos region. In 1986, 549 laboratories, producing either coca paste or cocaine hydrochloride were dismantled in Colombia, whereas, in 1985, authorities dismantled 696 laboratories. Most Colombian laboratories produce cocaine hydrochloride, many of them receiving coca paste from Peru and Bolivia.

The laboratories seized in Colombia were of various sizes, with capacities ranging from the production of one to two kilograms of cocaine to multi-hundred kilogram production. This variety in laboratory size marks a continuing attempt by cocaine syndicates and other traffickers to avoid police actions such as those which resulted in the dismantling of a huge laboratory complex in Tranquilandia in 1984, resulting in the seizure of 8.5 tons of cocaine hydrochloride and 1.5 tons of cocaine base. Traffickers have decentralized their activities, veering away from concentrating their resources in a few locations. Small laboratories were also seized in the cities of Bogota, Bucaramanga and Ibaque. These laboratories are believed to be run by the numerous production and trafficking organizations that exist independently of Colombia's major trafficking organizations and operate at the low-to-mid-trafficking levels.

Necessary to the operation of processing laboratories are precursor chemicals. One of the chemicals necessary for the production of cocaine hydrochloride, acetone, became difficult to obtain and more costly in Colombia in 1986. Acetone is not produced in Colombia and traffickers must import this chemical. Five US and three Brazilian companies are known to produce acetone. Both acetone and ether, another of the precursors used to refine coca paste into cocaine hydrochloride, have been subject to strict regulations in Colombia since 1983. A new effort by traffickers to circumvent these regulations surfaced in mid-March, 1987, when a clandestine ether laboratory was dismantled in Bogota.

In other attempts to avoid detection, traffickers switch to other chemicals which will also fulfil processing requirements. Laboratory analyses of cocaine samples seized in the United States by the Drug Enforcement Administration have shown an increased use of substitutes for acetone and ether. South American traffickers are now using other chemicals including methyl ethyl ketone (MEK), toluene, methylene chloride, benzene and other solvents and solvent mixtures. In Colombia, intelligence indicates an increased use of two well known industrial solvents as substitutes. These solvents were MEK and a product with the brand name "Ten/Twenty" which is a mixture of benzene and other chemicals. These products are believed to be highly carcinogenic and may result in greater health risks to cocaine users. Intelligence indicates that imports of MEK to Colombia increased by more than 90% in 1986.

Figure 22:

Estimated production of cocaine in principal source countries, 1986 - Weights in metric tons

	Bolivia	Colombia	Peru
Gross coca cultivation (hectares)	32,000-70,000	20,000-30,000	135,000
Estimated coca leaf yield (metric tons)*	44,800-98,000	16,000-24,000	135,000
Domestic coca leaf consumption (metric tons)	10,000	8,000-12,000	9,000
Estimated cocaine (HCl) yield (metric tons)**	70-176	8-32	252
Total Cocaine HCl production:	330-460 tons		

**Based on 1,400 kilograms of leaves per hectare obtained annually in Bolivia, 800 kilograms per hectare in Colombia and 1,000 kilograms per hectare in Peru.*

***500 kilograms of coca leaves are generally required to process one kilogram of cocaine hydrochloride.*

There are five major trafficking organizations in Colombia, headed by major Colombian drug traffickers including Carlos Enrique Lehder Rivas who is now in US custody. Intelligence indicates there are at least an additional 29 Colombian criminal organizations also involved in cocaine trafficking in Colombia. These groups are based mainly in Medellin and Cali, two of Colombia's largest cities. Many mid and low level traffickers also exist. Thus, cocaine leaves the country in up to multi-ton consignments, directed by the major organizations and in kilogram and multi-kilogram quantities sent by independent operators.

The arrest and extradition of major cocaine trafficker Carlos Enrique Lehder Rivas to the United States in early 1987 was indicative of the Colombian Government's increased enforcement pressure on drug traffickers in 1986. Lehder was the head of one of Colombia's five major trafficking organizations and a member of the Medellin Cartel, a violent trafficking group responsible for a sizable percentage of the cocaine exported from Colombia. Lehder was charged with importing cocaine into the United States in a Florida indictment in 1981. He is alleged to have conspired between June, 1978 and May, 1980 to import cocaine from the Bahamas to Florida. A subsequent indictment against Lehder in 1986 contained 13 charges of drug trafficking and racketeering. At one time, Lehder was estimated to have been responsible for the importation of an average of 1,000 kilograms of cocaine into the US every month, which would have made him the largest supplier of cocaine to the United States.

Enforcement pressure on traffickers in Colombia also resulted in trafficking/processing organizations previously located in Colombia leaving the country and establishing new bases of operation in neighbouring countries. These groups included Colombian, Italian and Cuban criminal organizations. Measures introduced by the Colombian Government in 1986 to support enforcement included legal actions concerning the seizure of property with unregistered clandestine airstrips, the seizure of aircraft flying without flight plans and the requirement for pilots to file flight plans with police at airports of departure and destination points.

Bazuco is the most commonly abused illicit drug in Colombia, as it is elsewhere in South America. The International Narcotics Control Board (INCB) reports that the Colombian Government, alarmed by the significant increase in drug abuse, especially the smoking of bazuco, launched a national campaign in 1986, concentrating on the education of youth 12 to 25 years of age.

Privately, university students in Bogota launched public demonstrations against drug use. The US National Narcotics Intelligence Consumers Committee report for 1985-1986 estimates that abuse of bazuco may account for the consumption of approximately half of the coca leaf produced in the country. In addition to bazuco, cocaine hydrochloride was readily available in Colombia in 1986.

Peru

Peru was the world's principal producer of coca leaf and coca paste in 1986, acting as an important supplier of coca paste to clandestine cocaine laboratories in Colombia. An increased number of cocaine HCl laboratories operated within Peru in the region of the Amazon Basin in 1986, due principally to enforcement pressure against traffickers in southeastern Colombia.

Approximately 135,000 hectares of coca leaf were under cultivation in Peru in 1986. With an average yield of one metric ton of dry coca leaf per hectare cultivated, this estimate indicates an approximate yield of 135,000 tons of coca leaf in Peru in 1986. Of this amount, 9,000 tons were estimated to have been used by the indigenous population, 500 tons were put to pharmaceutical use and 500 tons were exported as flavouring, leaving approximately 125,000 tons available for illicit trafficking.

The majority of the coca grown in Peru is cultivated in northeastern and central eastern Peru among the headwaters of the Amazon River. In 1986, the most important growing areas were: the basin of the Huallaga River in the Departments of Huanuco and San Martin; the Maranon River basin in the Departments of Libertad, Amazonas and Loreto; the river basin of the Ene and Apurimac Rivers in Ayacucho and Junin Departments; and the river basin of the Urubamba and Tambopata Rivers in Ucayali, Cuzco, Puno and Madre de Dios Departments. Much of the coca grows at altitudes of between 500 and 1,200 metres above sea level on the eastern slopes of the Andes.

Despite the Peruvian Government's continued eradication efforts, the number of hectares eradicated decreased in 1986. The US Department of State's International Narcotics Control Strategy Report for 1986 estimates the number of hectares eradicated in 1986 at 2,575 compared with 5,000 hectares eradicated in 1985. The Department of State cited increased violence by drug traffickers and terrorists and the inaccessibility of new coca leaf cultivation sites as the principal reasons behind the decrease.

Cocaine processing laboratories are found close to growing areas and river routes. The Amazon River, in particular, acts as an important supply route for the laboratories. Most laboratories in Peru process coca leaves to produce coca paste. The majority of the coca paste laboratories in the country were located in the tri-border area shared by Peru, Brazil and Colombia, an area known as the Amazon Basin. In 1986, due to enforcement pressure in Colombia, drug trafficking organizations left that country crossing the southern border into Peru to set up large factories with the capacity to produce 100 to 200 kilograms of coca paste a week. A number of cocaine hydrochloride laboratories also exist in Peru, primarily in the areas bordering Ecuador and Colombia as well as in the Amazon Basin.

Intelligence indicates that a number of the coca paste laboratory operators in Peru turned to smaller and highly mobile laboratories in 1986. Portable laboratories, often constructed with simple materials from Brazil, were capable of processing paste in only 48 hours. A new type of dryer used

in the process is speeding up production and has solved the traffickers' problem of having to move heavy generators, allowing traffickers to be constantly on the move and increasing their abiltity to evade enforcement. The laboratories are mainly controlled by Colombian criminals. In the northwest, Colombian and Italian traffickers have worked with Peruvian organizations to establish large trafficking networks. Approximately 50 major cocaine trafficking organizations operate from bases in Peru. Because of drug enforcement pressure by Peruvian authorities and joint operations, laboratories may shift locations in 1987, possibly moving into Brazil, Uruguay, Paraguay, Argentina and Chile.

The majority of the precursor chemicals used in Peruvian laboratories are available within Peru, with the key exceptions of acetone and ether. The US Drug Enforcement Administration has noted that acetone and ether are being replaced by other chemicals including methyl ethyl ketone, toluene, methylene chloride and benzene. Some of the chemicals used originate in Brazil.

The CONDOR operations have been a major aspect of Peru's enforcement activities. These operations began in 1984 subsequent to meetings between Peruvian and Colombian officials. CONDOR III, in the Alto Huallaga area, began in 1985, continued to March, 1986 and resulted in numerous seizures. These seizures included 29,599 kilograms of coca paste, 92 clandestine airstrips, 135 processing pits for coca leaf, 19 coca paste and cocaine hydrochloride laboratories and 30,000 kilograms of precursor chemicals. As well, 179,499 kilograms of coca leaf and 75,000 coca plants were destroyed. CONDOR IV took place in the Amazon Basin after intelligence showed that trafficking organizations dismantled in CONDOR I and II in Loreto were returning to illegal activities. The operation ran through August, 1986 and, as had the previous CONDOR operations, resulted in numerous seizures and the destruction of trafficking installations. A total of 14 clandestine airstrips and four large processing laboratories were destroyed in Peru's northern jungles. The Government of Peru has announced its desire to launch a similar operation in the Upper Huallaga Valley, the key illicit coca cultivation area in the country and an area where a high level of unrest hampered enforcement efforts in the past.

A major problem for Peruvian authorities in fighting the drug war is the existence of "parasite" villages, villages whose inhabitants make their living by supporting the illicit production and trafficking in coca paste. These villagers will often offer protection to members of drug trafficking organizations. The villagers produce coca leaf and paste for drug trafficking organizations as well as using their property or homes to refine coca leaf into paste; they then sell the final product to the traffickers who periodically visit the villages. Another enforcement problem encountered in Peru stems from the existence of guerrilla groups. While, in the past, no solid link has been found between the guerrillas and the drug traffickers, there are many areas in Peru in which a high level of illegal drug cultivation or processing coincides with guerrilla activity. Ayacucho, Tingo Maria, La Libertad and Puno are among these areas. Two government programs, including a coca crop substitution program in the Upper Huallaga Valley, and a project for the control and eradication of coca crops, have been on hold since 1984, interrupted by the violent actions by armed groups, guerrillas and traffickers. These actions have included the murders of many workers, politicians, police and peasants.

The activities of the Sendero Luminoso, or Shining Path, the largest guerrilla group in Peru, demonstrate a number of the problems caused by guerrilla groups. Though no firm proof of Shining Path/trafficker links has yet been established, the Shining Path stated early in 1987 that it is not ideologically opposed to ties with the cocaine trade. The Shining Path is known to encourage peasants to resist government attempts at eradication, crop substitution and other forms of drug enforcement, in an effort to capitalize on the peasants' dislike of law enforcement programs in the growing areas. The Shining Path has stated that the programs are designed to dispossess the peasants who can earn a greater income from coca than from other crops. If ties are developing or strengthening between the Shining Path and drug traffickers, this group could become a far better armed guerrilla force leading to greater impediments to drug law enforcement in the near future.

Figure 23:

Major areas under coca cultivation in South America, 1986

The Government of Peru is becoming increasingly concerned about its country's drug addiction problem. In 1986, there were an estimated 100,000 people addicted to cocaine or cocaine-related products in Peru. One of the cocaine-related products is bazuco, a key concern of the Peruvian Government. Children as young as 8 to 10 years old are known to use this drug.

A study presented to the Symposium on Drug Addiction in March, 1987, found that in Peru 21.7% of respondents had used coca leaf at least once in their lives, while 4% had used it within the last 2 to 12 months; 4% had used coca paste at least once, while 0.6% had used it within the last 2 to 12 months and 2.6% had used cocaine at least once, while 0.6% had used it within the previous 2 to 12 months. The study dealt with people between the ages of 12 and 45, living in private residences in cities of 25,000 inhabitants or more, with the exceptions of the city of Tingo Maria and all cities located in the Departments of Ayacucho, Apurimac and Huancavelica, key drug producing areas. These are important exceptions because the use of coca paste and cocaine is believed to have risen in these areas as the increased proximity of processing facilities to areas of coca cultivation has increased the availability of the drug.

Bolivia

Bolivia was the second largest producer of coca leaf in the world after Peru in 1986. Bolivia's production of coca paste also lags behind that of Peru. Its processing capabilities, however, of both coca paste and cocaine hydrochloride are reported to be developing. Approximately 70,000 hectares of coca were estimated to be under cultivation in Bolivia in 1986, although some estimates reported cultivation to be as low as 32,000 to 38,000 hectares. An estimated 45,000 to 98,000 tons of coca leaf were produced in Bolivia in 1986. Approximately 10,000 tons of coca leaf are used by the indigenous population, with the remaining amount available for illicit production.

There are two main areas of coca growth in Bolivia: the northern and southern regions of the Yungas in the department of La Paz, and the Chapare province in the department of Cochabamba. Some cultivation also occurs near the city of Apolo in the department of La Paz. The Yungas region is the traditional coca cultivation area, but, as the chewing of coca leaf has diminished in popularity, Chapare, a lower altitude area, has become more important as a growing region. Also, the production of coca per hectare is said to be six times higher in Chapare than it is in the Yungas.

Bolivian traffickers have been developing the capability for large-scale cocaine hydrochloride production in recent years. An expansion of the facilities used to produce coca paste was believed to have occurred in 1986. In late 1986, as part of the Bolivian-US Operation Stop Prop/Blast Furnace, 22 cocaine hydrochloride laboratories were destroyed. A number of the laboratories were reported to have a maximum production capability of one ton of cocaine hydrochloride a week. In addition, 400 coca paste laboratories and 6.5 tons of coca paste were destroyed in this operation. Operation Stop Prop/Blast Furnace was the major enforcement initiative in Bolivia in 1986. Launched in July, the Bolivia-US joint operation targeted cocaine processing laboratories. US Army Blackhawk helicopters were used to transport Bolivian troops into the Beni and Chapare regions. The operation was successful in forcing the price of coca leaves below the cost of production in Chapare, while

cocaine production and distribution were brought close to a halt. After the withdrawal of the US military prices rose again, although they remained below the pre-Blast Furnace price levels. The reduction in the price of coca leaves is an important factor in encouraging farmers to cultivate other crops, as the return on coca crops has traditionally outstripped that of other cash crops. Operation Blast Furnace indicated that farmers would veer away from coca cultivation if the price remained low as a result of sustained interdiction.

In Bolivia, as in other South American countries, drug addiction is reported to be on the rise. Surveys indicate that more than 1% of the country's population, approximately 80,000 persons, suffer from some form of drug addiction.

Ecuador

Traditionally a transit country for coca derivatives passing from Peru and Bolivia to Colombia for processing, Ecuador is increasingly becoming important as a source country for coca products. The US National Narcotics Intelligence Consumers Committee estimated cultivation in Ecuador at 1,000 to 2,000 hectares, placing coca leaf eradication at 1,000 hectares, indicating a production level of approximately 1,000 tons of coca leaf for 1986, a production figure supported by other intelligence.

Most of the coca cultivation in Ecuador occurred in Napo province along the San Miguel River, near the Ecuadorian border with Colombia. Coca paste is also produced in the San Miguel region, where approximately 80% of the inhabitants are believed to be Colombian nationals with close ties to the Colombian communities across the San Miguel River. Smaller plots are believed to exist in the provinces of Esmeraldas, Carchi and Pichincha in the northwestern part of the country as well as in the mountainous, isolated area bordering Peru, in the province of Zamora Chinchipe. A laboratory capable of processing several tons of cocaine base was located and destroyed along the Ecuadorian/Peruvian border in 1986.

Ecuadorian police were active in 1986 in operations designed to stop Colombian cultivators from expanding their activities into Ecuador. The Ecuadorian Government has also signed an agreement with Peru approving joint forces operations to stem a possible expansion of coca cultivation from Peruvian territory. Increased eradication and interdiction are also anticipated as results of agreements reached with the United States in 1986 to expand aircraft support to Ecuador. The Government of Ecuador also took steps in 1986 to limit the availability of precursor chemicals in the country. Ecuador is a primary transit country for precursor chemicals originating from North America and Europe, much of which transits the Panama Canal. In May, 1986, the President of Ecuador established a commission to create new laws and regulations to control precursor chemicals. The enactment of the commission followed a study showing that the amount of chemicals entering Ecuadorian ports was double that necessary to meet the needs of the country's licit industries.

Guerrilla activity, as in Colombia and Peru, presented a problem to law enforcement in Ecuador in 1986. Although only a small domestic guerrilla force exists within the country, these guerrillas have contacts with the Colombian M-19 and the Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC). Guerrillas control much of the area near the Ecuadorian/Colombian border, where the majority of Ecuadorian coca cultivation and processing into paste occurs. As in Colombia, in Ecuador, the guerrillas are believed to give

paramilitary support to traffickers in cultivation and processing areas in exchange for financial remuneration. It is also believed that the guerrillas may be involved in drug production themselves.

As drug production in Ecuador has increased, drug abuse has soared, especially among people aged 16 to 25 years. Both cocaine and bazuco are being abused, with bazuco abuse most prevalent among teenagers. The larger urban centres, such as Quito and Guayaquil, are the most seriously affected by drug abuse in Ecuador.

Brazil

Cultivation of coca leaf in Brazil is limited, occurring primarily in the northwestern region in the state of Amazonas. No major concentrations of coca leaf have been discovered to date; however, vast, unexplored regions, including areas surrounding Brazil's long borders with Colombia, Peru, Bolivia and Paraguay, remain areas of potential cultivation, processing and trafficking operations.

An estimated 100 hectares of coca leaf were eradicated in Brazil in 1986. Large-scale eradication of epadu, a low yield form of coca, was halted because of the presence of Colombian guerrillas in target zones. The guerrillas were in those areas for rest and resupply. A total of six cocaine hydrochloride processing laboratories were dismantled in Brazil in 1986 and approximately 850 kilograms of cocaine were also seized. None of the laboratories was operating on a large-scale.

Brazil is the only major South American producer of ether and acetone which are the key precursor chemicals used in the manufacture of cocaine hydrochloride. The country also acts as a South American entry point for chemicals coming from the United States and Europe. Tight controls are enforced domestically to monitor ether and acetone sales. Manufacturers are required to notify the Brazilian Federal Police of sales greater than 100 litres. Despite these controls, precursor chemicals are often exported to neighbouring countries; however, the Government of Brazil has taken initiatives to stem this exportation. The interdiction of precursor chemical traffic in 1986 reached record levels, but the success of the interdiction has encouraged traffickers to use the chemicals within the country and has led to the establishment of new Brazilian laboratories.

Brazil's vast territory, much of which is largely unexplored, and the extensiveness of the country's borders with neighbouring drug producing and processing countries remain key drug enforcement problems for the Brazilian Government. Intelligence indicates that, as well as local drug trafficking groups, Peruvian, Bolivian and Colombian traffickers operate in Brazil.

Venezuela

In 1986, Venezuela showed signs of rapidly becoming a major transit point for cocaine from neighbouring source countries. An estimated 25 tons of cocaine are believed to pass through the country each year. A shipment of approximately 3,100 kilograms of cocaine seized in Miami in 1986 had been transshipped through Venezuela. Intelligence also indicates that Colombian traffickers are operating in Venezuela.

Seizure statistics for cocaine decreased in 1986. Approximately 120 kilograms were seized in 1986 compared with approximately 596 kilograms

in 1985. Bazuco seizures increased to approximately 34 kilograms in 1986 from approximately 15 kilograms in 1985.

Argentina

Argentina acts as both a transit and a processing country for the South American cocaine trade. Argentina also produces a number of precursor chemicals including ether, benzene and toluene. Cocaine traffic through the country from neighbouring Bolivia is estimated to have increased by approximately 30% in 1986 over 1985, bringing the average amount of cocaine passing through the country per month to an estimated 250 kilograms. Cocaine seizures and arrests for drug-related offences increased significantly in 1986 over 1985.

Panama

Panama's main role in the cocaine trade is as a transit country for both cocaine originating from South America and bound for North America and Europe and for precursor chemicals en route from the United States and Europe bound for South American laboratories. As well, Panama has been used extensively as a money laundering centre by drug trafficking organizations. However, this could change as a result of the Government of Panama enacting new legislation which contains a provision to freeze and seize traffickers' funds from Panamanian bank accounts. The majority of the cocaine transiting the country is believed to be controlled by Colombian organizations.

No significant coca cultivation was located in Panama in 1986, although the Darien region near the Colombian border is a potential site for future cultivation and refining. Also, no clandestine cocaine laboratories were seized in Panama in 1986. The control of the flow of precursor chemicals through the country is a key enforcement concern in Panama. Panamanian authorities have co-operated with the US Drug Enforcement Administration in Operation CHEM CON for several years. This operation is considered to be successful as the number of questionable shipments of precursor chemicals through the Panama Canal has been significantly reduced and South American traffickers are now paying greater prices to purchase these chemicals. In March, 1986, 14,795 gallons of acetone were seized from an Ecuadorian ship entering the canal at the port of Cristobal at the northern tip of the canal.

South American traffickers are known to use Panama's 129 international banks which operate under bank secrecy laws to launder drug-related profits. Panama passed a new law in December, 1986, dealing with drug-related crime in the country. Part of the new legislation deals with the money laundering problem and outlined special access to banking information and provisions for the seizure and investigation of deposits related to drug cases. The legislation also increased the penalties for drug trafficking and established severe bail restrictions. It set out provisions for the extradition of foreigners wanted in other countries for drug offences and established a secretariat under the Attorney General's Office to specialize in drug-related crime and a national commission to study and work for the prevention of drug-related crimes. Enforcement under existing laws improved in 1986 with stronger inspection procedures at border ports and at Panama's Omar Torrijos International Airport. Naval patrols were also increased to improve interdiction of drugs being shipped from South America to the United States and other northern locations.

Figure 24: Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian illicit market from principal sources, 1986

Country	Percentage of Market Share
Bolivia	20%
Brazil	20%
Colombia	45%
Peru	15%
Total	100%

Cocaine and bazuco are both used in Panama. Cocaine use rose sharply in 1986, while bazuco has only recently been introduced into the country, believed to be brought into Panama by Colombian traffickers.

Costa Rica

Costa Rica acts primarily as a transit country, although it has potential to become an important processing country and a site for money laundering. One cocaine processing laboratory was seized in Costa Rica in 1986 in the vicinity of the Panamanian border. Approximately 240 kilograms of cocaine were seized at the laboratory site. Nine Costa Ricans, seven Colombians and one Panamanian were arrested in this operation. This laboratory may be an indication of attempts by Colombian traffickers to move their operations out of Colombia and away from that country's concentrated enforcement efforts. Costa Rican authorities believe other laboratories could exist in the isolated mountains of southern Costa Rica; however, no other laboratories have been located to date.

In addition to the cocaine seized at the laboratory site, two other major seizures were made in 1986, both on Costa Rica's Pacific Coast. In May, 204 kilograms of cocaine were seized at an airstrip. In November, approximately 150 kilograms of cocaine were seized at the scene of an abandoned light aircraft on the Pacific shoreline. These seizures are indicative of Costa Rica's position as a transit country on the cocaine air route from South America northwards.

Money laundering activity in Costa Rica, which borders Panama, may escalate as law enforcement pressure on Colombian trafficking organizations and their money laundering practices in the Bahamas increases. Liberal regulations governing the residency of foreigners have already encouraged many persons believed to be involved in drug trafficking to adopt Costa Rica as an operational base.

International/National Trafficking Patterns – Movement

In 1986, as in 1985, the majority of the cocaine entering the Canadian illicit drug market originated from Colombia, Peru, Bolivia and Brazil. Intelligence estimates indicate that Colombia was the source of 45% of the cocaine available on the Canadian market in 1986, with Bolivia and Brazil both supplying 20% of the market and Peru supplying 15%. Bolivia, Brazil and Peru's shares of the Canadian illicit drug market dropped in 1986, while Colombia's share increased. (See Figure 24.) Possible reasons for Colombia's increase include the remoteness of cultivation and processing areas, the

presence of armed guerrillas and the strength and organization of the major Colombian trafficking networks.

The production of cocaine begins with the cultivation of coca in Peru, Bolivia and Colombia, and, to a lesser extent, in Brazil and Ecuador. In 1986, the majority of coca paste and cocaine hydrochloride processing occurred in the Amazon Basin, the tri-border area shared by Colombia, Peru and Brazil, a rugged isolated area of dense vegetation. Most of the processing activity within this area took place in Colombia, despite the decentralization of activities away from Colombian soil because of concentrated enforcement by Colombian authorities. Other laboratories operated in Peru and Brazil. In Peru, in 1986, laboratory operators turned to smaller and highly mobile laboratories which were capable of processing coca paste in only 48 hours using a new type of dryer. This dryer has not only increased the rate of production but has solved the traffickers' problem of having to move heavy generators, allowing traffickers to be constantly on the move and increasing their abiltity to evade law enforcement.

Intelligence indicates that the majority of the coca paste arriving in the laboratories of the Amazon Basin originated from the cultivation and coca paste producing areas of Peru and Bolivia. The principal method used to transport coca paste from Peru and Bolivia into Colombia is by air, using light general aviation aircraft usually of Colombian registry, although land and river routes are also used. Coca also transits Ecuador on its way to Colombian cocaine hydrochloride laboratories. Most of the coca paste being transported via Ecuador is transported by air, but a significant percentage also transits the country by river. The Putamayo River and its tributaries, the San Miguel and the Napo, flow parallel to or along the Colombian border and through the Amazonas region of Peru. Coca paste from Ecuador's San Miguel region is also sent to Colombia for processing into cocaine hydrochloride.

Precursor chemicals necessary for cocaine processing enter South America primarily through Ecuador, often transiting the Panama Canal, and through Brazil. These chemicals originate chiefly in the United States and Europe. Brazil is a producer of acetone and ether, two key precursor chemicals. However, enforcement operations have begun in Brazil to halt trafficking of these chemicals to neighbouring countries.

The majority of chemicals entering Ecuador enter the country to serve the needs of legitimate industries and pass through the port of Guayaquil in southern Ecuador. A significant amount of these chemicals is believed to have been diverted in 1986. In northern Ecuador, the developing port of Esmeraldas has great potential as an entry point for precursor chemicals as it is close to the San Miguel cultivation and processing areas. Precursor control was one of Ecuador's main enforcement objectives in 1986.

The Colombian organized crime syndicates are situated in most cities in Colombia, but are centred in Bogota, Medellin and Cali. Intelligence indicates that these groups are divided into numerous organized crime families, five of which are the most prominent and influential. Although all are involved in traditional organized crime in Colombia, their Canadian base of illegal operation is centred around illicit drug trafficking. The family syndicates are organized along the same lines as the Italian Mafia or a corporate organizational style. These syndicates each have related groups that act as investors, bankers and lawyers. In addition, most have logistics experts, exporters, chemists and specialists in wholesaling, retailing and market development. They have separate groups that provide support services in the areas of manufacturing, transportation, distribution, finance and security.

Few of the group members are aware of the others that are involved and the loss of one member or even a whole group does not threaten the stability or security of the remaining parts.

These Colombian crime organizations provide an estimated 75% of the cocaine that is consumed in North America. The managers or top ends of each crime organization are completely removed from physical trafficking activities. They have related groups operating in the Caribbean and in the major cities in the United States and Canada. Colombian trafficking groups are also believed to be controlling the cocaine transiting Panama and Costa Rica.

Members of these crime families are assigned to foreign illicit distribution networks on a rotational basis. Members, who are Colombian citizens, will move into a Canadian city for a period of six months and then return to Colombia and be replaced by other members. This system of constantly changing membership makes it more difficult for law enforcement to identify the size and specific drug trafficking activities of the group.

These crime families effectively control illicit cocaine distribution in South and Central America, the Caribbean, the United States, Canada and Europe. They are continually expanding to develop distribution networks in other parts of the world. Their propensity to be highly organized and, at the same time, commit violent crimes such as serious assaults and homicide in an effort to acquire new territory has made them potentially the most dangerous crime groups in the world.

Of the cocaine entering Canada in 1986 that had a known origin or transit point, over 50% had transited the United States on its journey from South America. Mexico, Costa Rica, Panama, Venezuela and the Caribbean are other key transit areas. The US National Narcotics Intelligence Consumers Committee report 1985-86 stated that the primary trafficking route used to transport cocaine from South America to the US remained the route between Colombia and Florida, although increased cocaine smuggling activity had been noted on the Gulf Coast and in the southwestern states. The report further stated that the use of general aviation aircraft remained the major method of smuggling cocaine into the United States in 1986, with the use of this method decreasing from 56% in 1985 to 48% in 1986. The average amount of cocaine seized from these flights decreased by approximately 17% in 1986 to 250 kilograms. Seizures from commercial vessels increased from 1,840 kilograms in 1985 to 5,696 kilograms in 1986. Seizures from non-commercial vessels dropped from 28% of total US seizures in 1985 to 23% in 1986. Many of these seizures involved boats crossing the Straits of Florida from the Bahamas after picking up offloaded cocaine from aircraft or airdropped cocaine from open waters.

Mexico is becoming more important as a transit country for cocaine passing from Colombia to North America. In 1986, the Mexican Government made 11 seizures of over 100 kilograms of cocaine, seizing a total of over five tons of cocaine; whereas in 1985, the Government of Mexico made seven seizures of over 100 kilograms, seizing a total of over two tons. On the US side of the border, law enforcement personnel also seized more than five tons of cocaine in 1986, with approximately three tons having been seized from aircraft. In transporting multi-hundred kilogram amounts of cocaine from Colombia to the US via Mexico, general aviation aircraft was the most common transportation method. Also, some cocaine arrives in Mexico directly from the cocaine source countries, but much of it is transported through Costa

Rica, Panama, Venezuela, Ecuador, Brazil and, increasingly, Guyana and Barbados.

Costa Rica is part of the air route used to transport cocaine to North America. Many small airstrips can be found in the provinces of Guanacaste and Limon. Two main methods of transporting the drug through the country are used. One method involves bringing the drug from South America by air,

Figure 25:

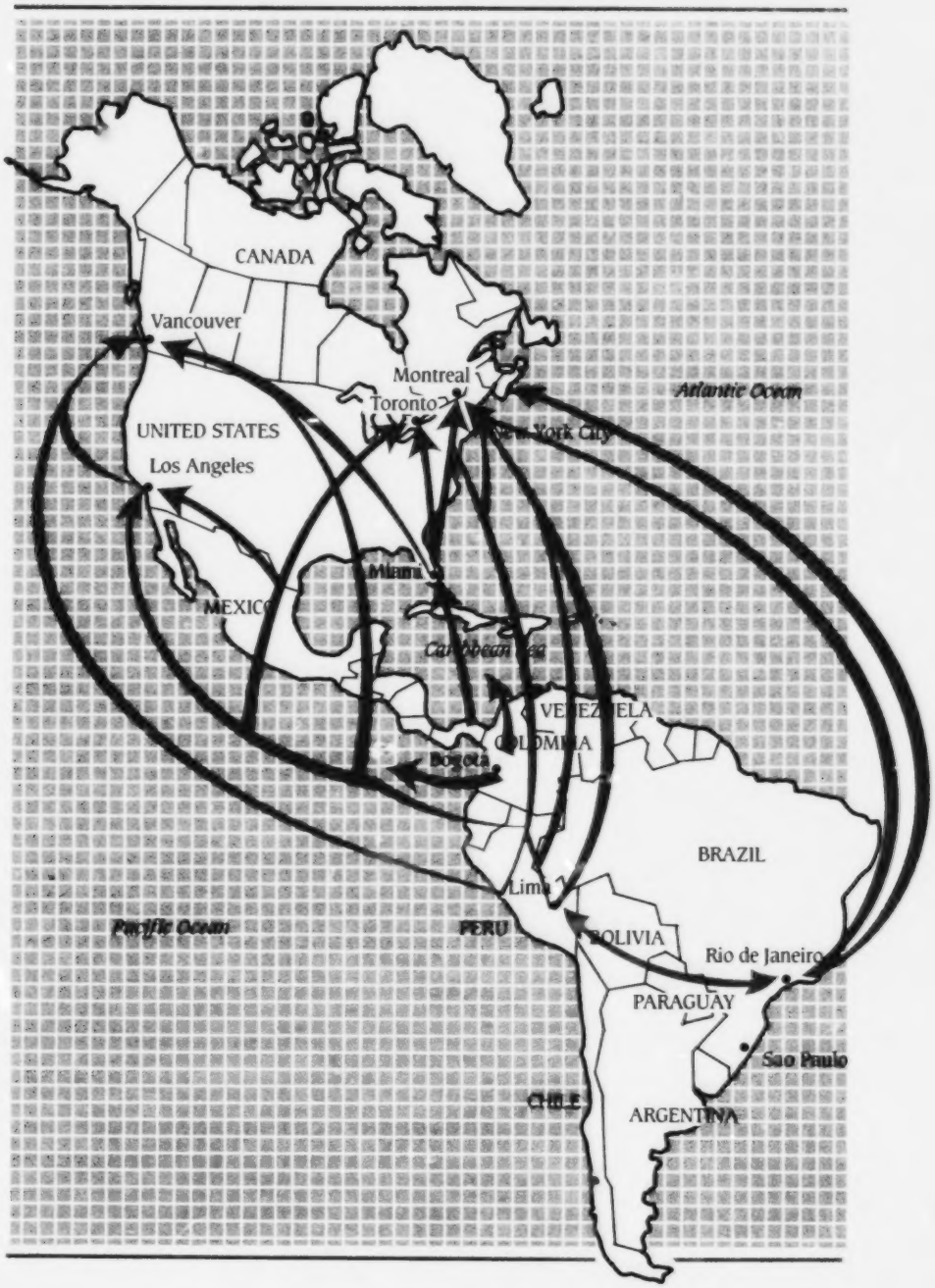

Major cocaine trafficking routes into Canada, 1986

stopping to refuel or to transfer the shipment to another aircraft in Guanacaste and going on to Mexico or the United States. The other method is to bring the drug by air to the province of Limon and repackage it for sea shipment from the port of Limon to the United States via the Caribbean.

Panama, Costa Rica's neighbour, is another Central American transit country. The two most common methods of smuggling cocaine through Panama are to courier small amounts of the drug through Omar Torrijos International Airport or to use light to medium size aircraft which are following the South America to United States air route. Quantities of cocaine originating from Valle and Cauca, Colombia, are also offloaded on Panama's Pacific shore from fishing boats. These shipments are then flown to the United States in light aircraft.

On the South American continent, Venezuela, a country with thousands of private airstrips, is becoming a key transit area with much of the cocaine transiting the country bound for North America. In addition, direct importation of cocaine from Venezuela to Canada is made possible by the existence of direct flights which are used by thousands of Canadians annually from Barcelona, Caracas and Margarita Island to Toronto and Montreal. Venezuela's neighbour, Guyana, was the site of increased movement of cocaine in 1986. The drug was being transported from Bolivia and Peru via Brazil. Barbados is used as a transit point more frequently than Trinidad off the South American coast.

Ecuador has in recent years acted as a transit country for coca derivatives from Peru and Bolivia, although it acts primarily as a transit country for precursor chemicals entering South America. In the country's key ports, Guayaquil and Esmeraldas, shipping companies freight bananas and other agricultural produce along the Pacific Coast as far as Vancouver. This routing may be used to smuggle cocaine into Canada in the future.

Among the source countries, the major exporter of cocaine in 1986 was Colombia, although Bolivia, Brazil and Peru also exported significant amounts of the drug. Cocaine leaves Colombia primarily by air from the production areas of Antioquia, Vichada, Cauca, Guaviare, Caqueta and Vaupes; although cocaine also leaves the country through Cordoba, Bolivar and Guajira.

Figure 26:

Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1986

South America

Farmer	- 250-500 kilograms of coca leaves - $600-$800
Laboratory	- 250-500 kilograms of coca leaves = 2.5 kilograms of coca paste - $850-$1,050
	- 2.5 kilograms of coca paste = 1 kilogram of cocaine base - $1,800-$2,550
	- 1 kilogram of cocaine base = 1 kilogram of cocaine hydrochloride - $4,000-$5,500

Canada

Wholesale	- 1 kilogram of cocaine hydrochloride (pure) - $40,000-$90,000
Retail	- 1 ounce (28 grams) of cocaine hydrochloride (50% pure) - $2,000-$4,000
	- 1 gram of cocaine hydrochloride (50% pure) - $100-$250

The city of Villavicencio, a major air staging point for the Llanos region, became more important in 1986 as a transit point for cocaine en route to Bogota for export and a distribution point for precursor chemicals entering the country through Bogota. In addition to Villavicencio, clandestine airstrips and cross border routes to Venezuela offer traffickers good access to shipping and supply routes. Shipments and supply routes directed to cocaine laboratories located in the departments of Valle and Cauca in western Colombia pass through the port of Buenaventura and neighbouring Ecuador.

Legitimate business and commercial routes are often used to facilitate the export of cocaine. One of the methods used in 1986 was to conceal cocaine within flower shipments. In 1985, a shipment of cut flowers concealing 1,100 kilograms of cocaine was seized in Miami, Florida. Intelligence indicated that this shipment was destined for Montreal. The export of flowers is a major industry in Colombia. Concealment methods include packing the cocaine among the material used to protect the flowers, placing it within the plastic tubing used to prop up sensitive flowers and replacing the flowers by filling the carton with as much as 25 kilograms of cocaine. Weekly direct charter flights from Toronto and Montreal to the Colombian resort cities of Cartagena and San Andres Island opened in 1986, offering a new route for the importation of cocaine to Canada. Also, greater use of sea routes is expected in 1987 as new Colombian decrees regarding clandestine airstrips and flight plan restrictions are expected to decrease the number of illegal flights entering the country.

Land transportation accounted for approximately 55% of the cocaine smuggled into Canada in 1986, up significantly from the 20% held in 1985. Redistribution of cocaine by land once it has reached the United States, is the primary reason for the significant increase in cocaine entering Canada by land. Air transportation accounted for approximately 25% of the cocaine entering Canada, down from 79% in 1985. The amount of cocaine smuggled into Canada by sea transportation increased to 20% in 1986, from 1% in 1985.

Figure 27:

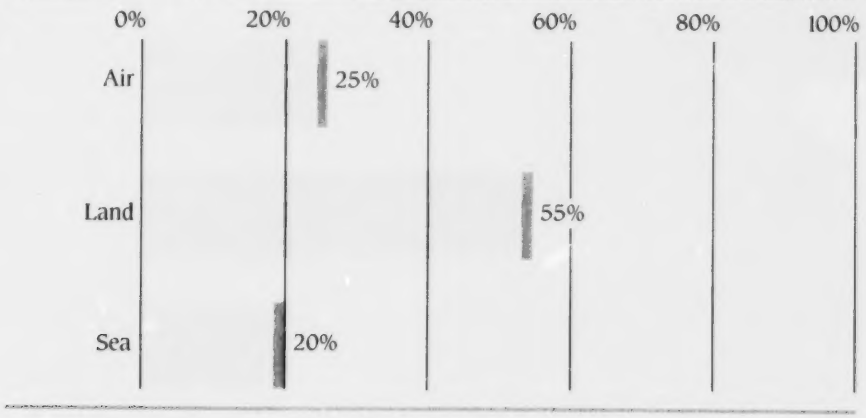

Movement of cocaine into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1986

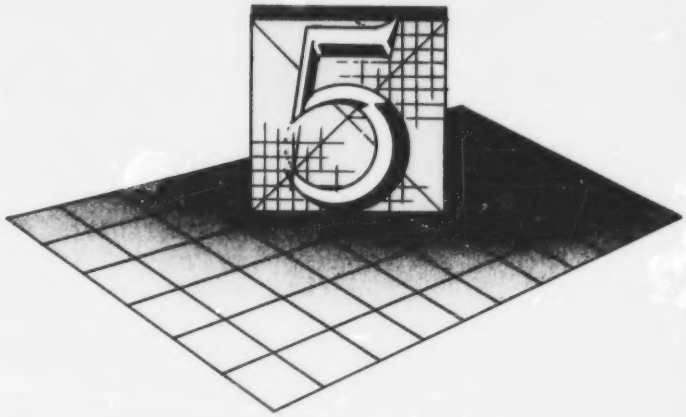

CHEMICAL DRUGS

CHEMICAL DRUGS
Abuse and Availability Trends

LSD, PCP and MDA remained the primary chemical drugs of abuse throughout Canada in 1986. Psilocybin was popular primarily in British Columbia, the area of its greatest availability, although it was also encountered elsewhere across the country. Abuse and diversion of licit pharmaceuticals remained a problem area in several regions, being especially acute in the Prairie provinces. Methamphetamine was regularly encountered in Central Canada, while solvent and inhalant abuse were most prevalent in Canada's North.

The principal chemical drugs of abuse in Canada are controlled by the Food and Drugs Act (FDA) under three broad categories: Schedule F - Prescription Drugs, Schedule G - Controlled Drugs and Schedule H - Restricted Drugs. Phencyclidine (PCP) is controlled by the Narcotic Control Act. Diazepam (Valium), chlordiazepoxide and flurazepam were among the main Schedule F drugs of abuse in 1986. Methamphetamine and barbiturates were the principal Schedule G drugs of abuse, while LSD and psilocybin were the most frequently abused Schedule H drugs.

The number of persons charged with offences related to drugs under Schedule F decreased by 25% in 1986 over 1985. The number of persons charged with offences involving drugs under Schedule G increased to 57 in 1986 from 36 in 1985. The number of persons charged for offences related to Schedule H drugs decreased from 665 in 1985 to 584 in 1986. A decrease in the number of persons charged with trafficking offences largely accounted for this development. Persons charged under the Narcotic Control Act for phencyclidine offences decreased to 42 persons in 1986 from 58 persons in 1985. (See Figure 28.)

Figure 28

*Number of persons charged with chemical drug related offences, 1982-1986**

Drug Category	Charge	1982	1983	1984	1985	1986
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	15	4	24	24	18
	Trafficking**	105	100	86	36	57
Schedule G Controlled Drugs	Total Schedule G	105	100	86	36	57
	Possession	287	731	421	387	377
Schedule H Restricted Drugs	Trafficking**	416	436	207	278	207
	Total Schedule H	703	1,167	628	665	584
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Possession	66	36	20	23	12
	Trafficking**	105	50	50	30	25
	Importation	1	2	5	5	5
	Total PCP	172	88	75	58	42
Total		995	1,359	813	783	701

**Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

The number of persons investigated by the RCMP as major chemical drug traffickers dropped from 353 in 1985 to 270 in 1986, a 24% decrease. The greatest decreases came in the two lowest categories as shown in Figure 29.

Figure 29:

Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Category	1984	1985	1986
Traffic in 10 kilograms or more (bulk) 50,000 units or more	66	79	73
Traffic in 5 to 10 kilograms (bulk) 10,000 to 50,000 units	34	21	20
Traffic in 0.5 to 5 kilograms (bulk) 5,000 to 10,000 units	100	82	58
Traffic in less than 0.5 kilogram (bulk) less than 5,000 units	120	171	119
Total	320	353	270

Seizures of Schedule F drugs decreased markedly in 1986 from 1985. There was a slight increase in the total amount of Schedule G drugs seized in 1986 over 1985, although less of most types of this schedule of drugs were seized. Seizures of methamphetamine accounted for the overall increase. Seizures of Schedule H drugs in 1986 accounted for 134 kg 005, while 1985 seizures totalled 323 kg 578. Psilocybin, from 358 seizures in 1986, contributed the greatest volume, 128 kg 713, to this amount. In 1986, 469,916 units of LSD were confiscated in 578 seizures compared with 236,958 units of LSD in 1985. The amount of PCP seized declined significantly from 20 kg 191 in 1985 to 7 kg 212 in 1986.

Figure 30:

*Amount of chemical drugs seized in Canada, 1982-1986 Weights in kilograms (and single dosage units in parentheses)**

Drug Category	Drug Type	1982	1983	1984	1985	1986
Schedule F Prescription Drugs	Total Schedule F	109.100 (269,375)	.633 (356,309)	147.190 (5,574)	88.954 (1,179,949)	.091 (13,421)
Schedule G Controlled Drugs	Methampheta-mine	6.384 (8,981)	79.621 (2,970)	5.738 (2,673)	8.239 (418)	11.474 (94)
	Amphetamine	8.159 (8,607)	.150 (39,515)	.213 (12,724)	.047 (11,571)	.034 (5,396)
	Barbiturates	.127 (7,596)	.097 (12,062)	.040 (158)	.233 (4,580)	.191 (10,771)
	Other Schedule G	1,140.299 (54,039)	191.880 (43,551)	2.152 (36,562)	2.937 (9,336)	.524 (16,372)
	Total Schedule G	1,154.969 (79,223)	271.748 (98,098)	8.143 (52,117)	11.456 (25,905)	12.223 (32,633)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	.009 (206,776)	— (149,623)	.500 (155,649)	— (236,958)	— (469,916)
	MDA	.873 (418)	.822 (536)	2.801 (269)	3.768 (18)	5.292 (17)
	Other Schedule H	10.632 (2,108)	72.028 (2,760)	48.632 (2,071)	319.810 (1,937)	128.713 (6,023)
	Total Schedule H	11.514 (209,302)	72.850 (152,919)	51.933 (157,989)	323.578 (238,913)	134.005 (475,956)
Narcotic Control Act	Total PCP	13.661 (265,581)	15.381 (7,777)	6.011 (305)	20.191 (2,344)	7.212 (13,415)

**Includes chemical drugs seized by the RCMP and Canada Customs.*

LSD, as in previous years, was the most prevalent chemical drug of abuse across Canada in 1986. The drug was in high demand in Ontario, with purity levels of LSD reported at 34 to 44 micrograms per unit. In Saskatchewan, purity levels were reported at 50 micrograms; while in Alberta, LSD purity was reported as high as 70 to 80 micrograms per single dosage unit.

The purity of methamphetamine in Ontario ranged from 2% to 92% with the higher purities being encountered in bulk seizures in the Toronto and London areas. In Mississauga, where methamphetamine is especially prevalent, purity levels averaged approximately 30%. For samples seized in Ontario in early 1986, purity levels were reported at 19% to 29%, while seizures made in mid-1986 showed an average purity level of 58%. Towards the end of the year, the purity of methamphetamine ranged from 18% to 42%.

Laboratory analysis of PCP seized in the province of Quebec, where the chemical is popular among drug users, indicated a street level purity of 1% to 2%. Samples of PCP seized from a clandestine laboratory in Lac Sergent were of higher purity. Of the 128.5 grams seized, 98 grams analyzed at 71% purity, 21 grams at 64% and 9.5 grams at 52%. Although PCP is most popular among the drug using population of Eastern Canada, intelligence indicates its availability increased in Saskatchewan in 1986. The drug was believed to be originating in Quebec. The chemical drug, MDA, while sporadically available in the East, is more prevalent in the West, especially in the Vancouver and Lower Mainland area.

LSD was most frequently encountered in blotter and microdot forms in 1986. A new form of LSD was discovered in Victoria that was being manufactured for the Hells Angels. It was in the form of a six-pointed star tablet with a hole in the middle. The combination of the diverted pharmaceuticals Talwin and Ritalin became a trend among drug users in British Columbia in 1986. Forgeries for the procurement of Talwin in the province rose by 33% in 1986; for Ritalin, forgeries rose by 28%. A high quality methamphetamine called "Snort" was also encountered in British Columbia in 1986.

Analyses of two samples of synthetic cocaine taken from a clandestine synthetic cocaine laboratory seized in the Prince George area of British Columbia in February, 1987, revealed purities of 22% and 27%. The potent and dangerous synthetic opiate, fentanyl, was also reported available in the Edmonton/Calgary area in late 1986; however, no seizures of this substance have been made to date. In early 1986, in Southern Ontario, light brown ½ centimetre tablets were being sold as morphine. The tablets subsequently analyzed as a mixture of nicotinamide and mannitol. This drug appeared on the streets in significant amounts and was believed to have been distributed by a local outlaw motorcycle gang. Another mixture, a combination of nicotinamide, procaine, lidocaine and mannitol, was encountered at the Windsor/Detroit border and in Windsor bars and was being sold as synthetic cocaine or "White Knight". MDA reappeared in Canada's North in 1986, while look-alike drugs made their first appearance in that area in 1986.

Psilocybin was popular across the country in 1986, originating primarily in the provinces of British Columbia and Prince Edward Island. A slight increase in the cultivation of psilocybin in Quebec was noted early in the year.

The problem of counterfeit methaqualone or Quaaludes identified by the "Lemon 714" marking, originating from the province of Quebec, diverted to the illicit US market, continued in 1986. In the early 1980's, as supplies of diverted methaqualone declined, traffickers began using diazepam to produce

counterfeit Quaaludes (methaqualone). At that time, diazepam was not controlled by the 1977 Convention on Psychotropic Substances and was readily available from several European countries. Most diazepam available illicitly in the United States is diverted from domestic licit channels, but there is significant diversion and smuggling from other countries. Major suppliers have been located in Canada, but other sources also exist, including groups in Colombia and Mexico. Approximately 90% of the clandestinely produced diazepam tablets seized by law enforcement officials in the United States from 1982 to 1985 is believed to have passed through the province of Quebec. In 1986, Canadian groups were still major suppliers of diazepam to the United States, and were the source of 67% of the diazepam seized in the United States. Total quantities seized from all sources had declined approximately 95% from the previous year.

Figure 31:

*Chemical drug use among Saskatchewan youth, 1986**

	Percentage use by drug type**				
Drug Type	**Hallucinogens**	**Stimulants**	**Tranquillizers**	**Barbiturates**	**PCP**
Age					
12-18	6	5	2	1	1
19-24	8	8	4	2	1

**Survey conducted by the Saskatchewan Alcohol and Drug Abuse Commission from August to October, 1986.*

***Percentage using chemical drugs at least once in the previous 12 months.*

Note: Based on a province-wide survey of 1,738 youths aged 12 to 24 years as well as 635 parents.

Figure 32:

*New Brunswick students reporting chemical drug use, 1986**

	Percentage use by grade**						
Drug Type	**Grade 7**	**Grade 8**	**Grade 9**	**Grade 10**	**Grade 11**	**Grade 12**	**Overall**
Barbiturates (not prescribed)	3.7	7.1	9.8	9.3	8.0	7.6	7.6
Barbiturates (prescribed)	9.9	12.7	14.9	14.9	14.4	12.6	13.2
Methampheta-mine	2.2	3.8	7.1	8.3	6.4	7.6	5.9
Stimulants (not prescribed)	3.3	7.0	11.9	12.5	10.8	14.9	10.1
Stimulants (prescribed)	5.9	7.0	8.7	8.3	7.8	5.9	7.3
Tranquillizers (not prescribed)	2.1	3.4	5.8	4.3	5.2	4.2	4.2
Tranquillizers (prescribed)	3.8	5.4	5.6	6.0	4.9	6.7	5.4
LSD	3.0	5.3	8.6	9.2	8.8	11.2	7.7
PCP	1.1	1.5	2.3	2.6	1.5	2.6	1.9
Hallucinogens	1.3	3.9	5.5	6.4	7.2	6.8	5.2

**Survey conducted in April, 1986 by the New Brunswick Alcoholism and Drug Dependency Commission and the Department of Education.*

***Percentage having used chemical drugs at least once in the previous 12 months.*

Note: Based on a province-wide survey of 6,027 students in the public school system in grades 7 through 12.

RCMP intelligence indicates that the abuse of chemical drugs is generally confined to teenagers in most areas of the country. However, in Ontario, the user population is slightly older, with users ranging from 15 to 35 years of age. Methamphetamine users in Southern Ontario are generally older, 20 to 40 years of age, and will readily switch to cocaine. In New Brunswick, chemical drug users are typically 15 to 25 years of age. As well, in New Brunswick and rural Ontario, users are often unemployed and belong to the middle or lower economic groups. Some of the users in the Northwest Territories, where the use of LSD is on the rise, are reported to be as young as twelve years old. Across the country, availability of chemical drugs is high in areas frequented by young people, such as in junior and senior high schools and entertainment arcades. Users are of both sexes, although in New Brunswick and in the Northwest Territories, the majority of users are male.

A survey conducted in 1986 by the Saskatchewan Alcohol and Drug Abuse Commission revealed the following statistics on young people 12 to 18 years of age: 6% had used hallucinogens, 5% had used stimulants, 2% had used tranquillizers, 1% had used barbiturates and 1% had used PCP in the 12 month period preceding the survey. Among people 19 to 24 years of age, the following use patterns were reported: hallucinogens, 8%; stimulants, 8%; tranquillizers, 4%; barbiturates, 2% and PCP, 1%.

Figure 53

Percentage of male and female students reporting chemical drug use in New Brunswick, 1986

	Percentage use**	
Drug Type	**Male**	**Female**
Barbiturates (not prescribed)	8.9	6.5
Barbiturates (prescribed)	14.3	12.2
Methamphetamine	7.7	4.3
Stimulants (not prescribed)	11.3	9.0
Stimulants (prescribed)	7.6	6.9
Tranquillizers (not prescribed)	4.9	3.6
Tranquillizers (prescribed)	5.3	5.6
LSD	10.2	5.5
PCP	3.1	1.0
Hallucinogens	7.8	2.9

**Survey conducted in April, 1986 by the New Brunswick Alcoholism and Drug Dependency Commission and the Department of Education.*
***Percentage having used chemical drugs at least once in previous 12 months.*
Note: Based on a province-wide survey of 6,027 students in the public school system in grades 7 through 12.

A survey conducted in New Brunswick by the Alcoholism and Drug Dependency Commission and the Department of Education in April, 1986, showed that among students in grades 7 to 12 who reported using chemical drugs, the most popular drugs were prescribed barbiturates followed by non-prescribed stimulants, LSD, non-prescribed barbiturates and prescribed stimulants. More male students reported using each type of chemical drug

than did female students, with the exception of prescribed tranquillizers. The statistics also showed that LSD abuse by both male and female students increased as the students aged. More female students reported the use of prescribed tranquillizers as the grade level progressed. Among male students, the percentage having used non-prescribed stimulants in the previous 12 months generally rose with each grade level.

Domestic Production and International/National Trafficking Patterns - Movement

The chemical drugs PCP, MDA and methamphetamine are principally produced in Canada in illicit clandestine laboratories. A total of seven clandestine chemical drug laboratories were dismantled by the RCMP in 1986; one in British Columbia, two in Ontario and four in the province of Quebec. In addition, a clandestine laboratory manufacturing chemical analogues was discovered in Ontario and a laboratory manufacturing synthetic cocaine was seized in northern British Columbia in early 1987. Other chemical drugs enter the country from the United States. The majority of the LSD available in Canada is imported from the US by outlaw motorcycle gangs. A significant percentage of the PCP and methamphetamine available in Canada is manufactured domestically. Three PCP laboratories were seized in the province of Quebec in 1986, all in the Quebec City region. A methamphetamine laboratory was also seized in Montreal. Two methamphetamine laboratories were dismantled by the RCMP in Southern Ontario in 1986. In British Columbia, in 1986, a clandestine MDA laboratory was seized in Nanoose. Also, in the Prince George area of British Columbia, after a lengthy investigation which began in 1986, a synthetic cocaine laboratory was seized in February, 1987. The appearance of a synthetic cocaine laboratory is a new development in Canada. According to the Vancouver Forensic Laboratory, there may be additional laboratories set up to manufacture cocaine in Canada in the future. In addition, in the Toronto area in 1986, a clandestine laboratory producing "designer" amphetamines was located. One subject was arrested and 271 exhibits were removed from the site. The subject admitted to manufacturing drugs but stated that the drugs he was making were not illegal as they were analogues of scheduled drugs. An analogue is produced by subtly changing the chemical composition of a drug. The Health Protection Branch (HPB), Health and Welfare Canada, confirmed that the drugs were not illegal and the charges were dropped. The drugs seized have now been made illegal and are scheduled under Schedule H of the Food and Drugs Act. The manufacture of such designer drugs in Canada remains limited to date.

Precursor chemicals, substances necessary for the manufacture of illicit chemical drugs represent another facet of the problem of domestic production of chemical drugs in Canada. These chemicals are primarily available in the provinces of British Columbia, Ontario and Quebec. There are numerous chemical supply houses in British Columbia's Lower Mainland area, making it relatively easy to procure precursor chemicals for illicit drug production. In addition, some persons involved in the illicit manufacture of drugs are becoming involved in the ownership of a number of these chemical supply houses. From a position of ownership, these individuals are able to make orders for precursor chemicals appear legal. In Ontario, the RCMP has solicited

the co-operation of numerous chemical producing companies, seeking to identify those companies which carry chemicals on the precursor control list, in an attempt to control the problem.

Psilocybin originates primarily on Canada's West Coast in British Columbia and in the East in Prince Edward Island. Some psilocybin is also believed to be grown in the province of Quebec. In the Lower Mainland area of British Columbia traffickers turned to cultivating psilocybin mushrooms indoors in converted barns or other structures, in addition to harvesting the

Figure 54

*Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1982-1986**

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1982	PCP	Quebec City, Quebec
	PCP	Montreal, Quebec
	PCP	Farnham, Quebec
	PCP	Ste-Marguerite, Quebec
	PCP	Coquitlam, British Columbia
	PCP	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	MDA	Quadra Island, British Columbia
	MDA	St-Sauveur, Quebec
	Mescaline	Elliot Lake, Ontario
1983	Methamphetamine	Peterborough, Ontario
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Madoc, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	New Westminster, British Columbia
	Methaqualone	Montreal, Quebec
	MDA	Toronto, Ontario
1984	MDA	Victoria, British Columbia
	MDA	Surrey, British Columbia
	MDA	Burnaby, British Columbia
	MDA	Cambridge, Ontario
	Methamphetamine	St-Hilarion, Quebec
	Methamphetamine	Glen Sutton, Quebec
	PCP	St-Jerome, Quebec
	PCP	Gracefield, Quebec
1985	PCP	Laval, Quebec
	PCP	Fossambault-sur-le-lac, Quebec
	PCP	St-Ubald, Quebec
	Morphine	Ste-Foy, Quebec
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Ste-Adele, Quebec
	Amphetamine phosphate	Pincourt, Quebec
1986	PCP	Portneuf County, Quebec
	PCP	Lac Sergent, Quebec
	PCP	Quebec City, Quebec
	MDA	Nanoose, British Columbia
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Montreal, Quebec

**Clandestime chemical drug laboratories seized by the RCMP only.*

Note: Liquid hashish laboratories and cocaine processing laboratories are contained in the chapters dealing with the cannabis derivatives and cocaine.

domestic free-growing variety of the mushrooms, continuing a trend reported in 1985. Once the mushrooms were harvested, they were often dried and sent to the Prairie provinces. There they were ground into powder and distributed to Ontario and Quebec where they were compressed into small squares, covered with chocolate and sold on the illicit market. Hydroponically grown mushrooms known as "King Whites" were available in northern British Columbia in late 1986.

Trafficking patterns in Canada show that large metropolitan areas usually act as distribution centres, with illicit drugs radiating outward to the rural and more isolated communities. For example, in Saskatchewan, Saskatoon and Regina act as drug distribution centres for the province's smaller communities. In the Maritimes, Halifax and Dartmouth in Nova Scotia act as important centres for drug distribution; while Toronto, Montreal and Vancouver remain key distribution centres for the overall Canadian market.

In addition to the domestic manufacture of chemical drugs in Canada including PCP, MDA and methamphetamine, other chemical drugs enter the country from the United States. The majority of the LSD available in Canada is imported, primarily by outlaw motorcycle gangs, from the United States. Outlaw motorcycle gangs continued as major chemical drug financiers, manufacturers and distributors across the country in 1986. In Quebec, outlaw motorcycle gangs are believed to be responsible for a significant portion of Canada's PCP production, while the gangs located in Ontario are active in the production of methamphetamine. A sizable percentage of the gangs' trafficking activities in 1986 was concentrated in Southern Ontario, Quebec, across the Prairies and into British Columbia. Drug manufacturing by the gangs takes place in more isolated areas; for example, clandestine laboratories are set up in the northern parts of Ontario and Quebec. There is also gang activity in Nova Scotia and to a limited extent in the rest of the Atlantic provinces. Intelligence indicates there is little gang activity in the manufacture of chemical drugs in Canada's North.

Major outlaw motorcycle gangs in Canada include: the Outlaws, the Hells Angels and Satan's Choice. The Outlaws are particularly active in Southern Ontario, where they are reported to be trafficking in LSD, methamphetamine and cocaine. The Satan's Choice are active in the traffic of illicit drugs in other parts of the province. Both gangs are said to be involved in the trafficking and importation of LSD, cocaine and cannabis and in the manufacture and Udistribution of PCP. Outlaw motorcycle gang activity in British Columbia is controlled by the Hells Angels. Their West Coast criminal activities include trafficking in illicit drugs and intelligence indicates that the main source of revenue for this motorcycle gang is from the proceeds of the illicit drug trade. Outlaw motorcycle gang members are involved in the traffic of numerous illicit drugs including chemical drugs, cocaine, marihuana and diverted pharmaceuticals. In the Prairie provinces, intelligence indicates that outlaw motorcycle gangs are controlling much of the production and distribution of chemical drugs. The chemical drugs in that region are primarily believed to originate in Southern Ontario. Some of the gangs are believed to be involved in the manufacture of PCP in clandestine laboratories located in the Prairie provinces. The drug situation in Quebec in 1986 involved many members of the Hells Angels or motorcycle gangs affiliated with that group, in the manufacture and distribution of methamphetamine and PCP, as well as the distribution of other illicit drugs. In addition, gang members are involved in the distribution of LSD manufactured in clandestine laboratories in California. In the Atlantic provinces, the Hells Angels are reported to be active in Nova

Scotia. The Nova Scotia chapter, which is strongly aligned with groups throughout Canada, is trying to maintain control of the illicit drug trade and is working to establish a provincial monopoly.

The diversion of licit pharmaceuticals into the illicit drug market is another facet of the chemical drug problem in Canada. Diverted pharmaceuticals enter the illicit drug market through drugstore break and enters, robberies, grab thefts, prescription forgeries and double or multiple doctoring and losses in transit. In Toronto, between 1980 and 1984, robberies involving codeine increased by 300%, with a pharmacy operator having a 50% chance of being broken into annually.

Statistics supplied by the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, show a significant increase in the number of reported thefts and other losses involving Schedule G drugs in 1986. This increase is in contrast to the decreases recorded every year since 1981. The increase may be due to the low availability of heroin in some regions of Canada in 1986, as pharmaceuticals are often diverted for use as heroin substitutes when heroin is in low supply or of low quality. In all categories, except that of grab theft, reports of thefts and losses have increased. Total thefts and losses involving Schedule G drugs rose from 350 in 1985 to 488 in 1986. (See Figure 35.) The increased number of break and enters was chiefly responsible for the overall increase in reported thefts and losses. Reported break and enters increased from 218 in 1985 to 332 in 1986, a 52% increase. Breaking this figure down, many of the break and enters behind this increase occurred in British Columbia, Alberta, Manitoba and Ontario. In British Columbia, break and enters increased from 18 in 1985 to 42 in 1986, a 133% increase. In Alberta, they increased 112% from 43 to 91, while in Manitoba they increased 129% from 14 to 32. Armed robberies also increased in British Columbia and Alberta, although they dropped in Manitoba.

Figure 35:

Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1982-1986

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Unexplained Loss	Diversion	Loss in Transit	Total
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538
1984	287	27	90	10	17	16	447
1985	218	10	73	35	5	9	350
1986	332	5	82	42	9	18	488

Another method of diverting licit pharmaceuticals into the illicit market is through double or multiple doctoring. Double or multiple doctoring, a process by which abusers or traffickers visit numerous doctors in attempts to procure prescription drugs, continues to be a problem across the country. The problem of double doctoring is particularly serious in the Prairie provinces where heroin availability is often low and users resort to pharmaceuticals as substitutes for heroin. In Saskatchewan, multiple doctoring is a problem, with Talwin, Fiorinal, Percodan and Ritalin being plentiful at the street level. In Manitoba, in 1986, there was a noticeable increase in double doctoring activity. Also, a number of well-documented Winnipeg heroin abusers were reported to be travelling to rural Manitoba in attempts to procure pharmaceuticals through double doctoring schemes, possibly because of increased law enforcement pressure in the Winnipeg area.

Double doctoring is also a problem, though of more limited dimensions, in British Columbia and Alberta. Reports from British Columbia indicate that traffickers are able to secure as many as 40 to 50 Talwin or Ritalin tablets in one visit to an unwitting doctor. As well, traffickers have established inter-provincial networks of doctors who supply them with prescription drugs. In Alberta, the incidence of double doctoring appears to have decreased since triple prescription regulations were introduced in April, 1986. The regulations require Alberta physicians to file the details on all prescriptions for 10 widely abused prescription drugs with the province's College of Physicians and Surgeons. In Saskatchewan, the RCMP is making efforts to control the double doctoring problem in co-operation with that province's College of Pharmacy and the College of Physicians and Surgeons. Double doctoring activity is reported to have increased in Ontario, possibly due to the increased enforcement activity in the Prairie provinces.

The abuse of prescription drugs by individuals is also a problem in Canada. While it is difficult to accurately estimate the number of people abusing prescription drugs, RCMP intelligence dealing with this activity in Ontario indicates that the problem may be larger than previously imagined. An indication of the problem may be found by reviewing statistics compiled by the Ontario Health Insurance Plan (OHIP) in 1984. OHIP used a computer sort to identify the number of people using 10 or more doctors in a six month period. The sort identified 2,450 people, a figure perhaps more representative of the true extent of the problem. However, this sort was unable to take into account any abusers whose medical claims were being paid by assurance or insurance firms. A survey by the RCMP of 60 of these firms showed that 55 of the firms suspected they were processing claims from abusers.

Most illicit chemical drugs available in Canada including PCP, MDA and methamphetamine are produced within Canada and are transported to areas of consumption mainly by land, although some drugs are distributed via air and sea transportation. The majority of the chemical drugs, chiefly LSD, brought into Canada enter the country by land in private or rental vehicles. Another portion of the drugs enters the country by air, with a small amount entering by sea. There does not appear to have been any significant change from 1985 to 1986 in the estimated percentage shares for the various modes of transportation utilized to import chemical drugs into Canada. (See Figure 36.)

Figure 36:

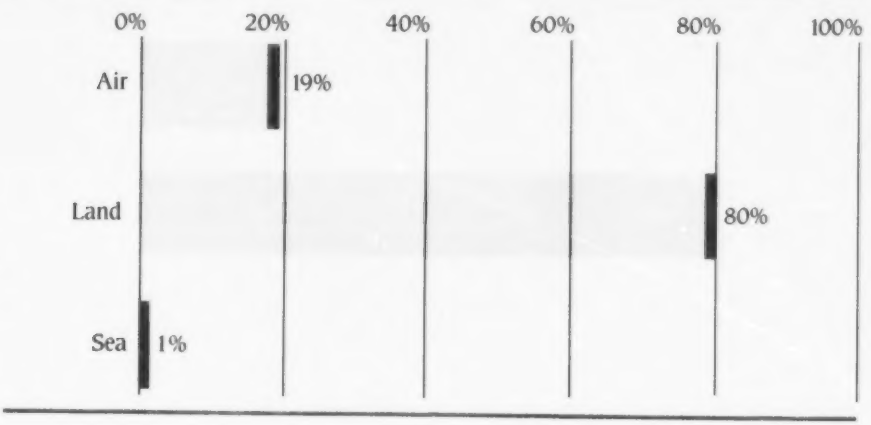

Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1986

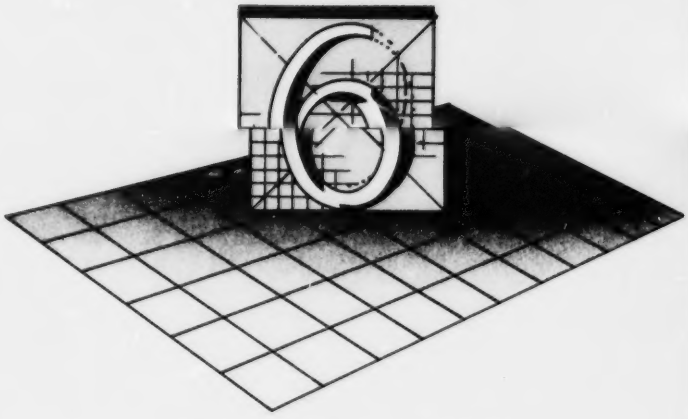

CANNABIS

CANNABIS
Abuse and Availability Trends

As noted in previous *NDIE*'s, the cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) continued to be the most prevalent drugs of abuse throughout Canada and remained in abundant supply in 1986. In general, marihuana, hashish and liquid hashish were readily available from the gram to the multi-pound levels in all regions of Canada, including the more isolated and rural areas. Foreign varieties of marihuana originating from Jamaica, Mexico, Thailand, Colombia and domestic varieties were readily available and in abundant supply on the illicit drug market throughout Canada. Black hashish, with various markings, is believed to be increasing in popularity throughout Canada. Many regions of Canada noted the increased preference by users for higher potency hashish over marihuana. In spite of major seizures in 1986, hashish remained readily available to users in the majority of the country. Liquid hashish smuggled into Canada originated mainly from Jamaica and was readily available in 1 mg, 3 mg and 5 mg quantities.

In 1986, the total amount of cannabis seized by the RCMP and Canada Customs reached 26,250 kg 700, an increase of 14% over the 1985 total of 22,939 kg 700. Two multi-ton seizures were intercepted in 1986 which largely accounted for the overall increase in cannabis seizures in Canada during that year. However, seizures of liquid hashish decreased significantly from 201 kg 700 in 1985 to 99 kg 700 in 1986, a 51% decrease, its lowest level since 1981.

Figure 37:

Amount of cannabis seized in Canada, 1982 - 1986 - Weights in kilograms

Drug Type	1982	1983	1984	1985	1986
Marihuana	17,887	23,361	3,844	3,765	8,314
Hashish	3,421	3,467	2,379	18,973	17,837
Liquid Hashish	261.9	184.7	207.5	201.7	99.7
Total	21,569.9	27,012.7	6,430.5	22,939.7	26,250.7

**Includes cannabis derivatives seized by the RCMP and Canada Customs.*

Figure 38:

*Number of persons charged with cannabis related offences, 1982-1986**

Charge	1982	1983	1984	1985	1986
Possession	12,549	12,018	10,354	9,774	8,020
Trafficking**	3,505	2,682	2,014	2,433	2,191
Importation	128	269	271	278	154
Cultivation	106	189	192	177	242
Total	16,288	15,158	12,831	12,662	10,607

**Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

The number of persons charged by the RCMP with cannabis-related offences in 1986 totalled 10,607, a 16% decrease over the 1985 total of 12,662 persons. The number of persons charged for importation represented the largest decrease, from 278 in 1985 to 154 in 1986, a 45% decline. However, the number of persons charged with cultivation-related offences increased by

37%, from 177 in 1985 to 242 in 1986. The Violator Classification System (VCS) indicated that a total of 933 cannabis traffickers were investigated in 1986, a 12% decrease from the 1,065 persons under investigation in 1985.

Figure 39

Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1986

Category	1984	1985	1986
Traffic in Marihuana - 1,000 kg or more Hashish - 500 kg or more Liquid Hashish - 50 kg or more	107	147	135
Traffic in Marihuana - 500 kg to 1,000 kg Hashish - 250 kg to 500 kg Liquid Hashish - 25 kg to 50 kg	35	80	47
Traffic in Marihuana - 100 kg to 500 kg Hashish - 50 kg to 250 kg Liquid Hashish - 5 kg to 25 kg	113	121	72
Traffic in Marihuana - 50 kg to 100 kg Hashish - 25 kg to 50 kg Liquid Hashish - 2.5 kg to 5 kg	161	167	92
Traffic in Marihuana - 10 kg to 50 kg Hashish - 1 kg to 25 kg Liquid Hashish - 0.5 kg to 2.5 kg	195	283	308
Traffic in Marihuana - Less than 10 kg Hashish - Less than 1 kg Liquid Hashish - Less than 0.5 kg	194	267	279
Total	805	1,065	933

In February, 1986, a study was conducted for the Health Promotion Directorate, Health and Welfare Canada, by the Canadian Gallup Poll entitled "Tobacco, alcohol and marihuana use and norms among young people in Canada". Data was collected from 2,307 young Canadians, 12 to 29 years of age, based on the Gallup National Omnibus sampling design. Household selection was aimed at younger respondents, controlled by quotas on sex and four age groups: 12 to 14 years, 15 to 17 years, 18 to 19 years and 20 to 29 years. Of all the eligible households contacted, 66% resulted in completed questionnaires. The interviewers were required to follow a specific route in the selection of households. Within the household, the youngest male within the target group, at home at the time of the survey being conducted, was questioned. If there was no male available, or when the male quota was completed, the youngest available female within the target group was interviewed. Interviewers were instructed to complete 52% of the interviews with young people in the 12 to 17 age groups and 48% within the 18 to 29 age groups. Based on the total sample of 2,307 respondents, sample accuracy averaged plus or minus 2% to 3%. The sampling proportion who had ever used marihuana remained at 44% over the years. Usage in the past month dropped from 14% in 1985 to 11% in 1986. Past month's usage peaked among those in the 18 to 19 age group at 16%, compared with the national average of 11%. The proportion of the sample who had ever used and who still use marihuana rose steadily from the youngest age group to a peak in the 20 to 24 age group, and then fell back in the 25 to 29 age group. (See Figure 40.)

Figure 40:

*Prevalence of marihuana use by youth and young adults in Canada, 1986**

	Percentage use by frequency		
	Have ever used	Still use**	Monthly use
National	44	19	11
Target group 12-19 years	26	12	8
Age groups			
12-14 years	7	4	3
15-17 years	33	16	10
18-19 years	47	23	16
20-24 years	58	26	15
25-29 years	55	20	11

**Survey conducted in 1986 by the Canadian Gallup Poll for the Health Promotion Directorate, Health and Welfare Canada.*

***Includes those who have used marihuana in the past month and those who stated they still use marihuana at least occasionally (but have not used in past month).*

Note: Based on a Canada-wide survey of 2,307 persons aged 12 to 29 years.

As reported in *NDIE 1985/86*, RCMP intelligence indicates that in 1986 the province of British Columbia remained the most active region in Canada involved in outdoor marihuana cultivation, as well as indoor cultivation using the hydroponic method. There has been a consistent increase in the number of growing operations for personal consumption and for major trafficking networks. Intelligence indicates that an increasing number of hydroponic growing installations are being encountered by enforcement units. In February, 1986, a typical hydroponic growing operation was dismantled in British Columbia. Investigators seized light timers, a watering system, carbon dioxide bottles and 369 marihuana plants. There were also indications that liquid hashish was being manufactured. In July, 1986, a large number of marihuana plants were seized at an outdoor cultivation site on Quadra Island. British Columbia's mild climate and rugged terrain are ideal for marihuana cultivation, with large areas of British Columbia being inaccessible by conventional modes of transportation, making eradication efforts extremely difficult. The indoor growers are using basements, garages, sheds or barns and are utilizing modern equipment to control humidity levels, fertilization and lighting. In Summerland, British Columbia, a complete underground growing operation was located during 1986. The building was fully equipped for hydroponic growing and was completely covered with earth, except for the doorway.

In Alberta, outdoor cultivation is generally conducted on a small-scale basis, due mainly to Alberta's relatively short growing season. However, there was an increase in indoor hydroponic cultivation operations in 1986 in Alberta. Due to its vast unoccupied areas, most marihuana cultivation operations in Saskatchewan have remained undetected. Manitoba also reported an increase in the number of sophisticated growing operations in 1986. In Ontario, all the major grow operations have been located outside the metropolitan Toronto area. Most other regions in the province reported high quality locally produced cannabis products being readily available. In the province of Quebec, the Quebec Provincial Police reported a 300% increase in the number of marihuana cultivation charges in 1986 over 1985. In the Maritimes, marihuana cultivation is not a major problem, mainly due to the shorter growing season. The New Brunswick Drug Intelligence Co-ordinator reports that homegrown marihuana was more prevalent in 1986 than in recent years. This is believed to be a growing trend in this area. RCMP Drug

Intelligence Co-ordinators in the Yukon and Northwest Territories indicate that marihuana cultivation is not a major problem in Canada's North.

The short growing season in Canada, when compared with the major cannabis source countries, as well as access to more sophisticated equipment are factors that will increase the employment of hydroponic indoor growing operations in Canada. This cultivation method is more difficult to detect and results in greater profits for growers, yielding up to three crops per year with less risk of detection than conventional outdoor growing operations. Indicators suggest an increase in indoor marihuana operations through 1989 across Canada.

In 1986 there were two mothership operations detected by the RCMP in Canada, both in the province of Nova Scotia. In June, in excess of 160 kilograms of marihuana and a vessel were seized. Intelligence subsequently indicated that the bulk of this shipment which had been transshipped via the coastline of Nova Scotia destined for Montreal was not seized. In October, another mothership operation took place in the fishing village of Cheticamp, Nova Scotia, where three large rental trucks were each loaded with approximately 8,000 kilograms of hashish. The trucks were destined for the Montreal and Toronto illicit markets. While travelling on the highway in Cape Breton, Nova Scotia one of the trucks overturned resulting in the seizure of its illicit drug load. Another truck was stopped in New Brunswick and a similar load was seized. However, a third rental truck was later recovered in Montreal, emptied of all drugs. The total hashish shipment in this operation was believed to be approximately 24 tons. Intelligence indicates that the coastline of Nova Scotia will be increasingly used in these types of operations in future. Since the mid-1970's, 11 mothership operations have been intercepted in Nova Scotia. All of Canada's vast coastline is vulnerable to this type of operation. The increase in enforcement pressure along the US coastline may increase the use of Canada's coastline for mothership operations.

Sea conveyance was the principal mode of transportation used to smuggle both marihuana and hashish into Canada in 1986. Land routes, using all types of vehicles were, to a lesser degree, used to transport marihuana into Canada. Air transportation was the preferred mode for liquid hashish. (See Figure 48.)

Developments in Source Countries

Colombia

Marihuana is one of the two major illicit crops cultivated in Colombia, the other being coca. Cannabis has two primary harvesting periods, from July through September and January through March, with the fall harvest usually greater than the spring harvest. Sierra Nevada de Santa Marta in the Department of Magdalena and the Serrania del Perija in the Department of Cesar are the main cannabis growing regions of Colombia. Other cultivation areas are located in the mountainous or jungle areas of Uraba, Choco and Antioquia, in the Serrania de San Lucas in the Department of Bolivar and along the borders of the Departments of Valle and Choco. There are no serious climatic problems foreseen that would inhibit future crop conditions and cannabis reduction is entirely dependent on eradication efforts conducted by the authorities. Marihuana hectarage under cultivation in 1986, including crops that had been destroyed, was estimated at between 15,000 to 20,000

hectares. Intelligence indicates that the majority of the marihuana produced in Colombia is destined for the United States.

Through the years Colombia has surfaced as one of the leading South American countries in successfully combatting drug trafficking. Colombia's success is mainly due to the aerial use of glyphosate herbicide spraying operations using helicopters and the fact that most plantations are located in the more accessible parts of the country. However, marihuana cultivation continues in areas such as the Sierra Nevada where plantations are extremely difficult to locate and spray. Intelligence obtained from the Colombian National Police (CNP) indicates that 11,500 hectares of marihuana were destroyed through the Colombian Government's eradication program in 1986, an increase of almost 100% over the 1985 results of 6,000 hectares. This eradication significantly reduced the quantity of marihuana available for local and foreign illicit drug markets. Further drug seizure statistics indicate that 542,707 kilograms of marihuana, 1,272 kg 250 of marihuana seeds and 1 kg 895 of hashish were seized in 1986. In an effort to avoid the successful eradication program being put in place by the Colombian Government, reports have been received that traffickers are cultivating marihuana just over the Venezuelan border. Reports have surfaced indicating that traffickers are mounting armed attacks against Venezuelan authorities conducting their eradication programs.

In 1986, Colombia was the scene of an increasing number of assassinations and assassination attempts by major drug trafficking organizations directed against politicians, police officers and members of the judiciary, including the murders of the editor of a national newspaper and the ex-Director of the Colombian National Police Anti-Narcotics Squad. A change of government in 1986 provided a new emphasis to measures already under consideration by the previous government. President Barco, inaugurated in May, 1986, in his new program, set out to improve the economic situation in various key areas of the countryside known to cultivate illicit crops. He hoped this would create a situation where the local population would be less likely to take up employment on behalf of drug trafficking organizations.

In December, 1986, in an attempt to neutralize drug trafficking activities in Colombia, the government put in place presidential decrees ranging from the seizure of land containing unregistered clandestine airstrips and seizure of aircraft flying without flight plans to the extradition of high level traffickers. Early in 1987, Carlos Enrique Ledher Rivas, a major drug trafficker based in Colombia, was extradited to the United States. (See Chapter 4: Cocaine - Developments in Source Countries, Colombia, for additional information.)

Jamaica

Jamaica is one of the major marihuana producing countries in the Western Hemisphere. Marihuana, also known as ganja, has been cultivated in Jamaica since the 1830's. Cannabis derivatives including marihuana, hashish and liquid hashish are exported to the North American and European markets. Growers are also cultivating a new brand of marihuana called the "90 Day Wonder". This new strain reportedly matures in half the time of other marihuana varieties.

Jamaica's economy, principally in the rural areas, has become increasingly dependent on marihuana cultivation and marihuana is one crop which brings in much needed foreign currency. Intelligence indicates the cannabis farmers are paid approximately $12 per pound for common ganja

and up to $25 per pound for sinsemilla, with an estimated yield for each farmer of approximately 300 kilograms per harvest.

Cannabis is cultivated in all of Jamaica; however, in 1986, crop concentration was heaviest in the north and south central areas of Jamaica, particularly in the parishes of Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester and Hanover. This area is mountainous and planting and harvesting are done manually. The majority of marihuana produced in these areas is destined to the United States, Canada and Europe. Canada is the major market for liquid hashish produced in Jamaica.

Approximately 4,000 hectares are being utilized for marihuana cultivation, a 67% increase over the 1985 figure of 2,400 hectares. According to the United States National Narcotics Intelligence Consumers Committee report 1985-1986, the Government of Jamaica eradicated approximately 2,000 hectares in 1986 compared with 955 in 1985, an increase of almost 110%. The NNICC report also indicates that seizures of marihuana in Jamaica accounted for 196 tons in 1986, a 145% increase over the 1985 total of 80 tons. In 1986, approximately 1,100 to 1,700 tons of marihuana were estimated as being available for export from Jamaica.

Figure 41:

Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1986

Country	Drug Type and Percentage Share		
	Marihuana	Hashish	Liquid Hashish
Canada	10%	—	5%
Colombia	15%	—	—
Jamaica	30%	5%	90%
Lebanon	—	85%	5%
Mexico	25%	—	—
Pakistan/India	—	10%	—
Thailand	15%	—	—
United States	5%	—	—
Total	100%	100%	100%

Mexico

Economic conditions in Mexico continued to be poor in 1986 with the peso dropping considerably against other currencies, reaching its lowest level in history. Mexico's massive unemployment, particularly among its youth, created a condition highly favourable to drug abuse and trafficking. The Government of Mexico claims that 38% of the drug user population is using marihuana, with 10% being under the age of 18 years and 65% between the ages of 16 and 25. Worsening economic conditions have lured farmers into the cultivation of marihuana in order to assist them financially.

Mexico is the major supplier of marihuana to the United States with a portion reaching Canada via the US. Marihuana cultivation is found in every state of the Republic of Mexico with major growing areas in Chihuahua, Sonora, Sinaloa, Guerrero, Zacatecas, San Luis Potosi, Jalisco and Michoacan. Cultivation operations vary from small farms to well organized large-scale areas under cultivation. Planting takes place in the spring with the advent of the rainy season, with harvesting in the fall. A second planting takes place in the fall with harvesting the next spring. This second planting generally provides a lower quality crop. Over the past three years Mexico has been subjected to ideal climatic conditions, allowing year-round cannabis

cultivation. Along with Jamaica, the Republic of Mexico experienced a rebounding production of marihuana in 1986; while Colombia, through major eradication efforts, experienced a substantially reduced production.

Conservative estimates in Mexico indicate that approximately 9,000 hectares were under marihuana cultivation in 1986, yielding an estimated 5,200 tons of cannabis available for export after eradication and seizures. In the government's campaign against drug trafficking, the Office of the Attorney General of the Republic of Mexico advised that 24,426 fields totalling 2,973 hectares under marihuana cultivation were destroyed in 1986. It is estimated that marihuana eradication in the Republic of Mexico will increase to 7,200 hectares in 1987 which should significantly reduce the supply of marihuana in future. Cannabis derivatives seized in 1986 in Mexico amounted to approximately 193.5 tons, a 12% increase over the 1985 total of approximately 173 tons. Stockpiling in Mexico is not the norm; usually marihuana is shipped as promptly as conditions will allow. In Mexico, the production of hashish is minimal.

Figure 42:

Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1986

Level and Weight	Source Area				
	Colombia	Jamaica	Thailand	United States	Mexico
Source 1 pound	$130-$160	$25	$10-$50	Sinsemilla $1,485-$2,800	$200-$800
Trafficker (Canada) 1 pound	$650-$2,200	$600-$2,000	$3,800	Sinsemilla $2,100-$3,000	$1,800-$2,500
Street (Canada) 1 ounce/unit	$65-$250	$35-$165	$25-$40 per stick	Sinsemilla $60-$300	$200-$275

Thailand/Burma

As stated in *NDIE 1985/86* there are no reliable estimates available to determine the exact number of hectares devoted to marihuana cultivation in Thailand; authorities only state that it is of immense proportion. The magnitude of the problem is well illustrated in the province of Nakhon Phanom where it is estimated that approximately 900 cultivation sites are being used to cultivate marihuana. These plantations are mainly located on Crown Land and cared for by peasants. Illicit cannabis cultivation in the northeastern sector of Thailand provides an important cash crop which far surpasses what farmers would receive for any other crop. This area is also one of the poorest regions of the country.

Government authorities have conducted marihuana eradication programs in this region mainly along the border with Laos, resulting in an increase in the price of the drug. As Thailand makes significant gains in its eradication and crop substitution programs in an attempt to reduce the output of illicit drug production, neighbouring countries such as Laos and Burma have increased their production. Traffickers in Thailand have also responded to this development by moving into Burma to cultivate marihuana in relative safety. This trend was also observed in Colombia where government efforts to effectively conduct its eradication program have forced the marihuana growers to move across the Venezuelan border. According to intelligence, growers simply cross the border at the town of Kra Buri on the Kra Isthmus and plant their crop in Burmese fields during the dry season, from October to

December, to return (usually three months later) to harvest their crop. Intelligence also indicates that a number of marihuana growers are protecting their cultivation sites by using booby traps, similar to those used against American troops during the Vietnam War.

In 1986, authorities in Thailand seized 1,870 tons of fresh cannabis and 45.5 tons of dried cannabis. On average, officials found approximately 7,500 plants per hectare, averaging 1.8 to 2.13 metres in height and yielding 2.5 kilograms of marihuana per plant. It is estimated that 528 hectares of marihuana plants were destroyed in 1986. In April, 1986, Burmese troops and police raided a marihuana cultivation site in southern Burma near the Thai border resulting in the death of two Thais, with four others being arrested. Officials seized approximately 65.7 tons of marihuana in this operation.

Lebanon

Lebanon continued to be marked by violence in 1986, as reported in previous *NDIE*'s. Effective drug enforcement programs could not be set in place by the Lebanese Government due to Lebanon's ongoing civil war between different factions and their respective foreign allies and the foreign occupation of its territory.

Lebanon is considered the world's largest supplier of hashish, having produced an estimated 575 tons in 1986. An estimated 15% of this hashish was used locally with the remainder being exported to Europe, other Arab countries, the United States and Canada. The main area where cannabis is cultivated is located in the Bekaa Valley, presently under the control of the Syrian army. Cannabis is planted in the spring and harvested in the fall. The plants are left in the fields to dry and are later stored for a number of months. Stockpiling is a common practice in Lebanon. Despite factors such as low price and easy concealment, Lebanese liquid hashish has not found a substantial market, especially in North America. For the Canadian market, Jamaica is expected to remain the principal source for liquid hashish. However, multi-ton seizures of hashish from Lebanon to world markets, including Canada, are forecasted through 1989, a trend consistent with the trafficking patterns over the past four years.

Pakistan/India

Pakistan and India continue to be heavily involved in the illicit production, conversion, transit and trafficking of hashish destined to the Canadian illicit drug market and to the world market. Two major hashish shipments originating from Pakistan/India were seized in 1986 while in transit in Newark, New Jersey destined for Montreal. One of the shipments, totalling 2,811 kilograms, originated in Pakistan, while another originated in India and totalled 1,818 kilograms.

Cannabis cultivation in Pakistan received little attention in 1986 as authorities were preoccupied with heroin production and trafficking. Matsuj Valley in Chitral is the major cultivation area in Pakistan. Pakistan Narcotics Control Board (PNCB) figures show that 300 tons of hashish were produced in 1986, while another 450 to 500 tons were produced across the border in Afghanistan.

Pakistan is suffering from a critical domestic drug abuse problem. A nationwide study conducted by the PNCB shows that there are over 1.8 million drug abusers in Pakistan, of which 900,000 are regular hashish users.

Hashish sells for $65 to $130 per kilogram in Karachi, Lahore and Islamabad-Rawalpindi regions and from $50 to $80 per kilogram in the tribal area of Pakistan.

India's major drug-related problem is one of transit which is reviewed in more detail in the International/National Trafficking Patterns - Movement section of this chapter. In 1986, law enforcement authorities in India seized 18,214 kilograms of hashish and 61,582 kilograms of marihuana. From these figures, 10,633 kilograms of hashish (58%) and 54,747 kilograms of marihuana (89%) were transiting India. This clearly illustrates the magnitude of the problem India is faced with as a transit country.

United States

According to the International Narcotics Control Board, cannabis continues to be the most abused drug in the US. Figures also indicate that its use by younger persons has declined. Most of the cannabis in the United States originates abroad; however, domestic cultivation in the US has increased. As in 1985, the 1986 domestic eradication program included the participation of all 50 states with the co-operation of federal and state law enforcement agencies as well as land management services.

Figure 45: Number of plants seized in the United States domestic cannabis eradication program, 1984-1986

Year	Plots Sighted	Plots Eradicated	Plants Eradicated
1984	21,075	19,199	12,981,200
1985	47,399	39,745	39,321,500
1986	33,291	32,196	129,686,000

Of the total of 129.7 million cannabis plants destroyed in the 1986 program, 125 million were of low potency which grow wild in many states. Of the remaining 4.6 million cultivated plants eradicated, 1.8 million or approximately 1.5% of the 1986 total were identified as high potency sinsemilla. As well, 1,077 greenhouse operations were seized in 1986, an increase from 951 operations or approximately 13% over 1985. Program-related arrests increased by 7.5% between 1985 and 1986, from 5,151 to 5,537 arrests. In 1986, 33,291 plots were sighted; well below the 1985 results of 47,399 plots. Plots eradicated in 1986 accounted for 32,196 or almost 97% of the total sighted as compared with 39,745 plots or 84% being eradicated in 1985. Other agencies were conducting separate eradication programs and their results are included in the 1986 eradication program totals. The US Forest Service destroyed 266,507 plants on 3,868 plots. Bureaus within the Department of the Interior also contributed in the cannabis eradication program. The Bureau of Land Management eradicated 32,378 plants, almost entirely sinsemilla, and the National Park Service eradicated 1,633 cannabis plants. In 1986, 1,646 weapons were seized in conjunction with the eradication program, compared with 1,768 in 1985, a 7% decrease. According to US authorities, domestically cultivated cannabis accounted for 18% of the US illicit drug market in 1986, as compared with 19% of the US domestic market in 1985. In both 1985 and 1986, the states of Indiana and Oklahoma led in the destruction of low potency wild growing cannabis plants. California, Hawaii, Kentucky, Tennessee and Missouri led in the eradication of cultivated plants. In 1986, cannabis growers continued to use guard dogs and booby trap devices against government eradication efforts.

International/National Trafficking Patterns - Movement

Colombia

Marihuana harvested in Colombia is generally stored at the cultivation sites or in neighbouring departments. Land and river routes link the primary cultivation areas located in the Departments of Guajira, Cesar, Atlantico, Magdalena, Bolivar, Choco and Buenaventura. Drug shipments destined to illicit markets in North America are sent principally via sea and air routes, often transiting South Florida and the Caribbean islands en route. Vehicles are used for inland transportation of the marihuana to storage areas as well as locations close to clandestine airstrips and seaports prior to final shipment.

The greatest volume of cannabis was exported to foreign markets by sea with lesser amounts by air in 1986, a trend noted in *NDIE 1985/86*. Medium to large tonnage vessels, known as motherships, are being used to transport marihuana in multi-ton shipments to foreign markets. This method is highly preferred over commercial aviation and has proven to be more cost effective than through the use of airplanes carrying a much smaller cargo. The largest percentage of the marihuana cultivated in Colombia is destined to the United States with lesser amounts reaching Canada.

In 1986, the Colombian Government issued a number of presidential decrees in an attempt to eliminate drug trafficking problems in that country. One of the decrees concerned the seizure of land utilized as clandestine airfields in conjunction with flight plan restrictions. This decree should have the effect of decreasing the number of clandestine flights into Colombia, resulting in a greater employment of sea shipments by trafficking organizations.

Traffickers posing as tourists also act as couriers for smaller amounts of cannabis destined to the North American market. In 1986, two airline companies opened weekly charter flights from Montreal and Toronto destined to the Colombian resorts of San Andres Island and Cartagena. This provides traffickers with an opportunity to smuggle small amounts of marihuana into Canada, resulting in the creation of a new courier profile.

Figure 44

Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1986

Level and Weight	Source Area	
	Lebanon	Pakistan/India
Source 1 pound	$20-$35	$25-$60
Trafficker (Canada) 1 pound	$1,600-$3,500	$1,600-$3,500
Street (Canada) 1 ounce 1 gram	$150-$450 $10-$30	$150-$450 $10-$30

Note: Prices for hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

In 1986, Colombia's estimated market share of the Canadian illicit marihuana market declined to 15% from its 1985 level of 20%. The concentrated effort by the Colombian Government to eradicate marihuana cultivation should greatly reduce the supply of marihuana available to Canada in the coming years. Traffickers in other source countries such as Jamaica, Mexico and Thailand are expected to become more active and take over Colombia's lost share of the market.

Jamaica

The geographical location of Jamaica and other Caribbean islands between the principal South American source countries and the major consuming countries makes transportation of cannabis and its derivatives a relatively simple procedure. Both commercial and private aircraft and vessels are used in this trade on a daily basis. For the most part, with the exception of Jamaica, which is considered as a source country of marihuana and liquid hashish, transit of illicit drugs is a major problem in the Caribbean region. However, the ever-growing presence of illicit drugs in the Caribbean has led to increasing levels of drug abuse in recent years.

In Jamaica, cultivation of cannabis is primarily located in the mountainous regions and the sites are only accessible via the use of four-wheel drive vehicles, river rafts and airplanes. The majority of marihuana produced in these areas is destined to the United States, Canada and Europe. Canada is the major market for liquid hashish produced in Jamaica. The storage of marihuana is often located near the growing sites, usually packaged and camouflaged under heavy foliage and canvas or in primitive huts. The product is subsequently transported to the nearest airfield to await onward shipment. Numerous clandestine airfields are located throughout the island. Intelligence reports indicate 23 illegal airstrips were destroyed since August, 1986; however, many were put back in service by traffickers. For example, only four days after their destruction, five airstrips had been rebuilt. Jamaica is easily accessible by vessel traffic and large quantities of cannabis are usually smuggled via this method. As reported in *NDIE 1985/86*, drugs have been known to be concealed in regular shipments of legitimate goods. In excess of 200,000 containers move in and out of Jamaica each year, affording traffickers the opportunity to smuggle illicit drugs with legitimate goods and also making illegal shipments difficult to detect due to sheer volume. Favourite smuggling methods are body packs, carry on and checked luggage, internal concealment as well as air and sea freight. With the increase in Canadian tourists visiting Jamaica, traffickers are increasingly employing couriers posing as tourists to smuggle contraband back to Canada. In 1986, intelligence indicated that 130 Canadians were arrested at Canadian ports of entry while returning from Jamaica. In a single operation in February, 1986, 3.5 tons of marihuana originating from Jamaica were seized in Saint John, New Brunswick. The marihuana was concealed in cardboard boxes inside a container along with a small quantity of black hashish. Also, in 1986, two Air Jamaica planes were detained in New York and Miami by US authorities and were assessed fines totalling US$2.2 million for smuggling marihuana into the United States.

Jamaica's estimated share of the illicit marihuana market in Canada in 1986 was 30% compared with 25% in 1985. The estimated share of the market for liquid hashish remained at 90%. The heavy fines being assessed by American authorities in the seizure of the two Air Jamaica planes and the increase in the number of Canadian tourists travelling to Jamaica could create

a shift in trafficking routes used by traffickers towards utilizing Canadian ports of entry more frequently in future.

Figure 45:

Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1986

Level and Weight	Source Area	
	Jamaica	Lebanon
Source 1 pound	$1,125-$1,250	$290-$320
Trafficker (Canada) 1 pound	$2,500-$6,500	$2,500-$6,500
Street (Canada) 1 ounce	$250-$500	$250-$500
1 gram	$15-$40	$15-$40

Note: Prices for liquid hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Mexico

The Republic of Mexico, as well as being a source country, is located between the major South American source countries and consuming countries to the north. Mexico acts as a major transshipment site for the illicit drug flow between the two continents. The majority of the marihuana produced in Mexico is smuggled to the United States illicit drug market with an additional quantity being smuggled to Canada, mainly the western provinces. There are believed to be few storage areas in Mexico as the illicit drugs, both those cultivated in Mexico and those being transshipped from other producing countries, are moved northwards as soon as conditions allow.

In 1986, marihuana from Mexico was smuggled into Canada mainly through the use of land vehicles and air cargo. The drugs originating in Mexico often transit the United States to finally reach Canada's illicit drug market. Despite its rugged terrain, Mexico has the most developed land and air transportation systems in Latin America. Except for a tanker fleet, coastal shipping is practically nonexistent. However, a fishing fleet and an abundance of pleasure craft compensate for the lack of medium and large vessels. The rail system, although not as comprehensive as the highway system, serves all major populated centres along the United States/Mexico border. The bus system is well developed and serves most areas of Mexico, providing an excellent means for traffickers to transport their contraband. Bulk quantities of marihuana are primarily moved by trucks, vans or buses and more recently large tanker trucks. Airplanes of various sizes are also used in moving marihuana across the border to the United States, using the hundreds of privately owned and clandestine airstrips in Mexico.

Mexico's estimated share of the marihuana market in Canada in 1986 was 25%, compared to its 1985 level of 20% and will probably increase along with Jamaica's share in the years to come with the Government of Colombia effectively conducting its eradication campaign against marihuana.

Figure 46

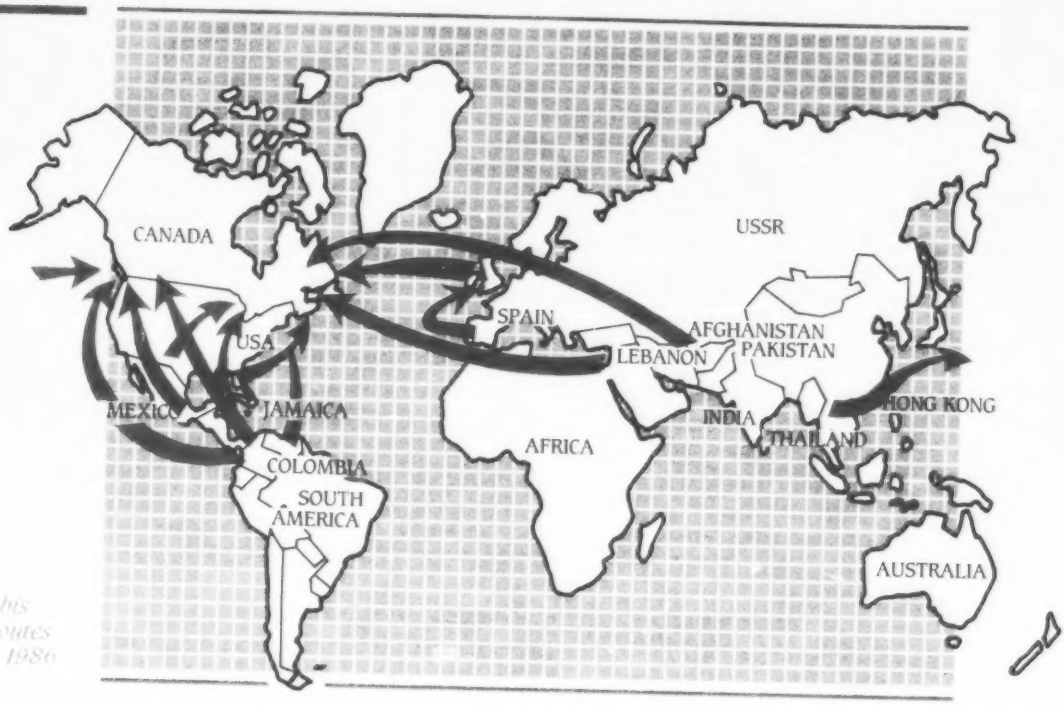

Major cannabis trafficking routes into Canada, 1986

Thailand/Burma

According to intelligence, marihuana traffic in Thailand is increasing. Cannabis produced in Thailand and Burma reaches the world market principally by air and sea routes. Contraband frequently leaves Burma from the south at Victoria Point over the Andaman sea to Phuket in Thailand. It is then moved to Penang in Malaysia and Singapore for the outside markets, including the United States and Canada. Another drug smuggling route runs through Thailand to its southernmost point, leaving the country by boat and by commercial airline or to Malaysia through the jungle. More often however, the marihuana is taken by small boats to motherships anchored off Thailand's seacoast in the Gulf of Siam. When a mothership reaches the west coast of North America, the contraband is then offloaded to small boats which carry the drugs to shore. There have been three major motherships intercepted off the coast of California in the past two years carrying loads of 12 to 25 tons of marihuana. Marihuana is also smuggled out of Thailand in smaller quantities using couriers. Approximately 17,000 persons move through Bangkok's Don Muang Airport each day. Of these, 4,500 Canadians travel to Thailand each month. This high volume of tourist traffic has been used as a screen by smuggling organizations to employ professional couriers or lure tourists into transporting contraband to consuming countries. There were no major seizures of Thai marihuana in Canada recorded by the RCMP in 1986. The Office of the Narcotics Control Board (ONCB) estimate that they destroyed 530 hectares of marihuana plants in 1986. Thailand's estimated share of Canada's illicit drug market for 1986 was 15%, unchanged from 1985.

Lebanon

War-torn Lebanon remains a major base for the production, refinement and transshipment of hashish destined to the Canadian illicit market. In 1986, the area under cannabis cultivation in Lebanon decreased to 16,000 hectares from 20,000 hectares in 1985. Based on an average yield of 36 kilograms of hashish per hectare under cultivation, Lebanon produced approximately 575 tons of hashish in 1986, down from 720 tons in 1985. Approximately 17% of the overall hashish production is consumed locally, while losses are believed to account for 30%, leaving approximately 300 tons for export to foreign markets including the Middle East, Europe and North America.

The Bekaa Valley, under the control of Syrian forces, is the main cannabis cultivation area in Lebanon. Foreign occupation and the ongoing civil war among numerous fighting factions make drug enforcement in Lebanon an unrealistic venture for the Lebanese authorities. Lebanese hashish trafficking is largely controlled by brokers who take orders and then contact the cannabis farmers. Once they agree on a price, the brokers make arrangements for transportation, delivery and payment. Intelligence reveals that most brokers are Lebanese, although there are reports of European, Egyptian, Tunisian and Canadian brokers. Their European and North American trafficking connections are frequently of Lebanese background, often with family ties in Lebanon.

Due to Lebanon's present socio-political situation, Cyprus has emerged as a direct link between the cultivation sites in Lebanon and the transportation of hashish shipments to consuming countries. Arrangements are often worked out during meetings among traffickers in Cyprus. Traffickers prefer to meet in Cyprus because it is secure, close to Lebanon and benefits from good communications facilities. Intelligence indicates that hashish shipments are being sent to the Cypriot port cities of Limassol and Larnaca in containers and are sent to other transshipment ports in Italy and Spain. The hashish is then re-routed to the consuming markets in both Europe and North America. Another method used by traffickers is having small vessels transport the contraband to a mothership usually anchored off the ports of Limassol and Larnaca. The mothership would generally have off-loaded a legitimate cargo at those ports and would be waiting for other cargo. As the ship's manifest would have indicated Cyprus as its last destination, this type of operation is believed quite secure by traffickers and at the same time, removes suspicion or contact with Lebanon. Commercial vessels sail daily to the port of Junieh in Lebanon from Larnaca. Also, Larnaca Airport in Cyprus offers direct and connecting flights to and from Europe and North America which are preferred by traffickers over the more suspicious routes involving Beirut's international airport.

Lebanon's estimated share of the Canadian hashish market increased in 1986 to 85% compared with 65% in 1985. However, Lebanon's share of the liquid hashish market remained stable at 5%, with Jamaica supplying an estimated 90% of the liquid hashish market in Canada in 1986.

Pakistan/India

Pakistan continued to be actively involved in the illicit production, conversion, transit and trafficking of hashish to world markets. Significant quantities are exported to India, Iran, the Persian Gulf countries, Europe and to a lesser extent, North America. In Pakistan, large quantities of hashish are being exported concealed in surgical equipment, sporting and leather goods.

Drug supplies originate primarily in Sialkot and are then shipped to the port of Karachi. It has been reported that traffickers are now operating out of Lyari, a well travelled area for commercial traffic from all areas of Pakistan. All this vehicle traffic provides traffickers with the necessary link between the cultivation sites and the loading sites.

India remained a major transshipment point for illicit drugs originating from producing countries such as Pakistan. As Pakistan was identified as a major supplier of illicit drugs, shipments originating from Pakistan became subject to strict checks in Western countries. In an attempt to avoid detection, traffickers in Pakistan began transporting the contraband to India and exporting drugs from ports such as Bombay and Calcutta as well as from New Delhi, with much of the smuggling taking place through the borders of Punjab and Rajasthan. During 1986, in excess of 10 tons of hashish and approximately 55 tons of marihuana were seized in India from other source countries, indicating that India is being used extensively as a transit country. Drug lords in Pakistan control and co-ordinate the smuggling of the contraband into India, while transportation and distribution within India are generally handled by local trafficking organizations.

Pakistan/India supplied an estimated 10% of Canada's illicit hashish market in 1986, a significant decrease from its 30% share in 1985. This sizable decline in market share is a return to the level recorded in 1984.

United States

The estimated percentage share of marihuana on the Canadian market originating from the United States decreased to 5% in 1986 compared with its 1985 level estimated at 10%. This development is believed to be partially a result of the highly successful domestic cannabis eradication program conducted throughout the US in 1986. (See Developments in Source Countries - United States, for details of this program.) As well as marihuana originating from the United States, Colombian and Mexican cannabis transits the US en route to Canada's illicit market. From the United States, marihuana is usually smuggled into Canada by land or air and is most often concealed in vehicles, body packs and luggage, as well as in parcels sent through the postal system.

Canada

Cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) were the most prevalent drugs of abuse throughout Canada in 1986. Both foreign and domestic varieties were readily available on Canada's illicit drug market.

Marihuana in Canada was supplied by numerous source countries such as Jamaica with the largest estimated market share at 30%, followed by Mexico at 25%, Colombia and Thailand each with 15% and the United States with 5%. For the third consecutive year, domestic sources were estimated at 10% of the illicit marihuana market in Canada. Varieties of cannabis ranged from Mexican Red Hair and Thai sticks, which were principally available in Western Canada to Colombian and Jamaican varieties which were more prevalent in the Prairie and Maritime provinces. Sinsemilla and domestic varieties were available throughout Canada.

Traditionally, marihuana cultivation in Canada has largely been a problem in the province of British Columbia. British Columbia's mild climate and rugged terrain are ideal for marihuana cultivation. However, indoor and hydroponic growing methods, new trends in marihuana cultivation, are

increasingly being encountered across Canada. Indoor cultivations enable urban or rural cultivators to grow sinsemilla marihuana year round from British Columbia to Newfoundland. This method is also more difficult to detect and results in greater profits for the growers with less risk. Indicators suggest that the incidence of indoor marihuana cultivation will increase in the coming years across Canada.

As reported in previous *NDIE*'s, Lebanon remained the primary source of hashish destined for Canada, accounting for 85% of the market, an increase over its 1985 share of 65%. Pakistan/India followed with 10%, a decrease over last year's estimate of 30%, while Jamaica accounted from the remaining 5%, equal to its 1985 market share. Jamaica is still considered the major supplier of liquid hashish to Canada, retaining a 90% share of this market. Lebanon and Canada each accounted for 5% of the liquid hashish market.

In 1986, there were five domestic clandestine liquid hashish laboratories dismantled by the RCMP. All but one of the laboratories were located in Ontario as compared with 1985 when all but one were seized in British Columbia. (See Figure 47.)

Figure 47:

*Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1982-1986**

Year	Location of Laboratory
1982	Val d'Or, Quebec Montreal, Quebec Chilliwack, British Columbia Nanaimo, British Columbia
1983	Ayr, Ontario
1984	Nanaimo, British Columbia Aylmer, Quebec
1985	Lac Argente, Quebec Courtenay, British Columbia Fort Saint John, British Columbia Fairmont, British Columbia Penticton, British Columbia
1986	Cornwall, Ontario Bristol, Quebec Powassan, Ontario London, Ontario London, Ontario

**Clandestine laboratories seized by the RCMP only.*

Note: Includes both liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

In 1986, the majority of marihuana (60%) reached the Canadian illicit drug market by sea, compared with only 5% in 1985. Land and air transportation modes accounted for 25% and 15% respectively. Land transportation experienced a sharp decrease from its 1985 estimate of 75%. Air transportation decreased by 5% since 1985. The hashish market remained unchanged from 1985, with sea transportation accounting for 90% of the contraband entering Canada. Land and air modes of transportation estimates were 1% and 9% respectively. Multi-ton seizures of marihuana and hashish from motherships and cargo containers in the past year largely account for these figures. The liquid hashish component is broken down to 95% via air, 4% via land and 1% via sea. Air transportation increased from the 1985 estimate of 80%, land transportation decreased from 19% in 1985, while transportation by sea remained unchanged.

Figure 48:

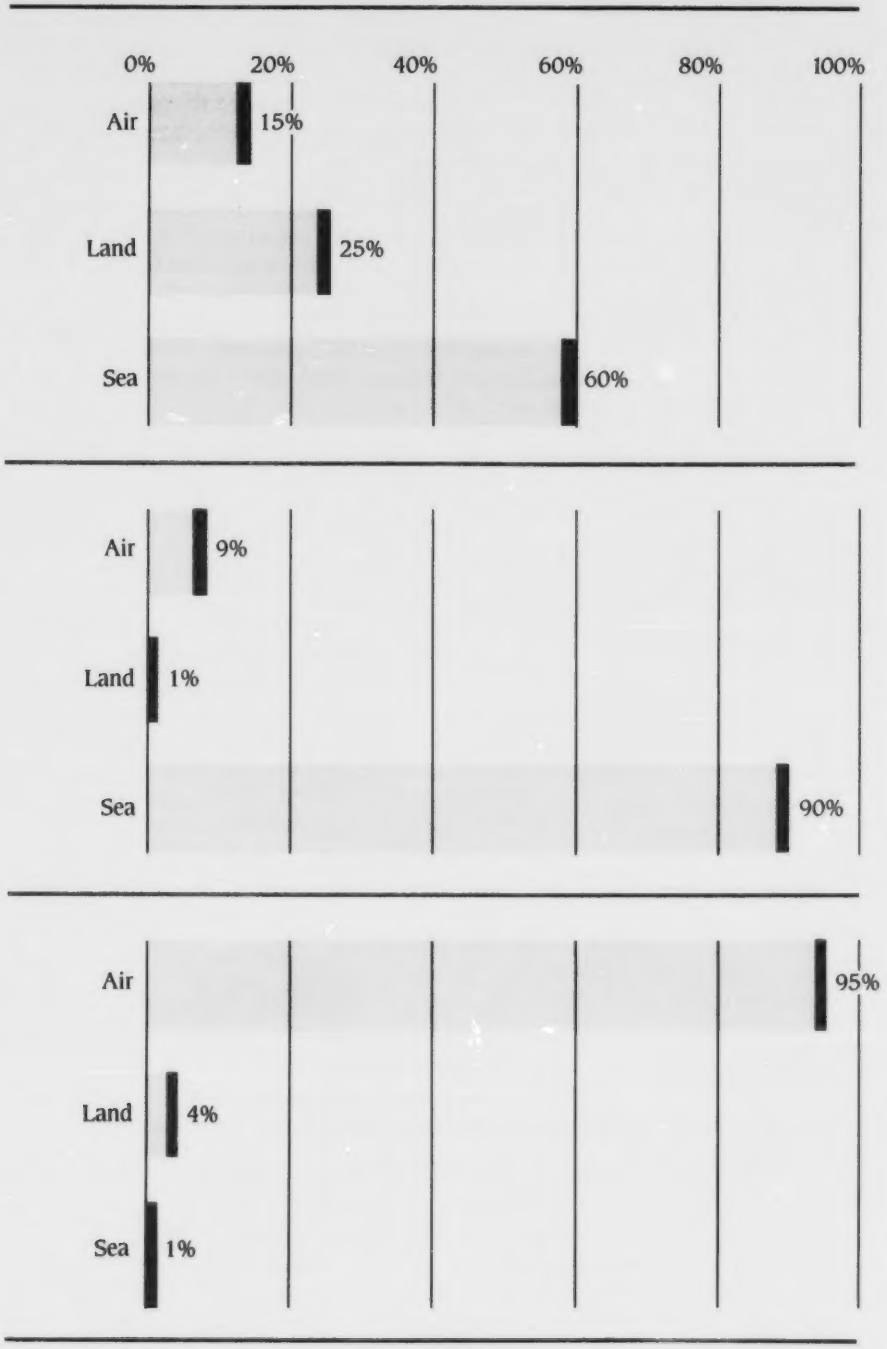

Movement of cannabis into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1986

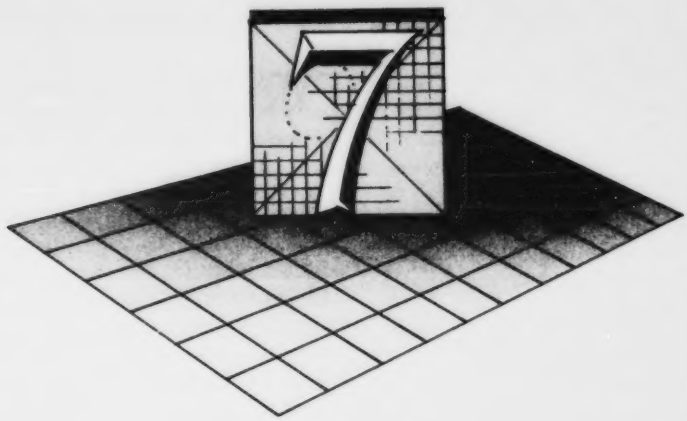

DRUG MONEY FLOW

DRUG MONEY FLOW

As documented in past issues of the *NDIE*, it is difficult to accurately assess the overall impact of the illicit drug trade on the economy of Canada. Due to the fact that the traffic in drugs is an illicit commerce in which no detailed accounts are maintained, law enforcement authorities have to date had to rely on intelligence gained from investigations, consumption and production estimates, as well as drug seizure and arrest statistics to gauge the money flow associated with this illegal enterprise. Therefore, estimates of the money flow generated by the drug trade have been based on domestic consumption where the number of users and their daily intake can be determined, foreign production where the proportion of the final product destined for the Canadian market can be approximated and pricing the value of drug inflows from foreign sources, domestic production and diversion from licit sources to the illicit market. Although these are crude methods of measurement, they have been the only ones available.

Over the past several years, the RCMP Drug Enforcement Directorate has been conducting a comprehensive review of available data in an effort to develop a more scientific methodology for estimating the overall impact of the illicit drug trade on Canada. However, further revisions are necessary in the methodology used to determine the estimated retail value of drugs supplied to the Canadian illicit market. Furthermore, the RCMP Drug Enforcement Directorate, as part of the National Drug Strategy, is actively participating in an Interdepartmental Task Force on Drug Data. The framework for the task force covers each relevant drug of abuse and is designed to measure the supply, demand, distribution and consumption of each substance as well as their direct and indirect effects. This information system should provide accurate and timely indicators of the key supply, demand, consumption and effect variables and allow meaningful estimates of the size and scope of the drug problem in Canada.

RCMP Anti-Drug Profiteering Program

Criminal enterprises in Canada generate revenues of several billions of dollars annually from the traffic of illicit drugs. The enormous potential of financial remuneration from this trade represents a significant threat to the overall effectiveness of law enforcement measures, in that:

- The potential for profit is a motivating factor that encourages new entrants and sustains the existing criminal organizations and individual entrepreneurs.
- A criminal organization with significant financial resources is able to finance increasingly sophisticated criminal endeavours, as well as being able to absorb periodic conventional enforcement actions.

In summary, it is becoming increasingly evident that the threat of imprisonment or loss of a drug shipment is viewed by many criminal organizations as merely an inherent cost of doing business. In Canada, as elsewhere, the potential for profit far outweighs the risks presented by traditional judicial sanctions. The inescapable conclusion to be drawn is that any enforcement action directed against lucrative classes of crime, such as drug trafficking, must include an attack against the illicit proceeds derived from that criminal activity.

Recognizing this fact, the RCMP has continued to place emphasis on the Anti-Drug Profiteering (ADP) program as well as stressing the development of financial profiles of the targets of drug investigations as a matter of practice. These profiles are useful even in those cases where no proceeds of crime prosecution is undertaken. A court is better able to levy the appropriate sentence regarding a drug offence if all of the information about the violator, including the fact that substantial profits were being earned, is available.

Although the ADP program has been required to function within the confines of inadequate laws with respect to freezing, seizing and forfeiture of the proceeds of crime, it continues to function with a considerable degree of success. Illustrated in Figure 49 is the data on the money and asset seizures made under this program since 1983.

Figure 49: Money and assets seized as a result of the RCMP Anti Drug Profiteering program, 1983-1986 - Values in thousands of dollars

Category	1983	1984	1985	1986	Total
Section 312 Criminal Code	985	196	1,894	4,844	7,919
Drug Statutes	1,663	1,193	3,477	3,378	9,711
Revenue Canada	5,800	1,285	4,762	2,838	14,685
Total	8,448	2,674	10,133	11,060	32,315

While numerous investigations have been undertaken in this reporting period, the following recent cases are outlined as illustrations of the scope of ADP investigations as well as the magnitude of the drug problem in Canada.

- A multi-kilogram shipment of high grade heroin was seized from a group of well-organized international drug traffickers. The financial investigation revealed that the principals of the organization were able to maintain lavish lifestyles while ostensibly being engaged in occupations that would generate only modest income levels. Several members of the organization were given the task of laundering the profits and were so successful that other organizations based in the United States apparently availed themselves of their service as well. The cash generated from the drug business followed a circuitous route to European financial centres. In some instances, couriers were employed to physically transport large quantities of cash concealed in hidden compartments inside their luggage. The principal method, however, was to convert the cash to bank drafts in Canada, route the drafts through an intermediary in South America, with the ultimate destination being a bank in Switzerland. From there, the "clean" monies were repatriated to members of the organization in Canada and other European centres. Thus far, the investigation has surfaced approximately $35 million laundered by the Canadian members of the group over a two year period. Approximately $4 million in assets have been seized to date and substantial tax assessments by Revenue Canada Taxation are pending.

- Another investigation centres on a large, well-structured organization based in Canada which was heavily involved in the importation and traffic of several hundred thousand kilograms of cannabis products during the past five years. The investigation to date indicates that as much as $100 million was laundered by members of the group during this time frame. The organization employed designated money couriers who utilized sophisticated methods to physically transport large quantities of cash, but a significant portion of the profits was channelled using classic laundering techniques. Cash was converted to draft form through the use of a foreign currency exchange, with the drafts flowing through corporate entities and banking institutions in several offshore tax haven centres. The money was ultimately returned to the accounts of Canadian corporations and invested in real estate developments in Canada and the United States. To date, investigators have located assets worth approximately $15 million under the control of this organization.

- In a recent minor undercover purchase of one gram of cocaine, the trafficker, being cautious of dealing directly to the operator, utilized two accomplices as intermediaries to sell the drug. Upon his arrest shortly after the transaction, the trafficker was found to be in possession of a marked $100 bill tendered by the undercover operator to the intermediaries. Following the evidence presented at the preliminary hearing, the presiding judge commented that it was his function to consider whether a properly instructed jury could find the accused guilty, either of the offence charged, or of some other indictable offence. The judge committed the accused to stand trial for the cocaine trafficking charge, and, in addition, ordered that he stand trial on a charge under Section 312 of the Criminal Code for possession of the proceeds of crime. While the drug investigation in this instance was merely a routine street purchase, the case is unusual in that the indictment for the charge under Section 312 of the Criminal Code was initiated entirely by the judge upon hearing the evidence. The foregoing case is a good illustration of the fact that the courts are placing increased emphasis on the area of proceeds of crime.

National Drug Strategy

In May, 1987, the Government of Canada announced a comprehensive program to address the serious societal implications of illicit drug use in this country. The initiatives contained within the strategy were focused on a broad base and involved several departments and agencies, focusing on both demand and supply reduction. Considerable emphasis was placed by the RCMP on reinforcing and expanding the ADP program. Included in these initiatives was the deployment of an additional 36 full time ADP investigators to augment the 24 already in place, legislative amendments to address the aspect of proceeds of crime and increased training in this field.

With the additional investigative positions, the ADP program undertaken by the RCMP is moving away from a co-ordination mode into a role that places increased emphasis on investigation. Our program of providing all RCMP drug investigators with the training necessary to develop expertise in financial investigations remains a priority. As well, increased training of other police forces and enforcement agencies in this vital area of drug law enforcement will be undertaken under the terms of reference of the strategy.

Bill C-61: Proceeds of Crime Legislative Amendments

Canadian legislation currently contains measures dealing with the proceeds of crime. Section 312(1) of the Criminal Code makes it an offence to be in possession of property or proceeds which were obtained or derived from the commission of an indictable offence. However, Canadian laws do not adequately address the problems surrounding the freezing, seizing and ultimate forfeiture of the proceeds of crime. Without the ability to freeze assets once they have been identified as having been obtained by criminal acts, investigators are often powerless to prevent the accused from transferring his/her wealth to foreign jurisdictions.

Investigations to date directed at the proceeds of crime have been severely impaired by the lack of adequate seizure provisions. At present, the investigator is forced to rely on search warrants issued pursuant to Section 443 of the Criminal Code. These warrants permit the search and seizure of "tangible things" that are the object of or will provide evidence of a criminal offence. Unfortunately, these search provisions are inadequate for proceeds of crime investigations since two important classes of assets cannot be seized: real property, such as land, and intangible assets, such as monies deposited in a bank account. As a result, these assets can be maintained by criminals without fear of seizure at the present time.

Given the foregoing, it is clear that for the proceeds of crime to be subject to forfeiture, additional legal provisions must be developed. The proposed legislation dealing with the proceeds of crime is contained within Bill C-61, which was tabled in Parliament in May, 1987. This bill contains proposed amendments to the Criminal Code, Narcotic Control Act, Food and Drugs Act and the Income Tax Act. Following second reading, it will pass to a legislative committee of the House of Commons for examination and possible amendment. After this process, the bill will be sent back to the House of Commons for third reading and referral to the Senate for similar proceedings.

If this bill survives more or less intact, it should provide the investigator with important new tools with which to begin to effectively deal with the proceeds of crime. The highlights of the proposed legislation are outlined below:

- A number of crimes, to be classified as Enterprise Crime Offences, will include many of those criminal activities which often require a considerable degree of planning and an expectation of profit. The criminal enterprise is similar to a legitimate business entity in that it is generally self-sustaining, with individual participants moving in and out of the enterprise without necessarily affecting the viability of the structure. The proceeds of crime are defined as being "property, benefit or advantage" obtained by or derived from an enterprise crime or a designated drug offence. This definition, coupled with the new search provisions contained within the bill, should allow for the seizure of all classes of assets, even so-called intangibles.
- A new offence is created to cover the laundering of the proceeds of crime and carries a maximum penalty of 10 years imprisonment. This offence includes all of those activities traditionally associated with the conversion of criminal profits to "clean" monies; naturally, this offence is applicable only against those persons who knowingly participate in a laundering

operation. A similar offence is to be added to the drug statutes, along with offences paralleling Section 312 of the Criminal Code, but based on possessing proceeds of drug crimes.

- New search and seizure provisions are created to freeze the assets suspected of being the proceeds of crime pending formal judicial forfeiture procedures. The seizure can be effected using a special search warrant, or a judicial restraint order, depending on the circumstances and the type of asset involved. Formal judicial forfeiture proceedings are set out and would be instituted following the conviction of the accused for an enterprise crime offence. Included are a number of comprehensive review and appeal provisions to provide appropriate safeguards to prevent innocent parties being deprived of their property.

- An essential part of any proceeds of crime legislation is the provision of *in rem* forfeiture, in which proceedings can be brought against the offending article itself. This is in contrast to *in personam* forfeiture, which must result from a conviction for a criminal offence. The lack of *in rem* procedures has presented problems in past instances where assets clearly obtained by crime had been seized, but the owner either died or fled the jurisdiction before a conviction was registered, or was never present in the jurisdiction to begin with. In these cases, no action could be taken with respect to the seized property. The new bill allows for *in rem* proceedings under certain narrow circumstances, so long as court proceedings have commenced, the property concerned is clearly the proceeds of the crime and the accused has either died or absconded.

- Another provision of the proposed legislation allows a court to draw a judicial inference as to the source of a criminal's wealth. The court may infer that the increase in the individual's net worth following the commission of an enterprise crime offence which cannot be reasonably explained or attributed to legitimate sources may be inferred to be the proceeds of crime. This provision may prove to be particularly useful in those cases where the comparative net worth technique is employed to highlight the increase in a criminal's wealth that cannot be attributed to legitimate sources.

- It is self-evident that any investigation that is directed at establishing unexplained income as originating from criminal activity requires input as to the target's income from legitimate sources. In many instances, the only source of this information consists of tax records maintained by Revenue Canada and governed by secrecy laws. To facilitate investigations of this type, the bill contains a provision that would permit a court to issue an order permitting the disclosure of income tax records in drug-related offences. The order would be similar to a search warrant, and would permit the disclosure of specific records concerning a particular individual on a case by case basis.

- Financial institutions often encounter situations which are obvious transactions involving the proceeds of crime, but are reluctant to report these instances for fear of civil liability for a breach of banking confidentiality. The bill contains a provision that would protect a source of information from any criminal or civil liability stemming from the disclosure, on reasonable grounds, of information of this nature.

As the foregoing illustrates, Bill C-61 contains provisions that will add a new dimension to law enforcement in Canada. This bill is an important step towards the effective judicial treatment of the proceeds of crime, and the

passage into law of these amendments should be of significant benefit to RCMP ADP efforts to remove the profit from serious crime.

International Money Laundering Centres

With the traffic in illicit drugs generating considerable revenues, an ongoing source of concern to drug organizations remains the handling and laundering of the proceeds of drug crime. Cash continues to be the most popular medium of exchange in the drug trade; of itself, it generates no audit trail, and is readily convertible to other commodities. However, large quantities of cash can present problems; it generates attention and creates suspicion as to the origin of the funds. Considerable efforts are undertaken by criminal organizations to launder the funds in order to convert the cash into other, more productive assets while creating an appearance of legitimacy as to the source.

At some point in the laundering process, monies must be moved through financial institutions, either in Canada or offshore. Foreign countries popular with money launderers are those that have strict bank secrecy laws, which assist in clouding the audit trail. Figure 50 illustrates some of the principal geographic points which have surfaced in investigations as being conduits or repositories of funds in the laundering process. The Canadian cities included have generally been noted to be collection points for funds generated by Canadian drug trafficking organizations, as well as being used as repositories for traffickers from the United States who have moved funds to Canada to evade forfeiture.

Figure 50:

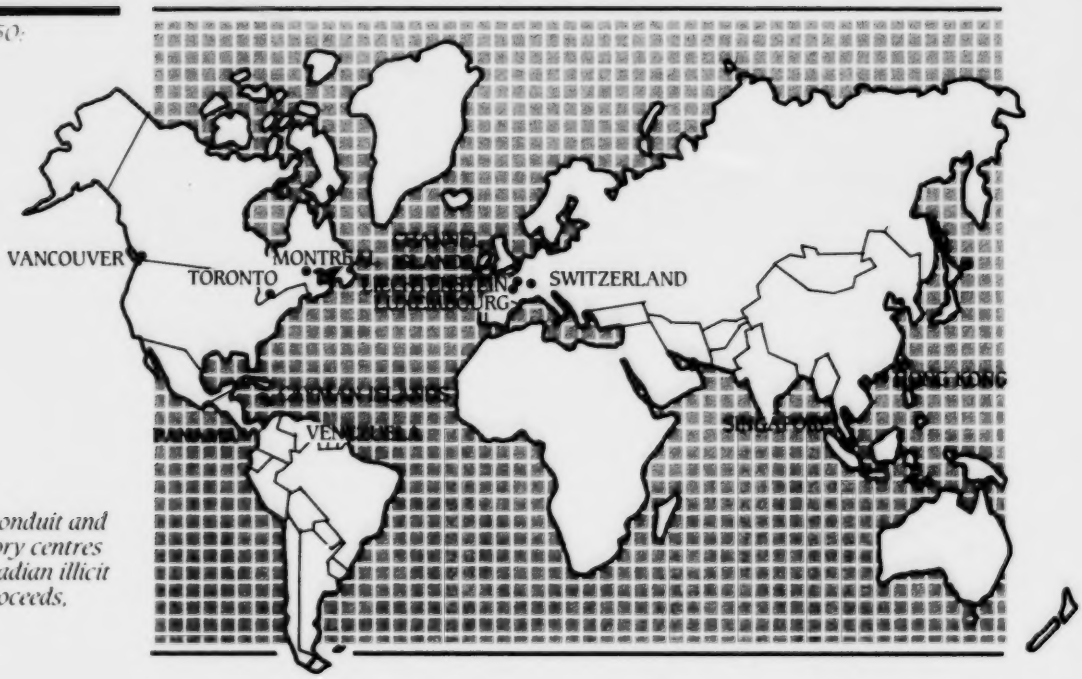

Major conduit and repository centres for Canadian illicit drug proceeds, 1986

Laws and Enforcement Measures at the International Level

A number of United Nations initiatives have been directed towards promoting international co-operation with respect to the proceeds of crime. Canada continues to play a significant role in pursuit of these initiatives.

Several nations have recently enacted new or strengthened legislative provisions to facilitate the identification, freezing, seizing and forfeiture of the proceeds of serious drug crimes. These nations include the United Kingdom, Egypt, Panama, Thailand and Malaysia. Other countries, including the Federal Republic of Germany, Australia, Hong Kong and the 21-nation Council of Europe are currently engaged in the development of legislation concerning this area.

Canada has signed, but not yet ratified, a Mutual Legal Assistance Treaty with the United States. The implementation of this treaty should prove to be of considerable assistance to investigations concerning the identification, freezing, seizing and forfeiture of the proceeds of crime in both nations.

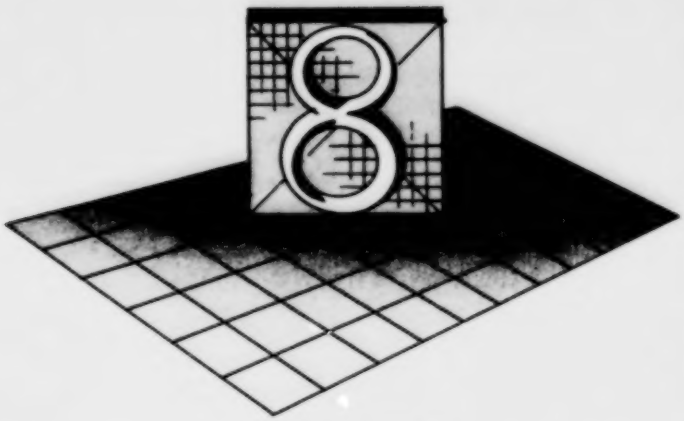

MAJOR CANADIAN-RELATED DRUG SEIZURES IN 1986

MAJOR CANADIAN-RELATED DRUG SEIZURES IN 1986

Heroin

January	Calgary, Alberta — 284 grams of heroin of unknown origin seized in Calgary.
January	Vancouver — 216 grams of Southwest Asian heroin seized in Vancouver en route from Nepal via New Delhi, India.
January	Vancouver — 280 grams of Southwest Asian heroin seized in Vancouver en route from Nepal.
February	Vancouver — 3 kg 091 of Southeast Asian heroin seized in Vancouver en route from Bangkok, Thailand via Singapore and Tokyo, Japan.
February	Vancouver — 1 kg 020 of Southeast Asian heroin seized in Vancouver en route from Bangkok.
February	Delta, British Columbia — 122 grams of heroin of unknown origin seized in Delta.
February	Montreal — 1 kg 933 of Southeast Asian heroin seized in Montreal en route from Thailand via Athens, Greece destined for Toronto.
March	Vermont — 1 kilogram of heroin of unknown origin seized in Vermont destined for Montreal.
April	St. Jerome, Quebec — 2 kg 438 of heroin of unknown origin seized in St. Jerome en route from Brussels, Belgium destined for Montreal.
May	Thailand — 135 grams of Southeast Asian heroin seized in Thailand destined for Montreal.
May	Montreal — 464 grams of Southwest Asian heroin seized in Montreal en route from Bombay, India via London, England.
May	Montreal — 31 kilograms of Southwest Asian heroin seized in Montreal en route from Pakistan destined for London, England.
July	Paris, France — 950 grams of Southwest Asian heroin seized in Paris en route from India destined for Montreal.
July	Vancouver — 454 grams of heroin of unknown origin seized in Vancouver.
August	Nelson, British Columbia — 440 grams of Southwest Asian heroin seized in Nelson en route from India destined for Calgary, Alberta.

August	Montreal — 150 grams of heroin of unknown origin seized in Montreal en route from Lagos, Nigeria destined for Chicago, Illinois.
September	Richmond, British Columbia — 1,500 capsules of heroin of unknown origin seized in Richmond.
November	Toronto — 797 grams of heroin of unknown origin seized in Toronto en route from Lagos, Nigeria via Amsterdam, the Netherlands destined for Montreal.
November	Paris, France — 1 kg 310 of Southwest Asian heroin seized in Paris en route from Colombo, Sri Lanka destined for Montreal.
December	Nelson, British Columbia — 454 grams of Southwest Asian heroin seized in Nelson en route from India via California.

Cocaine

January	Buffalo, New York — 501 grams seized in Buffalo destined for Hamilton, Ontario.
January	St. Laurent, Quebec — 985 grams seized in St. Laurent.
January	Toronto — 1 kg 140 seized in Toronto.
January	Calgary — 1 kg 460 seized in Calgary en route from Brazil via Los Angeles.
February	Edmonton — 1 kg 500 seized in Edmonton having transited Montreal.
February	Toronto — 510 grams seized in Toronto.
February	Mirabel International Airport, Quebec — 3 kg 004 seized at Mirabel en route from Buenos Aires, Argentina.
February	Mirabel International Airport, Quebec — 1 kg 967 seized at Mirabel en route from Rio de Janeiro, Brazil.
March	Montreal — 1 kg 501 seized in Montreal en route from Montego Bay, Jamaica destined for New York City.
March	Montreal — 1 kg 400 seized in Montreal destined for Peterborough, Ontario.
March	Coutts, Alberta — 996 grams seized in Coutts en route from Miami destined for Medicine Hat.
March	Buenos Aires, Argentina — 3 kilograms seized in Buenos Aires en route from Bolivia destined for Regina.
March	Windsor, Ontario — 2 kilograms seized in Windsor en route from Florida.
April	Toronto — 1 kilogram seized in Toronto.
April	Toronto — 538 grams seized in Toronto.
April	Vancouver — 7 kg 037 seized in Vancouver destined for Edmonton.
May	Vancouver — 7 kilograms seized in Vancouver.
May	St. Jerome, Quebec — 906 grams seized in St. Jerome.

May	Brazil — 2 kg 600 seized in Brazil en route to Montreal.
May	Toronto — 1 kilogram seized in Toronto.
May	Toronto — 1 kg 025 seized in Toronto en route from Florida.
May	Mirabel International Airport, Quebec — 2 kg 932 seized at Mirabel enroute from New York and Brazil.
June	Nanaimo, British Columbia — 500 grams seized in Nanaimo en route from Montreal and Vancouver.
June	Niagara Falls, Ontario — 634 grams seized in Niagara Falls.
June	Sherbrooke, Quebec — 4 kg 120 seized in Sherbrooke en route from Peru via Florida.
June	Toronto — 954 grams seized in Toronto en route from Montreal.
July	Rockport, Ontario — 502 grams seized in a joint forces operation. The courier had recently visited Puerto Rico, Miami, New York and Brockville.
July	Halifax - 1 kg 360 seized in Halifax.
July	Vancouver — 2 kg 414 seized in Vancouver en route from Peru.
July	Toronto — 5 kilograms seized in Toronto.
August	Ottawa — 1 kg 097 seized in Ottawa.
August	Oshawa — 672 grams seized in Oshawa en route from Peru.
August	Hamilton — 531 grams seized in Hamilton.
August	Toronto — 450 grams seized in Toronto.
August	Nelson, British Columbia — 1 kilogram seized in Nelson.
September	Noranda, Quebec — 1 kg 500 seized in Noranda.
September	Lacolle, Quebec — 500 grams seized in Lacolle en route from New York destined for Montreal.
September	Miami — 4 kilograms seized in Miami destined for Montreal.
September	Rouyn, Quebec — 1 kg 500 seized in Rouyn.
September	Vancouver — 950 grams seized in Vancouver en route from Portland, Oregon.
September	Vancouver — 1 kg 157 seized in Vancouver.
September	Bedford, Quebec — 2 kilograms seized in Bedford en route from Miami, Florida destined for Montreal.
September	St. Jerome, Quebec — 2 kilograms seized in St. Jerome.
September	St. Jerome, Quebec — 1 kilogram seized in St. Jerome destined for Montreal.
September	Vancouver — 900 grams seized in Vancouver having transited Montreal.
October	St. Jerome, Quebec — 1 kg 339 seized in St. Jerome.

November Barranquilla, Colombia — 720 grams seized in Barranquilla destined for Montreal.

November Montreal — 1 kilogram seized in Montreal.

December Winnipeg — 500 grams seized in Winnipeg originating in South America having transited West Germany.

December St. Jerome, Quebec — 1 kilogram seized in St. Jerome en route from Brazil.

December Lacolle, Quebec — 1 kilogram seized in Lacolle en route from Miami.

December Vancouver — 2 kilograms seized in Vancouver en route from Seattle, Washington.

December Halifax, Nova Scotia — 1 kilogram seized in Halifax en route from Montreal having originated in Colombia.

Chemical Drugs

January Niagara Falls, Ontario — 244,000 units of LSD seized in Niagara Falls.

January Oshawa, Ontario — 4,989 units of LSD seized near Oshawa.

February Portneuf County, Quebec — Clandestine PCP laboratory seized in Portneuf County.

February Lac Sergent, Quebec — Clandestine PCP laboratory seized in Lac Sergent.

March Nanoose, British Columbia — Clandestine MDA laboratory seized in Nanoose.

April Gander, Newfoundland — 1,400 units of LSD seized in Gander.

April Corner Brook, Newfoundland — 1,582 units of LSD seized in Corner Brook.

May Montreal — Clandestine methamphetamine laboratory seized in Montreal.

May Victoria, British Columbia — 3,300 units of LSD seized in Victoria.

June Val d'Or, Quebec — 4 kilograms of PCP and 8,700 LSD tablets seized near Val d'Or.

July Niagara Falls, Ontario — 2,635 units of LSD seized in Niagara Falls.

July Quebec City, Quebec — Clandestine PCP laboratory seized in Quebec City.

September Montreal — 1 kg 440 PCP seized in Montreal.

September Montreal — 4,900 units of LSD seized in Montreal.

October London, Ontario — Clandestine methamphetamine laboratory seized near London.

November Brooks, Alberta — 3 kg 600 of psilocybin seized in Brooks, Alberta.

November Langley, British Columbia — 68 kilograms of psilocybin seized near Langley.

November London, Ontario — Clandestine methamphetamine laboratory seized near London.

November Langley, British Columbia — 1,060 capsules of dried, ground mushrooms mixed with a small amount of LSD seized near Langley.

Marihuana

January Billings, Montana — 3,912 kilograms seized in Billings en route from Mexico destined for Canada.

January Montreal — 800 kilograms seized in Montreal en route from Jamaica.

February Saint John, New Brunswick — 3.5 tons seized in Saint John en route from Kingston, Jamaica.

May Yarmouth, Nova Scotia — 170 kilograms seized off the coast of Nova Scotia.

July Port Alberni, British Columbia — 270 kilograms of domestic marihuana seized from a large cultivation site near Port Alberni.

August Toronto — 231 kilograms seized in Toronto originating from Jamaica.

August Sudbury, Ontario — Approximately 100 kilograms seized near Sudbury which originated from a two acre cultivation site.

August Williamsburg, Ontario — 4,000 mature marihuana plants seized in the Williamsburg area.

September Edgewood, British Columbia — 560 kilograms of marihuana plants seized in Edgewood.

November San Pedro, California — 230 kilograms seized in San Pedro which originated in Mexico destined for Canada.

November Barrie, Ontario — 90 kilograms of sinsemilla marihuana and 14 kilograms of hashish seized in Barrie.

December King City, Ontario — 95 kilograms of sinsemilla marihuana seized in King City.

December King City, Ontario — 245 kilograms of sinsemilla marihuana seized in King City originating from Los Angeles, California.

December Vancouver — 115 kilograms of Mexican Red Hair seized in Vancouver.

Hashish

March Lacolle, Quebec — 54 kg 500 seized in Lacolle.

March Montreal — 55 kilograms seized in Montreal destined for Peterborough, Ontario.

March Lacolle, Quebec — 34 kg 500 seized in Lacolle en route from Jamaica via the Bahamas and Florida.

March Newark, New Jersey — 2,811 kilograms seized in Newark en route from India destined for Montreal.

April	Montreal — 120 kilograms seized in Montreal en route from India via Halifax.
June	Newark, New Jersey — 1,818 kilograms seized in Newark en route from India destined for Montreal.
June	Edmonton, Alberta — 60 kilograms seized in Edmonton.
July	Montreal — 400 kilograms seized in Montreal en route from Bombay, India via Zurich, Switzerland.
August	Montreal — 257 kilograms seized in Montreal en route from Bombay, India via London, England.
August	Toronto — 40 kilograms seized in Toronto.
August	Montreal — 176 kilograms seized in Montreal originating in Bombay, India via Newark, New Jersey.
October	Cape Breton Island, Nova Scotia — 7,856 kilograms seized in Cape Breton Island originating from Lebanon.
October	New Brunswick — 7,902 kilograms of hashish seized in New Brunswick originating from Lebanon.

Liquid Hashish

January	London, Ontario — Clandestine liquid hashish laboratory seized in London.
January	London, Ontario — Clandestine liquid hashish laboratory seized in London.
February	Cornwall, Ontario — Clandestine liquid hashish laboratory seized in Cornwall.
February	Bristol, Quebec — Clandestine liquid hashish laboratory seized in Bristol.
May	Toronto — 8 kilograms seized in Toronto en route from Jamaica.
July	Niagara Falls, Ontario —5 kg 358 seized in Niagara Falls en route from Miami.
October	Toronto — 8 kg 165 seized in Toronto en route from Jamaica.
October	Calgary, Alberta — 8 kg 200 seized in Calgary.
November	Powassan, Ontario — Clandestine liquid hashish laboratory seized in Powassan.

GRC RCMP GENDARMERIE ROYALE DU CANADA ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES

1986/87

et Indicateurs de tendances d'ici 1989

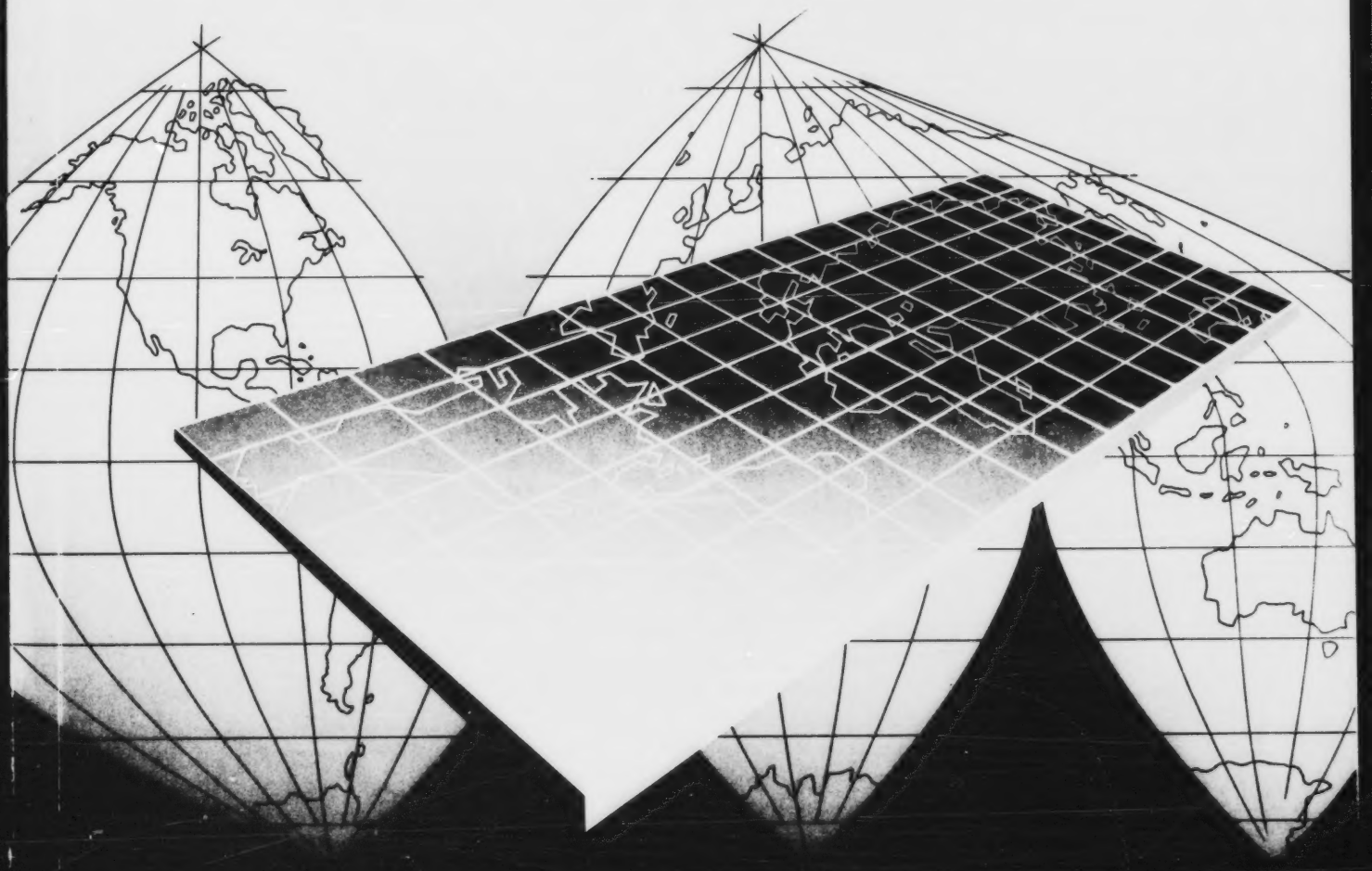

Message du Solliciteur général

Au cours des mois qui ont suivi le lancement de la Stratégie antidrogue nationale en mai 1987, les gouvernements fédéral et provinciaux ont travaillé de concert pour élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de prévention et de répression pour lutter contre la toxicomanie. Comme nous l'avions annoncé au printemps dernier, 210 millions $ en ressources nouvelles seront affectés au cours des cinq prochaines années à l'amélioration des programmes existants et à la création de nouvelles initiatives. Le ministère du Solliciteur général recevra environ 25 millions $ de ces fonds.

Comme en fait état le *Rapport annuel national sur les drogues* de 1986/87, une gamme d'initiatives conjuguées en ce qui a trait aux techniques policières et à la législation, ainsi qu'à l'éducation et à la sensibilisation du grand public, s'impose pour traiter les aspects complexes du trafic et de l'abus des drogues. Le succès de la Stratégie antidrogue nationale va aussi dépendre de la création de programmes à long terme d'éducation et de prévention afin de persuader les gens de vivre sans drogues. Les stratégies antidrogue policières doivent tenir compte du fait qu'il y aura des fournisseurs de drogues tant qu'il y aura une demande.

Les initiatives de la Stratégie antidrogue nationale visent à accroître l'efficacité de la répression, c'est-à-dire à améliorer les méthodes d'enquête à la disposition des autorités policières et d'application des lois pour identifier les profits issus du trafic des drogues illicites, à promulguer des mesures législatives favorisant la saisie des produits du trafic des drogues ou d'autres activités criminelles graves, et à renforcer les rapports de travail entre les services nationaux et internationaux, pour faire un front commun face à ce problème . Comme on l'indique dans le *Rapport*, il faut bien orchestrer les initiatives antidrogue nationales et internationales afin d'éviter que des activités illicites reliées aux drogues qu'on réussit à éliminer sur un territoire, se réinstallent simplement sur un territoire voisin.

Le gouvernement canadien s'engage à réduire l'abus de drogues dans la collectivité par la mise en oeuvre de mesures d'ensemble pour réduire à la fois l'offre et la demande. Dans le cadre de cet engagement, la G.R.C., le Secrétariat du Ministère et Service correctionnel Canada ont accru leurs efforts au chapitre de la recherche, l'éducation, la prévention et la répression afin de réduire l'abus des drogues.

Je suis convaincu que la G.R.C. en collaboration avec les autres services de police et d'application des lois, les organismes de prévention des toxicomanies, des organismes sociaux, les enseignants et les groupes de bienfaisance, va continuer à concevoir des moyens ingénieux et nouveaux pour tenter de résoudre le problème complexe de l'abus des drogues.

Le Solliciteur général,

James Kelleher

(James Kelleher)

Message du Commissaire

Le but premier du *Rapport annuel national sur les drogues de 1986/87 (R.A.N.D. 1986/87)* est d'utiliser le plus efficacement possible les renseignements afin de réduire les effets du trafic et de l'abus des drogues sur la société canadienne. La présente publication se fonde sur des renseignements provenant de diverses sources, entre autres, le personnel de la G.R.C. affecté au Canada et à l'étranger, des services de police canadiens et étrangers, et de ministères gouvernementaux et de services non gouvernementaux.

Parmi les faits saillants contenus dans le *R.A.N.D. 1986/87*, signalons que la G.R.C. et Douanes Canada ont saisi 14 p. 100 plus de cannabis en 1986 qu'en 1985. En 1986, les autorités ont saisi plus de 26 tonnes de cannabis au Canada. Il y a eu deux saisies d'environ 8 tonnes de haschich chacune aux Maritimes. Il y a aussi eu d'autres saisies de plusieurs tonnes de cannabis qui étaient en territoire canadien ou y étaient destinées. Les renseignements de la G.R.C. révèlent que la demande et l'offre de la cocaïne étaient à la hausse au pays. En effet, l'offre s'accroît dans les régions métropolitaines et rurales et cette tendance ne semble pas près de se résorber.

Depuis la mise en oeuvre de la Stratégie antidrogue nationale par le gouvernement fédéral en mai 1987, je suis convaincu que nous serons plus en mesure de freiner et de réduire l'offre de drogues illicites au Canada. Cette stratégie vise en particulier les implications pernicieuses des drogues illicites pour le pays et ses citoyens. A cet égard, la G.R.C. demeure engager à son programme de renseignements stratégiques pour combattre de façon proactive le trafic et l'abus des drogues au Canada.

Tous les Canadiens s'intéressent à la prévention et à la répression de la criminalité afin de pouvoir vivre et d'élever leur famille dans une société sûre. Par conséquent, nous devons travailler ensemble pour atteindre ces objectifs communs. La collaboration et l'entraide sont essentielles au succès de la lutte antidrogue.

Le Commissaire,

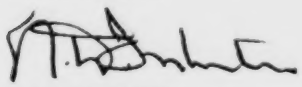

(Norman Inkster)

Message du Directeur de la Police des drogues

Le crime organisé et plus particulièrement le trafic des drogues illicites représentent une grave menace envers notre société, étant donné les vastes sommes provenant d'activités illégales, qui viennent miner nos entreprises commerciales légitimes et institutions politiques. La G.R.C. fait des progrès considérables pour réprimer cette menace. Le renseignement est un des outils policiers les plus efficaces pour identifier et neutraliser les réseaux du crime organisé. Par conséquent, le soutien du renseignement fait partie intégrante d'une stratégie efficace visant à freiner et à réduire le trafic et l'abus des drogues illicites. Je crois que le *Rapport annuel national sur les drogues* est un véhicule fondamental de coordination, de collecte, d'analyse et de diffusion de renseignements sur le problème multidimensionnel de la drogue et de ses conséquences au Canada.

En mai 1987, le gouvernement fédéral a mis en oeuvre la Stratégie antidrogue national afin d'harnacher toutes les ressources disponibles afin de faire un front commun contre le trafic et l'abus des drogues ainsi que les activités criminelles connexes. Ladite stratégie a permis d'étendre le programme antidrogue de la G.R.C., et en particulier de recourir efficacement aux ressources nombreuses et variées de différents niveaux de compétence, et ainsi de se concentrer davantage sur certaines priorités dont les aspects financiers du trafic des drogues illicites. De nouvelles lois proposées par le gouvernement fédéral par rapport aux biens criminellement obtenus, ciblent les échelons supérieurs des réseaux qui dirigent et exploitent ce commerce et qui s'en enrichissent, mais qui ne participent pas directement à la distribution des drogues. Cette initiative conférerait aux agents antidrogue des moyens légaux efficaces de s'attaquer aux produits du crime au Canada.

Le trafic des drogues illicites représente l'activité la plus lucrative pour le crime organisé au Canada. Dans le *Rapport annuel national sur les drogues de 1985/86*, j'ai déclaré que cette activité pouvait représenter un commerce de plus de 10 milliards de dollars. Depuis la parution dudit rapport, le commerce des stupéfiants et des autres drogues dangereuses au Canada s'est poursuivi au même rythme. D'après une étude préparée en 1987 pour le Secrétariat interministériel sur l'abus des drogues, de Santé et Bien-être Canada, les toxicomanes n'auraient dépensé que 2 à 3,2 milliards de dollars pour l'achat de drogues illicites en 1985. Précisons que les conclusions de cette étude se fondent uniquement sur une évaluation de la consommation tandis que celles de la G.R.C. sont fondées sur la valeur marchande approximative de toutes les drogues sur le marché illicite canadien qu'elles soient consommées au Canada ou qu'elles soient distribuées à d'autres pays. Étant donné les difficultés d'apprécier de façon précise les conséquences générales du trafic des drogues illicites au Canada, le gouvernement fédéral a mis sur pied le Groupe de travail interministériel des données sur les drogues, dans le cadre de la Stratégie antidrogue nationale. La fonction principale de ce groupe de travail est de relever à temps des indicateurs précis de l'étendue de la toxicomanie au pays. Le Groupe de travail établit une méthode afin de déterminer l'offre, la demande, la distribution et la consommation, pour chaque type de drogue faisant l'objet d'un abus, ainsi que les effets directs et indirects de chacune. La Direction de la police des drogues de la G.R.C. participe à cette étude qui devrait permettre d'évaluer de façon plus précise l'étendue du problème des drogues au Canada. Par conséquent, nous omettrons la valeur marchande estimée de drogues fournies au marché illicite canadien, du *R.A.N.D.* jusqu'à ce que le Groupe de travail termine son étude.

Je crois fermement que les nouvelles initiatives prévues par la Stratégie antidrogue nationale vont aider à réduire considérablement le trafic et l'abus des drogues, ainsi qu'une multitude d'autres activités criminelles connexes qui menacent le bien-être social et politique de notre société.

Le Directeur de la Police des drogues,

(Commissaire adjoint R.T. Stamler)

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES, G.R.C., 1986/87

et Indicateurs de tendances d'ici 1989

Rédacteur principal
Commissaire adjoint Rodney T. Stamler,
Directeur de la Police des drogues

Rédacteur en chef
Robert C. Fahlman,
Sous-directeur chargé des
Renseignements stratégiques et des Publications

Rédactrice adjointe
Shelley A. Keele,
Chef de la Section des renseignements et de l'analyse

Analyse des renseignements
Shelley A. Keele
Fiona Miller
Mario Parent
Bruce Bowie

Traduction
Sous-direction de la traduction de la G.R.C.

Graphiques
Studio Anagram • Ottawa

GRC RCMP

Le *Rapport annuel national sur les drogues, G.R.C., 1986/87* est publié par le Service central des relations publiques de la Gendarmerie royale du Canada pour le compte de la Direction de la police des drogues de la Direction générale, à Ottawa. (PRB.263)

Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante :

Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, à l'attention du Directeur de la Police des drogues, Direction générale, 1200 prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario), K1A 0R2, Canada.

Canada

No de Cat. JS61-1/1987
ISBN 0-662-55323-3
ISSN 0820-6228

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES, G.R.C., 1986/87

et Indicateurs de tendances d'ici 1989

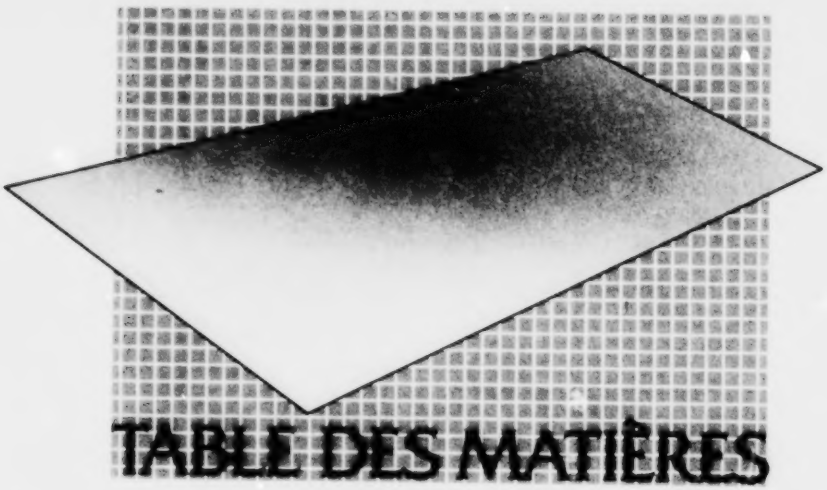

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	viii
Introduction	1
Chapitre 1 : Sommaire	4
Chapitre 2 : Indicateurs de tendances d'ici 1989	12
Chapitre 3 : Héroïne	16
Chapitre 4 : Cocaïne	36
Chapitre 5 : Drogues chimiques	58
Chapitre 6 : Cannabis	70
Chapitre 7 : Les narcodollars	90
Chapitre 8 : Saisies importantes de drogues en 1986	98

Liste des figures

Figure nº 1 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1982 à 1986

Figure nº 2 : Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1986

Figure nº 3 : Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1982 à 1986

Figure nº 4 : Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1982 à 1986

Figure nº 5 : Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1982 à 1986

Figure nº 6 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1982 à 1986

Figure nº 7 : Quantité d'héroïne saisie en Thaïlande de 1982 à 1986

Figure nº 8 : Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1986

Figure nº 9 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1982 à 1986

Figure nº 10 : Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1986

Figure nº 11 : Régions de culture du pavot à opium au Mexique en 1986

Figure nº 12 : Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1982 à 1986

Figure nº 13 : Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1986

Figure nº 14 : Opiacés saisis en Inde de 1983 à 1986

Figure nº 15 : Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1986

Figure nº 16 : Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1986

Figure nº 17 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1982 à 1986

Figure nº 18 : Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1986

Figure nº 19 : Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1982 à 1986

Figure nº 20 : Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1982 à 1986

Figure nº 21 : Usage de la cocaïne chez les adolescents du Nouveau-Brunswick en 1986

Figure nº 22 : Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1986

Figure nº 23 : Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1986

Figure nº 24 : Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1986

Figure nº 25 : Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1986

Figure nº 26 : Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1986

Figure nº 27 : Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1986

Figure nº 28 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1982 à 1986

Figure nº 29 : Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1986

Figure nº 30 : Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1982 à 1986

Figure nº 31 : Consommation de drogues chimiques chez les jeunes de la Saskatchewan en 1986

Figure nº 32 : Consommation de drogues chimiques chez les adolescents du Nouveau-Brunswick en 1986

Figure nº 33 : Pourcentage des adolescents et adolescentes du Nouveau-Brunswick qui ont consommé des drogues chimiques en 1986

Figure nº 34 : Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1982 à 1986

Figure nº 35 : Vols et autres pertes de drogues de l'annexe G

Figure nº 36 : Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1986

Figure nº 37 : Quantité de cannabis saisi au Canada de 1982 à 1986

Figure nº 38 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1982 à 1986

Figure nº 39 : Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1986

Figure nº 40 : Usage du cannabis chez les adolescents et jeunes adultes canadiens en 1986

Figure nº 41 : Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1986

Figure nº 42 : Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1986

Figure nº 43 : Données sur l'éradication du cannabis aux États-Unis de 1984 à 1986

Figure nº 44 : Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1986

Figure nº 45 : Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1986

Figure nº 46 : Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1986

Figure nº 47 : Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1982 à 1986

Figure nº 48 : Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1986

Figure nº 49 : Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1983 à 1986

Figure nº 50 : Principales routes utilisées en 1986 pour l'expédition de narcodollars canadiens aux pays offrant le secret bancaire

Introduction

Le *Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C. (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le *Rapport de 1986/87* vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent des problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le *Rapport* est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur des rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes statistiques qui ne donnent que des estimations approximatives.

Le présent rapport est le sixième que prépare la Sous-direction des renseignements stratégiques et des publications, Direction de la police des drogues, Direction générale de la G.R.C. Le *Rapport de 1986/87* est une analyse des principaux faits survenus jusqu'en avril 1987 sur la scène nationale et internationale. Il comprend surtout des renseignements tirés des Bulletins mensuels des drogues, des Rapports annuels sur la situation des drogues au Canada, ainsi que des rapports spéciaux présentés par les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le *Rapport* renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.), de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu - Douanes et Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et des organismes qui font du travail de prévention et de recherche par rapport à la toxicomanie.

Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse.

Note de la Rédaction : Dans la présente publication lorsqu'un État est qualifié de pays source, de pays producteur ou fournisseur de drogues, nous ne voulons pas laisser entendre que le gouvernement de cet État ou ses organismes policiers permettent de telles activités illégales ou y participent. Ces affirmations font allusion aux individus et aux organisations criminelles qui se livrent à de telles activités sur le territoire de l'État en question.

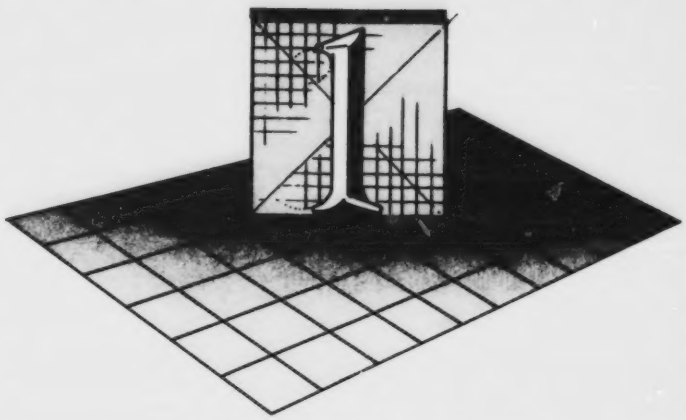

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Héroïne

La région du Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est, qui comprend la Thaïlande, la Birmanie et le Laos, demeure la source principale de l'héroïne au Canada. Avec une production évaluée entre 868 et 1 110 tonnes d'opium, cette région a fourni environ 71 p. 100 de l'héroïne sur le marché canadien, soit 1 p. 100 de moins que l'année précédente. La part du marché canadien illicite de l'héroïne assurée par l'Asie du Sud-Ouest n'a augmenté que de 1 p. 100 en 1986 comparativement à l'année dernière malgré une hausse de la production totale d'opium du Pakistan de 225 p. 100 par rapport à 1985. Le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran sont les pays sources principaux de l'Asie du Sud-Ouest.

La production d'opium en Thaïlande a diminué de moitié : 35 à 40 tonnes en 1985 comparativement à 18 à 20 tonnes en 1986. Cependant, en Birmanie, elle a augmenté : 450 à 600 tonnes en 1985, et 750 à 800 tonnes en 1986. Il est difficile d'obtenir des chiffres précis sur l'opium produit au Laos, mais d'après les autorités, on en aurait récolté de 100 à 290 tonnes en 1986, de loin la récolte la plus élevée depuis cinq ans. En 1985, elle n'aurait été que de 50 à 100 tonnes.

La Thaïlande joue un rôle important dans le commerce de la drogue puisqu'elle sert de route principale pour les opiacés qui quittent le Triangle d'or à destination des marchés asiatiques, européens et nord-américains. Les trafiquants de drogues passent de plus en plus par le sud de la Thaïlande, plutôt que par Bangkok, pour exporter les stupéfiants. Plus de 40 p. 100 de l'opium et de l'héroïne quittant le Triangle d'or vers les marchés asiatiques, européens et nord-américains sont expédiés par terre, air et mer à partir de points au sud de la capitale de la Thaïlande.

La Malaysia demeure l'un des principaux points de transit pour l'héroïne produite dans le Triangle d'or ainsi qu'une région de conversion de la morphine et l'héroïne base importées. Selon les autorités, la principale route pour l'expédition de l'héroïne via l'Indonésie passe par Penang (Malaysia), le nord de Sumatra, Jakarta et Surabaya avant de parvenir à Bali. Cette année, on a remarqué que les trafiquants ont utilisé moins les chalutiers et le fret maritime et plus, le courrier aérien et les importations transfrontières via la Chine.

Le Pakistan demeure un important raffineur d'héroïne destinée aux usagers occidentaux. La guerre du Golfe et les combats en Afghanistan ont également forcé les cultivateurs de pavot dans ces pays à délaisser les filières d'acheminement traditionnelles vers l'Ouest au profit de voies plus sûres. Plusieurs empruntent de nouvelles routes au Pakistan. En raison surtout des conflits politiques au Moyen-Orient, notamment au Pakistan, en Afghanistan et en Iran, c'est l'Inde qui est devenue le principal lieu de cette région, pour le transbordement de l'héroïne destinée à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

Bien que le Mexique soit devenu la principale source de l'héroïne offerte aux États-Unis, rien n'indique qu'on en importe directement au Canada. Le peu d'héroïne mexicaine sur le marché canadien a transité généralement aux États-Unis. En 1986, on a saisi au Canada de petites quantités d'héroïne « black tar », une variété provenant du Mexique.

La pureté de l'héroïne vendue au détail sur le marché canadien a varié considérablement en 1986. En Colombie-Britannique, la pureté moyenne de l'héroïne vendue au détail était d'environ 8 % tandis que dans l'Est du pays, les niveaux étaient beaucoup plus élevés : de 20 à 45 % en Ontario et de 30 à 40 % au Québec. Lorsque les héroïnomanes achètent des capsules d'héroïne d'une pureté aussi élevée, il est très probable qu'ils diluent la drogue avant de la consommer. Les prix sont demeurés stables, allant de 35 $ la capsule dans les régions où la drogue est abondante, à 90 $ la capsule dans les régions où elle se fait plus rare.

Vancouver, Toronto et Montréal demeurent les principaux centres de distribution illicite de l'héroïne au Canada. On estime que 90 p. 100 de l'héroïne qui parvient au Canada, est transportée par avion, 7 p. 100 par voie de terre et 3 p. 100 par voie maritime. Ces chiffres n'ont pas changé depuis 1984. On utilise plusieurs méthodes pour introduire l'héroïne au Canada : envois de marchandises par fret, valises à double fond, orifices du corps et poste (drogue dissimulée dans des lettres et colis).

Cocaïne

L'offre et la demande de cocaïne sont à la hausse au Canada. On peut s'en procurer de plus en plus partout au pays et la consommation s'étend à tous les groupes socio-économiques. Même si la cocaïne est plus abondante dans les grands centres canadiens, l'offre s'accroît dans plusieurs régions rurales. Le prisage de la cocaïne est le mode de consommation le plus courant, suivi du « freebasing » qui consiste à fumer de la cocaïne épurée. L'injection intraveineuse de ce stimulant est moins populaire que les autres méthodes de consommation. L'approvisionnement en crack, forme de cocaïne épurée (freebase), était limité en 1986 au Canada. On ne prévoit pas que le crack va devenir au Canada un problème aussi grave qu'aux États-Unis. Cependant, cette drogue cause quand même de sérieuses préoccupations en raison de son très grand attrait et de ses conséquences dangereuses pour la santé. La cocaïne était aussi présente sous une autre forme au Canada en 1986 : le bazuco. Contrairement au crack, le bazuco est une pâte de cocaïne impure qui contient souvent des sous-produits du plomb et du pétrole.

Selon des renseignements dont dispose la G.R.C., le cocaïnomane moyen est un homme de 20 à 40 ans, dont le revenu varie de moyen à élevé. Il semble aussi que la consommation de la cocaïne devient de plus en plus répandue chez les jeunes. En 1986, les bandes de motards hors-la-loi ont participé davantage à l'importation et au trafic de la cocaïne.

La cocaïne destinée au marché canadien transite souvent en Floride, en particulier à Miami, et en Californie avant de traverser la frontière. Les villes de New York et Seattle étaient aussi des lieux de transbordement importants en 1986. Les villes de Vancouver, Toronto et Montréal demeurent les principaux points de distribution et d'autres grands centres urbains servent aussi de plaque tournante pour leurs régions respectives.

En 1986, comme en 1985, la Colombie, le Pérou, la Bolivie et le Brésil ont fourni la plus grande partie du marché illicite canadien de la cocaïne. La Colombie aurait fourni 45 p. 100 du marché canadien de la cocaïne, la Bolivie et le Brésil, chacun 20 p. 100 et le Pérou, 15 p. 100. Plus de 50 p. 100 de la cocaïne sud-américaine sur le marché canadien en 1986, dont on connaît

l'origine ou le point de transit, a transité aux États-Unis. Le Mexique, le Costa Rica, le Panama, le Venezuela et les Caraïbes sont également des pays de transit clés.

La Colombie est demeurée le principal producteur et distributeur de chlorhydrate de cocaïne (cocaïne raffinée) en 1986, en dépit du fait que ce pays se classait en troisième place pour ce qui est de la culture des feuilles de coca, derrière le Pérou et la Bolivie. Il y avait de nombreux laboratoires de chlorhydrate de cocaïne en Colombie en 1986. La plupart de ces laboratoires avaient été installés dans des régions reculées de la jungle au sud du pays et du nord-ouest du Pérou; plusieurs se trouvaient le long des rives isolées des rivières qui sillonnent les Llanos. Il y avait également des laboratoires au Brésil. Les laboratoires saisis en Colombie étaient d'importance variée, certains produisaient d'un à deux kilos de cocaïne, et d'autres, jusqu'à plusieurs centaines de kilos. La cocaïne est exportée soit en envois pouvant atteindre plusieurs tonnes, sous la direction des principales organisations, soit en envois d'un ou plusieurs kilos envoyés par des trafiquants indépendants. L'intensification de la lutte antidrogue par les autorités colombiennes a poussé des organisations de trafic et de traitement établies auparavant en Colombie, à se réinstaller dans des pays voisins.

En 1986, le Pérou était le principal producteur de pâte et de feuilles de coca. Il était aussi un important fournisseur de pâte de coca pour les laboratoires clandestins de la Colombie. Il y a eu un accroissement de l'activité par rapport aux laboratoires de chlorhydrate de cocaïne au Pérou dans la région du bassin de l'Amazone en 1986, principalement à cause des mesures prises contre les trafiquants dans le sud-est de la Colombie. Les laboratoires de traitement de cocaïne sont installés près des zones de culture et des rivières. L'Amazone, en particulier, constitue une importante voie d'approvisionnement pour les laboratoires. La plupart des laboratoires du Pérou traitent les feuilles de coca pour en faire de la pâte. La majorité des laboratoires de pâte de coca de ce pays se trouvaient dans une zone frontalière partagée par trois pays : le Pérou, le Brésil et la Colombie. Il s'agit de la région du bassin de l'Amazone. En 1986, l'intensification des mesures antidrogue en Colombie a poussé les organisations de trafic à quitter ce pays et à en traverser la frontière méridionale pour aller au Pérou et y installer de grosses usines pouvant produire de 100 à 200 kg de pâte de coca par semaine.

En 1986, la Bolivie occupait le deuxième rang, derrière le Pérou, parmi les producteurs de feuilles de coca au monde. La Bolivie accuse également du retard sur le Pérou en ce qui a trait à la production de pâte de coca. Toutefois, il semble y avoir un accroissement des installations de raffinage de la pâte de coca et du chlorhydrate de cocaïne. Depuis environ trois ans, les trafiquants boliviens ont concentré leurs efforts sur la production à grande échelle du chlorhydrate de cocaïne. En 1986, les installations de production de la pâte de coca se seraient accrues. Comme dans les autres pays sud-américains, la toxicomanie serait à la hausse en Bolivie.

Selon nos renseignements, la plus grande partie de la pâte de coca transmise aux laboratoires du bassin de l'Amazone provient des plantations de coca et des régions productrices de pâte de coca du Pérou et de la Bolivie. L'avion léger, habituellement d'origine colombienne, constitue le principal moyen pour transporter en Colombie la pâte de coca depuis le Pérou et la Bolivie, mais on utilise également le camion et le bateau.

Les précurseurs chimiques nécessaires au raffinage de la cocaïne entrent en Amérique du Sud surtout par l'Équateur, souvent via le canal de Panama et

le Brésil. Ces produits chimiques proviennent principalement des États-Unis et de l'Europe. Le Brésil produit de l'acétone et de l'éther, deux précurseurs chimiques clés. Toutefois, certaines mesures ont été mises en oeuvre au Brésil, dans le but d'interrompre le trafic de ces produits vers les pays voisins.

Environ 55 p. 100 de la cocaïne introduite au Canada en contrebande au cours de 1986 a été transportée par voie de terre, contre seulement 20 p. 100 en 1985. Environ 25 p. 100 de la cocaïne est entrée au Canada par transport aérien, contre 79 p. 100 en 1985. Enfin, la quantité de cocaïne entrée au Canada, par bateau, est montée à 20 p. 100 en 1986, comparativement à 1 p. 100 en 1985.

Drogues chimiques

Le LSD, la PCP et le MDA sont demeurés en 1986 les drogues chimiques les plus populaires au Canada. Bien qu'on pouvait s'en procurer dans tout le pays, la psilocybine était surtout répandue en Colombie-Britannique, là où les approvisionnements étaient les plus abondants. L'abus et le détournement des produits pharmaceutiques licites constituent encore un grave problème, en particulier dans les provinces des Prairies. La méthamphétamine était assez répandue dans les provinces centrales, alors que dans les régions nordiques, l'inhalation de vapeurs de solvants et d'autres produits inhalants était une pratique populaire chez les toxicomanes.

Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par les annexes F, G et H de la Loi sur les aliments et drogues visant respectivement les drogues d'ordonnance, les drogues contrôlées et les drogues d'usage restreint. La phencyclidine (PCP) est visée par la Loi sur les stupéfiants. Parmi les drogues de l'annexe F les plus populaires en 1986, signalons le diazépam (Valium), le chlordiazépoxide et le flurazépam. Les drogues de l'annexe G les plus répandues étaient la méthamphétamine et les barbituriques, tandis que les drogues de l'annexe H les plus consommées étaient le LSD et la psilocybine.

Le nombre de personnes accusées par la G.R.C. d'infractions relatives aux drogues chimiques est passé de 783 en 1985 à 701 en 1986. De plus, le nombre de personnes qui ont fait l'objet d'enquête par la G.R.C., en raison d'activités de trafic de drogues chimiques était de 270 en 1986 contre 353 en 1985.

L'abus de drogues chimiques est surtout populaire auprès des adolescents canadiens en général. Un sondage effectué auprès de jeunes en Saskatchewan a révélé que les hallucinogènes, les stimulants et les tranquillisants étaient les drogues chimiques les plus populaires. Un sondage auprès d'élèves de la 7e à la 12e année au Nouveau-Brunswick a démontré que les drogues chimiques qui faisaient le plus l'objet d'abus par les jeunes de cette province étaient les barbituriques prescrits, les stimulants non prescrits et le LSD.

La majeure partie de la PCP, du MDA et de la méthamphétamine sont fabriqués au Canada dans des laboratoires clandestins. En tout, sept laboratoires de drogues chimiques ont été démantelés par la G.R.C. en 1986 : un en Colombie-Britannique, deux en Ontario et quatre au Québec. De plus, deux autres laboratoires clandestins ont été découverts en Ontario et dans le Nord de la Colombie-Britannique. Le premier se spécialisait dans les analogues chimiques, alors que le second, saisi au début de 1987, se livrait à la fabrication de cocaïne synthétique.

La culture de la psilocybine se pratique principalement en Colombie-Britannique et dans l'Île-du-Prince-Édouard et on soupçonne la présence d'installations de culture au Québec. D'autres drogues chimiques arrivent au Canada depuis les États-Unis. La plupart du LSD offert au Canada est importé des États-Unis par des bandes de motards.

Au Canada, les tendances du trafic montrent que les grandes villes servent généralement de plaques tournantes par lesquelles passe la drogue illicite destinée aux régions rurales ou isolées. En 1986, les bandes de motards hors-la-loi jouaient encore un rôle important dans le financement, la fabrication et la distribution des drogues chimiques. Au Québec, les bandes de motards seraient en grande partie responsable de la production canadienne de PCP. En Ontario, les bandes s'occupent surtout de la méthamphétamine. Les activités des bandes sont principalement concentrées dans le sud de l'Ontario, au Québec, dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Leurs opérations de fabrication se déroulent dans des endroits plus isolés. Ainsi, par exemple, on a trouvé des laboratoires clandestins dans le nord de l'Ontario et du Québec. Leurs activités s'étendent également à la Nouvelle-Écosse et, dans une moindre mesure, aux autres provinces de l'Atlantique. Selon les renseignements compilés, très peu de drogues chimiques sont fabriquées par les bandes de motards dans le Grand Nord.

Les statistiques compilées par le Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) de Santé et Bien-être Canada révèlent une augmentation importante du nombre de vols et autres pertes de drogues de l'annexe G en 1986. Il s'agit là d'un renversement de la tendance enregistrée depuis 1981. La diminution de l'offre d'héroïne dans certaines régions du Canada en 1986, en serait peut-être la cause, étant donné que les produits pharmaceutiques servent souvent de substitut à l'héroïne lorsqu'il y a pénurie de cet opiacé ou que sa qualité laisse à désirer.

L'obtention d'ordonnances multiples, pratique employée par les toxicomanes ou trafiquants, qui consiste à visiter plusieurs médecins pour se faire prescrire des médicaments d'ordonnance, est demeurée un problème de répression en 1986. L'abus des médicaments d'ordonnance constitue encore un problème de toxicomanie au Canada en 1986.

Cannabis

Les dérivés du cannabis - marihuana, haschich, haschich liquide - sont les drogues les plus populaires et les plus abondantes au pays. En général, on peut se procurer facilement différentes quantités de marihuana, de haschich et de haschich liquide dans toutes les régions du Canada, y compris les régions isolées et rurales. Le haschich noir portant des inscriptions particulières semble être de plus en plus populaire au Canada.

En 1986, la G.R.C. et les Douanes canadiennes ont saisi 26 250,7 kg, comparativement à 22 939,7 kg en 1985, soit une augmentation de 14 p. 100. Cette hausse est surtout attribuable à deux saisies de plusieurs tonnes de cannabis. La première a eu lieu en février au Nouveau-Brunswick et a rapporté 3,5 tonnes de marihuana. Les autorités ont découvert la mari ainsi qu'une petite quantité de haschich dans des boîtes de carton à l'intérieur d'un conteneur expédié directement de la Jamaïque. La deuxième saisie est survenue en octobre lorsque les autorités ont trouvé 7,9 tonnes de haschich à bord d'un camion de location qui s'était renversé dans la région isolée de l'île

du Cap Breton (Nouvelle-Écosse). Les autorités ont intercepté un deuxième camion avec un chargement semblable au Nouveau-Brunswick. Un troisième véhicule qui aurait fait partie de cette opération a été découvert à Montréal sans son chargement. D'après les renseignements, cet envoi comprenait en tout 24 tonnes de haschich provenant du Liban.

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis en 1986 s'élève à 10 607, une baisse de 16 p. 100 par rapport aux 12 662 personnes accusées l'an dernier. C'est au niveau des accusations d'importation que l'on relève la plus forte baisse de 278 en 1985 à 154 en 1986, soit une diminution de 45 p. 100. Toutefois, le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la culture a augmenté de 37 p. 100, passant de 177 en 1985 à 242 en 1986.

En février 1986, on a effectué pour la Direction de la promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada un sondage gallup intitulé « Rapport sommaire sur le tabac, l'alcool et la marihuana : consommation et normes chez les jeunes Canadiens ». On a recueilli les données auprès de 2 307 jeunes Canadiens âgés de 12 à 29 ans, en se fondant sur le plan d'échantillonnage de l'étude sondage nationale omnibus. La proportion des répondants qui avaient consommé au moins une fois de la marihuana est demeurée à 44 p. 100 au cours des années. La consommation au cours du mois précédant le sondage est passé de 14 p. 100 en 1985 à 11 p. 100 en 1986. La consommation au cours du mois précédant le sondage parmi les jeunes âgés de 18 à 19 ans s'est élevée à 16 p. 100, comparativement à la moyenne nationale de 11 p. 100. La proportion des répondants qui en avaient consommé au moins une fois et qui en consommaient encore, augmentait graduellement avec l'âge depuis les plus jeunes jusqu'au groupe des 20 à 24 ans, puis commençait à diminuer avec le groupe des 25 à 29 ans.

L'offre des variétés étrangères et canadiennes de cannabis était très élevée sur le marché illicite canadien. De nombreux pays sources ont approvisionné le Canada en marihuana, notamment la Jamaïque avec 30 p. 100 du marché, le Mexique, 25 p. 100, la Colombie et la Thaïlande 15 p. 100 et les États-Unis, 5 p. 100. C'est la troisième année consécutive que 10 p. 100 de la mari est de sources canadiennes. Parmi les variétés de cannabis offertes au Canada, signalons la Mexican Red Hair et les bâtonnets thaïlandais surtout dans l'Ouest, les variétés colombiennes et jamaïquaines dans les provinces Maritimes et des Prairies, ainsi que la sinsemilla et des variétés canadiennes dans l'ensemble du pays.

Le Liban demeure la principale source de haschich destiné au Canada, sa part du marché se chiffrant à 85 p. 100, soit une augmentation par rapport à 65 p. 100 en 1985. Le Pakistan et l'Inde suivent avec 10 p. 100, une diminution par rapport à 30 p. 100 en 1985, alors que la Jamaïque occupe 5 p. 100 comme en 1985. La Jamaïque demeure la principale source de haschich liquide au Canada, occupant 90 p. 100 de ce marché. Le Liban et le Canada ont chacun approvisionné 5 p. 100 du marché du haschich liquide. En ce qui a trait à la production de marihuana canadienne, la Colombie-Britannique est la province où la culture extérieure et hydroponique de la marihuana est la plus populaire. Il y a une hausse constante du nombre d'installations de culture pour usage personnel et le trafic à grande échelle. La courte saison au Canada, comparativement à celle des principaux pays sources de cannabis, ainsi que l'accès à du matériel plus perfectionné de culture sont des facteurs contribuant à l'augmentation des installations hydroponiques intérieures.

La G.R.C. a démantelé cinq laboratoires clandestins de haschich liquide en 1986. Tous les laboratoires sauf un se trouvaient en Ontario, alors qu'en 1986, tous les laboratoires sauf un ont été saisis en Colombie-Britannique. Depuis 1982, la G.R.C. a démantelé 17 laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada. En 1986, 60 p. 100 (seulement 5 p. 100 en 1985) de la marihuana a atteint le marché canadien par mer, 25 p. 100 (contre 75 p. 100 en 1985) par terre et 15 p. 100 (une diminution de 5 p. 100 par rapport à 1985) par air. Les chiffres par rapport à l'introduction du haschich au Canada sont demeurés inchangés : 90 p. 100 par voie maritime, 9 p. 100 par voie aérienne et 1 p. 100 par voie terrestre. Des saisies de plusieurs tonnes de marihuana et de haschich à bord de navires ravitailleurs et de cargos justifient les données de 1986. Pour ce qui est du haschich liquide, 95 p. 100 sont arrivés par air, 4 p. 100 par terre et 1 p. 100 par mer. La contrebande par voie aérienne a augmenté comparativement à 80 p. 100 en 1985, celle par voie de terre a diminué par rapport à 19 p. 100 en 1985, alors que celle par voie de mer est demeurée inchangée.

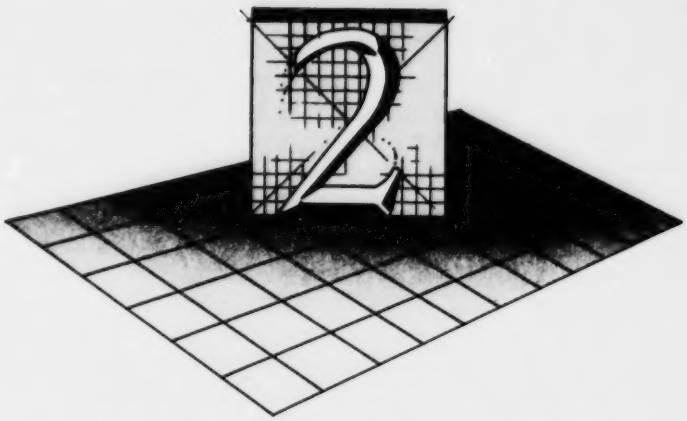

INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1989

INDICATEURS DE TENDANCES D'ICI 1989

Héroïne

- Vancouver, Toronto et Montréal vont demeurer les principales régions par rapport à l'héroïnomanie et à la distribution de l'héroïne. On prévoit que les villes moins importantes vont continuer à recevoir de l'héroïne directement des pays sources, mais à un rythme beaucoup plus lent que prévu. L'importation au Canada se fera principalement par voie aérienne, mais il y a aussi de l'héroïne qui sera importée par voie terrestre via les États-Unis ainsi que par voie maritime. Les cachettes les plus courantes pour la contrebande vont demeurer les bagages à double fond, les vêtements de contrebande, la dissimulation à l'intérieur du corps, et les colis et les enveloppes envoyés par la poste. Les envois importants arriveront au Canada par fret.
- L'Asie du Sud-Est va demeurer la principale source d'héroïne pour les provinces de l'Ouest canadien, tandis que l'Asie du Sud-Ouest va probablement accroître son approvisionnement d'opiacés à l'Est du Canada, en particulier à Montréal. Les récoltes exceptionnelles dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est et la production accrue d'opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest devraient inciter les trafiquants à se rendre dans ces régions pour s'approvisionner en héroïne.
- L'Inde va demeurer un pays de transit important pour l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest provenant du Pakistan ou de l'Afghanistan ou obtenu dans ces pays. L'héroïne de l'Asie du Sud-Est acheminée via la frontière occidentale birmane va transiter davantage en Inde.
- On prévoit une demande accrue des médicaments narcotiques détournés de la part d'héroïnomanes et d'autres toxicomanes qui se tournent vers ces stupéfiants licites en raison de leur accessibilité relativement facile et de leur pureté constante par comparaison à l'héroïne illicite. Au fur et à mesure que la dépendance envers ces drogues va se propager, il va sans doute y avoir une hausse des cambriolages et des autres pertes dans les pharmacies, les sacs de médecins, les hôpitaux, et autres endroits où sont conservés ces médicaments.

Cocaïne

- L'offre de cocaïne au Canada va demeurer élevée au cours des prochaines années et Montréal va jouer un rôle encore plus grand comme centre principal d'importation et de distribution de cocaïne pour l'ensemble du pays.
- La cocaïnomanie va se répandre dans tous les groupes socio-économiques au fur et à mesure que l'offre de la cocaïne va s'accroître et que les prix vont baisser.
- L'offre de cocaïne « crack » pourrait augmenter dans les régions canadiennes à proximité des villes américaines qui ont éprouvé des problèmes avec ce

type de drogue, entre autres à Windsor (Ontario) qui est près de Détroit (Michigan) et à Vancouver (Colombie-Britannique) qui est près de Seattle (Washington). Les autorités ont signalé un accroissement de l'abus du crack à Seattle en 1986.

- En raison des pressions antidrogue et des opérations policières conjuguées au Pérou, il est possible que les laboratoires clandestins de pâte de coca et de chlorhydrate de cocaïne dans ce pays cherchent à se réinstaller au cours des prochaines années au Brésil, en Uruguay, au Paraguay, en Argentine et au Chili.

- Au fur et à mesure que les chimistes clandestins se perfectionnent, et que les mesures antidrogue visant les laboratoires sud-américains s'intensifient, on pourrait voir apparaître au Canada un nombre croissant de laboratoires clandestins de raffinage de cocaïne ou de fabrication de cocaïne synthétique.

- La Colombie, le Pérou, le Brésil et la Bolivie vont demeurer les principales sources sud-américaines de la cocaïne sur le marché canadien. Les pays sources secondaires tels que l'Équateur et le Venezuela pourraient accroître leur part de ce marché, si les mesures antidrogue s'intensifient davantage dans les principaux pays fournisseurs.

Drogues chimiques

- Jusqu'en 1989, les laboratoires clandestins en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec vont demeurer les principales sources de PCP, de MDA et de méthamphétamine sur le marché canadien. L'importation au Canada de drogues chimiques fabriquées clandestinement et détournées de sources licites à l'étranger va se poursuivre, en particulier depuis les États-Unis. Ce dernier pays va continuer à être le principal fournisseur de LSD au Canada.

- Les bandes de motards hors-la-loi vont continuer à agir à titre de financiers, de fabricants et de distributeurs de drogues chimiques au Canada. Les rapports entre bandes pourraient être consolidés, ce qui contribuerait à étendre l'offre de la PCP et de la méthamphétamine à l'Ouest du pays alors qu'elle se limite présentement aux provinces productrices de l'Ontario et du Québec. On prévoit que les bandes vont continuer à diversifier leurs opérations par des méthodes complexes de blanchissage de fonds illicites et à jouer un plus grand rôle au chapitre de l'importation et du trafic de la cocaïne.

- Un nombre croissant de trafiquants vont entreprendre la culture contrôlée des champignons psilocybes afin d'augmenter la production et la qualité de la psilocybine. La récolte de champignons psilocybes poussant à l'état sauvage va se poursuivre.

- La fabrication de drogues « designer », qu'il s'agisse d'analogues d'opiacés, d'amphétamine ou d'autres drogues chimiques, va continuer de façon limitée. Les nouvelles drogues seront inscrites aux annexes des lois au fur et à mesure que les autorités les découvriront. La création de sous-produits chimiques toxiques lors de la fabrication de ces drogues va continuer à préoccuper les responsables de l'application de la loi.

- L'abus et le détournement de médicaments vont se poursuivre malgré les efforts des services de police et de réglementation. La demande de ce type de substances va varier en fonction de l'offre de l'héroïne.

- On prévoit qu'il y aura une augmentation des incidents d'obtention d'ordonnances multiples dans des régions telles que l'Ontario, le Québec et les Maritimes, où le problème était encore limité.

Cannabis

- La demande de cannabis, c'est-à-dire de marihuana, de haschich solide et liquide, va se maintenir tout comme l'offre de ces produits de sources étrangères et canadiennes. Comme dans les *R.A.N.D.* précédents, on prévoit que les dérivés de cannabis vont demeurer les drogues les plus populaires d'ici les prochains trois ans, à moins que de mauvaises conditions climatiques et les efforts antidrogue dans les pays sources ne boulversent les marchés étrangers.
- Étant donné le succès du gouvernement de la Colombie au chapitre de l'éradication, l'offre de la marihuana colombienne devrait baisser au Canada, mais des pays sources tels que le Mexique, la Jamaïque, et de façon moindre, les États-Unis, prendront alors une plus grande part du marché canadien de la marihuana.
- Étant donné la quantité croissante de haschich afghan sur le marché canadien, un surplus de cette drogue est à prévoir. Il y aura sans doute d'autres envois de plusieurs tonnes de haschich d'ici 1989.
- L'abondance du cannabis sur le marché canadien dépend en grande partie des opérations de navires ravitailleurs sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.
- Les installations intérieures permettent la culture à l'année longue de la marihuana sinsemilla aussi bien en milieu rural qu'urbain dans toute région du Canada. Cette méthode de culture est plus rentable et comporte moins de risques de détection. Par conséquent, la culture intérieure de la marihuana devrait s'accroître au cours des prochaines années dans l'ensemble du pays.
- Le haschich liquide consommé au Canada proviendra principalement de la Jamaïque. Le Canada et le Liban vont constituer des sources secondaires de cette drogue.

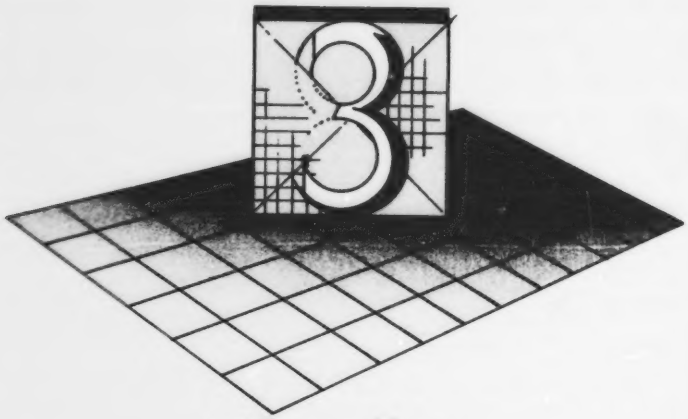

HÉROÏNE

HÉROÏNE
Les tendances du marché

Le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est, formé de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos, a fourni, en 1986, la plus grande part du marché d'héroïne au Canada, soit environ 71 p. 100. Il en est ainsi depuis 1983. Le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest qui comprend l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, fournit le reste, soit 29 p. 100, 1 p. 100 de plus que l'année précédente. Le Mexique demeure une source négligeable. Toutefois, si les activités des deux principales régions asiatiques étaient perturbées pour quelque raison, le Mexique pourrait occuper une plus grande part du marché de l'héroïne au Canada.

Figure nº 1

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1982-1986

Accusation	1982	1983	1984	1985	1986
Possession	137	150	93	59	140
Trafic**	195	238	153	187	110
Importation	20	35	21	48	31
Culture	—	—	—	—	—
Ordonnances multiples/Faux	172	70	132	130	110
Total	524	493	399	424	391

**Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

***Comprend les infractions de possession aux fins de trafic.*

Comme l'indique la figure nº 1, le nombre de personnes accusées par la G.R.C. pour des infractions reliées aux stupéfiants a diminué d'environ 8 p. 100 en 1986. Cela est dû en grande partie à une diminution du nombre de personnes accusées pour des infractions reliées au trafic et à l'importation. La quantité d'héroïne saisie au Canada a également diminué en 1986 (voir la figure nº 3). De plus, le nombre de trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête par la G.R.C. et mentionnés dans le Système de classification des trafiquants (S.C.T.) est maintenant de 332 comparativement à 379 en 1985 (voir la figure nº 2), soit une diminution d'environ 12 p. 100. La baisse la plus marquée s'est fait sentir dans le nombre de trafiquants qui vendent la drogue en quantité de 500 grammes à 1 kg.

Figure nº 2

Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1982 à 1986

Catégorie	1984	1985	1986
Trafic d'un kilo ou plus	146	161	137
Trafic de 0,5 à 1 kilo	87	62	51
Trafic de 28 à 500 grammes	136	97	86
Trafic de moins que 28 grammes	60	59	58
Total	429	379	332

Vancouver, Toronto et Montréal constituent toujours les principaux centres de distribution d'opiacés illicites au Canada. C'est de l'héroïne du Sud-Est asiatique que l'on retrouve le plus souvent sur la côte Ouest du Canada tandis que dans l'Est, tout particulièrement au Québec, l'héroïne provient surtout du Sud-Ouest asiatique. La pureté de l'héroïne vendue au détail sur le marché canadien a varié considérablement en 1986. En Colombie-Britannique, la

pureté moyenne de l'héroïne vendue au détail était d'environ 8 % tandis que dans l'Est du pays, les niveaux étaient beaucoup plus élevés : de 20 à 45 % en Ontario et de 30 à 40 % au Québec. Lorsque les héroïnomanes achètent des capsules d'héroïne d'une pureté aussi élevée, il est très probable qu'ils diluent la drogue avant de la consommer. Les prix sont demeurés relativement stables, allant de 35 $ la capsule dans les régions où la drogue est abondante à 90 $ la capsule dans les régions où elle se fait plus rare.

L'opium a connu une vague de popularité en Colombie-Britannique en 1986. Nous avons noté une tendance inquiétante dans cette province en 1986 : bien qu'il n'y ait pas eu de changement significatif en ce qui touche la population héroïnomane, un nombre croissant de jeunes âgés de 16 à 20 ans en contact avec la population toxicomane du centre de Vancouver sont initiés à l'héroïne.

Figure n° 3 :

Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1982 à 1986

Service	1982	1983	1984	1985	1986
G.R.C.*	8,30	30,39	39,70	62,63	44.482
Autres services de police**	3,77	2,61	0,55	2,27	3.626
Total	12,08	33,01	40,25	64,91	48.108

**Héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.*

***Héroïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, et par la Sûreté de l'Ontario.*

Les médicaments détournés demeurent des drogues de remplacement lorsque l'héroïne se fait rare. Toutefois, ils sont aussi consommés dans les régions où l'on retrouve cet opiacé en abondance. Les toxicomanes recherchent surtout le Talwin et le Ritalin. Les comprimés sont vendus ensemble sur le marché illicite en tant que « T et R ». Les toxicomanes en préparent une solution injectable : d'abord ils enlèvent l'enrobage couleur pêche d'un comprimé Talwin de forme oblongue, puis en broient le centre blanc avec un ou deux comprimés de Ritalin de couleur crème. La solution est injectée au moyen d'une seringue hypodermique généralement dans l'avant-bras mais aussi dans les jambes, les mains et même le cou lorsque les veines des bras sont trop affectées.

Figure n° 4 : Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1982 à 1986 – poids en kilogrammes

1983	1984	1985	1986
22,41	20,16	23,89	7,47

Figure n° 5 :

Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1982 à 1986

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Pertes inexpliquées	Détournement	Perte en transit	Total
1982	732	73	197	101	82	48	1 233
1983	648	44	164	106	89	43	1 094
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870
1986	579	26	162	254	50	75	1 146

La situation dans les pays sources

Asie du Sud-Est

La région du Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est, qui comprend la Thaïlande, la Birmanie et le Laos, demeure la source principale de l'héroïne au Canada. Avec une production évaluée entre 868 et 1 110 tonnes d'opium, cette région a fourni environ 71 p. 100 de l'héroïne sur le marché canadien en 1986 , soit 1 p. 100 de moins que l'année précédente. Le reste (29 p. 100) provenait du Sud-Ouest asiatique.

La production d'opium en Thaïlande a diminué de moitié : 35 à 40 tonnes en 1985 comparativement à 18 à 20 tonnes en 1986. Cependant, en Birmanie, elle a augmenté : 450 à 600 tonnes en 1985, et 750 à 800 tonnes en 1986. Il est difficile d'obtenir des chiffres précis sur l'opium produit au Laos, mais d'après les autorités, on en aurait récolté de 100 à 290 tonnes en 1986, de loin la récolte la plus élevée depuis cinq ans. En 1985, elle n'aurait été que de 50 à 100 tonnes.

En Thaïlande, la superficie totale consacrée à la culture du pavot en 1986 aurait été d'environ 4 856 hectares et n'aurait rapporté que 18 à 20 tonnes d'opium. Cette diminution fait suite, semble-t-il, à une campagne rigoureuse du gouvernement thaïlandais contre les seigneurs de la guerre des stupéfiants le long de la frontière birmano-thaïlandaise. Cette campagne a eu pour effet secondaire de freiner la circulation des précurseurs chimiques utilisés pour raffiner l'héroïne. Étant donné sa population opiomane ou héroïnomane de près de 500 000 personnes qui comprend les tribus montagnardes, il est fort probable que la Thaïlande soit maintenant devenue un importateur net d'opiacés. À Bangkok seulement, on retrouve 17 cliniques qui traitent 1 500 à 2 000 toxicomanes par jour.

Figure n° 6 Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1982 à 1986 - pouds en tonnes métriques

Pays	1982	1983	1984	1985	1986
Birmanie	500	500 à 600	740	450 à 600	750 à 800
Laos	50	30 à 40	35	50 à 100	100 à 290
Thaïlande	47 à 50	30 à 35	45	35 à 40	18 à 20
Total	597 à 600	560 à 675	820	535 à 740	868 à 1 110

Comme par les années passées, la culture du pavot se pratique surtout dans les provinces du nord de la Thaïlande, entre autres, Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son et Nan. Des raffineries d'héroïne sont souvent installées dans les régions peu peuplées le long de la frontière birmano-thaïlandaise.

La baisse marquée de la production d'opium est attribuée à une campagne militaire lancée à la fin de 1983. Le programme a sensibilisé les montagnards du Nord au caractère illicite de la culture du pavot. Pour mettre fin à cette pratique, les autorités thaïlandaise croient qu'il faudra fournir des parcelles de terre aux montagnards afin qu'ils puissent cultiver d'autres produits, et qu'il faudra créer des programmes de recyclage à l'intention des cultivateurs de pavot.

Plusieurs pays du Sud-Est asiatique, dont la Thaïlande, ont essayé de réduire l'offre d'anhydride acétique, précurseur utilisé dans la fabrication

d'héroïne. Afin de pallier aux approvisionnements décroissants d'anhydride acétique dans ce pays, les producteurs d'héroïne l'ont remplacé, dans certains cas, par du diacétate d'éthylidine. L'une des utilisations industrielles les plus importantes de diacétate consiste à produire de l'anhydride acétique. Le diacétate d'éthylidine est chauffé en présence d'un catalyseur tel que l'acide sulfurique, le chlorure de zinc ou le bromure de zinc, ce qui forme de l'anhydride acétique et de l'acétaldéhyde. Il semblerait que le diacétate peut servir de succédané direct de l'anhydride acétique, c'est-à-dire qu'il peut être ajouté directement à la morphine avec un catalyseur et qu'en chauffant le mélange, l'anhydride acétique obtenu va permettre l'acétylation de la morphine en héroïne. Ce procédé requiert environ 30 p. 100 plus de diacétate d'éthylidine que d'anhydride acétique pour une quantité donnée de morphine.

Figure n° 7 : Quantité d'héroïne saisie en Thaïlande de 1982 à 1986 poids en kilogrammes

1982	1983	1984	1985	1986
604	831	1 166	1 282	671

Les autorités policières birmanes estiment que la production d'opium en 1986, a augmenté d'au moins 100 tonnes comparativement à celle de l'année précédente. Selon d'autres sources, ces chiffres pourraient être beaucoup plus élevés. La Birmanie n'est pas dotée de la même infrastructure que sa voisine, la Thaïlande, ainsi la majeure partie de l'opium produit dans ce pays, qui sera plus tard transformé en héroïne, est expédié dans les régions montagneuses du sud pour y être raffiné en héroïne dans des laboratoires de fortune. De là, l'héroïne est expédiée en Thaïlande pour y être distribuée dans les autres pays.

La Birmanie demeure le plus gros producteur d'opium illicite au monde. Sa production s'est rétablie en 1986 après la sécheresse qui a sévi en 1985. La production de l'opium est toujours concentrée dans des régions ne se trouvant pas sous le contrôle de la République socialiste de l'Union birmane. Selon les autorités, cette hausse est attribuable à une demande accrue d'opiacés dans les pays du Sud-Est asiatique et du Pacifique. Cette situation serait aussi imputable en partie au fait que le Parti communiste birman (P.C.B.) et les seigneurs de la guerre obligent les fermiers à cultiver le pavot à opium et à accroître la superficie cultivée afin de compenser les pertes entraînées par le programme d'arrosage aérien et la sécheresse de 1985. Environ 13 600 hectares ont été détruits par suite de la campagne d'éradication aérienne en Birmanie au cours de l'année 1986. La majeure partie des opiacés raffinés en Birmanie traverse la frontière birmano-thaïlandaise pour être consommée sur les marchés thaïlandais et internationaux. L'Inde a aussi joué un rôle croissant comme pays de transit en 1986 pour les opiacés birmans.

Les principales régions de culture du pavot se trouvent dans le nord-est du pays au-delà du fleuve Saluen, au nord de Dentung près de la frontière chinoise dans les États Shan, Kachin et Kayah. On cultive aussi le pavot à opium dans les divisions Karen et Mandalay et dans l'État Chin. Bien qu'elles soient éloignées du gouvernement de Rangoon, elles le sont tout autant des marchés. Par conséquent, il faut transporter l'opium sur des centaines de kilomètres jusqu'au sud, au-delà des montagnes jusqu'à la frontière thaïlandaise via un dédale sans fin de pistes boueuses connues sous le nom de pistes d'opium.

Figure nº 8 :

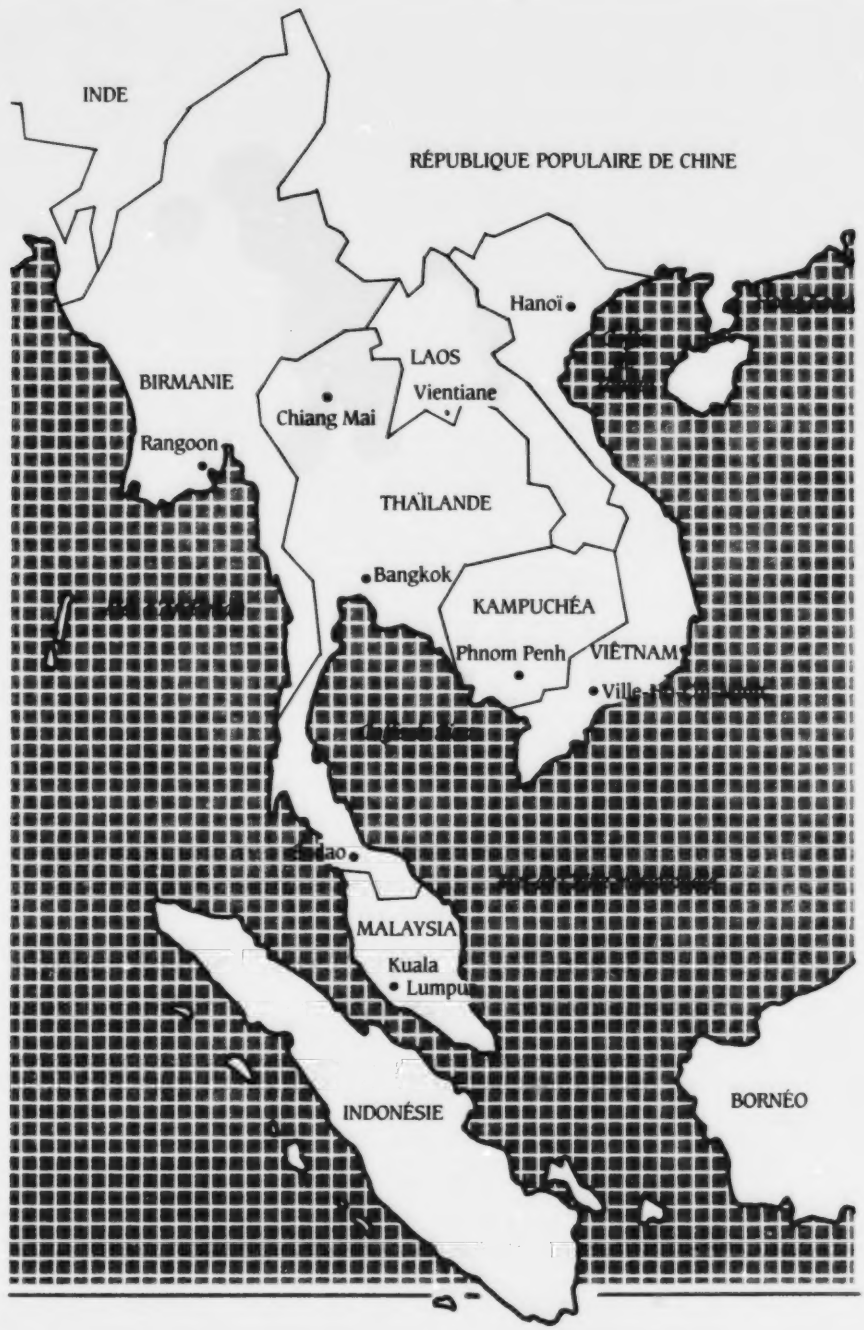

Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1986

La Birmanie est en grande partie un pays rural de plus de 35 millions d'habitants. Au cours de l'ère coloniale, des Indiens, des Chinois et des Britanniques sont arrivés en grand nombre et ont joué un rôle économique dominant. La Birmanie s'est séparée de l'Inde en 1937. Il n'est pas possible d'obtenir des chiffres précis sur le nombre de toxicomanes en Birmanie, toutefois, il y en aurait de 100 000 à 200 000. Il y aurait aussi un nombre croissant de personnes qui font l'abus d'un sirop antitussif, à teneur élevée en codéine, fabriqué en Inde. Selon la loi, les toxicomanes peuvent s'enregistrer

comme tels, mais une fois qu'ils le sont, les soins et la réadaptation sont obligatoires. Le taux de rechute initiale est élevé, mais, par suite d'une série de traitements, le programme s'avère efficace dans un grand nombre de cas.

L'Assemblée populaire de la Birmanie a voté une modification à la Loi sur les stupéfiants et les drogues dangereuses de 1974 afin d'augmenter les sanctions légales contre les toxicomanes qui ne se sont pas enregistrés. L'ancienne loi condamnait les toxicomanes non enregistrés à une peine de prison de six mois à trois ans. Selon la nouvelle loi, le toxicomane est maintenant passible d'une peine de trois à cinq ans d'emprisonnement. Depuis l'avènement de l'enregistrement obligatoire, plus de 38 000 toxicomanes, principalement des opiomanes et des héroïnomanes, se sont enregistrés. L'exécution des lois relatives aux stupéfiants relève de la police birmane dans le cadre du ministère des affaires internes et religieuses, mais c'est à l'armée birmane qu'incombent toutes les opérations militaires importantes menées contre les caravanes de stupéfiants et les centres de production et de raffinage situés dans les régions éloignées.

En 1986, le Laos aurait produit entre 100 et 290 tonnes d'opium, soit une très importante hausse comparativement aux 50 à 100 tonnes de 1985. L'opium laotien serait expédié dans des raffineries en Birmanie et en Thaïlande. Toutefois, la République démocratique populaire du Laos prétend qu'elle contrôle le secteur laotien du Triangle d'or et que seuls quelques montagnards cultivent l'opium pour leur consommation personnelle. Elle a interdit la production et le trafic à des fins commerciales personnelles, mais en autorise la culture aux fins de vente aux pays du bloc communiste où on en fera le traitement de manière licite. La nature lucrative de ces activités illégales est néanmoins très tentante dans un des pays les plus pauvres au monde.

Asie du Sud-Ouest

La part du marché canadien illicite de l'héroïne assurée par le Sud-Ouest asiatique n'a augmenté que de 1 p. 100 en 1986 comparativement à l'année dernière malgré une hausse de la production totale d'opium du Pakistan de 225 p. 100 par rapport à 1985. Le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran sont les pays sources principaux de l'Asie du Sud-Ouest.

Le Pakistan a toujours un rôle important à jouer au chapitre de la production, de la conversion, de l'acheminement et du trafic d'héroïne. Le Pakistan fournit environ 50 p. 100 de l'héroïne consommée en Amérique du Nord et 85 p. 100 de celle importée en Europe. D'importants réseaux de trafic sont établis dans ce pays, de même qu'une infrastructure bien implantée de distribution vers le golfe Persique, l'Europe et l'Amérique du Nord. Le Pakistan a repris sa place comme important producteur d'opium. L'Office du contrôle des stupéfiants du Pakistan (O.C.S.P.) estime à environ 130 tonnes la production totale d'opium en 1986, une hausse très marquée comparativement aux 40 tonnes de 1985. C'est dans les régions de Gadoon et de Dir et dans les régions tribales que l'expansion se fait le plus sentir. Selon l'O.C.S.P., la récolte du pavot à opium de 1987 pourrait atteindre environ 220 à 250 tonnes. Un hectare produit en moyenne 21,47 kg d'opium. La culture du pavot semble se déplacer vers des régions isolées. Même si l'on éliminait la production d'opium au Pakistan, l'offre ne serait diminuée de façon importante que si l'on réduisait aussi la production en Afghanistan. Les régions tribales de la province de la Frontière du Nord-Ouest (P.F.N.-O.) ont toujours été les principaux centres de distribution de l'opium produit en Afghanistan et au Pakistan.

Figure nº 9 : Production approximative d'opium en Asie du Sud Ouest de 1982 à 1986 – en tonnes métriques

Pays	1982	1983	1984	1985	1986
Iran	400 à 600	400 à 600	400 à 600	200 à 400	200 à 400
Afghanistan	250 à 300	400 à 575	140 à 300	450 à 600	400 à 600
Pakistan	75	63	40 à 50	40	130
Total	725 à 975	863 à 1 238	580 à 950	690 à 1 040	730 à 1 130

L'O.C.S.P. indique qu'une plus grande quantité de pavots a été plantée au cours de la saison qu'au cours des deux dernières années. Il semblerait que peu de mesures seront prises contre les fermiers qui font la culture du pavot cette année. En mars 1986, survenait un affrontement entre les autorités gouvernementales et les cultivateurs dans la région de Gadoon : treize personnes ont été tuées, de nombreuses personnes ont subi des blessures et plus de cent personnes ont été arrêtées. Les autorités ont réussi à éliminer environ 200 à 250 hectares des 1000 à 1200 hectares ciblés.

Le Pakistan fait actuellement face à un problème critique de toxicomanie. Aucun mécanisme d'identification ou de contrôle n'a encore été mis sur pied. Il va sans dire que rien n'a été fait pour freiner ce mouvement à la hausse. D'après une récente enquête nationale effectuée par l'O.C.S.P., il y aurait plus de 2 millions de toxicomanes au Pakistan, dont environ 450 000 à 500 000 héroïnomanes, et 250 000 à 300 000 opiomanes.

Figure nº 10 :

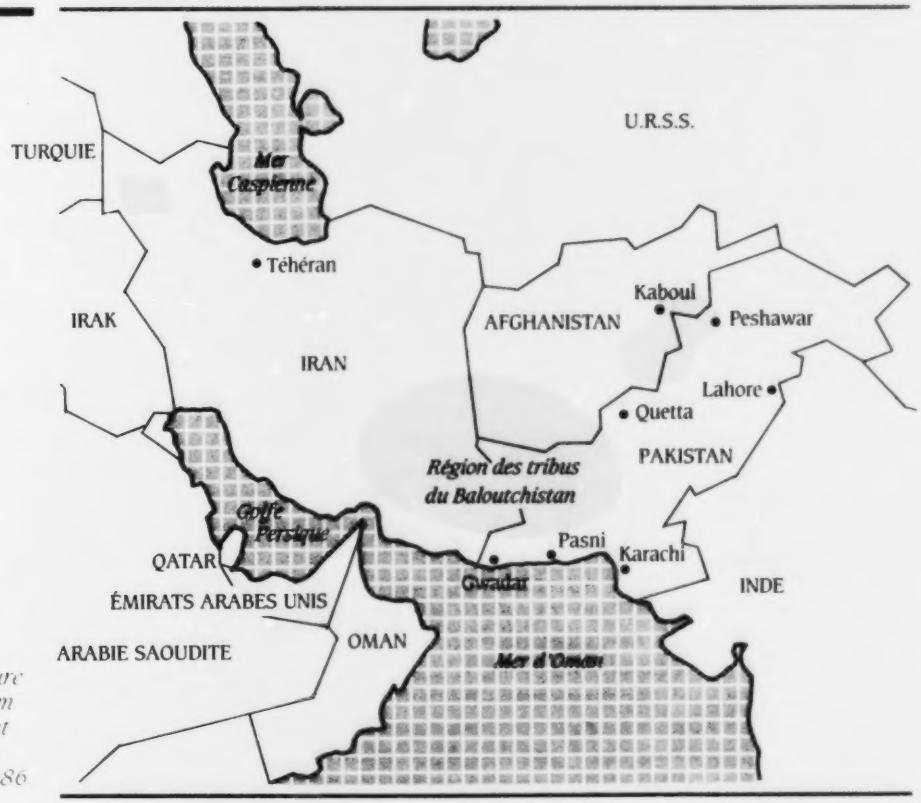

Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud Ouest en 1986

La production d'opium en 1986 a atteint environ 130 tonnes au Pakistan et entre 400 et 600 tonnes en Afghanistan. D'après les renseignements obtenus récemment, ces chiffres pourraient doubler en 1987. Un certain nombre de réfugiés afghans au Pakistan sont impliqués dans le commerce de l'héroïne. L'autre côté de la frontière en Afghanistan, les Moudjahidin contrôlent 80 p. 100 des régions rurales où se pratique la majeure partie de la culture du pavot et où sont situés les laboratoires d'héroïne. L'Afghanistan va demeurer un important producteur d'opium, étant donné la demande locale croissante de stupéfiants dans le Sud-Ouest asiatique et la perturbation constante de l'économie afghane à cause de la guerre et des efforts mis en oeuvre par le Pakistan pour réduire sa production d'opium.

D'après le Département d'État américain, l'Iran demeure un important producteur d'opium dans le Sud-Ouest asiatique : 200 à 400 tonnes en 1986. Malgré des démentis catégoriques, une partie de la production iranienne atteindrait les marchés occidentaux de l'opium et de l'héroïne, et ce, en dépit du fait que l'Iran soit un importateur net d'opiacés afin de satisfaire la demande croissante d'opiomanes iraniens.

Mexique

Bien que le Mexique soit devenu la principale source de l'héroïne offerte aux États-Unis, rien n'indique que l'on en importe directement au Canada. Le peu d'héroïne mexicaine sur le marché canadien a transité généralement aux États-Unis. En 1986, on a saisi au Canada de petites quantités d'héroïne « black tar », une variété provenant du Mexique.

Le Mexique est entouré par les États-Unis au nord et par le Guatemala et le Belize au sud. En 1986, la situation économique du Mexique a été très mauvaise. Le peso a atteint le plus bas niveau de son histoire par rapport aux

Figure n° 11

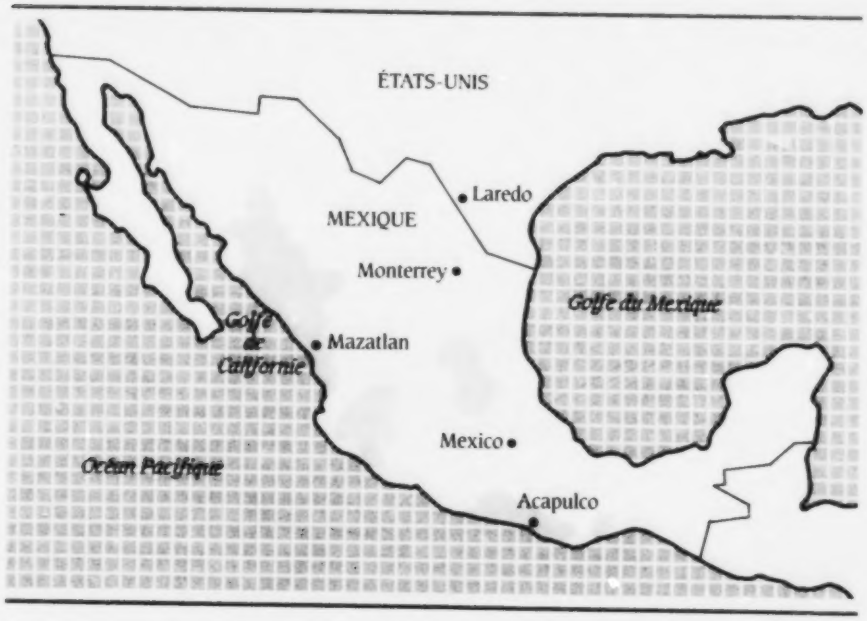

Régions de culture du pavot à opium au Mexique en 1986

autres monnaies. Le déclin rapide et continu de l'économie mexicaine a joué un rôle significatif dans l'émergence du problème causé par l'héroïne « black tar ». Quelques familles de cultivateurs mexicains, sources traditionnelles d'opium pour des réseaux de trafic bien établis, ont commencé à vendre de l'opium à de nouveaux acheteurs qui le transformaient en héroïne « black tar ». D'autres fermiers se sont mis à raffiner l'opium eux-mêmes et à le distribuer directement par l'entremise de réseaux familiaux aux États-Unis. Cette nouvelle concurrence avec les groupes de trafic traditionnels responsables des ventes de résine d'opium ainsi que de la distribution de l'héroïne, a donné lieu à une vague de violence au Mexique. L'enlèvement et l'assassinat constituaient certains des moyens mis de l'avant par les producteurs et les distributeurs traditionnels d'héroïne au Mexique désireux de monopoliser un marché de plus en plus concurrentiel.

Environ 5 200 hectares auraient été consacrés à la culture de l'opium au Mexique en 1986. Un hectare rapporte de 8 à 10 kilogrammes d'opium. Les principales régions de culture demeurent les trois États limitrophes de Durango, Chihuahua et Sinaloa. Cette culture prend cependant de l'expansion de Nayarit vers le sud en passant par Jalisco, Michoacan, Guerrero, Oaxaca et Chiapas.

Les niveaux d'éradication ont augmenté en ce qui touche le pavot (environ 4 p. 100 de plus qu'en 1985), mais la production est demeurée élevée. D'après les évaluations, la campagne d'éradication du pavot à opium passera de 2 380 hectares en 1986 à 4 160 hectares en 1987. Si la superficie consacrée à la culture demeure constante (1 040 à 3 040 hectares), elle pourrait rapporter de 10 à 30 tonnes d'opium. Comme par le passé, la culture du pavot à opium se fait suivant un cycle de deux récoltes, avec des semis au printemps et en hiver. On évalue à environ 2,2 tonnes la quantité d'héroïne exportée du Mexique en 1986.

Les routes de la contrebande

Asie du Sud-Est

En 1986, l'Asie du Sud-Est avait une production de 868 à 1 220 tonnes d'opium dont 50 à 70 p. 100 étaient destinés à la consommation locale et le reste aux marchés illicites de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Environ 71 p. 100 de l'héroïne illicite au Canada en 1986 provenait de l'Asie du Sud-Est.

La Thaïlande joue un rôle très important dans le commerce de la drogue puisqu'elle sert de route principale pour les opiacés qui quittent le Triangle d'or à destination des marchés asiatiques, européens et nord-américains, ainsi que de centre de production et de transformation. D'après les autorités, il y a actuellement un certain nombre de laboratoires de conversion d'héroïne dans le sud de la Thaïlande, le déplacement de ces installations vers cette région est sans doute attribuable à la campagne mise en oeuvre à Chiang Mai. En 1986, la police thaïlandaise a réussi notamment à faire réduire la production d'opium à 18 à 20 tonnes, à diminuer le trafic des précurseurs chimiques utilisés pour raffiner l'héroïne, à effectuer 31 000 arrestations pour des infractions reliées aux stupéfiants et à mener une campagne énergique contre les seigneurs de l'opium le long de la frontière birmano-thaïlandaise.

Les trafiquants de drogue passent de plus en plus par le sud de la Thaïlande, plutôt que par Bangkok, pour exporter les stupéfiants. Plus de 40

p. 100 de l'opium et de l'héroïne quittant le Triangle d'or vers les marchés asiatiques, européens et nord-américains sont expédiés par terre, air et mer à à partir de points au sud de la capitale de la Thaïlande. Il semblerait que la route du sud ait été plus souvent utilisée en 1986 par les gros trafiquants que par les années passées. La surveillance accrue et les efforts antidrogue de la part des autorités thaïlandaises à Bangkok, à son aéroport international et aux ports avoisinants auraient favorisé la création de cette nouvelle route. Les douze provinces du sud conviennent parfaitement au trafic à cause des deux longues côtes protégées par la jungle. Cette région sert également de refuge aux insurgés communistes et séparatistes qui financeraient leurs causes respectives soit en participant au commerce de la drogue ou en le protégeant. Les drogues passent de plus en plus souvent par le sud de la Thaïlande puisque le marché de la drogue est en expansion dans cette région. La consommation de la drogue a connu une hausse parmi la population des cinq provinces se trouvant le plus au sud. Les autorités thaïlandaises continuent à croire que des laboratoires clandestins de traitement de l'opium brut sont maintenant installés sur toute la route du sud ou de l'autre côté de la frontière en Malaysia. Les laboratoires situés en Malaysia posent un grave problème, tout particulièrement ceux qui sont installés le long de la côte nord de Penang.

Il s'agit d'une conséquence de la campagne menée au nord contre la production et le trafic de la drogue dans le Triangle d'or où foisonne l'opium à la jonction de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos. La nouvelle route se sépare en deux.

- L'expédition se fait uniquement par mer et air. La drogue sort de la Birmanie par la région le plus au sud-est, Victoria Point, et puis passe par la mer d'Andaman jusqu'à Phuket (Thaïlande), ensuite à Penang (Malaysia) et finalement à Singapour. Penang et Singapour servent toutes deux de points de sortie vers les marchés internationaux.
- À l'est, la drogue passe par la région le plus au sud de la Thaïlande et quitte le pays par bateau depuis l'un des nombreux ports ou par avion commercial ou traverse la frontière malayo-thaïlandaise.

Figure n° 12 :

Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1982 à 1986

Région	1982	1983	1984	1985	1986
Asie du Sud-Est	21 %	68 %	66 %	72 %	71 %
Asie du Sud-Ouest	79 %	32 %	34 %	28 %	29 %
Mexique	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La police et les militaires birmans ont rencontré des caravanes humaines plutôt que des convois de mules qui transportaient des chargements d'opium. Une caravane type est composée d'environ 100 porteurs répartis en groupes de 20 à 25 personnes. Les groupes peuvent se trouver à plusieurs kilomètres les uns des autres, mais ils demeurent toujours en contact radio. Si l'un des groupes éprouve des problèmes avec les autorités, les autres demeurent cachés jusqu'à ce que le danger soit écarté ou bien ils cachent leurs chargements et quittent la région avec la ferme intention d'y retourner plus tard. Ces caravanes ne parviennent souvent à destination, en Birmanie du Sud que plusieurs semaines plus tard. Les porteurs sont mal payés et ne touchent leur argent qu'à l'arrivée. Ils repartent ensuite vers le nord avec des biens de consommation passés en contrebande tels que des radios ou des magnétophones portatifs. Selon les renseignements obtenus, la ville de Mae

Sai qui se trouve à la jonction de la Birmanie, de la Thaïlande et du Laos est l'un des petits villages thaïlandais qui approvisionnent en biens de consommation le marché noir birman de même que les insurgés birmans. Dans la région de Mae Sai, il n'y a qu'une petite rivière qui sépare la Birmanie de la Thaïlande, ce qui facilite le transport des marchandises entre les deux pays.

Selon diverses sources, des cargaisons d'héroïne provenant de la Birmanie et de la Thaïlande passeraient par la Chine avant d'atteindre la destination finale, Hong Kong. En août 1986, les autorités de la République populaire de Chine (R.P.C.) ont saisi dans la province de Yunnan 22,70 kg d'héroïne que deux ressortissants thaïlandais avaient en leur possession. Hong Kong devait être la destination finale.

En 1986, les autorités birmanes ont saisi cinq raffineries et les autorités thaïlandaises en ont saisi neuf. Les autorités des deux pays ont déclaré que les contenants de précurseurs chimiques trouvés sur les lieux provenaient de l'Inde. Toutefois, dans un des laboratoires installés en Birmanie, les précurseurs provenaient de la R.P.C. En octobre 1986, l'unité des stupéfiants de Bangkok a arrêté neuf personnes dans la province de Chonburi, qui étaient en train de produire de l'anhydride acétique. On a saisi 140 litres d'anhydride acétique, quelque 38 produits chimiques et du matériel de laboratoire. C'est la première fois qu'une telle chose se produit en Thaïlande.

L'expédition de 1 à 2 kilogrammes à l'extérieur de la Thaïlande se fait surtout par la poste. Les plus grosses cargaisons sont généralement dissimulées dans des cargos ou sont contrôlées par un petit nombre d'employés des aéroports et de sociétés de transport qui entretiennent des rapports avec des criminels. Une saisie effectuée par les autorités thaïlandaises en décembre 1986 a mené à l'arrestation d'une personne en possession de 136,50 kg d'héroïne nº 4 dissimulée à l'intérieur de 39 boîtes de t-shirts. L'envoi devait transiter à Panama avant de parvenir aux États-Unis. En 1986, Air Canada inaugurait un vol cargo hebdomadaire à destination de Bangkok. Les Lignes aériennes Canadien International assurent depuis septembre 1987, une liaison avec Bangkok, à raison de deux ou trois vols par semaine. Cette hausse d'activités commerciales ouvre les portes du Canada aux trafiquants.

La Malaysia demeure l'un des principaux points de transit pour l'héroïne produite dans le Triangle d'or ainsi qu'une région de conversion de la morphine et l'héroïne base importées. Par suite des récoltes exceptionnelles d'opium au cours des dernières années, le flux naturel des opiacés en Malaysia n'a pas changé de manière significative. Malgré des lois antidrogue sévères qui prévoient la peine de mort obligatoire pour certaines infractions, l'attrait du commerce très lucratif de la drogue l'emporte sur les risques de châtiment. Les lois déjà très sévères de la Malaysia en matière de drogue ont été endurcies en 1986 au moyen d'une modification à la Loi sur les drogues dangereuses qui prescrit des peines beaucoup plus sévères dont des coups de fouet obligatoires pour la possession de très petites quantités de drogue (deux grammes d'héroïne ou de morphine ou 100 grammes d'opium).

Penang demeure le centre des opérations des trafiquants qui dominent le commerce de la drogue en Malaysia. Un grand nombre de ces individus sont membres de Triades et sont en rapport avec des sociétés secrètes. Les principaux fournisseurs sont installés dans le sud de la Thaïlande facilement accessible par voies aérienne, maritime ou terrestre. La frontière malayo-thaïlandaise très achalandée demeure un point de transit important de

contrebande par véhicules moteurs et camions commerciaux. Une hausse de la surveillance aux frontières a obligé les trafiquants à recourir davantage à la contrebande par voie maritime. L'opium est passé par bateaux de pêche qui naviguent dans les eaux de la côte ouest entre la Birmanie, la Thaïlande et le nord de la Malaysia. Satun en Thaïlande est le principal point de débarquement.

Figure nº 13 :

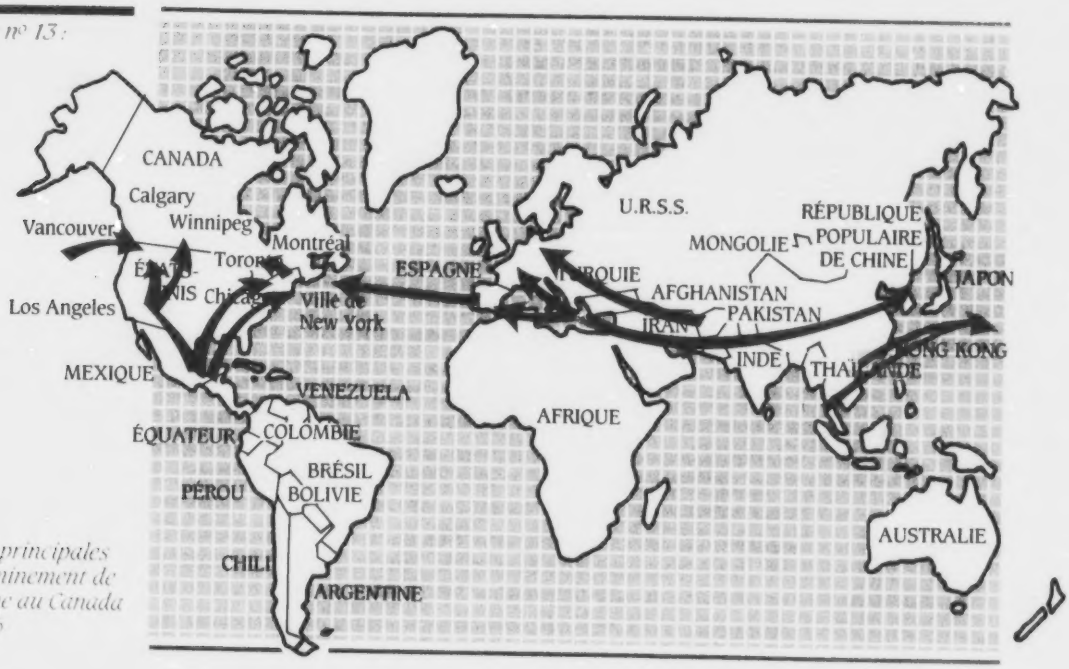

Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1986

La morphine et l'héroïne base sont introduites en Malaysia depuis la Thaïlande et sont converties en héroïne nº 3 à des fins de consommation locale. Les laboratoires de conversion sont petits, simples et mobiles. La plupart de la drogue est consommée par les quelque 250 000 usagers et le reste est destiné au marché étranger. La D.E.A. estime qu'en 1986, 5,25 tonnes d'héroïne ont été ainsi converties en Malaysia. D'autres opiacés ont été introduits dans ce pays depuis le sud de la Thaïlande et la Birmanie. La plupart des fournisseurs d'héroïne se trouvent à Haadyai (Thaïlande) et c'est dans cette ville que s'effectuent les transactions. L'héroïne est ensuite transportée, par voie de terre, dans la brousse, jusqu'à Satun (Thaïlande) et de là, est introduite en Malaysia surtout par bateaux de pêche. Elle peut être également dissimulée dans des envois commerciaux. Les services antidrogue malaysiens ont accru les mesures de répression en mer et ont amélioré leur équipement maritime. En 1986, plusieurs bateaux de pêche ont été interceptés dans les eaux malaysiennes et plusieurs centaines de kilogrammes d'opium ont été saisis.

Les réseaux de trafiquants compteraient sur les groupes d'insurgés pour importer la drogue en Malaysia via les sentiers dans la brousse le long de la frontière malayo-thaïlandaise, surtout dans les régions de Kroh et Betong. Ces réseaux comptent sur les insurgés pour leur faire franchir les divers postes occupés par les forces de sécurité le long de la frontière et utilisent également les camps d'insurgés comme centres de conversion des drogues. Le gouvernement malaysien a autorisé la construction près de Kroh d'un mur

de 16 à 19 kilomètres et l'installation à cet endroit de dispositifs de détection moderne. L'augmentation de l'héroïnomanie en Malaysia a coïncidé avec la croissance importante au cours des dernières années, des envois d'héroïne qui transitent dans ce pays et y sont transformés. L'héroïne nº 3 est la drogue la plus consommée en Malaysia.

Selon les autorités, la principale route pour l'expédition de l'héroïne via l'Indonésie passe par Penang (Malaysia), le nord de Sumatra, Jakarta et Surabaya avant de parvenir à Bali où la majeure partie de l'héroïne et les autres drogues sont transportées à bord de vols commerciaux vers les marchés illicites étrangers.

En 1986, les autorités ont poursuivi leurs efforts afin d'éviter que Hong Kong serve de centre de réexportation de la drogue. Le Triangle d'or demeure la principale source d'approvisionnement d'opiacés destinés à Hong Kong. On continue de saisir de petites quantités d'opium provenant de la Chine. Taiwan, la Corée. le Japon et la Chine demeurent les points de transit de la drogue provenant du Triangle d'or. Cette année, on a remarqué que les trafiquants ont utilisé moins les chalutiers et le fret maritime et plus, le courrier aérien et les importations transfrontières via la Chine. Hong Kong a la faveur des trafiquants en raison de son accès facile par la mer. Le transport de drogues dangereuses à bord de chalutiers thaïlandais continue de poser un problème, étant donné l'importance des cargaisons. Les autorités ont intercepté peu de chalutiers en 1986, mais une saisie de 152 kg d'héroïne base réalisée en décembre démontre l'ampleur de cette activité. Des douaniers ont intercepté l'envoi peu de temps après son déchargement d'un bateau de pêche. La drogue aurait quitté la Thaïlande à bord d'un chalutier de pêche et aurait été transférée à bord d'un bateau de pêche local dans les eaux internationales avant d'être déchargée par celui-ci. En 1986, les passeurs ont continué d'utiliser les méthodes plus traditionnelles pour introduire la drogue à Hong Kong à l'aéroport Kai Tak, c'est-à-dire dans les bagages ou les vêtements de contrebande.

Il y aurait de 35 000 à 50 000 toxicomanes à Hong Kong : 97,6 p. 100 d'entre eux consommeraient de l'héroïne, 0,5 p. 100 de l'opium et les autres des drogues autres que les opiacés. Cinquante-quatre p. 100 des héroïnomanes s'injectent la drogue, 41 p. 100 en aspirent la fumée (pratique appelée « chasser le dragon ») et 3,8 p. 100 la fument. Les autres utilisent d'autres méthodes.

En 1986, on a démantelé à Hong Kong neuf raffineries d'héroïne qui produisaient de l'héroïne nº 3 destinée au marché local. La capacité de production des raffineries est difficile à évaluer et varie considérablement. La qualité de l'héroïne à Hong Kong a baissé considérablement en 1986 car les raffineries ont probablement utilisé moins d'héroïne base pour produire plus d'héroïne nº 3 en « diluant » la drogue avec de la caféine.

En raison du morcellement d'organisations importantes survenu à Hong Kong du milieu à la fin des années 70, il y a maintenant un très grand nombre de petits réseaux. Un ou deux de ces groupes, tout particulièrement ceux qui se livrent depuis longtemps à l'importation, la distribution et l'exportation de l'héroïne, sont encore en mesure de s'occuper d'importants envois de cette drogue. Cependant, on a constaté au cours des dernières années que les groupes collaborent entre eux en vue d'organiser certaines importations, et ce, en raison du coût et du personnel requis pour distribuer le produit. De plus, ils utilisent leurs contacts de longue date établis dans d'autres pays en vue d'importer la drogue directement du pays source ou via Hong Kong.

Au cours des dernières années, les Philippines sont devenues un point de transit pour les opiacés de l'Asie du Sud-Est destinés aux marchés étrangers. La drogue qui est expédiée à bord d'avions commerciaux transite à l'aéroport international de Manille. La contrebande maritime des drogues dans les Philippines se fait à bord de navires marchands et tout particulièrement de bateaux de plaisance. Avec ses milliers d'îles et son long littoral irrégulier, les Philippines se prêtent bien au transport de drogues illicites aux marchés étrangers.

Singapour continue d'être un lieu de transbordement important pour les opiacés du Triangle d'or et du Croissant d'or qui sont introduits par air et par mer. En 1986, le trafic de stupéfiants contrôlé par des organisations basées à Singapour a augmenté considérablement. Selon des renseignements étayés par des saisies et des arrestations, ces organisations importent directement à Singapour les stupéfiants du Triangle d'or et du Croissant d'or en vue de les redistribuer à l'Ouest. Étant donné la récession économique locale et l'abondance de moyens de transport modernes et efficaces, certains individus se seraient tournés vers le trafic de drogue.

Le port de Singapour vient au premier rang mondial quant au tonnage et aux conteneurs reçus. En raison de sa situation géographique, de nombreux navires y passent à proximité. L'aéroport international de Chagi est l'aéroport le plus achalandé d'Asie et la plupart des compagnies internationales offrent des vols à partir de Singapour ou faisant escale dans cette ville. La plupart de l'héroïne qui parvient à Singapour provient du Triangle d'or et est introduite par voie terrestre ou maritime via la Malaysia. Un petit pourcentage de l'héroïne provient du Croissant d'or et est expédiée par mer ou par vol direct en provenance de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka. En raison surtout de la proximité de Singapour et de la disponibilité de moyens de transport modernes, il existe de nombreuses routes variées pour l'importation ou l'exportation d'opiacés. L'exportation se ferait principalement à bord de navires commerciaux et particuliers. Les autorités ne vérifient pratiquement jamais les conteneurs transportés par fret maritime. Chaque jour, plus de 200 navires arrivent au port ou quittent celui-ci après avoir embarqué ou débarqué des marchandises. La plupart de ces marchandises sont remballées et acheminées sans qu'elles aient à quitter l'aire d'entreposage, ce qui explique leur attrait pour les organisations importantes de trafiquants. La construction et la revente de bateaux constituent une activité commerciale importante à Singapour, et le coût d'un navire y est peu élevé comparativement à l'Amérique du Nord. Les trafiquants peuvent acheter des navires de plus de 30 mètres pour seulement 60 000 $ à 100 000 $ et les revendre trois fois le prix. D'après les prévisions, Singapour était appelé à jouer un rôle plus important au chapitre des stupéfiants en raison de la récession. Ces prédictions se sont réalisées et cette tendance devrait se poursuivre. Les autorités locales persévèrent dans leurs efforts en vue de réprimer le trafic de stupéfiants et ont amélioré la collaboration avec les pays avoisinants.

Asie du Sud-Ouest

En 1986, 29 p. 100 environ de l'héroïne au Canada provenait du Croissant d'or comparativement à 28 p. 100 en 1985. Il ne s'agit donc que d'une augmentation de 1 p. 100.

Il n'y a guère de saisies importantes d'opium au Pakistan. En général, l'opium brut demeure dans la région tribale de la province de la Frontière du Nord-Ouest jusqu'à ce qu'il soit converti en héroïne. Il semble que l'opium afghan soit de plus en plus transformé en héroïne avant d'être acheminé vers le Pakistan.

Le Pakistan demeure un important raffineur d'héroïne destinée aux usagers occidentaux. De plus, on y produit de l'héroïne qui est destinée aux usagers de ce pays dont le nombre augmente rapidement. On a démantelé dans les régions tribales des laboratoires d'héroïne mobiles qui utilisaient de l'opium produit de part et d'autre de la frontière pakistano-afghane. Ces laboratoires sont toujours concentrés dans la région de Khyber et, selon l'Office de contrôle des stupéfiants du Pakistan, il y en aurait 60 en mesure de produire de l'héroïne base dont la pureté moyenne varie de 30 à 80 %. De l'autre côté de la frontière en Afghanistan, environ 25 laboratoires produiraient chaque année au moins 6 tonnes d'héroïne qui sont acheminées vers les marchés internationaux via le Pakistan. En 1986, on a saisi dans le nord du Pakistan 20 laboratoires d'héroïne dont 15 dans la région de Khyber et le reste à Mohamand. Tous ces laboratoires étaient rudimentaires et comprenaient principalement des barils de 45 gallons, des chaudrons et quelques presses.

Une fois l'héroïne raffinée, elle est transportée de la région tribale à Peshawar par voie terrestre, puis à Lahore et Karachi via Islamabad ou est expédiée en Inde. Il n'y a eu aucune saisie importante récente d'héroïne en provenance de la frontière pakistanaise, destinée à Bombay via le Rajasthan. En raison des saisies importantes qui ont été effectuées vers la fin de 1984 et surtout en 1985, les organisations de trafiquants considèrent peut-être qu'il est trop risqué de faire passer la drogue par le Rajasthan et ont probablement établi d'autres routes pour acheminer l'héroïne à Bombay. De plus, les tensions accrues entre le Pakistan et l'Inde et la concentration de troupes le long de la frontière vont probablement dissuader les trafiquants d'importer en Inde des stupéfiants en grande quantité.

La guerre du Golfe et les combats en Afghanistan ont également forcé les cultivateurs de pavot dans ces pays à délaisser les filières d'acheminement traditionnelles vers l'Ouest au profit de voies plus sûres. Nombre de ces cultivateurs acheminent maintenant la drogue via le Pakistan. Le gouvernement d'Islamabad fait également la lutte à ses propres cultivateurs et en 1986, a averti ceux-ci qu'il ferait rigoureusement respecter l'interdiction de 1979 concernant la culture et la consommation de l'opium. Toutefois, dans la province de la Frontière du Nord-Ouest, les tribus armées se sont opposées au programme antidrogue du gouvernement pakistanais et ont demandé de pouvoir exploiter librement les ressources naturelles de la région : c'est-à-dire l'opium et l'héroïne. De cette région, la drogue est acheminée vers le sud au port de Karachi et vers l'est à l'aéroport d'Islamabad.

Une fois à Karachi, l'héroïne se retrouve généralement sur le marché noir appelé Sohrab Goth. Elle est ensuite acheminée par bateau ou par avion vers l'Europe et l'Amérique du Nord. À la mi-décembre, le gouvernement pakistanais en collaboration avec la Police de Karachi a mis sur pied une « opération de nettoyage » à Sohrab Goth. Au cours de cette opération, on a saisi 350 kg d'héroïne, 100 kg d'opium et 2 100 kg de haschich. Les sources à Karachi s'entendent pour dire que les puissants chefs pathans qui contrôlent Sohrab Goth, ont eu vent de cette opération et ont fait sortir de la région la plupart des drogues. Les Pathans qui ont imputé la responsabilité de ces raids aux Mohajirs, ont assiégé le district Mojahir avoisinant, tirant au

hasard avec des armes automatiques et brûlant les maisons, ce qui a entraîné de violents affrontements qui ont coûté la vie jusqu'à présent à 200 personnes. Sohrab Goth a été rasé complètement et plusieurs centaines de familles ont été réinstallées.

L'aspect le plus important de cette « opération de nettoyage » n'est pas tant la quantité de drogues saisie, mais plutôt la destruction de Sohrab Goth qui a perturbé temporairement les réseaux de distribution et les voies d'approvisionnement. Toutefois, il ne fait aucun doute que la drogue va continuer de transiter à Karachi. Selon des renseignements non confirmés, les trafiquants de stupéfiants et d'armes opèrent maintenant en dehors de Lyari, ce qui serait plausible étant donné que Lyari est près de Mauripur Road, région où tous les camionneurs qui traversent le Pakistan reçoivent leurs ordres et envois des nombreuses compagnies de transport qui s'y trouvent.

Comme on l'a déjà indiqué, en raison surtout des conflits politiques au Moyen-Orient, notamment au Pakistan, en Afghanistan et en Iran, c'est l'Inde qui est devenue le principal lieu de cette région, pour le transbordement de l'héroïne destinée à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Les organisations de trafiquants dans les pays sources ont commencé à utiliser de nouvelles voies pour expédier la drogue de la frontière pakistano-afghane jusqu'à l'Inde avant qu'elle soit expédiée en Europe. Même si le transport des drogues se fait surtout par voie terrestre pour franchir la frontière indo-pakistanaise et parvenir dans les États du Rajasthan et du Pendjab, respectivement à Bombay et à New Delhi, il arrive souvent que des drogues quittent Karachi par bateau à destination de Bombay. Comme il y a plus d'Européens et de Nord-Américains qui visitent l'Inde que le Pakistan, les trafiquants occidentaux considèrent l'Inde comme un lieu d'acheminement sûr et un endroit moins susceptible d'attirer l'attention des autorités.

Figure n° 14

*Opiacés saisis en Inde de 1983 à 1986 : poids en kilogrammes**

Type d'opiacé	1983	1984	1985	1986
Opium	6 592	7 939	6 839	4 100
Morphine	21	29	124	60
Héroïne	139	203	761	2 710

**Les chiffres de 1986 sont fondés sur des données provisoires seulement.*

Bombay et New Delhi sont deux villes importantes de l'Inde qui offrent des vols internationaux alors que Calcutta, Goa, Madras et Trivandrum offrent principalement des vols régionaux. Bombay compte également un port qui dessert tous les navires qui traversent le canal de Suez à destination de l'Est ou de l'Ouest. Les passeurs de l'Inde utilisent le plus souvent les voies aériennes suivantes vers l'Europe et peut-être l'Amérique du Nord :

- **Europe de l'Ouest** : Bombay/New Delhi - Rome - Francfort - Bruxelles - Amsterdam - Londres - Paris - Zurich
- **Méditerranée** : Bombay/New Delhi - Le Caire - Tunis - Alger - Casablanca - Canaries - Malaga - Barcelone - Malte - Madrid
- **Afrique** : Bombay/New Delhi - Magadishu - Addis-Abeba - Nairobi - Lagos - Accra - Abidjan - Londres - Paris
- **Europe de l'Est** : Bombay/New Delhi - Moscou - Varsovie - Berlin-Est - Berlin-Ouest - Francfort

- **Golfe** : Bombay/New Delhi - Muscat - Dubai - Abu Dhabi - Bahreïn - Doha - Koweit - Amman - Francfort - Paris - Londres

L'Inde est également une source de précurseurs chimiques pour l'héroïne raffinée dans le Triangle d'or. Les autorités se préoccupent de cette situation et ont adopté de nouvelles lois, offert des récompenses pour les saisies de drogue et ont commencé à saisir les profits des trafiquants.

Malgré la guerre, les troubles civils et l'occupation qui sévissent au Liban, ce pays est en train de devenir un important producteur de stupéfiants ainsi qu'un lieu de transit et de raffinage. L'armée et des militants syriens ne relevant pas du contrôle du gouvernement central à Beyrouth contrôlent la vallée de la Bekaa au Liban, qui est devenue un important lieu de production d'opium ainsi que de raffinage et de transit de l'héroïne. Dans les conditions qui prévalaient en 1986, l'application de mesures antidrogue était impossible. La Syrie n'est pas un producteur important de drogue même si les stupéfiants y transitent.

La Turquie demeure un lieu de transbordement important entre l'Asie et l'Europe. En effet, de trois à quatre tonnes d'héroïne y transiteraient chaque année. Divers éléments criminels qui transportent la drogue par les routes terrestres via l'Europe de l'Est, se tournent maintenant vers les voies maritimes pour expédier leur contrebande en Grèce, en Italie et dans d'autres pays de l'Europe de l'Ouest.

Figure n° 15

Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1986

Héroïne de l'Asie du Sud-Est

Fermier - 10 kilos d'opium - 1 500 à 2 600 $

Laboratoire (Triangle d'or) - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) 5 200 à 6 750 $

Centre de distribution (Bangkok) - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) 6 250 à 8 200 $

Canada - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) - 120 000 à 200 000 $
- 1 once (28 g) d'héroïne n° 4 (pure) - 6 000 à 15 000 $
- 1 g d'héroïne n° 4 (pure) - 1 000 $
- 1 capsule d'héroïne n° 4 (5 à 6 % pure) - 35 à 100 $

Héroïne de l'Asie du Sud-Ouest

Fermier - 10 kilos d'opium - 1 400 $

Laboratoire (Croissant d'or) - 1 kilo d'héroïne (pure) - 4 400 à 4 800 $

Centre de distribution (Europe) - 1 kilo d'héroïne (pure) - 50 000 à 90 000 $

Canada - 1 kilo d'héroïne n° 4 (pure) - 120 000 à 200 000 $
- 1 once (28 g) d'héroïne n° 4 (pure) - 6 000 à 15 000 $
- 1 g d'héroïne n° 4 (pure) - 1 000 $
- 1 capsule d'héroïne n° (5 à 6 % pure) - 35 à 100 $

Nota : Les prix de l'héroïne au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

La Grèce est en train de devenir un point de transit important en raison de sa proximité à d'importants pays producteurs du Moyen-Orient. Les centaines d'îles, de baies et de ports attirent les trafiquants qui importent la drogue en Europe ou approvisionnent la population croissante de toxicomanes dans ce pays. Malgré des difficultés budgétaires, le gouvernement grec a entrepris des mesures importantes en 1986 en vue de réprimer le trafic des stupéfiants; il a, entre autres, mis sur pied une escouade antidrogue à l'aéroport d'Athènes, au port du Pirée et dans tous les services de police de Grèce.

L'Italie a continué de servir en 1986 de pays de transit pour l'héroïne du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest. Même s'il n'y a aucun laboratoire de traitement de l'héroïne en France, cet État continue d'être l'un des points de transit les plus utilisés en Europe.

Le Royaume-Uni est un lieu de transit et d'acheminement important des stupéfiants destinés au Canada. En raison du nombre élevé d'avions qui transitent aux aéroports de Heathrow, Gatwick et Manchester, et de navires qui s'arrêtent à Liverpool, Manchester, Ipswich et Felixtowe, les douaniers doivent redoubler d'efforts à ces endroits.

Alors que l'héroïne était pratiquement inexistante en Afrique, on la retrouve maintenant à l'île Maurice et au Nigeria. Ces pays, en particulier le Nigeria, servent de lieu de transbordement de l'héroïne provenant d'Asie et destinée à l'Amérique du Nord et à l'Europe de l'Ouest. D'autres pays de transit comme la Côte-d'Ivoire et le Ghana où des saisies importantes d'héroïne ont déjà eu lieu, risquent fortement la propagation de l'héroïnomanie sur leur territoire. Les ressortissants africains servent souvent de passeurs d'héroïne et d'autres drogues.

Mexique

Au Mexique, il faut en général trois jours pour transformer l'opium en héroïne, mais il suffit d'un jour lorsqu'on dispose du matériel spécial nécessaire. Chaque laboratoire produit de l'héroïne un peu différente étant donné que le processus de raffinage diffère selon le chimiste. La plupart des laboratoires sont très rudimentaires et se trouvent dans les régions éloignées. Les « campesinos » transportent la gomme d'opium aux villages à pied, en voiture ou sur des bêtes de somme. À ce stade-ci, il est extrêmement difficile pour les autorités d'intervenir en raison des nombreux sentiers, pistes et chemins. Les « acaparadores » (cueilleurs) achètent la gomme d'opium des cultivateurs en fonction de commandes reçues d'acheteurs ou de propriétaires de laboratoire. L'opium est ensuite livré directement aux acheteurs ou à un intermédiaire ou trafiquant qui le transporte à un laboratoire. Les « acaparadores » se rendent chez les acheteurs à pied, en voiture ou sur des bêtes. Ils utiliseraient également de petits avions de compagnies régionales qui effectuent des vols imprévus pour des envois importants. Dans ce pays, on compte plusieurs centaines de pistes d'atterrissage privées et clandestines.

Après avoir été traitée, l'héroïne est généralement transportée vers de grandes villes ou à proximité de celles-ci en vue d'être acheminée principalement vers les États-Unis. On utilise diverses méthodes pour introduire la drogue. Même si le Mexique est un pays très montagneux qui contient peu de canaux et rivières, ses systèmes routier et ferroviaire sont extrêmement modernes. Le transport aérien est également efficace et la plupart des grandes villes importantes sont desservies par des avions commerciaux. La plupart des agglomérations importantes situées le long de la frontière américano-mexicaine sont reliées à Mexico par chemin de fer. Les organisations de trafiquants peuvent ainsi choisir parmi divers systèmes de transport pour expédier la drogue vers les marchés canadien et américain.

Canada

Vancouver, Toronto et Montréal demeurent les principaux centres de distribution illicite de l'héroïne au Canada. Montréal est en train de devenir un point d'importation de plus en plus important même si Vancouver, le

district continental sud et Toronto ont continué de jouer un rôle actif en 1986. Vancouver demeure la principale source de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est destinée au marché de Colombie-Britannique et des provinces des Prairies alors que Toronto et Montréal approvisionnent surtout l'Est du Canada. On estime que 90 p. 100 de l'héroïne qui parvient au Canada, est transportée par avion, 7 p. 100 par voie de terre et 3 p. 100 par voie maritime. Ces chiffres n'ont pas changé depuis 1984. On utilise plusieurs méthodes pour introduire l'héroïne au Canada : envois de marchandises par fret, valises à double fond, orifices du corps et poste (drogue dissimulée dans des lettres et colis).

En général, des réseaux de trafiquants au Canada qui entretiennent des liens avec des organisations criminelles chinoises, italiennes, iraniennes, pakistanaises et autres, contrôlent le trafic des stupéfiants. De façon moindre, l'héroïne est également introduite au Canada par des groupes d'usagers et des particuliers. La sophistication des organisations criminelles et leur aptitude à écouler une grande quantité de stupéfiants leur assurent la domination du marché.

Figure n° 16 :

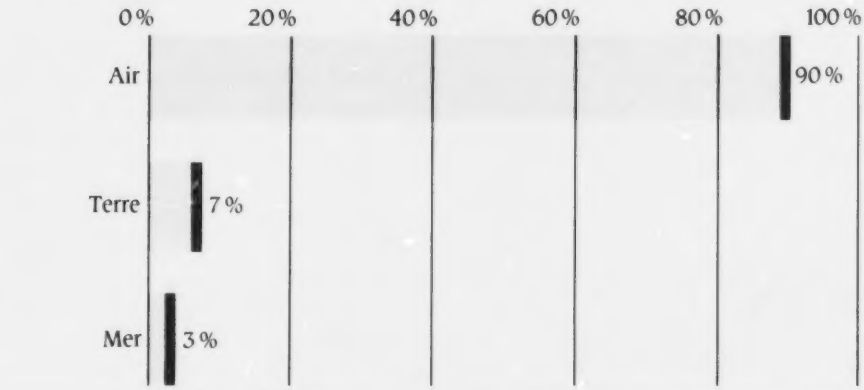

Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1986

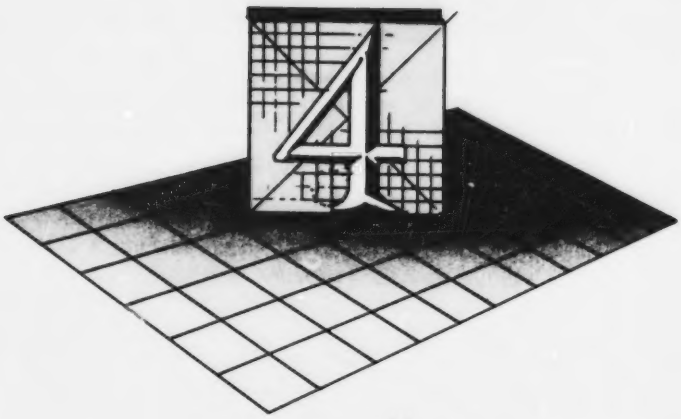

COCAÏNE

COCAÏNE
Les tendances du marché

L'offre et la demande de cocaïne sont à la hausse au Canada. On peut s'en procurer de plus en plus partout au pays et la consommation s'étend à tous les groupes socio-économiques. Tandis qu'au cours des années précédentes, la cocaïne se vendait plus fréquemment au gramme, en 1986, on pouvait généralement s'en procurer à l'once. Dans bon nombre de provinces, il était possible d'en acheter en quantités de plusieurs onces ou à la livre. Même si la cocaïne est plus abondante dans les grands centres du Canada, l'offre s'accroît dans plusieurs régions rurales. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, seule province à ne signaler aucune saisie de cocaïne en 1984 et en 1985, on a saisi 30 grammes de drogue à la fin de 1986. La pureté de la cocaïne vendue au détail en 1986 variait de 20 à 90 %, la moyenne se situant entre 40 et 50 %. La pureté de la cocaïne en vrac, du crack ou de la cocaïne épurée (freebase) dépassait 90 %, ce qui représente une augmentation par rapport aux niveaux de pureté enregistrés en 1985. Par ailleurs, le prix de la cocaïne a baissé presque partout au pays en 1986, et est devenu abordable pour les groupes socio-économiques intermédiaires et inférieurs ainsi que pour les adolescents qui n'en avaient pas les moyens auparavant. L'augmentation apparente de la cocaïnomanie pourrait s'expliquer par la plus grande abondance de cette drogue au Canada en 1986 et par la diminution des prix.

En 1986, 1 396 personnes ont été accusées d'infractions reliées à la cocaïne, ce qui représente une augmentation de 20 p. 100 par rapport à l'année précédente, où des accusations avaient été portées contre 1 159 personnes (voir la figure nº 17). Le nombre de personnes accusées de possession a augmenté de 23 p. 100, passant de 483 à 594, tandis que le nombre de personnes qui ont été accusées de trafic, y compris la possession en vue d'un trafic, a augmenté de 20 p. 100, passant de 603 en 1985 à 725 en 1986. Le nombre de personnes accusées d'importation a également augmenté de 5 p. 100, passant de 73 à 77. Le Système de classification des trafiquants de la G.R.C. indique que 1 865 trafiquants qui ont fait l'objet d'enquête en 1986 sont d'importants trafiquants de cocaïne, ce qui constitue une légère baisse comparativement aux 1 942 recensés en 1985.

Figure nº 17 :

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1982 à 1986

Accusation	1982	1983	1984	1985	1986
Possession	335	414	494	483	594
Trafic**	428	509	554	603	725
Importation	54	107	113	73	77
Total	817	1 030	1 161	1 159	1 396

**Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

***Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Figure nº 18 :

Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1986

Catégorie	1984	1985	1986
Trafic d'un kilo ou plus	641	702	614
Trafic de 0,5 à 1 kilo	334	400	431
Trafic de 28 à 500 grammes	536	635	595
Trafic de moins de 28 grammes	165	205	225
Total	1 676	1 942	1 865

Les quantités de cocaïne saisies par la G.R.C. sont passées de 109,24 kg en 1985 à 102,68 kg en 1986. De plus, la G.R.C. a effectué moins de saisies importantes, en effet la plus grosse saisie de cocaïne en 1986 était de 7,03 kg à Vancouver, tandis qu'en 1985, elle a réussi une saisie de 26,65 kg à Rosemère (Québec) ainsi que deux autres de 10 kg et de 11,8 kg. Cependant, même si les saisies effectuées par la G.R.C. en 1986 accusent une légère baisse, il y a eu une importante augmentation des saisies effectuées par les autres services de police en 1986 (voir la figure nº 19). La saisie de 50 kg de cocaïne par la Section des stupéfiants du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (S.P.C.U.M.), en novembre 1986, témoigne de cette tendance. Une perquisition dans un chalet dans la région de New Glasgow au Québec, dans le nord de Montréal, menée suite à la saisie de 3 kilos de drogues dans une automobile, a permis aux policiers de découvrir 47 kg de cocaïne dissimulés sous le plancher du garage du chalet. L'examen des lieux ainsi que la découverte de registres sur les activités ont permis de déterminer qu'en outre, 50 kg de cocaïne avaient été distribués à partir de ce chalet. À la fin de 1986, la Sûreté du Québec a effectué une autre importante saisie de 13 kg de cocaïne.

En 1986, la G.R.C. n'a pas saisi de laboratoire de traitement de cocaïne. Cependant, au début de 1987, on a saisi un laboratoire de cocaïne synthétique dans la région de Prince George en Colombie-Britannique.

Les quantités de cocaïne saisie à l'étranger, qui étaient destinées ou avaient transité au Canada, sont passées de 1 167,93 kg en 1985 à 12,22 kg en 1986. Il faut cependant préciser qu'en février 1985, il y a eu une saisie de 1 100 kg de cocaïne destinée à Montréal et fabriquée à Miami.

Le prisage de la cocaïne est le mode consommation le plus courant, suivi du « freebasing » qui consiste à fumer de la cocaïne épurée. L'injection intraveineuse de ce stimulant est moins populaire que les autres méthodes de consommation, toutefois cette pratique se serait répandue auprès des héroïnomanes à Vancouver en 1986.

Figure nº 19 :

Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1982 à 1986 poids en kilogrammes

Service	1982	1983	1984	1985	1986
G.R.C.*	46,16	98,11	115,20	109,24	102,68
Autres services de police**	18,60	18,17	39,23	60,83	144,45
Total	64,76	116,28	154,43	170,08	247,14

**Héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.*

***Héroïne saisie par les services de police municipaux de Vancouver, de Toronto et de Montréal, et par les Sûretés de l'Ontario et du Québec.*

Nota : Les données sur les saisies de cocaïne effectuées par la Sûreté du Québec n'étaient pas disponibles pour les années de 1982 à 1985 et sont comprises seulement en 1986.

Figure nº 20 : Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1982 à 1986 – poids en kilogrammes

1983	1984	1985	1986
47,79	19,90	1 167,93	12,22

L'approvisionnement en crack, forme de cocaïne épurée (freebase), était limité en 1986 au Canada. Le crack est la forme la plus puissante et la plus dangereuse de cocaïne et se présente sous forme de petits morceaux ou de granules d'un blanc grisâtre. Le crack est habituellement fumé dans des pipes à eau ou des cigarettes, et produit une euphorie plus rapide, plus puissante, mais plus courte que les autres sortes de cocaïne. Cette substance cause une plus grande dépendance et produit des effets secondaires néfastes.

La G.R.C. signale 27 saisies de crack en 1986 (ce chiffre inclut aussi les saisies effectuées par les services de police provinciaux et municipaux). De ce nombre, 25 ont eu lieu en Ontario, une au Québec et une en Saskatchewan. Il semble que la drogue provient surtout des États-Unis et ce sont les villes canadiennes situées près de la frontière américaine qui font face aux problèmes les plus criants. La G.R.C. a effectué cinq des saisies qui ont été faites en Ontario : trois à Windsor et une à Sarnia, ces deux villes étant près de la frontière canado-américaine. La cinquième saisie a eu lieu à Newmarket. Le crack qui fait son apparition sur le marché à Windsor provient de Détroit (Michigan), où l'on signale l'existence de fumeries. Celles-ci sont protégées par des gardes du corps armés qui contrôlent les clients. Une fois à l'intérieur, les clients peuvent acheter une bouffée (toke) de crack d'une pipe pour seulement deux dollars. Au Québec, la seule saisie connue s'est produite à l'aéroport internationale de Dorval et impliquait une personne qui retournait au Canada en provenance de Miami. La saisie effectuée en Saskatchewan a eu lieu à North Portal qui est un point d'entrée à la frontière canado-américaine.

On ne prévoit pas que le crack va devenir au Canada un problème aussi grave qu'aux États-Unis. Cependant, cette drogue cause quand même de sérieuses préoccupations en raison de son très grand attrait et de ses conséquences dangereuses pour la santé. Même s'il n'y a eu des saisies de crack que dans trois provinces en 1986, on a signalé la présence de substances prétendues être du crack ailleurs au Canada. La G.R.C. en Colombie-Britannique a signalé qu'il y aurait du crack provenant de Seattle (Washington) dans la province, plus précisément dans le district continental sud. En particulier, il est possible de s'en procurer à Victoria et à Kamloops. Étant donné la proximité du district continental sud et de Seattle (Washington) où l'abus du crack s'est répandu en 1986, ce problème risque de se propager sous peu à la Colombie-Britannique. Dans les Maritimes, il y a un approvisionnement limité de crack à Terre-Neuve.

La cocaïne était aussi présente sous une autre forme au Canada en 1986 : le bazuco. Contrairement au crack, le bazuco est une pâte de cocaïne impure qui contient souvent des sous-produits du plomb et du pétrole. Il s'agit en fait de cocaïne à l'une des étapes intermédiaires de sa production. Le bazuco est la pâte faite de feuilles de coca avant que celle-ci ne soit traitée davantage pour devenir du chlorhydrate de cocaïne, la sorte de cocaïne la plus répandue sur les marchés canadiens. Cette drogue gagne de plus en plus de popularité en Amérique centrale et en Amérique du Sud, et des trafiquants sud-américains résidant au Canada en feraient la consommation. En mai 1986, on a saisi environ 2,3 kg de bazuco d'une pureté de 34 % à Vancouver. Il semble que le bazuco faisait partie d'une cargaison d'environ 7 kg, impliquant un réseau de trafiquants canadiens, américains et colombiens qui tentaient de se tailler une place sur le marché local. Malgré le fait qu'ils portaient des gants, les membres de la G.R.C. qui ont dû manipuler la substance ont souffert de nausées et d'autres symptômes à cause des vapeurs toxiques qui se dégageaient de la drogue. À Toronto, les trafiquants colombiens, péruviens et équatoriens fument de la pâte de coca, même si ce produit ne semble guère en demande à l'extérieur de ce marché.

Selon les renseignements dont dispose la G.R.C., le cocaïnomane moyen est un homme âgé entre 20 et 40 ans qui gagne un revenu variant de moyen à élevé. Il semble aussi que la consommation de cocaïne devient de plus en plus répandue chez les jeunes. Des rapports du coordonnateur du renseignement antidrogue de la Colombie-Britannique indiquent qu'un segment des jeunes de Vancouver est initié à la cocaïne ainsi qu'à l'héroïne, à cause de son association avec des toxicomanes du centre de la ville. Dans certaines parties du district continental sud, la consommation de cocaïne s'est étendue aux élèves de l'école primaire. À Windsor (Ontario), juste de l'autre côté de la frontière de Détroit, la cocaïne devient de plus en plus populaire avec l'apparition du crack. On a également signalé une augmentation du nombre de femmes qui consomment cette drogue en Ontario, en 1986.

Une étude entreprise par la Commission sur l'abus de l'alcool et des drogues de la Saskatchewan en 1986 a démontré que 2 p. 100 des jeunes de 12 à 18 ans avaient consommé de la cocaïne au cours des douze mois précédant le sondage; parmi les personnes de 19 à 24 ans, 5 p. 100 avaient fait usage de ce stimulant.

Au Nouveau-Brunswick, une étude effectuée par la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance ainsi que par le ministère de l'Éducation de cette province a indiqué que 3 p. 100 des étudiants interrogés de la 7e à la 12e année avaient pris de la cocaïne au cours des douze mois précédents. Le pourcentage moyen d'étudiants ayant consommé cette drogue était de 4,5 p. 100, tandis qu'il se chiffrait à 2,5 p. 100 pour les étudiantes.

Figure nº 21:

Usage de la cocaïne chez les adolescents du Nouveau Brunswick en 1986

	Pourcentage de consommateurs par année scolaire**						
	7e	8e	9e	10e	11e	12e	Moyenne
Adolescents et adolescentes	3,1	3,4	4,3	2,9	2,2	4,0	3,3
Adolescents	3,5	3,7	5,6	4,0	3,2	6,9	4,5
Adolescentes	2,8	3,3	3,1	2,2	1,5	1,8	2,5

**Sondage effectué par la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.*

***Pourcentage de consommation de cocaïne au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.*

Nota: Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 6 027 élèves de la 7e à la 12e année dans les écoles publiques.

En 1986, les bandes de motards hors-la-loi ont participé davantage à l'importation et au trafic de la cocaïne. Ces activités constitueraient un pourcentage respectable des revenus illicites des quatre sections des Hells Angels en Colombie-Britannique. En Alberta, les Rebels, les Grim Reapers et les Kings Crew sont impliqués dans le trafic de la cocaïne. Les Rebels se livreraient aussi à la vente de la cocaïne à la livre en Saskatchewan. L'importation de cocaïne serait imputable au Manitoba, aux Los Bravos qui agissent de concert avec les Grim Reapers et les Satan's Choice. Les Silent Riders, bande installée au Manitoba, se livrent à leurs activités en association avec les sections des Hells Angels de White Rock (Colombie-Britannique) et de Sorel (Québec). Les Outlaws, les Satans Choice et les Queensmen jouent également un rôle important dans l'importation et le trafic de cocaïne en Ontario, leurs activités étant surtout concentrées dans le sud de cette province. Au Québec, les Hells Angels sont aussi impliqués dans l'importation et le trafic de la cocaïne.

La cocaïne destinée au marché canadien transite souvent en Floride, en particulier à Miami, et en Californie avant de traverser la frontière. Les villes de New York et Seattle étaient aussi des lieux de transbordement importants en 1986. En Ontario, environ 80 p. 100 de la cocaïne a continué d'être importée par des réseaux de trafic colombiens qui avaient des liens en Floride et à New York. Les villes de Vancouver, Toronto et Montréal demeurent les principaux points de distribution et d'autres grands centres urbains servent aussi de plaque tournante pour leurs régions respectives.

La situation dans les pays sources

Colombie

La Colombie est demeurée le principal producteur et distributeur de chlorhydrate de cocaïne en 1986, en dépit du fait que ce pays se classait en troisième place pour ce qui est de la culture des feuilles de coca, derrière le Pérou et la Bolivie. Quatrième pays de l'Amérique du Sud pour ce qui est de la superficie, la Colombie se caractérise par trois régions topographiques : la région côtière plate, dominée par la chaîne de montagne sierra Nevada de Santa Marta, la région montagneuse centrale des Andes qui s'étend du sud-est au nord-ouest du pays et, enfin, les plaines peu peuplées ou Llanos et la jungle drainée par les affluents de l'Orénoque et l'Amazone. Le relief de la Colombie, dont l'altitude varie du niveau de la mer à plus de 5 000 mètres, ainsi que son climat en font un pays propice à la culture du coca. Celui-ci offre bon nombre de régions isolées parfaites pour les pistes d'atterrissage et les laboratoires clandestins.

D'après des renseignements, la superficie consacrée à la culture du coca en Colombie variait entre 20 000 et 30 000 hectares en 1986, et entre 15 500 et 30 000 hectares en 1985. Si l'on calcule une production de 800 kg par hectare, la production colombienne pour 1986 atteindrait de 16 000 à 24 000 tonnes de feuilles de coca. Les principales zones de culture se trouvent dans les départements de Choco et Antioquia dans la région des plaines côtières, de Bocaya et Cauca dans la zone montagneuse du centre du pays et dans les départements de Casanare, Meta, Vichada, Guaviare, Vaupes, Putamayo et Amazonas dans la région des Llanos et de la jungle. Cette culture ne se pratiquerait qu'à petite échelle au nord de la sierra Nevada de Santa Marta.

La quantité de coca détruite par le gouvernement de la Colombie a connu une augmentation marginale en 1986, en effet, on a détruit 156 hectares de cocaïers par arrosage aérien de glyphosate. En outre, les autorités ont aussi détruit 15 030,18 kg de feuilles de coca. Cependant, la destruction de coca au moyen d'herbicides demeure au stade expérimental. D'après le National Narcotics Intelligence Consumers Committee des États-Unis, un hectare produit 800 kg de feuilles de coca en Colombie, par conséquent, l'éradication de 156 hectares signifierait la destruction d'environ 125 tonnes de feuilles de coca. Ainsi, la destruction totale de feuilles de coca se chiffrerait à 140 tonnes en 1986, par comparaison à 135 tonnes en 1985. Les autorités signalent aussi la destruction de 6 858 715 cocaïers en 1986, comparativement à 10 667 667 en 1985.

Les saisies de cocaïne ont diminué en Colombie en 1986. D'après l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département

d'État américain, cette diminution témoigne de la prudence dont fait preuve la police des stupéfiants de la Colombie qui a perdu 58 agents (sur un effectif de 1 500) au cours d'affrontements avec des trafiquants armés, et des guérilleros colombiens.

Les autorités de la Colombie ont fait face à divers problèmes d'application de la loi en 1986. Au cours de l'année, l'éradication est devenue de plus en plus dangereuse car bon nombre de plantations de coca se trouvent dans des territoires occupés par des guérilleros et accessibles seulement par hélicoptère. Cependant, la plupart de l'activité des guérillas de la Colombie a lieu dans les départements du nord-ouest tels que Antioquia, Santander, Cundinamarca et Cauca. Dans la région des Llanos, l'éloignement a présenté le plus grand problème d'application de la loi. Le gouvernement a peu de contrôle sur la région des Llanos et sur les frontières de la Colombie avec l'Équateur et le Venezuela.

Il y avait de nombreux laboratoires de chlorhydrate de cocaïne, ou de cocaïne raffinée, en Colombie en 1986. La plupart de ces laboratoires avaient été installés dans des régions reculées de la jungle du sud de la Colombie et du nord-est du Pérou; plusieurs se trouvaient le long des rives isolées des rivières qui sillonnent les Llanos. En 1986, les autorités ont démantelé 549 laboratoires de pâte de coca ou de chlorhydrate de cocaïne, contre 696 en 1985. La plupart des laboratoires colombiens produisent du chlorhydrate de cocaïne et bon nombre reçoivent de la pâte de coca du Pérou et de la Bolivie.

Les laboratoires saisis en Colombie étaient d'importance variée, certains produisaient d'un à deux kilos de cocaïne et d'autres, jusqu'à plusieurs centaines de kilos. Cette diversité démontre que les réseaux de cocaïne et les trafiquants continuent de tenter de déjouer les opérations policières, comme celle qui a donné lieu au démantèlement d'un énorme laboratoire clandestin perfectionné à Tranquilandia en 1984, et à la saisie de 8,5 tonnes de chlorhydrate de cocaïne et de 1,5 tonne de cocaïne base. Les trafiquants ont décentralisé leurs activités. On a également saisi de petits laboratoires dans les villes de Bogota, Bucaramanga et Ibaque. Ces laboratoires seraient dirigés par les nombreuses organisations de production et de trafic qui sont indépendantes des principaux réseaux colombiens de trafic et dont les activités se font à petite et à moyenne échelle.

Les précurseurs chimiques sont essentiels au fonctionnement des laboratoires. L'acétone, l'un des produits chimiques nécessaires à la fabrication du chlorhydrate de cocaïne, est devenu difficile à obtenir et plus coûteux en Colombie au cours de l'année. On ne produit pas d'acétone en Colombie et les trafiquants doivent en importer. Cinq sociétés américaines et trois sociétés brésiliennes fabriquent de l'acétone. Toutefois, l'acétone et l'éther, autre précurseur servant à raffiner la pâte de coca en chlorhydrate de cocaïne, font l'objet de règlements rigoureux depuis 1983. Certains des trafiquants tentent de contourner ces règlements : à la mi-mars de 1987, on a découvert un laboratoire clandestin d'éther à Bogota.

Afin d'éviter la détection, les trafiquants se tournent vers d'autres produits chimiques pouvant convenir à leurs besoins. L'analyse d'échantillons de cocaïne saisie aux États-Unis par la Drug Enforcement Administration ont démontré que les trafiquants ont de plus en plus recours à des substituts pour l'acétone et l'éther. Les trafiquants sud-américains utilisent maintenant d'autres produits chimiques, y compris le méthyl-éthyl-cétone, le toluène, le chlorure de méthylène, le benzène et d'autres solvants ou mélanges de solvants. En Colombie, ils emploieraient deux solvants bien connus, soit le méthyl-éthyl-cétone et un produit portant la marque de commerce

«Ten/Twenty», qui est un mélange de benzène et d'autres produits chimiques. Ces produits seraient très cancérigènes et pourraient être encore plus dangereux pour la santé des cocaïnomanes. Les importations de méthy-éthyl-cétone en Colombie auraient augmenté de plus de 90 p. 100 en 1986.

Figure nº 22 :

Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1986 — pouds en tonnes métriques

	Bolivie	Colombie	Pérou
Superficie de culture du coca (hectares)	32 000 à 70 000	20 000 à 30 000	135 000
Récoltes évaluées de feuilles de coca (tonnes métriques)*	44 800 à 98 000	16 000 à 24 000	135 000
Consommation nationale de feuilles de coca (tonnes métriques)	10 000	8 000 à 12 000	9 000
Production évaluée de cocaïne (HCl) (tonnes métriques)**	70 à 176	8 à 32	252
Production totale de cocaïne (HCl) : 330-460 tonnes			

**Ces données sont fondées sur des récoltes annuelles de feuilles de 1 300 kg par hectare en Bolivie, de 800 kg par hectare en Colombie et de 1 000 kg par hectare au Pérou.*

***Il faut généralement utiliser 500 kilogrammes de feuilles de coca pour obtenir un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne.*

Il y a cinq principaux réseaux de trafic en Colombie et ils sont dirigés par d'importants trafiquants colombiens, dont Carlos Enrique Lehder Rivas qui est maintenant détenu aux États-Unis. En plus de ces réseaux, il y aurait au moins 29 autres organisations criminelles impliquées dans le trafic de la cocaïne en Colombie. Ces groupes se livrent à leurs activités principalement à partir de Medellin et Cali, deux des plus grandes villes de la Colombie. Il y a aussi beaucoup de trafiquants de petite et moyenne envergure. Ainsi, la cocaïne est exportée soit en envois pouvant atteindre plusieurs tonnes, sous la direction des principales organisations soit en envois d'un ou plusieurs kilos envoyés par des trafiquants indépendants.

L'arrestation de Carlos Enrique Lehder Rivas, important trafiquant de cocaïne, et son extradition aux États-Unis au début de 1987, témoignent des efforts antidrogue accrus du gouvernement colombien en 1986. Lehder était à la tête de l'une des cinq principales organisations de trafic de la Colombie et il faisait partie du Cartel de Medellin, groupe très violent, responsable de l'exportation d'un important pourcentage de cocaïne de Colombie. Une accusation d'importation de cocaïne aux États-Unis a été portée contre Lehder en Floride en 1981. En juin 1978 et en mai 1980, il aurait comploté en vue d'importer de la cocaïne des Bahamas en Floride. Un autre acte d'accusation contre Lehder, en 1986, contenait 13 accusations de trafic de drogues et de racket. À un moment donné, Lehder aurait importé en moyenne 1 000 kg de cocaïne par mois aux États-Unis, ce qui en aurait fait le plus important fournisseur aux États-Unis.

L'intensification de la lutte antidrogue par les autorités colombiennes a aussi poussé des organisations de trafic et de traitement établies auparavant en Colombie à se réinstaller dans des pays voisins. Parmi ces groupes, il y avait des organisations criminelles colombiennes, italiennes et cubaines. Parmi les mesures adoptées par le gouvernement colombien, en 1986, signalons entre autres, les poursuites judiciaires relativement à la saisie de

terrains sur lesquels il y a des pistes d'atterrissage clandestines, la saisie d'avions volant sans plan de vol, et l'obligation pour les pilotes de remettre un plan de vol à la police aux aéroports de départ et d'arrivée.

Comme partout ailleurs en Amérique du Sud, le bazuco est la drogue illicite la plus consommée en Colombie. Selon l'International Narcotics Control Board, le gouvernement de la Colombie alarmé par l'augmentation importante des toxicomanies, en particulier la consommation de bazuco, a lancé en 1986 une campagne d'éducation axée sur les jeunes de 12 à 25 ans. De leur côté, des étudiants universitaires à Bogota ont manifesté contre les toxicomanies. Selon le rapport de 1985-1986 du National Narcotics Intelligence Consumers Committee des États-Unis, près de la moitié des feuilles de coca produites dans ce pays sont consommées sous forme de bazuco. En outre, en 1986, il était facile de se procurer du chlorhydrate de cocaïne en Colombie.

Pérou

En 1986, le Pérou était le plus grand producteur de pâte et de feuilles de coca au monde. Il était aussi un important fournisseur de pâte de coca pour les laboratoires clandestins de la Colombie. Il y a eu un accroissement de l'activité par rapport aux laboratoires de chlorhydrate de cocaïne au Pérou dans la région du bassin de l'Amazone en 1986, principalement à cause des mesures prises contre les trafiquants dans le sud-est de la Colombie.

En 1986, la superficie consacrée à la culture des feuilles de coca au Pérou était d'environ 135 000 hectares, soit une récolte d'environ 135 000 tonnes de feuilles de coca si l'on se fonde sur une production moyenne d'une tonne métrique par hectare. De cette quantité, on estime que 9 000 tonnes ont été consommées par la population indigène, 500 tonnes ont servi à des fins pharmaceutiques et 500 tonnes ont été exportées pour la préparation d'assaisonnements, ce qui laisse environ 125 000 tonnes pour le trafic.

Le coca du Pérou est surtout cultivée dans le nord-est et le centre-est du pays parmi les sources de l'Amazone. En 1986, les principales régions de culture étaient les suivantes : le bassin de la rivière Huallaga dans les départements de Huanuco et San Martin, le bassin de la rivière Maranon dans les départements de Libertad, Amazonas et Loreto, le bassin des rivières Ene et Apurimac dans les départements d'Ayacucho et de Junin et les bassins des rivières Urubamba et Tambopata dans les départements de Ucayali, Cuzco, Puno et Madre de Dios. Une grande partie du coca pousse sur le versant oriental des Andes, à une altitude de 500 à 1 200 mètres au-dessus du niveau de la mer.

En dépit des efforts constants déployés par le gouvernement du Pérou au chapitre de l'éradication, le nombre d'hectares détruits a diminué en 1986. Selon l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département d'État américain il serait passé de 5 000 hectares en 1985 à 2 575 en 1986. Le Département d'État attribue principalement cette diminution à l'escalade de la violence par les trafiquants et les terroristes, et à l'inaccessibilité des nouvelles zones de cultures.

Les laboratoires de cocaïne sont installés près des zones de culture et des rivières. L'Amazone, en particulier, constitue une importante voie d'approvisionnement pour les laboratoires. La plupart des laboratoires du Pérou traitent les feuilles de coca pour en faire de la pâte. La majorité des laboratoires de pâte de coca de ce pays se trouvaient dans une zone frontalière partagée par trois pays : le Pérou, le Brésil et la Colombie. Il s'agit de la région

du bassin de l'Amazone. En 1986, l'intensification des mesures antidrogue en Colombie a poussé les organisations de trafic à quitter ce pays et à en traverser la frontière méridionale pour aller au Pérou et y installer de grosses usines pouvant produire de 100 à 200 kg de pâte de coca par semaine. Il existe un certain nombre de laboratoires de chlorhydrate de cocaïne au Pérou, principalement dans les régions bordant l'Équateur et la Colombie ainsi que dans la région du bassin de l'Amazone.

Selon les renseignements disponibles, un certain nombre de dirigeants de laboratoires de pâte de coca du Pérou se sont tournés vers des laboratoires plus petits et très mobiles en 1986. Les laboratoires portatifs, souvent construits à l'aide de simples matériaux provenant du Brésil, pouvaient traiter de la pâte de coca en 48 heures seulement. Un nouveau genre de séchoir accélère le processus et donne plus de mobilité aux trafiquants parce qu'il ne nécessite pas le déplacement de générateurs lourds. Ce sont principalement des criminels colombiens qui contrôlent les laboratoires. Dans le nord-ouest du pays, des trafiquants colombiens et italiens ont travaillé de concert avec des organisations péruviennes pour établir d'importants réseaux de trafic. Environ 50 importantes organisations de trafic de la cocaïne se livrent à leurs activités illicites depuis le Pérou. Compte tenu des mesures antidrogue exercées par les autorités péruviennes et des opérations policières conjuguées, il est possible que les laboratoires cherchent à se réinstaller en 1987, au Brésil, en Uruguay, au Paraguay, en Argentine et au Chili.

Exception faite de l'acétone et de l'éther, on peut se procurer au Pérou la majorité des précurseurs chimiques employés dans les laboratoires. La D.E.A. a remarqué que l'acétone et l'éther sont remplacés par d'autres produits chimiques, y compris le méthyl-éthyl-cétone, le toluène, le chlorure de méthylène et le benzène. Certains des produits chimiques utilisés proviennent du Brésil.

Les opérations CONDOR constituent l'un des principaux aspects des efforts antidrogue du Pérou. Celles-ci ont été entreprises en 1984 à la suite de réunions entre des représentants du Pérou et de la Colombie. L'opération CONDOR III qui a commencé en 1985 dans la région d'Alto Huallaga s'est terminée en mars 1986 et a permis de saisir entre autres, 29 599 kg de pâte de coca, 92 pistes d'atterrissage clandestines, 135 installations de traitement des feuilles de coca, 19 laboratoires de pâte de coca et de chlorhydrate de cocaïne, et 30 000 kilos de précurseurs chimiques. En outre, CONDOR III a donné lieu à la destruction de 179 499 kg de feuilles de coca et de 75 000 cocaïers. L'opération CONDOR IV a eu lieu dans le bassin de l'Amazone, après la découverte de renseignements indiquant que les organisations de trafic démantelées dans le cadre des opérations CONDOR I et II à Loreto avaient repris leurs activités illicites. Cette opération a duré jusqu'en août 1986 et, comme les autres opérations CONDOR, elle a donné lieu à de nombreuses saisies ainsi qu'à la destruction d'installations de trafic. En tout, 14 pistes d'atterrissage clandestines et 4 importants laboratoires de traitement ont été détruits dans la jungle au nord du Pérou. Le gouvernement du Pérou a annoncé son intention de lancer une opération similaire dans la vallée d'Alto Huallaga, la région clé de la culture du coca dans ce pays et endroit où un niveau élevé d'agitation a nui aux efforts antidrogue par le passé.

L'un des principaux problèmes auxquels les autorités péruviennes ont eu à faire face au cours de leur lutte antidrogue est l'existence de villages « parasites », des villages dont les habitants gagnent leur vie en appuyant la production et le trafic illicites de pâte de coca. Ces villageois offrent souvent la protection aux membres des organisations de trafic de drogue. Les villages

cultivent le coca et produisent la pâte de coca pour le compte des organisations de trafic et ils utilisent leurs propriétés ou leurs maisons pour transformer des feuilles de coca en pâte; ensuite, ils vendent le produit final aux trafiquants qui visitent ces villages régulièrement. Les autorités péruviennes font aussi face à l'existence de guérilleros. Même si, par le passé, on n'a pas découvert de lien solide entre les trafiquants de drogue et les guérilleros, il y a beaucoup d'endroits au Pérou dont Ayacucho, Tingo Maria, La Libertad et Puno, où un niveau élevé de culture ou de production de drogues coïncide avec les activités de guérillas. Deux programmes gouvernementaux, y compris un programme de substitution des récoltes de coca dans la vallée d'Alto Huallaga et un projet de contrôle et de destruction des récoltes de coca, sont en suspens depuis 1984, ayant été interrompus par les actes de violence tels que les meurtres de travailleurs, d'hommes politiques, de policiers et de paysans, perpétrés par des groupes armés, des guérilleros et des trafiquants.

Figure nº 23 :

Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1986

Les activités du groupe Sendero Luminoso (Sentier lumineux), le plus important groupe de guérillas au Pérou, illustrent un certain nombre de problèmes causés par les groupes de guérillas. Même si aucune preuve absolue ne démontre l'existence de liens entre le Sendero Luminoso et les trafiquants, le groupe a déclaré au début de 1987 qu'il n'était pas idéologiquement opposé à des liens avec le trafic de la cocaïne. Ce groupe incite les paysans à s'opposer aux tentatives du gouvernement en matière d'éradication, de substitution des récoltes et d'autres formes de répression antidrogue afin de tirer avantage de l'impopularité de ces programmes dans les régions de culture. Le Sendero Luminoso a déclaré que les programmes visaient à déposséder les paysans qui tirent des revenus plus substantiels de la culture du coca que des autres cultures. S'il se crée des liens entre le Sendero Luminoso et les trafiquants de drogues, ou si ceux-ci se renforcent, ce groupe pourrait devenir encore plus puissant et un plus grand obstacle à la lutte antidrogue, dans un avenir rapproché.

Le gouvernement du Pérou se préoccupe de plus en plus du problème de la dépendance envers les drogues. En 1986, près de 100 000 Péruviens avaient une dépendance envers la cocaïne ou à des produits de la cocaïne. Parmi ces produits, le bazuco inquiète particulièrement le gouvernement du Pérou. Cette dernière drogue jouit d'une certaine popularité auprès d'enfants âgés de huit à dix ans au plus.

Selon une étude présentée au symposium sur la toxicomanie, au mois de mars 1987, 21,7 p. 100 des répondants ont utilisé des feuilles de coca au moins une fois au cours de leur vie, tandis que 4 p. 100 d'entre eux l'ont utilisé au cours de la dernière année; 4 p. 100 des répondants ont consommé de la pâte de coca au moins une fois et 0,6 p.100 en ont consommé au cours de la dernière année; enfin, 2,6 p. 100 des répondants ont consommé de la cocaïne au moins une fois, tandis que 0,6 p. 100 en ont consommé au cours de la dernière année. L'étude portait sur des personnes âgées de 12 à 45 ans, logeant dans une habitation privée dans une ville d'au moins 25 000 habitants, à l'exception de la ville de Tingo Maria et de toutes les villes situées dans les départements de Ayacucho, Apurimac et Huancavelica, principales régions de culture de cette drogue. Il s'agit d'exceptions importantes, puisqu'on croit que la consommation de cocaïne et de pâte de coca a augmenté dans ces régions, car l'offre s'y est accrue au fur et à mesure que les installations de raffinage se sont rapprochées des régions de culture du coca.

Bolivie

En 1986, la Bolivie occupait le deuxième rang, derrière le Pérou, parmi les producteurs de feuilles de coca au monde. La Bolivie accuse également du retard sur le Pérou en ce qui a trait à la production de pâte de coca. Toutefois, il semble y avoir un accroissement des installations de raffinage de la pâte de coca et du chlorhydrate de cocaïne. En 1986, 70 000 hectares du sol bolivien auraient été consacrés à la culture du coca, d'après d'autres sources, il s'agirait plutôt de 32 000 à 38 000 hectares. En 1986, la Bolivie aurait produit de 45 000 à 98 000 tonnes de feuilles de coca dont environ 10 000 tonnes aux fins de consommation locale et le reste pour la production illicite. Il existe deux principales régions de culture du coca en Bolivie, soit le nord et le sud des Yungas dans le département de La Paz, et la province de Chapare dans le département de Cochabamba. On en cultive également près de la ville d'Apolo dans le département de La Paz. Les Yungas constituent la région traditionnelle de culture du coca, mais depuis que la mastication du coca a

perdu la faveur populaire, la Chapare, une région de basse altitude, a pris de l'importance en tant que région de culture. En outre, on dit que la production de coca par hectare est six fois plus élevée à Chapare que dans les Yungas.

Au cours des dernières années, les trafiquants boliviens ont concentré leurs efforts sur la production à grande échelle du chlorhydrate de cocaïne. En 1986, les installations de production de la pâte de coca se seraient accrues. À la fin de 1986, une entente conclue entre la Bolivie et les États-Unis a permis de détruire 22 laboratoires de chlorhydrate de cocaïne, dans le cadre de l'opération « Stop Prop/Blast Furnace ». Certains des laboratoires détruits pouvaient produire jusqu'à une tonne de chlorhydrate de cocaïne par mois. De plus, au cours de cette opération, les autorités ont démantelé 400 laboratoires de pâte de coca et détruit 6,5 tonnes de ce produit. L'opération « Stop Prop/Blast Furnace » constituait la principale initiative de lutte antidrogue en Bolivie au cours de l'année 1986. Lancée au mois de juillet, l'opération conjuguée de la Bolivie et des États-Unis ciblait les laboratoires de raffinage de cocaïne. Des hélicoptères Blackhawk de l'armée américaine ont transporté les troupes boliviennes dans les régions de Beni et de Chapare. L'opération a réussi à faire baisser le prix des feuilles de coca en deçà du coût de production à Chapare, ainsi qu'à mettre presque fin à la production et à la distribution de la cocaïne. Après le retrait de l'armée américaine, les prix ont recommencé à monter, même s'ils sont demeurés inférieurs à ceux qui existaient avant l'opération Blast Furnace. La chute du prix des feuilles de coca pourrait favoriser la culture d'autres produits qui, jusqu'alors, ne rapportaient pas autant que le coca. Les résultats de l'opération Blast Furnace indiquent que les fermiers abandonneraient la culture du coca si une interdiction soutenue contribuait à garder les prix bas.

On signale qu'en Bolivie, comme dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, la toxicomanie est à la hausse. Selon certaines enquêtes, plus de 1 p. 100 de la population bolivienne, soit environ 80 000 personnes, souffre de toxicomanie.

Équateur

Essentiellement un point de transit des dérivés de coca du Pérou et de la Bolivie vers la Colombie aux fins de traitement, l'Équateur est en voie de devenir un pays source important de ces produits. Le U.S. National Narcotics Intelligence Consumers Committee estime que la superficie de culture en Équateur est de 1 000 à 2 000 hectares et que 1 000 hectares de feuilles de coca ont été détruits, ce qui indique un niveau de production, pour 1986, d'environ 1 000 tonnes de feuilles de coca, chiffre corroboré par d'autres renseignements.

En Équateur, le coca est surtout cultivé dans la province de Napo, le long de la rivière San Miguel, près de la frontière de la Colombie. La pâte de coca est également produite dans la région de la San Miguel, où environ 80 p. 100 de la population serait composée de ressortissants colombiens ayant des liens étroits avec les collectivités colombiennes installées de l'autre côté de la rivière San Miguel. Des champs de coca moins grands seraient cultivés dans les provinces d'Esmeraldas, de Carchi et de Pichincha, au nord-ouest du pays, ainsi que dans la région montagneuse et isolée limitrophe du Pérou, soit dans la province de Zamora Chinchipe. En 1986, on a découvert et détruit un laboratoire capable de traiter plusieurs tonnes de cocaïne base, le long de la frontière de l'Équateur et du Pérou.

En 1986, la police équatorienne a entrepris plusieurs opérations désignées à empêcher les cultivateurs colombiens d'étendre leurs activités en Équateur. Le gouvernement du pays a également signé une entente avec le Pérou approuvant la mise sur pied d'opérations conjuguées en vue de contenir l'expansion possible de la culture du coca. D'autres mesures d'interdiction et de destruction des récoltes de coca, sont prévues par suite des ententes conclues en 1986 avec les États-Unis, en vue d'intensifier l'aide aérienne accordée à l'Équateur. En 1986, le gouvernement de l'Équateur a aussi pris des mesures nécessaires pour limiter les approvisionnements en précurseurs chimiques au pays. L'Équateur est un pays de transit important pour les précurseurs chimiques provenant de l'Amérique du Nord et de l'Europe, dont une grande partie passe par le canal de Panama. En mai 1986, le président de l'Équateur a formé une commission dans le but d'élaborer de nouvelles lois et de nouveaux règlements sur le contrôle des précurseurs chimiques. La création de cette commission fait suite à une étude qui a révélé que la quantité de produits chimiques importés était le double de la demande pour répondre aux besoins des industries licites du pays.

Tout comme en Colombie et au Pérou, les activités de guérillas en 1986 ont causé des difficultés aux services d'application de la loi en Équateur. Même s'il ne s'agit que d'une guérilla intérieure assez faible, elle entretient des contacts avec les M-19 colombiens et les Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC). Les guérilleros contrôlent la plus grande partie de la région frontalière touchant la Colombie, où se fait la majorité de la culture du coca équatorien et de la production de pâte. Tout comme en Colombie, les guérilleros équatoriens apporteraient un soutien paramilitaire aux trafiquants des régions de culture et de raffinage, contre rémunération. Ils seraient également impliqués dans la production de drogue.

Avec l'augmentation de la production en Équateur, la consommation de la cocaïne et du bazuco a monté en flèche, surtout parmi les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Le bazuco est plus populaire chez les adolescents. C'est dans les centres urbains plus importants, tels que Quito et Guayaquil, que la consommation de drogue est la plus répandue.

Brésil

Au Brésil, la culture de la feuille de coca, bien que limitée, est surtout concentrée dans la région nord-ouest du pays, dans l'État de l'Amazonie. À ce jour, on n'a découvert aucune concentration majeure de feuilles de coca; toutefois, de vastes régions inexplorées, y compris les régions près des longues frontières avec la Colombie, le Pérou, la Bolivie et le Paraguay, demeurent des endroits possibles de culture, de raffinage et de trafic de la drogue.

Près de 100 hectares de feuilles de coca ont été détruits au Brésil en 1986. En raison de la présence de guérilleros colombiens dans les zones cibles, on a interrompu la destruction de l'epadu, une forme de coca à faible teneur en alcaloïdes. Ces guérilleros se trouvaient dans ces régions pour se reposer et se ravitailler. En 1986, les autorités brésiliennes ont démantelé six laboratoires de traitement du chlorhydrate de cocaïne et ont saisi environ 850 kilogrammes de cocaïne. Aucun des laboratoires ne fonctionnait sur une grande échelle.

Le Brésil est le seul producteur sud-américain important d'éther et d'acétone, deux précurseurs chimiques clés utilisés dans la fabrication du chlorhydrate de cocaïne. Le pays sert également de point d'entrée en Amérique

du Sud pour les produits chimiques provenant des États-Unis et de l'Europe. Les autorités nationales exercent un contrôle sévère sur les ventes d'éther et d'acétone. Les fabricants doivent aviser la police fédérale brésilienne de toute vente de plus de 100 litres de ces produits. Malgré ce contrôle, les précurseurs chimiques sont souvent exportés dans des pays voisins; toutefois, le gouvernement du Brésil a pris des mesures en vue de contenir ce genre d'exportation. En 1986, l'interdiction du trafic de précurseurs chimiques a atteint un niveau sans précédent, mais le succès de cette campagne a incité les trafiquants à utiliser les produits chimiques au pays même, ce qui a mené à l'ouverture de nouveaux laboratoires brésiliens.

Le vaste territoire du Brésil, pour la plupart inexploré, et l'étendue de ses frontières avec d'autres pays producteurs et raffineurs de drogue demeurent des problèmes d'application clés pour le gouvernement du Brésil. Des renseignements indiquent qu'en plus des groupes brésiliens à l'oeuvre au pays, des trafiquants péruviens, boliviens et colombiens y opèrent.

Venezuela

En 1986, le Venezuela semblait en voie de devenir un important point de transit pour la cocaïne des pays sources voisins. Environ 25 tonnes de cocaïne y transiteraient annuellement. Un envoi d'environ 3 100 kilogrammes de cocaïne saisi à Miami en 1986, avait passé par le Venezuela. De plus, selon certains renseignements, des trafiquants colombiens feraient des affaires au Venezuela.

Les saisies de cocaïne sont passées de près de 596 kilogrammes en 1985 à environ 120 kilogrammes en 1986. Les autorités ont saisi environ 34 kilogrammes de bazuco en 1986, contre 15 en 1985.

Argentine

L'Argentine est à la fois un pays de transit et de traitement de la cocaïne et un producteur de certains précurseurs chimiques dont l'éther, le benzène et le toluène. Le trafic de la cocaïne bolivienne passant sur le territoire argentin a augmenté d'environ 30 p. 100 en 1986, par rapport à 1985, ce qui porte la quantité moyenne de cocaïne qui transite en Argentine à environ 250 kilogrammes par mois. Le nombre de saisies de cocaïne et d'arrestations pour des infractions reliées à la drogue a augmenté sensiblement en 1986, par rapport à 1985.

Panama

Le principal rôle de Panama dans le commerce de la cocaïne consiste à servir de pays de transit à la fois pour la cocaïne provenant de l'Amérique du Sud et destinée à l'Amérique de Nord et à l'Europe, et pour les précurseurs chimiques provenant des États-Unis et de l'Europe, en route vers les laboratoires de l'Amérique du Sud. En outre, les trafiquants de drogue se sont beaucoup servis de Panama comme centre de blanchissage des profits de leur commerce. Toutefois, il pourrait y avoir des changements à cet égard, car le gouvernement de Panama a promulgué une nouvelle loi qui contient des dispositions visant à geler et à saisir les comptes des trafiquants dans les banques panaméennes. La majorité de la cocaïne qui transite au pays serait contrôlée par des organisations colombiennes.

En 1986, on n'a pas découvert de plantation importante de coca à Panama, bien que la région de Darien située près de la frontière de la Colombie soit un site possible pour la culture et le raffinage de cette drogue, dans le futur. De plus, aucun laboratoire de cocaïne clandestin n'a été saisi à Panama, au cours de 1986. Le contrôle de la circulation de précurseurs chimiques au pays constitue la préoccupation clé en matière d'application. Les autorités panaméennes collaborent à l'Opération CHEM CON, avec la U.S. Drug Enforcement Administration, depuis plusieurs années. Cette opération s'avère un succès, puisque le nombre d'envois de précurseurs chimiques suspects passant par le canal de Panama a sensiblement diminué et les trafiquants sud-américains payent maintenant davantage pour se procurer ces produits chimiques. Au mois de mars 1986, on a saisi 14 795 gallons d'acétone d'un navire battant pavillon de l'Équateur qui entrait au port de Cristobal, à l'extrémité nord du canal.

On sait que les trafiquants sud-américains utilisent les 129 banques internationales soumises aux lois sur le secret bancaire pour blanchir les profits tirés du trafic de la drogue. En décembre 1986, Panama a adopté une nouvelle loi antidrogue. Une partie de la nouvelle loi porte sur le problème du blanchissage de l'argent et elle décrit brièvement l'accès spécial aux renseignements bancaires et les dispositions prises en vue de la tenue d'enquêtes et de la saisie des dépôts reliés aux affaires de drogues. En vertu de cette loi, on a augmenté les peines prévues pour le trafic de la drogue et on a établi des conditions sévères de mise en liberté provisoire. La loi prévoit l'extradition des étrangers recherchés par d'autres pays pour des infractions aux lois sur la drogue et la formation d'un secrétariat spécialisé dans le crime relié aux drogues, sous la direction du Bureau du procureur général, et d'une commission nationale chargée d'étudier et de prévenir ce genre de crime. En 1986, on a amélioré l'application des lois existantes en ayant recours à de meilleures méthodes d'inspection aux postes frontaliers et à l'aéroport international Omar Torrijos. On a également augmenté le nombre de patrouilles maritimes, afin d'améliorer les méthodes d'interdiction des envois de drogues de l'Amérique du Sud vers les États-Unis et d'autres endroits plus au nord.

Figure nº 24 :

Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1986

Pays	Pourcentage du marché
Bolivie	20 %
Brésil	20 %
Colombie	45 %
Pérou	15 %
Total	100 %

À Panama, on consomme de la cocaïne et du bazuco. Au cours de l'année, la consommation de cocaïne a augmenté brusquement, tandis que le bazuco n'a été introduit au pays que récemment, probablement par les trafiquants colombiens.

Costa Rica

Le Costa Rica sert principalement de pays de transit, mais pourrait devenir un important pays de raffinage de drogues et de blanchissage des profits. La découverte en 1986, d'un laboratoire de raffinage de cocaïne à proximité de la frontière de Panama, a donné lieu à la saisie d'environ 240

kilogrammes de cette drogue sur les lieux, à l'arrestation de neuf Costaricains, de sept Colombiens et d'un Panaméen. Il s'agit peut-être d'une tendance de réinstallation de la part de trafiquants colombiens qui veulent quitter la Colombie et éviter les mesures antidrogue sévères de ce pays. Les autorités costaricaines croient qu'il pourrait y avoir d'autres laboratoires dans les montagnes isolées du sud de Costa Rica; toutefois, à ce jour, on n'en a découvert aucun.

En plus de la cocaïne saisie au laboratoire, on a effectué deux autres saisies majeures au Costa Rica, toutes les deux sur la côte du Pacifique. Au mois de mai, on a saisi 204 kilogrammes de cocaïne sur une piste d'atterrissage et en novembre, environ 150 kilogrammes de cette même drogue sur les lieux d'un aéronef léger abandonné sur le littoral du Pacifique. Ces saisies témoignent du rôle que joue le Costa Rica en tant que pays de transit sur la route aérienne de la cocaïne de l'Amérique du Sud, vers le nord.

Au Costa Rica, pays ayant une frontière commune avec Panama, les activités de blanchissage des profits pourraient bien s'intensifier, au fur et à mesure que les autorités augmentent les moyens de pression à l'endroit des trafiquants colombiens et de leurs pratiques de blanchissage dans les îles Bahamas. Étant donné les règlements relativement flexibles du Costa Rica sur le séjour des étrangers, de nombreuses personnes impliquées dans le trafic de drogue ont adopté ce pays comme centre de leurs opérations.

Les routes de la contrebande

En 1986, comme en 1985, la Colombie, le Pérou, la Bolivie et le Brésil ont fourni la plus grande partie du marché illicite canadien de la cocaïne. La Colombie aurait fourni 45 p. 100 du marché canadien de la cocaïne, la Bolivie et le Brésil, chacun 20 p. 100 et le Pérou, 15 p. 100. La part de la Bolivie, du Brésil et du Pérou au marché illicite canadien a chuté en 1986, tandis que la part de la Colombie a augmenté (voir la figure nº 24). Parmi les raisons possibles de cette augmentation, signalons l'isolement des régions colombiennes de culture et de raffinage, la présence de guérilleros armés ainsi que la puissance et l'organisation des plus importants réseaux de trafiquants colombiens.

La production de la cocaïne commence par la culture du coca au Pérou, en Bolivie et en Colombie et, à un degré moindre, au Brésil et en Équateur. En 1986, la plus grande partie de la pâte de coca et du chlorhydrate de cocaïne a été raffinée dans le bassin de l'Amazone, zone de végétation dense, accidentée et isolée, ayant une frontière commune avec la Colombie, le Pérou et le Brésil. La plupart des activités de raffinage dans cette région ont eu lieu en Colombie, malgré la décentralisation des activités hors de la Colombie, en raison de l'intensification des mesures d'application de la part des autorités colombiennes. D'autres laboratoires étaient en opération au Pérou et au Brésil. En 1986, les opérateurs des laboratoires péruviens ont utilisé des installations plus petites et très mobiles, munies d'un nouveau genre de séchoir capable de traiter la pâte de coca en seulement 48 heures. Ce séchoir a non seulement augmenté le taux de production, mais a aussi éliminé le problème du déplacement des générateurs lourds, donnant ainsi plus de mobilité aux trafiquants pour échapper aux forces de l'ordre.

Selon nos renseignements, la plus grande partie de la pâte de coca transmise aux laboratoires du bassin de l'Amazone provient des plantations de coca et des régions productrices de pâte de coca du Pérou et de la Bolivie.

L'avion léger, habituellement d'origine colombienne, constitue le principal moyen pour transporter en Colombie la pâte de coca depuis le Pérou et la Bolivie, mais on utilise également le camion et le bateau. Le coca transite aussi en Équateur, en route vers les laboratoires de chlorhydrate de cocaïne colombiens. La pâte de coca qui passe par l'Équateur, est transportée principalement par voie aérienne, mais un bon pourcentage est acheminée par voie fluviale. La rivière Putamayo et ses affluents, la San Miguel et la Napo, coulent parallèlement à la frontière de la Colombie et à travers la région amazonienne du Pérou. La pâte de coca provenant de la région de San Miguel, en Équateur, est également expédiée en Colombie pour être transformée en chlorhydrate de cocaïne.

Les précurseurs chimiques nécessaires au raffinage de la cocaïne entrent en Amérique du Sud surtout par l'Équateur, souvent via le canal de Panama et le Brésil. Ces produits chimiques proviennent principalement des États-Unis et de l'Europe. Le Brésil produit de l'acétone et de l'éther, deux précurseurs chimiques clés. Toutefois, certaines mesures ont été mises en oeuvre au Brésil, dans le but d'interrompre le trafic de ces produits vers les pays voisins.

La majorité des produits chimiques qui entrent en Équateur par le port de Guayaquil, dans le sud du pays, servent surtout aux industries légitimes. En 1986, une quantité considérable de ces produits chimiques auraient été détournés. Le port d'Esmeraldas en voie d'aménagement au nord de l'Équateur, pourrait devenir un important point d'entrée pour les précurseurs chimiques, car il est situé près des plantations de coca et des zones de raffinage de la région de San Miguel. Le contrôle du trafic des précurseurs chimiques constituait un des principaux objectifs antidrogue de l'Équateur en 1986.

En Colombie, les réseaux du crime organisé sont situés dans la plupart des villes, mais surtout à Bogota, à Medellin et à Cali. Ces réseaux seraient divisés en plusieurs familles dont cinq très importantes et influentes. Même si toutes ces familles sont impliquées dans le crime organisé traditionnel, leurs opérations illégales au Canada tournent autour du trafic des drogues illicites. La structure de ces réseaux est semblable à celle des familles de la mafia italienne ou d'une société constituée. Chaque réseau comprend des groupes connexes qui agissent à titre d'investisseurs, de banquiers et d'avocats. De plus, la plupart des réseaux ont recours aux services d'experts en logistique, d'exportateurs, de chimistes et de spécialistes en commercialisation et de la vente en gros et au détail. Ils disposent de groupes distincts chargés des services de soutien dans les domaines de la fabrication, du transport, de la distribution, de la sécurité et des finances. Peu de membres des divers groupes connaissent les autres membres de leur groupe respectif et la perte d'un membre ou même d'un groupe complet ne menace aucunement l'équilibre ou la sécurité des autres parties.

Ces organisations criminelles colombiennes fournissent environ 75 p. 100 de la cocaïne consommée en Amérique du Nord. Les gestionnaires ou les dirigeants de chaque organisation criminelle sont complètement retirés du trafic, comme tel. Ils disposent de groupes connexes qui opèrent dans les Antilles et dans les principales villes des États-Unis et du Canada. De plus, on croit que des groupes de trafiquants colombiens contrôlent la cocaïne qui transite à Panama et au Costa Rica.

Certains membres de ces familles de criminels sont affectés à tour de rôle aux réseaux de distribution à l'étranger. Des citoyens colombiens peuvent s'installer dans une ville canadienne pour une période de six mois, puis

retourner en Colombie pour être remplacés par d'autres membres du groupe. Ce changement continuel de membres complique la tâche des forces de l'ordre qui doivent établir l'importance du groupe et identifier la nature précise de ses activités en matière de trafic de drogues.

Figure n° 25 :

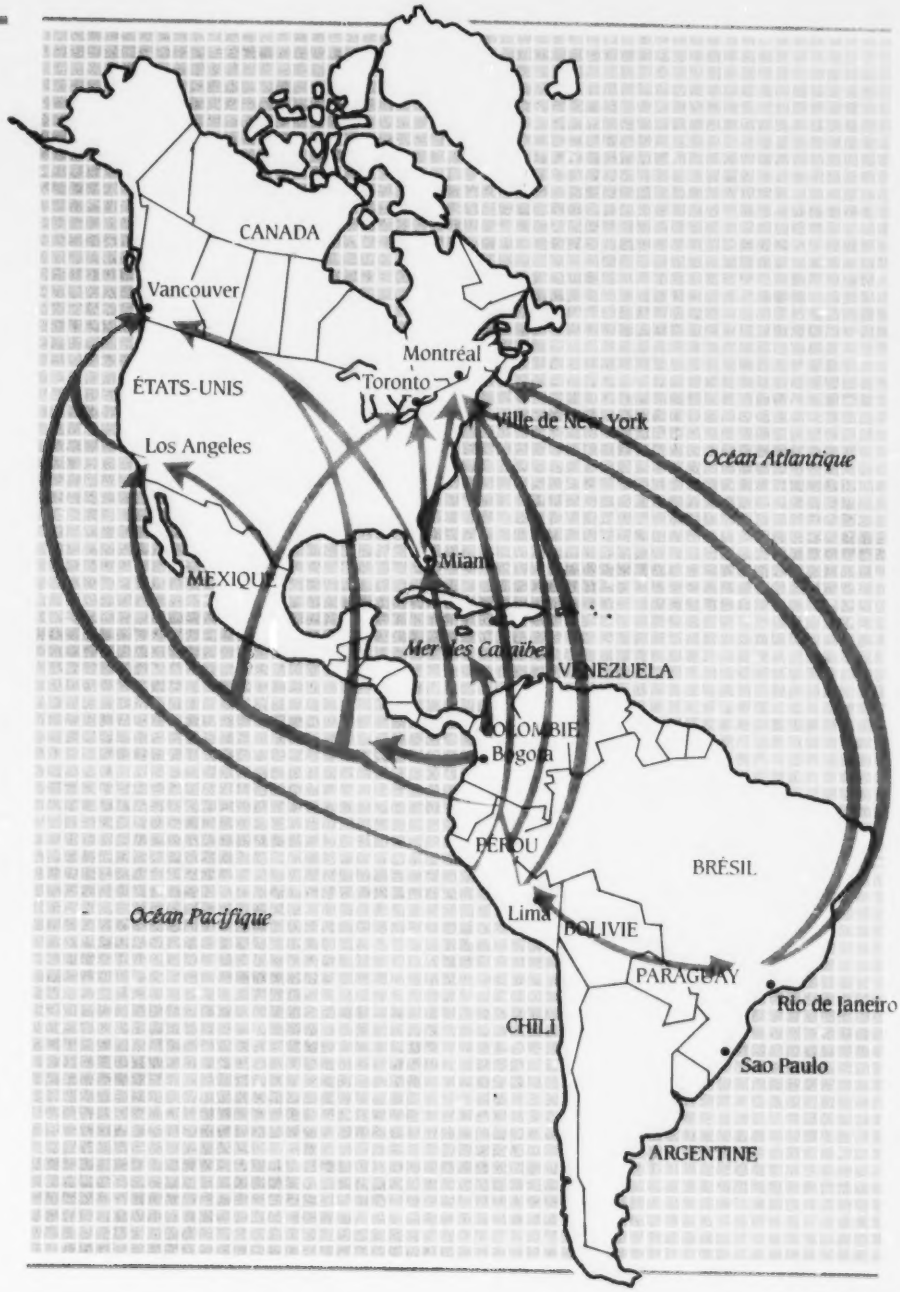

Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1986

En fait, ces familles criminelles contrôlent la distribution illicite de la cocaïne en Amérique du Sud, en Amérique centrale, dans les Antilles, aux États-Unis, au Canada et en Europe. Elles étendent continuellement leurs activités, afin d'établir des réseaux de distribution dans d'autres parties du monde. Parce qu'elles sont très bien organisées et n'hésitent pas à recourir à des moyens violents tels que les voies de fait graves et le meurtre, dans le but d'acquérir de nouveaux territoires, ces familles constituent les groupes criminels les plus dangereux au monde.

Plus de 50 p. 100 de la cocaïne sud-américaine sur le marché canadien en 1986, dont on connaît l'origine ou le point de transit, a transité aux États-Unis. Le Mexique, le Costa Rica, le Panama, le Venezuela et les Antilles sont également des pays de transit clés. Selon le rapport de 1986 du U.S. National Narcotics Intelligence Consumers Committee, l'itinéraire privilégié pour le transport de la cocaïne de l'Amérique du Sud aux États-Unis demeure la route de la Colombie à la Floride, même si on a remarqué une augmentation de la contrebande de la cocaïne dans la zone du Golfe et dans les États du sud-ouest. Le rapport indique également qu'en 1986, l'aéronef de l'aviation générale est demeuré le principal moyen d'expédier la cocaïne en contrebande vers les États-Unis, même s'il est passé de 56 p. 100 en 1985 à 48 p. 100 en 1986. La quantité moyenne de cocaïne saisie au cours de ces vols a diminué d'environ 17 p. 100 en 1986, pour se situer à 250 kilogrammes. Les saisies à bord de vaisseaux commerciaux s'élevaient à 5 696 kilogrammes en 1986 contre 1 840 kilogrammes en 1985. Compte tenu de l'ensemble des saisies de cocaïne aux États-Unis, les saisies à bord de bateaux autres que des vaisseaux commerciaux, représentaient 28 p. 100 en 1985 et seulement 23 p. 100 en 1986. Dans la plupart de ces derniers cas, il s'agissait de bateaux en provenance des Bahamas, qui traversaient le détroit de la Floride après avoir pris livraison de la cocaïne transbordée ou parachutée d'un aéronef dans les eaux libres.

Le Mexique prend de l'importance en tant que pays de transit pour la cocaïne de la Colombie destinée à l'Amérique du Nord. En 1986, plus de 5 tonnes de cocaïne y étaient saisies et dans 11 cas de saisie, il s'agissait d'un envoi de plus de 100 kilogrammes. En 1985, les autorités mexicaines en avaient saisi plus de 2 tonnes et avaient effectué 7 saisies de plus de 100 kilogrammes chacune. Du côté américain de la frontière, les autorités en ont également saisi plus de 5 tonnes en 1986, dont environ trois tonnes à bord d'aéronefs. Les aéronefs de l'aviation générale constituaient le moyen de transport le plus populaire pour expédier plusieurs centaines de kilogrammes de cocaïne de la Colombie vers les États-Unis via le Mexique. En outre, une certaine quantité de cocaïne arrive au Mexique directement des pays sources, mais une bonne partie passe par le Costa Rica, le Panama, le Venezuela, l'Équateur, le Brésil et de plus en plus, la Guyana et la Barbade.

Le Costa Rica est sur la voie aérienne utilisée pour transporter la cocaïne vers l'Amérique du Nord. Il y a plusieurs petites pistes d'atterrissage dans les provinces de Guanacaste et de Limon. Cet État est un lieu de transit pour deux routes principales de contrebande. La première consiste à expédier la drogue sud-américaine par avion à Guanacaste aux fins de ravitaillement en carburant ou de transbordement dans un autre aéronef puis à l'acheminer vers le Mexique ou les États-Unis. La seconde consiste à transporter la drogue par avion à la province de Limon, afin de remballer la cargaison aux fins d'expédition par bateau vers les État-Unis, à partir du port de Limon via les Antilles.

Panama, État voisin du Costa Rica, est un autre pays de transit de l'Amérique centrale. Les deux méthodes de contrebande de la cocaïne les plus utilisées à Panama consistent à passer de faibles quantités à l'aéroport international d'Omar Torrijos ou d'utiliser des aéronefs légers ou moyens qui suivent la voie aérienne de l'Amérique du Sud vers les États-Unis. Certaines quantités de cocaïne transportées de Valle et de Cauca, en Colombie, par bateaux de pêche, sont déchargées sur la côte du Pacifique à la hauteur de Panama afin d'être ensuite expédiées aux États-Unis par avion léger.

Sur le continent sud-américain, le Venezuela, doté de milliers de pistes d'atterrissage privées, est en passe de devenir une région de transit clé pour la cocaïne destinée à l'Amérique du Nord. De plus, les vols directs de Barcelona, de Caracas et de l'île Margarita vers Toronto et Montréal, qu'utilisent annuellement des milliers de Canadiens, favorisent l'importation directe de cocaïne du Venezuela au Canada. En 1986, la Guyana, pays voisin du Venezuela, a vu une augmentation des activités reliées à l'acheminement de la cocaïne. On transportait la drogue de la Bolivie et du Pérou, via le Brésil. La Barbade sert plus souvent de point de transit que Trinité située au large de la côte de l'Amérique du Sud.

Au cours des dernières années, l'Équateur a servi de pays de transit pour les dérivés du coca provenant du Pérou et de la Bolivie, mais surtout pour les précurseurs chimiques qui entrent en Amérique du Sud. Dans les principaux ports du pays, soit Guayaquil et Esmeraldas, des compagnies de navigation transportent des bananes et d'autres produits agricoles le long de la côte du Pacifique jusqu'à Vancouver. Cet itinéraire pourrait bien être utilisé pour introduire de la cocaïne en contrebande au Canada.

Parmi les pays sources, la Colombie fut le principal exportateur de cocaïne en 1986, même si la Bolivie, le Brésil et le Pérou ont également exporté des quantités considérables de cette drogue. La cocaïne quitte les régions productrices colombiennes d'Antioquia, de Vichada, de Cauca, de Guaviare, de Caqueta et de Vaupes, surtout par avion, bien que la drogue puisse également sortir du pays via Cordoba, Bolivar et Guajira.

Figure n° 26

Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1986

Amérique du Sud	
Fermier	- 250 à 500 kg de feuilles de coca - de 600 à 800 $
Laboratoire	- 250 à 500 kg de feuilles de coca - 2,5 kg de pâte de coca - 850 à 1 050 $ - 2,5 kg de pâte de coca - 1 kg de cocaïne - 1 800 à 2 550 $ - 1 kg de cocaïne base - 1 kg de chlorhydrate de cocaïne - 4 000 à 5 500 $
Canada	
Prix de gros	- 1 kg de chlorhydrate de cocaïne (pure) - 40 000 à 90 000 $
Prix de détail	- 1 once (28 grammes) de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % - 2 000 à 4 000 $ - 1 gramme de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % - 100 à 250 $

En 1986, la ville de Villavicencio, plaque tournante aérienne majeure de la région des Llanos, a assumé un rôle plus important en tant que point de transit pour la cocaïne en route vers Bogota aux fins d'exportation et en tant que point de distribution des précurseurs chimiques qui entrent au pays via Bogota. En plus de Villavicencio, des pistes d'atterrissage et des routes transfrontières clandestines vers le Venezuela offrent aux trafiquants un accès aux voies d'expédition et d'approvisionnement. Le ravitaillement des

laboratoires de cocaïne des départements de Valle et de Cauca, situés à l'ouest de la Colombie, se fait par le port de Buenaventura et par l'Équateur, à proximité

On a souvent recours à des commerces légitimes et aux routes commerciales pour faciliter l'exportation de la cocaïne. L'une des méthodes utilisées en 1986, consistait à cacher la cocaïne dans des envois de fleurs. À Miami, en 1985, les autorités ont découvert dans un envoi de fleurs coupées, 1 100 kilogrammes de cocaïne qui auraient été destinés à Montréal. En Colombie, l'exportation de fleurs est une industrie majeure. Pour dissimuler la cocaïne, on l'emballe dans le matériau utilisé pour protéger les fleurs, on la place dans les tubes de plastique qui servent à soutenir les fleurs délicates ou on replace les fleurs après avoir rempli la boîte d'au moins 25 kilogrammes de cocaïne. En 1986, l'introduction de vols nolisés hebdomadaires directs partant de Toronto et de Montréal vers les centres de villégiature colombiens de Cartagena et de l'île San Andres, offre une nouvelle route d'importation de la cocaïne au Canada. En outre, on s'attend à ce que les routes maritimes soient utilisées davantage au cours de 1987, car de nouveaux décrets du gouvernement colombien portant sur les pistes d'atterrissage clandestines et sur les restrictions des plans de vol réduiront vraisemblablement le nombre de vols illégaux entrant au pays.

Environ 55 p. 100 de la cocaïne introduite au Canada en contrebande au cours de 1986 a été transportée par voie de terre, contre seulement 20 p. 100 en 1985. Cette augmentation est surtout attribuable à la distribution de la cocaïne par voie de terre depuis les États-Unis. Environ 25 p. 100 de la cocaïne est entrée au Canada par transport aérien, contre 79 p. 100 en 1985. Enfin, la quantité de cocaïne entrée au Canada, par bateau, est montée à 20 p. 100 en 1986, comparativement à 1 p. 100 en 1985.

Figure n° 27

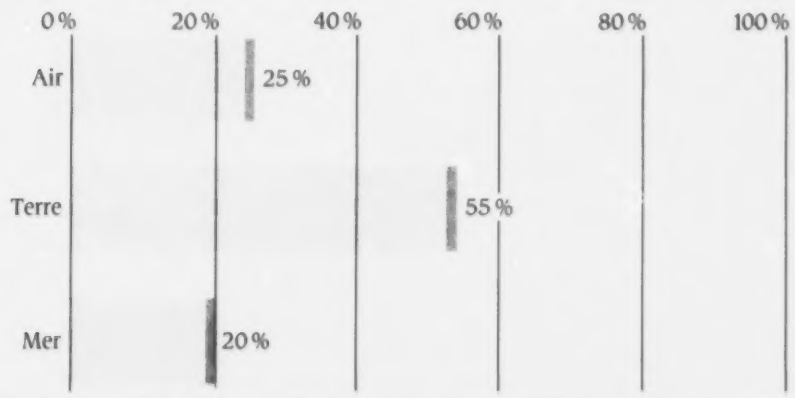

Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1986

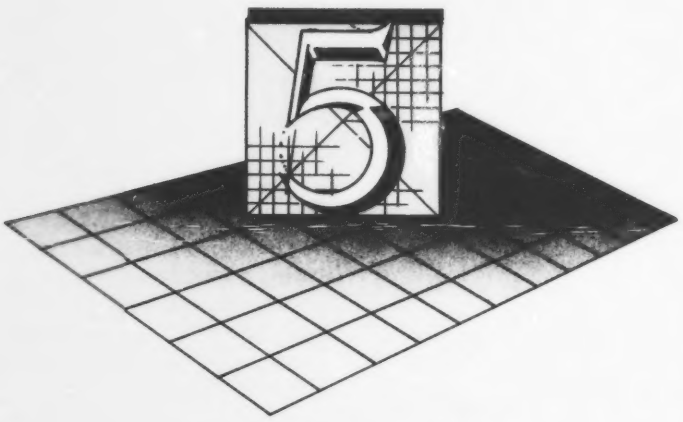

DROGUES CHIMIQUES

DROGUES CHIMIQUES
Les tendances du marché

Le LSD, la PCP et le MDA sont demeurés en 1986 les drogues chimiques les plus populaires au Canada. Bien qu'on pouvait s'en procurer dans tout le pays, la psilocybine était surtout répandue en Colombie-Britannique, là où les approvisionnements étaient les plus abondants. L'abus et le détournement des produits pharmaceutiques licites constituent encore un grave problème, en particulier dans les provinces de Prairies. La méthamphétamine était assez répandue dans les provinces centrales, alors que dans les régions nordiques, l'inhalation de vapeurs de solvants et d'autres produits inhalants était une pratique populaire chez les toxicomanes.

Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par les annexes F, G et H de la Loi sur les aliments et drogues visant respectivement les drogues d'ordonnance, les drogues contrôlées et les drogues d'usage restreint. La phencyclidine (PCP) est visée par la Loi sur les stupéfiants. Parmi les drogues de l'annexe F les plus populaires en 1986, signalons le diazépam (Valium), le chlordiazépoxide et le flurazépam. Les drogues de l'annexe G les plus répandues étaient la méthamphétamine et les barbituriques, tandis que les drogues de l'annexe H les plus consommées étaient le LSD et la psilocybine.

En 1986, le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues de l'annexe F a diminué de 25 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le nombre de personnes accusées d'infractions touchant les drogues de l'annexe G est passé de 36 en 1985 à 57 en 1986. Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues de l'annexe H est passé de 665 en 1985 à 584 en 1986. Cela s'explique en bonne partie par la diminution du nombre de personnes accusées de trafic. Quant aux personnes accusées aux termes de la Loi sur les stupéfiants pour des infractions relatives à la phencyclidine, leur nombre est passé de 58 en 1985 à 42 en 1986 (voir la figure nº 28).

Figure nº 28

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1982 à 1986**

Catégorie de drogue	Accusation	1982	1983	1984	1985	1986
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Vente sans ordonnance	15	4	24	24	18
Drogues contrôlées de l'annexe G	Trafic**	105	100	86	36	57
	Total annexe G	105	100	86	36	57
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	Possession	287	731	421	387	377
	Trafic**	416	436	207	278	207
	Total annexe H	703	1 167	628	665	584
Loi sur les stupéfiants Phencyclidine (PCP)	Possession	66	36	20	23	12
	Trafic**	105	50	50	30	25
	Importation	1	2	5	5	5
	Total PCP	172	88	75	58	42
Total		995	1,359	813	783	701

**Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

***Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Le nombre d'importants trafiquants ayant fait l'objet d'une enquête de la G.R.C. est passé de 353 en 1985 à 270 en 1986, soit une baisse de 24 p. 100. Comme le montre la figure nº 29, c'est dans les deux catégories les plus basses qu'on a noté la diminution la plus marquée.

Figure nº 29

Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1986

Catégorie	1984	1985	1986
Trafic de 10 kilos ou plus (en vrac) ou de 50 000 doses ou plus	66	79	73
Trafic de 5 à 10 kilos (en vrac) ou de 10 000 à 50 000 doses	34	21	20
Trafic de 0,5 à 5 kilos (en vrac) ou de 5 000 à 10 000 doses	100	82	58
Trafic de moins de 500 grammes (en vrac) ou de moins de 5 000 doses	120	171	119
Total	320	353	270

Figure nº 30

Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1982 à 1986, poids en kilogrammes (et en doses entre parenthèses)

Catégorie de drogue	Type de drogue	1982	1983	1984	1985	1986
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Total annexe F	109,1 (269 375)	0,63 (356 309)	147,19 (5 574)	88,95 (1 179 949)	0,09 (13 421)
Drogues contrôlées de l'annexe G	Méthamphétamine	6,38 (8 981)	79,62 (2 970)	5,73 (2 673)	8,23 (418)	11,47 (94)
	Amphétamine	8,15 (8 607)	0,15 (39 515)	0,21 (12 724)	0,04 (11 571)	0,03 (5 396)
	Barbituriques	0,12 (7 596)	0,09 (12 062)	0,04 (158)	0,23 (4 580)	0,19 (10 771)
	Autres drogues de l'annexe G	1 140,29 (54 039)	191,88 (43 551)	2,15 (36 562)	2,937 (9 336)	0,52 (16 372)
	Total annexe G	1 154,96 (79 223)	271,74 (98 098)	8,14 (52 117)	11,45 (25 905)	12,22 (32 633)
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	LSD	0,009 (206 776)	— (149 623)	0,5 (155 649)	— (236 958)	— (469 916)
	MDA	0,87 (418)	0,82 (536)	2,80 (269)	3,76 (18)	5,29 (17)
	Autres drogues annexe H	10,63 (2 108)	72,02 (2 760)	48,63 (2 071)	319,81 (1 937)	128,71 (6 023)
	Total annexe H	11,51 (209 302)	72,85 (152 919)	51,93 (157 989)	323,57 (238 913)	134,00 (475 956)
Loi sur les stupéfiants	Total PCP	13,66 (265 581)	15,38 (7 777)	6,01 (305)	20,19 (2 344)	7,21 (13 415)

**Comprend les drogues chimiques saisies par la G.R.C. et Douanes Canada.*

Les saisies de drogues de l'annexe F ont diminué considérablement en 1986 par rapport à l'année précédente. Malgré une légère augmentation générale des saisies de drogues de l'annexe G, par rapport à 1985, il y a eu une faible baisse des saisies de la plupart de ces drogues. Cette augmentation est en bonne partie attribuable aux saisies de méthamphétamine. Les autorités n'ont confisqué que 134 kg de drogues de l'annexe H en 1986, comparativement à 323,57 kg l'année précédente. La presque totalité des saisies de cette année était constituée de psilocybine (358 saisies portant sur 128,71 kg). Au chapitre du LSD, 578 saisies ont rapporté 469 916 doses de cet

hallucinogène en 1986, contre 236 958 doses en 1985. Les saisies de PCP ont diminué considérablement, passant de 20,19 kg en 1985 à 7,21 kg en 1986.

Comme les années précédentes, le LSD était la drogue chimique la plus populaire dans l'ensemble du Canada en 1986. Elle était très en demande en Ontario, où sa pureté variait de 34 à 44 microgrammes par unité. Certains échantillons avaient une pureté de 50 microgrammes en Saskatchewan, et jusqu'à 80 microgrammes la dose en Alberta.

La pureté de la méthamphétamine vendue en Ontario variait de 2 à 92 %. Les échantillons les plus purs faisaient partie de lots en vrac saisis dans les régions de Toronto et de London. À Mississauga où la méthamphétamine est très populaire, la pureté moyenne était d'environ 30 %. Dans le cas des échantillons saisis en Ontario au début de 1986, la pureté variait de 19 à 29 %, alors que les échantillons analysés vers milieu de l'année avaient une pureté moyenne de 58 %. Vers la fin de l'année, la pureté oscillait entre 18 et 42 %.

Les échantillons de PCP saisie au Québec avaient une pureté de 1 à 2 %. Les échantillons provenant d'un laboratoire clandestin saisi au Lac Sergent avaient une pureté supérieure à la moyenne. Des 128,5 grammes saisis, 98 avaient une pureté de 71 %, 21 de 64 % et 9,5 de 52 %. Bien que la PCP soit surtout populaire dans l'Est du pays, l'offre s'est accrue en Saskatchewan au cours de 1986. Le Québec en aurait été la source. Le MDA, une drogue chimique, n'est pas très répandue dans les provinces de l'Est, ce qui n'est pas le cas dans l'Ouest, en particulier à Vancouver et dans le district continental sud.

Le LSD était surtout vendu sous forme de buvards ou de « microdots ». Une nouvelle forme de LSD fabriquée par les Hells Angels est apparue sur le marché illicite à Victoria. Il s'agissait d'un comprimé ayant l'aspect d'une étoile à six pointes percée en son centre. L'utilisation combinée de Talwin et de Ritalin détournés est devenue en 1986 une pratique en vogue chez les toxicomanes de la Colombie-Britannique. Les cas de falsification d'ordonnance ont augmenté de 33 p. 100 pour le Talwin et de 28 p. 100 pour le Ritalin. On pouvait aussi se procurer dans cette province un type de méthamphétamine de haute qualité appelé « Snort ».

Deux échantillons de cocaïne synthétique provenant d'une saisie dans un laboratoire clandestin de la région de Prince George (Colombie-Britannique) en février 1987 avaient une pureté de 22 et 27 % respectivement. Le fentanyl, opiacé synthétique puissant et dangereux, aurait fait son apparition sur les marchés d'Edmonton et de Calgary vers la fin 1986, mais aucune saisie n'a été effectuée jusqu'à présent. Au début de 1986, dans le sud de l'Ontario, des comprimés brun pâle mesurant ½ cm étaient vendus comme de la morphine. Il s'agissait en fait d'un mélange de nicotinamide et de mannitol. Cette drogue avait, semble-t-il, été distribuée en grande quantité par une bande de motards de la région. Une substance semblable, composée de nicotinamide, de procaïne, de lidocaïne et de mannitol, et vendue sous le nom de « White Knight » était offerte dans la région frontalière entre Windsor et Détroit et dans les bars de Détroit. En 1986, le MDA a refait surface sur le marché illicite dans le Nord canadien et des simili-drogues y ont été signalées pour la première fois.

La psilocybine était populaire dans tout le pays en 1986. Elle provenait de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard. On a remarqué au début de l'année une légère intensification de la culture des champignons psilocybes au Québec.

Il n'y a pas eu de changement en 1986 en ce qui a trait aux faux comprimés de Quaalude (méthaqualone). Ces comprimés, qui portent l'inscription « Lemon 714 », proviennent du Québec et sont distribués sur les marchés illicites des États-Unis. Au début des années 80, les approvisionnements de méthaqualone ont diminué et les trafiquants ont commencé à se servir de diazépam pour fabriquer les faux comprimés de Quaalude. À ce moment-là, le diazépam n'était pas visé par la Convention de 1977 sur les substances psychotropes. On pouvait donc s'en procurer facilement dans plusieurs pays d'Europe. La majeure partie du diazépam vendu illicitement aux États-Unis est détourné de sources licites, mais une importante quantité provient également de la contrebande et du détournement effectués à l'étranger. Bien que la plupart des fournisseurs étaient établis au Canada, on en trouvait aussi en Colombie et au Mexique. Environ 90 p. 100 des comprimés illicites de diazépam saisis aux États-Unis de 1982 à 1985 auraient passé par le Québec. En 1986, les trafiquants canadiens sont demeurés de principales sources de diazépam destiné au marché américain, en effet, ils ont fourni 67 p. 100 du diazépam saisi aux États-Unis. Les saisies totales de diazépam ont diminué de 95 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Les renseignements compilés par la G.R.C. ont révélé qu'au Canada, les drogues chimiques sont surtout populaires chez les adolescents. En Ontario, les consommateurs de ces drogues sont légèrement plus vieux que la moyenne, leur âge variant de 15 à 35 ans. Dans le sud de l'Ontario, les adeptes de la méthamphétamine sont aussi plus âgés (de 20 à 40 ans) et n'hésitent pas à passer à la cocaïne. Au Nouveau-Brunswick, ce sont surtout les 15 à 25 ans qui utilisent des drogues chimiques. Dans cette province, de même que dans les régions rurales de l'Ontario, la plupart des usagers sont sans emploi et font partie de la classe économique moyenne ou inférieure. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le LSD est de plus en plus populaire et certains adeptes auraient à peine 12 ans. Dans l'ensemble du pays, les drogues chimiques sont abondantes dans les endroits fréquentés par les jeunes, comme les écoles secondaires de premier et deuxième cycles et les salles de jeux électroniques. On retrouve autant d'usagers chez les hommes que chez les femmes, sauf au Nouveau-Brunswick et dans les Territoires du Nord-Ouest, où la majorité sont des hommes.

Un sondage réalisé en 1986 par la Commission sur l'abus de l'alcool et des drogues de la Saskatchewan a fait ressortir les statistiques suivantes concernant les jeunes de 12 à 18 ans : au cours des 12 mois précédant le sondage, 6 p. 100 des répondants avaient utilisé des hallucinogènes, 5 p. 100

Figure n° 31

*Consommation de drogues chimiques chez les jeunes de la Saskatchewan en 1986**

Type de drogue	Pourcentage des consommateurs par type de drogue**				
	Hallucinogènes	Stimulants	Tranquillisants	Barbituriques	PCP
âge					
12 à 18 ans	6	5	2	1	1
19 à 24 ans	8	8	4	2	1

**Sondage réalisé par la Commission sur l'abus de l'alcool et des drogues de la Saskatchewan entre les mois d'août et d'octobre 1986.*

***Pourcentage de consommation de drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.*

Nota : Ces données sont fondées sur une sondage provincial auprès de jeunes âgés entre 12 et 24 ans et auprès de 635 parents.

Figure n° 52

Consommation de drogues chimiques chez les adolescents du Nouveau Brunswick en 1986

Type de drogue	Pourcentage de consommateurs par année scolaire**						
	7e	8e	9e	10e	11e	12e	Moyenne
Barbituriques (non prescrits)	3,7	7,1	9,8	9,3	8,0	7,6	7,6
Barbituriques (prescrits)	9,9	12,7	14,9	14,9	14,4	12,6	13,2
Méthamphétamine	2,2	3,8	7,1	8,3	6,4	7,6	5,9
Stimulants (non prescrits)	3,3	7,0	11,9	12,5	10,8	14,9	10,1
Stimulants (prescrits)	5,9	7,0	8,7	8,3	7,8	5,9	7,3
Tranquillisants (non prescrits)	2,1	3,4	5,8	4,3	5,2	4,2	4,2
Tranquillisants (prescrits)	3,8	5,4	5,6	6,0	4,9	6,7	5,4
LSD	3,0	5,3	8,6	9,2	8,8	11,2	7,7
PCP	1,1	1,5	2,3	2,6	1,5	2,6	1,9
Hallucinogènes	1,3	3,9	5,5	6,4	7,2	6,8	5,2

**Sondage effectué par la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.*

***Pourcentage de consommation des drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.*

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 6 027 élèves de la 7e à la 12e année dans les écoles publiques.

Figure n° 53

Pourcentage des adolescents et adolescentes du Nouveau Brunswick qui ont consommé des drogues chimiques en 1986

Type de drogue	Pourcentage de consommateurs**	
	Adolescents	Adolescentes
Barbituriques (non prescrits)	8,9	6,5
Barbituriques (prescrits)	14,3	12,2
Méthamphétamine	7,7	4,3
Stimulants (non prescrits)	11,3	9,0
Stimulants (prescrits)	7,6	6,9
Tranquillisants (non prescrits)	4,9	3,6
Tranquillisants (prescrits)	5,3	5,6
LSD	10,2	5,5
PCP	3,1	1,0
Hallucinogènes	7,8	2,9

**Sondage effectué par la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.*

***Pourcentage de consommation des drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.*

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 6 027 élèves de la 7e à la 12e année dans les écoles publiques.

des stimulants, 2 p. 100 des tranquillisants, 1 p. 100 des barbituriques et 1 p. 100 de la PCP. Parmi les 19 à 24 ans, 8 p. 100 avaient consommé des hallucinogènes, 8 p. 100 des stimulants, 4 p. 100 des tranquillisants, 2 p. 100 des barbituriques et 1 p. 100 de la PCP.

Un autre sondage, effectué celui-là en 1986 par la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, a démontré que chez les étudiants de la 7e à la 12e année qui avaient avoué avoir consommé des drogues chimiques, les barbituriques constituaient la drogue de choix, suivis des stimulants non prescrits, du LSD, des barbituriques non prescrits et des stimulants prescrits. À l'exception des tranquillisants prescrits, toutes les drogues chimiques étaient plus populaires chez les garçons que chez les filles. Le sondage a également révélé que l'abus du LSD, tant chez les garçons que chez les filles, s'intensifiait avec l'âge. Dans le cas des tranquillisants prescrits, le phénomène de l'intensification était plus prononcé chez les étudiantes. Le pourcentage des garçons qui avaient admis avoir consommé des stimulants non prescrits au cours des 12 derniers mois augmentait avec chaque niveau d'éducation.

La production nationale et le trafic international

La majeure partie de la PCP, du MDA et de la méthamphétamine sont fabriqués au Canada dans des laboratoires clandestins. En tout, sept laboratoires de drogues chimiques ont été démantelés par la G.R.C. en 1986 : un en Colombie-Britannique, deux en Ontario et quatre au Québec. De plus, deux autres laboratoires clandestins ont été découverts en Ontario et dans le Nord de la Colombie-Britannique. Le premier se spécialisait dans les analogues chimiques, alors que le second, saisi au début de 1987, était consacré à la fabrication de cocaïne synthétique. Les autres drogues chimiques introduites au pays provenaient des États-Unis. La majeure partie du LSD vendu au Canada est importé des États-Unis par des bandes de motards. Une bonne part de la PCP et de la méthamphétamine distribuées au Canada avaient été fabriquées ici même au pays. Les trois laboratoires de PCP saisis au Québec en 1986 étaient situés dans la région de Québec. On a aussi découvert un laboratoire de méthamphétamine à Montréal. Aussi, la G.R.C. a démantelé en 1986 deux laboratoires de méthamphétamine dans le sud de l'Ontario. La même année, on a découvert un laboratoire de MDA à Nanoose (Colombie-Britannique). Dans la même province, mais cette fois dans le secteur de Prince George, une longue enquête débutée en 1986 s'est soldée par la saisie d'un laboratoire de cocaïne synthétique en février 1987. Ce genre d'établissement constitue un phénomène nouveau au Canada. Selon le Laboratoire judiciaire de Vancouver, on peut s'attendre à ce que d'autres laboratoires illicites de cocaïne soient mis sur pied dans un avenir rapproché. En outre, dans la région de Toronto, on a trouvé un laboratoire clandestin où l'on fabriquait des amphétamines « designers ». Les policiers ont arrêté un suspect et saisi 271 éléments de preuve. L'individu a admis avoir fabriqué des drogues, mais a précisé qu'elles n'étaient pas illégales, étant donné qu'elles n'étaient que des analogues de drogues inscrites aux annexes des lois. Un analogue est obtenu en modifiant légèrement la composition d'une drogue, de façon à la rendre différente des drogues visées par les annexes. La

Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, a confirmé que lesdites drogues n'étaient pas des substances illégales. Les poursuites ont donc dû être abandonnées. Les drogues saisies ont depuis été inscrites à l'annexe H de la Loi sur les aliments et drogues. La fabrication illicite de ces drogues « designers » est encore relativement rare au Canada.

Figure n° 34 :

*Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1982 à 1986**

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1982	PCP	Québec (Québec)
	PCP	Montréal (Québec)
	PCP	Farnham (Québec)
	PCP	Sainte-Marguerite (Québec)
	PCP	Coquitlam (Colombie-Britannique)
	PCP	Burnaby (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	MDA	Île Quadra (Colombie-Britannique)
	MDA	Saint-Sauveur (Québec)
	Mescaline	Elliot Lake (Ontario)
1983	Méthamphétamine	Peterborough (Ontario)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Madoc (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	New Westminister (Colombie-Britannique)
	Méthaqualone	Montréal (Québec)
	MDA	Toronto (Ontario)
1984	MDA	Victoria (Colombie-Britannique)
	MDA	Surrey (Colombie-Britannique)
	MDA	Burnaby (Colombie-Britannique)
	MDA	Cambridge (Ontario)
	Méthamphétamine	St-Hilarion (Québec)
	Méthamphétamine	Glen Sutton (Québec)
	PCP	Saint-Jérôme (Québec)
	PCP	Gracefield (Québec)
1985	PCP	Laval (Québec)
	PCP	Fossambault-sur-le-lac (Québec)
	PCP	Saint-Ubald (Québec)
	Morphine	Sainte-Foy (Québec)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Sainte-Adèle (Québec)
	Phosphate d'amphétamine	Pincourt (Québec)
1986	PCP	Comté de Portneuf (Québec)
	PCP	Lac Sergent (Québec)
	PCP	Québec (Québec)
	MDA	Nanoose (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Montréal (Québec)

**Laboratoires clandestins de drogues chimiques saisis par la G.R.C. seulement.*

Nota : Il est question des laboratoires de haschich liquide et de cocaïne dans les chapitres qui portent sur ces drogues.

Nécessaires à la fabrication de drogues chimiques illicites, les précurseurs constituent un autre aspect du problème de la lutte antidrogue au Canada. Ces substances se retrouvent surtout en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Dans le district continental sud de la Colombie-Britannique, il est relativement facile de se procurer ces substances, étant donné la présence de nombreux commerces spécialisés dans ce genre de produits. De plus, certaines personnes impliquées dans la fabrication illicite de drogues sont maintenant co-propriétaires de quelques-uns de ces commerces, ce qui donne un caractère légitime à leurs activités dans ce milieu. En Ontario, la G.R.C. a demandé la collaboration de plusieurs manufacturiers de précurseurs, afin d'aider à identifier ceux qui fabriquent des précurseurs figurant sur la liste de contrôle. On espère ainsi endiguer le problème.

La psilocybine provient en majeure partie de la côte Ouest et de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette culture se pratiquerait également au Québec. Dans le district continental sud de la Colombie-Britannique, certains trafiquants ont aménagé des installations de culture de champignons psilocybes dans des granges converties ou d'autres bâtiments, et continuent de récolter les champignons qui poussent à l'état sauvage. La tendance signalée en 1985 semble donc se maintenir. Après la récolte, les champignons étaient souvent séchés et acheminés dans les Prairies. Là, ils étaient réduits en poudre et distribués en Ontario et au Québec pour y être comprimés sous forme de cubes que l'on recouvrait ensuite de chocolat, pour être finalement écoulés sur les marchés illicites. Les champignons « King White », obtenus par la culture hydroponique, étaient vendus en 1986 dans le nord de la Colombie-Britannique.

Au Canada, les tendances du trafic montrent que les grandes villes servent généralement de plaques tournantes par lesquelles passe la drogue illicite destinée aux régions rurales ou isolées. Ainsi, en Saskatchewan, les villes de Regina et de Saskatoon constituent des centres de distribution pour les villes plus petites. Dans les Maritimes, ce sont Halifax et Dartmouth (Nouvelle-Écosse), qui jouent ce rôle. Pour l'ensemble du marché canadien, les principaux centres de distribution demeurent Toronto, Montréal et Vancouver.

Sur le marché des drogues chimiques au Canada, on retrouve la PCP, le MDA et la méthamphétamine qui sont de sources clandestines canadiennes, ainsi que des drogues importées des États-Unis. Par exemple, la majeure partie du LSD écoulé en sol canadien est introduite au pays par des bandes de motards. En 1986, ces bandes jouaient encore un rôle important dans le financement, la fabrication et la distribution des drogues chimiques. Au Québec, les bandes de motards seraient en grande partie responsables de la production canadienne de PCP. En Ontario, les bandes s'occupent surtout de la méthamphétamine. Les activités des bandes sont principalement concentrées dans le sud de l'Ontario, au Québec, dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Leurs opérations de fabrication se déroulent dans des endroits plus isolés. Ainsi, par exemple, on a trouvé des laboratoires clandestins dans le nord de l'Ontario et du Québec. Leurs activités s'étendent également à la Nouvelle-Écosse et, dans une moindre mesure, aux autres provinces de l'Atlantique. Selon les renseignements compilés, très peu de drogues chimiques sont fabriquées par les bandes de motards dans le Grand Nord.

Les Outlaws, les Hells Angels et les Satan's Choice figurent parmi les principales bandes de motards du Canada. Les Outlaws sont particulièrement actifs dans le sud de l'Ontario dans le trafic du LSD, de la méthamphétamine et de la cocaïne. Les Satan's Choice s'adonnent plutôt au trafic de drogues

illicites dans d'autres régions de la province. Les deux bandes seraient aussi impliquées dans le trafic et l'importation de LSD, de cocaïne et de cannabis, de même que dans la fabrication et la distribution de PCP. En Colombie-Britannique, ce sont les Hells Angels qui ont la mainmise sur le trafic des drogues illicites. Les renseignements indiquent que ce trafic constitue leur principale source de revenus. Quant aux membres des Outlaws, ils se livrent au trafic de nombreuses drogues illicites, notamment les drogues chimiques, la cocaïne, la marihuana et les produits pharmaceutiques détournés. Dans les provinces des Prairies, les bandes de motards contrôlent la majeure partie de la production et de la distribution des drogues chimiques. La plupart des drogues chimiques vendues dans cette région provenaient sans doute du sud de l'Ontario. On croit aussi que certaines bandes seraient également impliquées dans la fabrication de PCP dans des laboratoires clandestins situés dans les Prairies. Au Québec, en 1986, plusieurs membres des Hells Angels et des bandes affiliées ont fabriqué et distribué de la méthamphétamine et de la PCP, en plus de distribuer d'autres drogues illicites. De plus, ils distribueraient, semble-t-il, du LSD fabriqué dans des laboratoires clandestins de Californie. Dans l'Est, c'est surtout en Nouvelle-Écosse que les Hells Angels font sentir leur présence. Fortement alignée sur les autres sections canadiennes, la section des Hells Angels de cette province cherche à contrôler et à monopoliser le marché illicite en Nouvelle-Écosse.

Le détournement des médicaments licites vers les marchés illicites représente un autre aspect du problème des drogues chimiques. Les moyens de détournement les plus fréquents sont les cambriolages dans les pharmacies, les vols à main armée, les vols à l'arraché, les fausses ordonnances, les ordonnances multiples et les vols pendant le transport. À Toronto, entre 1980 et 1984, les vols de codéine se sont accrus de 300 p. 100. Au cours d'une année, les pharmaciens de cette ville ont en fait une chance sur deux de ne pas se faire cambrioler.

Les statistiques compilées par le Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) de Santé et Bien-être Canada révèlent une augmentation importante du nombre de vols et autres pertes de drogues de l'annexe G en 1986. Il s'agit là d'un renversement de la tendance enregistrée depuis 1981. La diminution de l'offre d'héroïne dans certaines régions du Canada en 1986, en serait peut-être la cause, étant donné que les produits pharmaceutiques servent souvent de substitut à l'héroïne lorsqu'il y a pénurie de cet opiacé ou que sa qualité laisse à désirer. Il y a eu une augmentation de toutes les catégories de pertes et de vol, à l'exception des vols à l'arraché. Le nombre total de pertes et de vols de drogues de l'annexe G est passé de 350 en 1985, à 488 en 1986 (voir la figure nº 35). Cette augmentation est surtout attribuable à la prolifération des vols par effraction, lesquels sont passés de 218 en 1985, à 332 en 1986, soit une augmentation de 52 p. 100. Plusieurs de ces vols ont été commis en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Ontario. En Colombie-Britannique, les vols par effraction sont passés de 18 en 1985, à 42 en 1986, soit une hausse de 133 p. 100, alors qu'en Alberta, ils se sont accrus de 112 p. 100, passant de 43 à 91. Au Manitoba, leur nombre est passé de 14 à 32, soit un accroissement de 129 p. 100. Quant aux vols à main armée, leur nombre a augmenté en Colombie-Britannique et en Alberta, mais a diminué au Manitoba.

Une autre façon de détourner des médicaments licites est d'obtenir plusieurs ordonnances en s'adressant à divers médecins. Cette technique constitue encore un problème dans l'ensemble du pays, en particulier dans les provinces des Prairies, là où l'offre d'héroïne est souvent limitée, ce qui oblige les usagers à recourir à des succédanés. En Saskatchewan, les ordonnances

multiples sont surtout utilisées pour obtenir du Talwin, du Fiorinal, du Percodan et du Ritalin. Au Manitoba, en 1986, il y a eu un accroissement des cas d'ordonnances multiples. De plus, sans doute à cause de l'intensification du travail de répression effectué par les policiers de la région de Winnipeg, un certain nombre d'héroïnomanes de cette ville se seraient rendus dans des villages du Manitoba afin d'obtenir plusieurs ordonnances.

Figure IV-35

Vols et autres pertes de drogues de l'année et de 1982 à 1986

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Pertes inexpliquées	Détournement	Pertes en transit	Total
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538
1984	287	27	90	10	17	16	447
1985	218	10	73	35	5	9	350
1986	332	5	82	42	9	18	488

Cette technique est aussi un problème, quoique moins grave, en Colombie-Britannique et en Alberta. Selon des renseignements obtenus en Colombie-Britannique, les toxicomanes peuvent obtenir jusqu'à 50 comprimés de Talwin en une seule visite chez un médecin non averti. De plus, des trafiquants ont établi des réseaux interprovinciaux de médecins qui les approvisionnent en médicaments d'ordonnance. En Alberta, le problème semble avoir perdu de l'ampleur depuis que le gouvernement a introduit en avril 1986 un règlement obligeant les médecins à signaler au Collège des médecins et chirurgiens de la province toute ordonnance pour dix des médicaments les plus souvent utilisés par les toxicomanes. En Saskatchewan, la Gendarmerie s'efforce de corriger le problème avec la collaboration du Collège des pharmaciens et du Collège des médecins et chirurgiens. En Ontario, les incidents d'ordonnances multiples semblent s'accroître, sans doute en raison des efforts pour mettre un terme à cette pratique dans les provinces des Prairies.

L'usage abusif des drogues d'ordonnance est aussi un problème au Canada. Bien qu'il soit difficile de déterminer exactement le nombre de personnes qui abusent de ces drogues, les renseignements obtenus par la G.R.C. en Ontario démontrent que la situation est peut-être plus grave que l'on ne croyait. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner les statistiques compilées en 1984 dans le cadre du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP). On avait alors utilisé un ordinateur pour calculer le nombre de personnes qui avaient été traitées par au moins 10 médecins en six mois. On en était arrivé à 2 450 personnes, ce qui montre bien l'ampleur du problème. Ces calculs ne tenaient toutefois pas compte des patients dont les médicaments étaient payés par leur compagnie d'assurance. Une étude réalisée par la Gendarmerie auprès de 60 de ces compagnies a révélé que 55 d'entre elles croyaient recevoir des demandes de remboursement de toxicomanes.

La plupart des drogues chimiques illicites vendues au Canada, y compris la PCP, la MDA et la méthamphétamine, sont fabriquées ici même au pays et transportées généralement par voie de terre, bien que certaines drogues soient aussi acheminées par avion ou par bateau. La majeure partie des drogues chimiques introduites au Canada, en particulier le LSD, sont transportées dans des véhicules privés ou loués. Une autre partie de ces drogues sont acheminées par avion, alors qu'un faible pourcentage arrive en

bateau. Entre 1985 et 1986, il ne semble pas y avoir eu de changement important en ce qui a trait aux proportions des divers modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada (voir la figure nº 36).

Figure nº 36 :

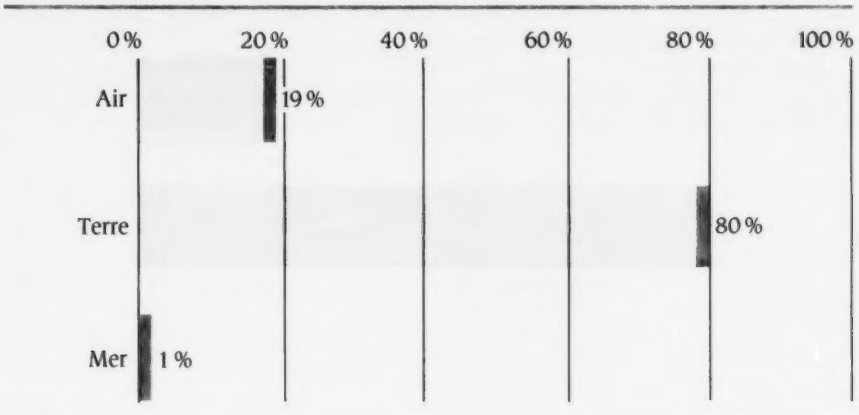

Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1986

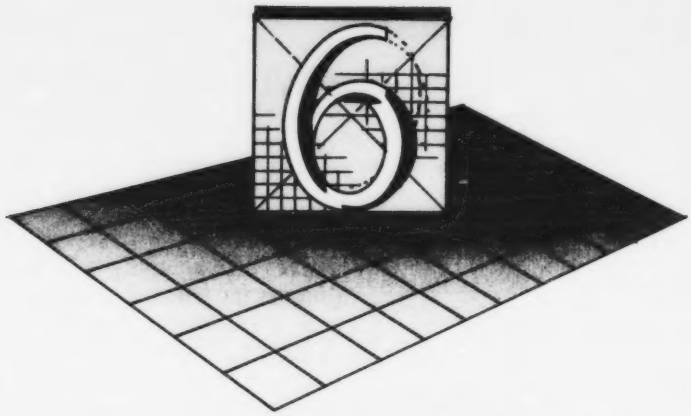

CANNABIS

CANNABIS
Les tendances du marché

Comme on l'a mentionné dans les *R.A.N.D.* précédents, les dérivés du cannabis - marihuana, haschich, haschich liquide - sont les drogues les plus populaires et les plus abondantes au pays. En général, on peut se procurer facilement différentes quantités de marihuana, de haschich et de haschich liquide dans toutes les régions du Canada, y compris les régions isolées et rurales. Les variétés de marihuana provenant de la Jamaïque, du Mexique, de la Thaïlande et de la Colombie et de sources canadiennes sont en abondance sur le marché illicite du Canada. Le haschich noir portant des inscriptions particulières semble être de plus en plus populaire au Canada. Dans bon nombre de régions au Canada, les fumeurs de cannabis préfèrent de plus en plus le haschich à la marihuana, en raison de sa plus grande teneur en THC. En dépit des saisies importantes effectuées en 1986, les usagers peuvent encore se procurer facilement du haschich dans la majeure partie du pays. Le haschich liquide passé en contrebande au Canada provient principalement de la Jamaïque et est vendu en quantités de 1 mg, 3 mg et 5 mg.

En 1986, la G.R.C. et les Douanes canadiennes ont saisi 26 250,7 kg, comparativement à 22 939,7 kg en 1985, soit une augmentation de 14 p. 100. Cette hausse est surtout attribuable à deux grosses saisies effectuées en 1986. Toutefois, les saisies de haschich liquide accusent une baisse considérable de 201,7 kg en 1985 à 99,7 kg en 1986, soit une baisse de 51 p. 100, le plus bas niveau depuis 1981.

Figure nº 37:

*Quantité de cannabis saisi au Canada de 1982 à 1986 - poids en kilogrammes**

Type de drogue	1982	1983	1984	1985	1986
Marihuana	17 887	23 361	3 844	3 765	8 314
Haschich	3 421	3 467	2 379	18 973	17 837
Haschich liquide	261,9	184,7	207,5	201,7	99,7
Total	21 569,9	27 012,7	6 430,5	22 939,7	26 250,7

**Comprend les dérivés de cannabis saisi par la G.R.C. et Douanes Canada.*

Figure nº 38:

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1982 à 1986*

Accusation	1982	1983	1984	1985	1986
Possession	12 549	12 018	10 354	9 774	8 020
Trafic**	3 505	2 682	2 014	2 433	2 191
Importation	128	269	271	278	154
Culture	106	189	192	177	242
Total	16 288	15 158	12 831	12 662	10 607

**Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

***Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis en 1986 s'élève à 10 607, une baisse de 16 p. 100 par rapport aux 12 662 personnes accusées l'an dernier. C'est au niveau des accusations d'importation que l'on relève la plus forte baisse de 278 en 1985 à 154 en

1986, soit une diminution de 45 p. 100. Toutefois, le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la culture a augmenté de 37 p. 100, passant de 177 en 1985 à 242 en 1986. Selon les données du Système de classification des trafiquants, la G.R.C. a mené 933 enquêtes de trafic en 1986 contre 1 065 en 1985, soit une baisse de 12 p. 100.

Figure nº 39 :

Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. de 1984 à 1986.

Catégorie	1984	1985	1986
Trafic de marihuana - 1 000 kg ou plus haschich - 500 kg ou plus haschich liquide - 50 kg ou plus	107	147	135
Trafic de marihuana - 500 à 1 000 kg haschich - 250 à 500 kg haschich liquide - 25 à 50 kg	35	80	47
Trafic de marihuana - 100 à 500 kg haschich - 50 à 250 kg haschich liquide - 5 à 25 kg	113	121	72
Trafic de marihuana - 50 à 100 kg haschich - 25 à 50 kg haschich liquide - 2,5 à 5 kg	161	167	92
Trafic de marihuana - 10 à 50 kg haschich - 1 à 25 kg haschich liquide - 0,5 à 2,5 kg	195	283	308
Trafic de marihuana - moins de 10 kg haschich - moins de 1 kg haschich liquide - moins de 0,5 kg	194	267	279
Total	805	1 065	933

En février 1986, on a effectué pour la Direction de la promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada un sondage gallup intitulé « Rapport sommaire sur le tabac, l'alcool et la marihuana : consommation et normes chez les jeunes Canadiens ». On a recueilli les données auprès de 2 307 jeunes Canadiens âgés de 12 à 29 ans, en se fondant sur le plan d'échantillonnage de l'étude sondage nationale omnibus. La sélection des ménages visait les jeunes répondants et était contrôlée par des quotas concernant le sexe et par quatre groupes d'âge : 12 à 14 ans, 15 à 17 ans, 18 à 19 ans et 20 à 29 ans. Sur tous les ménages admissibles avec lesquels on a communiqué, 66 p. 100 ont répondu au questionnaire. Les intervieweurs devaient suivre une méthode bien précise pour la sélection des ménages. Le plus jeune homme du groupe cible qui était à la maison au moment du sondage était interrogé. S'il n'y avait personne du sexe masculin ou qu'on avait atteint le quota fixé, la plus jeune femme du groupe cible était interrogée. Les intervieweurs devaient mener 52 p. 100 des interviews avec des jeunes personnes appartenant aux groupes d'âge de 12 à 17 ans et 48 p. 100, avec celles des groupes d'âge de 18 à 29 ans. Selon l'échantillonnage total de 2 307 répondants, l'exactitude des résultats était de plus ou moins 2 à 3 p. 100. La proportion des répondants qui avaient consommé au moins une fois de la marihuana est demeurée à 44 p. 100 au cours des années. La consommation au cours du mois précédant le sondage est passé de 14 p. 100 en 1985 à 11 p. 100 en 1986. La consommation au cours du mois précédant le sondage parmi les jeunes âgés de 18 à 19 ans s'est élevée à 16 p. 100, comparativement à la moyenne nationale de 11 p. 100. La proportion des répondants qui en avaient consommé au moins une fois et qui

en consommaient encore, augmentait graduellement avec l'âge depuis les plus jeunes jusqu'au groupe des 20 à 24 ans, puis commençait à diminuer avec le groupe des 25 à 29 ans (voir la figure nº 40).

Figure nº 40:

Usage du cannabis chez les adolescents et jeunes adultes canadiens en 1986

	Pourcentage des consommateurs (par fréquence)		
	Au moins une fois	Occasionnellement**	Mensuellement
National	44	19	11
Groupe cible 12 à 19 ans	26	12	8
Groupes d'âge			
12 à 14 ans	7	4	3
15 à 17 ans	33	16	10
18 à 19 ans	47	23	16
20 à 24 ans	58	26	15
25 à 29 ans	55	20	11

**Sondage gallup effectué en 1986 pour la Direction de la promotion de la santé de Santé et Bien-être Canada.*

***Comprend ceux qui en ont consommé au moins une fois au cours du mois qui a précédé le sondage et ceux qui en consomment encore occasionnellement (mais qui n'en ont pas consommé au cours du mois).*

Nota: Ces données sont fondées sur un sondage canadien national auprès de 2 307 personnes âgées entre 12 et 29 ans.

Comme on l'a mentionné dans le *R.A.N.D. de 1985/86*, les renseignements indiquent que la Colombie-Britannique est la province où la culture extérieure et hydroponique de la marihuana est la plus populaire. Il y a une hausse constante du nombre d'installations de culture pour usage personnel et le trafic à grande échelle. Une installation type de culture hydroponique découverte en février 1986, en Colombie-Britannique était pourvue de minuteries pour le système d'éclairage, d'un système d'arrosage, et de bouteilles de gaz carbonique. Les enquêteurs y ont saisi 369 plantes de marihuana et soupçonnent que le cannabis servait à la fabrication de haschich liquide. En juillet 1986, un grand nombre de plantes de marihuana ont été saisies à une installation de culture extérieure sur l'île Quadra. Le climat doux et le terrain rocailleux de la Colombie-Britannique sont propices à la culture de la marihuana; de grandes régions de cette province sont inaccessibles par les modes de transport conventionnels, ce qui rend extrêmement difficile la mise en oeuvre de mesures d'éradication. Les installations intérieures sont aménagées dans des sous-sols, des garages, des remises ou des granges et sont dotées de matériel moderne pour contrôler le niveau d'humidité, la fertilisation et l'éclairage. Au cours de l'année 1986, on a découvert à Summerland, en Colombie-Britannique, une installation souterraine complète pour la culture hydroponique. Le bâtiment était complètement couvert de terre, sauf l'entrée.

En Alberta, la culture extérieure se pratique généralement sur une petite échelle, en raison surtout de la courte saison. Toutefois, il y a eu une augmentation des installations de culture hydroponique intérieures dans cette province. En raison des vastes régions inhabitées de la Saskatchewan, la plupart des installations de culture de marihuana n'ont pas été découvertes. Au Manitoba en 1986, il y a eu également une augmentation du nombre d'installations de culture hautement perfectionnées. En Ontario, les principales installations de culture ont été découvertes à l'extérieur du Toronto métropolitain. Dans la plupart des autres régions ontariennes, il y

avait une offre abondante des dérivés de cannabis local de qualité élevée. D'après la Sûreté du Québec, le nombre des accusations portées en 1986 pour la culture de marihuana a triplé par rapport à 1985. Dans les Maritimes, la culture de la marihuana ne constitue pas un problème majeur, en raison surtout de la courte saison. Le coordonnateur du renseignement antidrogue du Nouveau-Brunswick signale que la marihuana locale est plus répandue en 1986 qu'au cours des dernières années. Il semble que ce soit une tendance croissante dans cette région. Les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest indiquent que la culture de la marihuana ne représente pas un problème majeur dans le Nord canadien.

La courte saison au Canada, comparativement à celle des principaux pays sources de cannabis, ainsi que l'accès à du matériel plus perfectionné de culture sont des facteurs contribuant à l'augmentation des installations hydroponiques intérieures au Canada. Cette méthode de culture est plus difficile à déceler que les installations de culture extérieures traditionnelles et est plus profitable aux cultivateurs, elle donne jusqu'à trois récoltes par année. D'après les indicateurs de tendances, la culture intérieure de la marihuana va s'accroître jusqu'en 1989 partout au Canada.

En 1986, la G.R.C. a décelé deux navires ravitailleurs en Nouvelle-Écosse. En juin, elle a saisi plus de 160 kilogrammes de marihuana et un navire. Même si la G.R.C. n'a pas réussi à confisquer la majeure partie de la cargaison, elle a appris que la drogue avait été déchargée sur la côte de la Nouvelle-Écosse et acheminée à Montréal. En octobre, une autre opération a eu lieu dans le village de pêche de Cheticamp (Nouvelle-Écosse), où trois gros camions de location sont venus prendre livraison d'environ 8 000 kilogrammes de haschich chacun pour les transporter à Montréal et Toronto. Un d'entre eux a capoté sur la grand-route au Cap-Breton (Nouvelle-Écosse), ce qui a mené à la saisie de la drogue illicite. Un autre camion a été intercepté au Nouveau-Brunswick et un chargement semblable a été saisi. Toutefois, le troisième camion a été retrouvé à Montréal, sans son chargement. La cargaison totale de haschich se serait élevée à environ 24 tonnes. Les renseignements indiquent que la côte de la Nouvelle-Écosse va servir de plus en plus à ce genre d'opérations. Depuis le milieu des années 70, onze navires ravitailleurs ont été saisis en Nouvelle-Écosse. La vaste côte du Canada est vulnérable à ce genre d'opération. Cette région côtière pourrait connaître un accroissement des activités de contrebande par navire ravitailleur si les mesures antidrogue s'intensifient le long de la côte des États-Unis.

En 1986, le principal mode de transport pour introduire la marihuana et le haschich au Canada était le navire. La marihuana était introduite également, à un degré moindre, par voie de terre, à bord de toute sorte de véhicules. L'avion était le mode de transport préféré pour ce qui du haschich liquide (voir la figure nº 48).

La situation dans les pays sources

Colombie

La marihuana est l'une des deux principales substances illégales cultivées en Colombie, l'autre étant le coca. Il y a deux principales récoltes de cannabis, soit de juillet à septembre et de janvier à mars, la récolte de l'automne étant généralement plus abondante que celle du printemps. La sierra Nevada de Santa Marta dans le département de Magdalena et la serrania del Perija dans le département de Cesar sont les deux principales régions de culture du cannabis en Colombie. On en cultive aussi dans les zones montagneuses et la jungle d'Uraba, de Choco et d'Antioquia, dans la serrania de San Lucas dans le département de Bolivar ainsi que le long des frontières des départements de Valle et de Choco. Puisqu'aucun problème climatique grave n'est prévu, seuls des efforts d'éradication pourraient nuire aux récoltes futures. En 1986, les autorités auraient détruit de 15 000 à 20 000 hectares de plantations de marihuana. Selon les renseignements, la plupart de la marihuana produite en Colombie est destinée aux États-Unis.

Au cours des années, la Colombie est devenue le chef de file des nations sud-américaines en matière de lutte antidrogue. Le succès de la Colombie est principalement attribuable aux programmes de vaporisation aérienne de l'herbicide glyphosate au moyen d'hélicoptères et au fait que la plupart des plantations se trouvent dans les parties les plus accessibles du pays. La culture de la marihuana se poursuit toutefois dans les régions telles que la sierra Nevada où les plantations sont extrêmement difficiles à repérer et à vaporiser. Selon les renseignements obtenus de la Police nationale de la Colombie (P.N.C.), le programme d'éradication du gouvernement colombien en 1986 a entraîné la destruction de 11 500 hectares de marihuana, soit une augmentation de près de 100 p. 100 par rapport aux 6 000 hectares en 1985. Cette destruction a réduit substantiellement l'offre de marihuana pour les marchés illicites locaux et étrangers. En 1986, les autorités colombiennes ont aussi saisi 542 707 kilogrammes de marihuana, 1 272,25 kg de graines de marihuana et 1,89 kg de haschich. Pour se protéger du programme d'éradication mis en place par le gouvernement de la Colombie, les trafiquants cultivent la marihuana juste de l'autre côté de la frontière du Venezuela. Selon certains rapports, des trafiquants auraient attaqué des agents vénézuéliens chargés des programmes d'éradication.

En 1986, la Colombie a été le théâtre d'un nombre croissant d'assassinats et de tentatives d'assassinat perpétrés par d'importantes organisations de trafic de drogue contre des hommes politiques, des agents de police et des membres de la magistrature, y compris les meurtres du rédacteur d'un journal national et de l'ancien directeur de l'escouade antidrogue de la Police nationale de la Colombie. Un changement de gouvernement en 1986 a entraîné une nouvelle accentuation des mesures déjà prises en considération par le gouvernement précédent. Le président Barco, investi en mai 1986, a établi un nouveau programme visant à améliorer la situation économique dans diverses régions rurales clés de cultures illicites. Il espérait ainsi empêcher la population locale de travailler pour des organisations de trafic de drogue.

En décembre 1986, afin de tenter de neutraliser le trafic de la drogue en Colombie, le gouvernement a promulgué des décrets présidentiels dont la

confiscation de terrains sur lesquels étaient aménagées des pistes d'atterrissage clandestines non déclarées, ainsi que d'aéronefs volant sans plan de vol, et même l'extradition de trafiquants importants. Au début de 1987, Carlos Enrique Ledher Rivas, chef d'un grand réseau de trafic colombien, a été extradé aux États-Unis. (Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 4 : Cocaïne - La situation dans les pays sources - Colombie.)

Jamaïque

La Jamaïque est un des principaux pays producteurs de marihuana dans l'hémisphère occidental. La culture de la marihuana, connue sous le nom de ganja, y est pratiquée depuis 1830. Les dérivés de cannabis - marihuana, haschich et haschich liquide - sont acheminés aux marchés nord-américains et européens. On cultive également une nouvelle variété de marihuana appelée « 90 Day Wonder », qui parvient à maturité deux fois plus rapidement que les autres variétés.

L'économie de la Jamaïque, surtout dans les régions rurales, dépend de plus en plus de la culture de la marihuana, laquelle rapporte des devises étrangères dont le pays a grand besoin. Les renseignements indiquent que les producteurs de cannabis obtiennent environ 12 $ la livre pour la ganja ordinaire et jusqu'à 25 $ la livre pour la sinsemilla, chaque fermier produisant environ 300 kilogrammes par récolte.

La culture du cannabis se pratique partout dans le pays; toutefois, en 1986, elle était plus abondante dans les régions du centre nord et du centre sud de la Jamaïque, en particulier dans les paroisses de Westmoreland, St.Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester et Hanover. Ces régions sont montagneuses, les semailles et la moisson se font à la main. La majeure partie de la marihuana produite dans ces régions est destinée aux États-Unis, au Canada et à l'Europe. Le Canada est le principal débouché du haschich liquide jamaïquain.

Environ 4 000 hectares sont consacrés à la culture de la marihuana, soit une augmentation de 67 p. 100 par rapport aux 2 400 hectares en 1985. Selon le rapport de 1985-1986 du National Narcotics Intelligence Consumers Committee (NNICC) des États-Unis, les autorités jamaïquaines ont détruit environ 2 000 hectares en 1986, comparativement à 955 en 1985, soit une augmentation de près de 110 p. 100. Le rapport du NNICC indique également que 196 tonnes de marihuana ont été saisies en 1986, soit une augmentation de 145 p. 100 par rapport aux 80 tonnes saisies en 1985. En 1986, la Jamaïque aurait exporté de 1 100 à 1 700 tonnes de marihuana.

Figure nº 41 :

Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1986

	Type de drogue et pourcentage		
Pays	**Marihuana**	**Haschich**	**Haschich liquide**
Canada	10 %	—	5 %
Colombie	15 %	—	—
Jamaïque	30 %	5 %	90 %
Liban	—	85 %	5 %
Mexique	25 %	—	—
Pakistan/Inde	—	10 %	—
Thaïlande	15 %	—	—
États-Unis	5 %	—	—
Total	100 %	100 %	100 %

Mexique

Au cours de 1986, les conditions économiques au Mexique ne se sont pas améliorées à cause de la dévaluation considérable du peso par rapport aux autres devises, lequel a atteint le plus bas niveau dans l'histoire. Le taux élevé de chômage au Mexique, en particulier parmi les jeunes, incite à la consommation et au trafic de la drogue. Le gouvernement du Mexique prétend que 38 p. 100 des toxicomanes consomment de la marihuana, dont 10 p. 100 sont âgés de moins de 18 ans et 65 p. 100, entre 16 et 25 ans. La situation économique se détériore, ce qui pousse les fermiers à cultiver de la marihuana pour subvenir à leurs besoins.

Le Mexique est l'une des principales sources de marihuana pour les États-Unis. Des quantités minimales atteignent le Canada via les États-Unis. La marihuana se cultive dans tous les États de la République du Mexique, notamment à Chihuahua, Sonora, Sinaloa, Guerrero, Zacatecas, San Luis Potosi, Jalisco et Michoacan. Les opérations varient de petites fermes à de grandes zones de culture bien organisées. Les semailles ont lieu au printemps avec la venue de la saison des pluies et la récolte se fait à l'automne. Les fermiers sèment une seconde fois à l'automne pour récolter au printemps; cependant, cette récolte est habituellement de qualité inférieure. Compte tenu des conditions climatiques idéales des trois dernières années, il a été possible de cultiver le cannabis pendant toute l'année. Tout comme la Jamaïque, la République du Mexique a connu une production accrue de marihuana en 1986. Toutefois, en Colombie, il y a eu une baisse sensible de la production, en raison de l'intensification des programmes d'éradication.

Selon des évaluations prudentes, la superficie consacrée à la culture de la marihuana au Mexique atteindrait environ 9 000 hectares qui, compte tenu de l'éradication et des saisies, rapporteraient environ 5 200 tonnes de cannabis aux fins d'exportation. Au cours de la campagne du gouvernement contre le trafic de la drogue, le bureau du procureur général de la République du Mexique a déclaré que 24 426 champs, soit 2 973 hectares, de culture de marihuana ont été détruits en 1986. Les autorités chercheraient à en détruire jusqu'à 7 200 hectares en 1987, ce qui devrait diminuer considérablement l'offre de marihuana dans les années à venir. Les autorités mexicaines ont saisi environ 193,5 tonnes de dérivés de cannabis en 1986 contre 173 en 1985, soit une augmentation de 12 p. 100. L'accumulation de réserves de marihuana n'est pas pratique courante au Mexique, car on expédie habituellement la drogue aussi rapidement que les conditions le permettent. La production de haschich au Mexique est minime.

Figure n° 42 :

Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1986

Niveau du poids	Origine				
	Colombie	Jamaïque	Thaïlande	États-Unis	Mexique
Source 1 livre	130 à 160 $	25 $	10 à 50 $	Sinsemilla 1 485 à 2 800 $	200 à 800 $
Trafic (Canada) 1 livre	650 à 2 200 $	600 à 2 000 $	3 800 $	Sinsemilla 2 100 à 3 000 $	1 800 à 2 500 $
Détail (Canada) 1 once/unité	65 à 250 $	35 à 165 $	25 à 40 $ le bâtonnet	Sinsemilla 60 à 300 $	200 à 275 $

Thaïlande/Birmanie

Comme l'a indiqué le *R.A.N.D. de 1985/86*, on ne possède pas de chiffres précis pour déterminer la superficie exacte consacrée à la culture de la marihuana en Thaïlande; selon les autorités, elle serait immense. L'ampleur du problème est bien illustrée dans la province de Nakhon Phanom où il y aurait environ 900 sites de culture de marihuana. Ces plantations se trouvent surtout sur des terres de la Couronne et sont tenues par des paysans. La culture illicite du cannabis dans le secteur nord-est de la Thaïlande représente une importante source de revenus qui dépasse de beaucoup ce que les fermiers reçoivent pour toute autre culture. Il s'agit également d'une des régions les plus pauvres du pays.

Le gouvernement a mené des campagnes d'éradication de la marihuana dans cette région, en particulier le long de la frontière laotienne, ce qui a entraîné une hausse du prix de la drogue. La Thaïlande a intensifié ses programmes d'éradication et de remplacement de récoltes afin de réduire la production illicite de drogue; toutefois, les pays avoisinants tels que le Laos et la Birmanie ont augmenté leur production. Les trafiquants thaïlandais ont réagi en se réinstallant en Birmanie pour y cultiver la marihuana en sécurité, tendance constatée également en Colombie où les efforts gouvernementaux d'éradication ont poussé les cultivateurs colombiens de marihuana à traverser la frontière vénézuélienne. Selon les renseignements, les cultivateurs thaïlandais traversent la frontière à la ville de Kra Buri dans l'isthme de Kra, plantent leur culture dans les champs birmans durant la saison sèche, d'octobre à décembre et y reviennent (habituellement trois mois plus tard) pour la récolte. Certains cultivateurs protégeraient leurs récoltes au moyen de pièges semblables à ceux utilisés durant la guerre du Vietnam.

En 1986, les autorités en Thaïlande ont saisi 1 870 tonnes de cannabis frais et 45,5 tonnes de cannabis séché. En général, il y avait environ 7 500 plantes par hectare, mesurant en moyenne de 1,8 à 2,13 mètres et chaque plante produisait 2,5 kilogrammes de marihuana. Près de 528 hectares de plantes de marihuana auraient été détruits en 1986. En avril 1986, la police et des troupes birmanes ont fait une descente dans une installation de culture de marihuana située dans le sud de la Birmanie près de la frontière thaïlandaise : deux Thaïlandais ont été tués et quatre autres arrêtés, et les agents ont saisi environ 65,7 tonnes de marihuana.

Liban

La violence sévit toujours au Liban. Le gouvernement libanais n'a pas pu mettre en place des programmes de répression efficaces, en raison de la guerre civile qui se poursuit entre les différentes factions et leurs alliés étrangers respectifs, et de l'occupation étrangère de son territoire.

Le Liban a produit environ 575 tonnes de haschich en 1986; soit la plus importante source mondiale de haschich. Environ 15 p. 100 de cette production est consommée localement et le reste est exporté vers les marchés extérieurs dont l'Europe, d'autres pays arabes, les États-Unis et le Canada. La principale région productrice de cannabis se trouve dans la plaine de la Bekaa qui est actuellement sous le contrôle de l'armée syrienne. On y plante le cannabis au printemps afin de récolter à l'automne. On laisse sécher la récolte dans les champs avant de l'entreposer pendant quelques mois. L'accumulation des stocks est une pratique courante au Liban. En dépit de son faible prix et de la facilité à le dissimuler, le haschich liquide libanais n'est pas tellement en demande, en particulier en Amérique du Nord. Pour le

marché canadien, la Jamaïque devrait demeurer la principale source de haschich liquide. Toutefois, on prévoit qu'il va y avoir des saisies de plusieurs tonnes de haschich libanais destinées aux marchés mondiaux, y compris le Canada, et ce, jusqu'en 1989. Cette tendance existe depuis les quatre dernières années.

Pakistan/Inde

Le Pakistan et l'Inde continuent de produire, de transformer, de transporter et de faire le trafic de grandes quantités de haschich destinées au marché illicite canadien et au marché mondial. En 1986, un envoi de 2 811 kilogrammes provenant du Pakistan et un autre de 1 818 kilogrammes provenant de l'Inde ont été saisis en transit à Newark (New Jersey). Ces deux envois étaient destinés à Montréal.

En 1986, les autorités n'ont pas tellement prêté attention à la culture du cannabis au Pakistan, car elles se sont surtout préoccupées de la production et du trafic de l'héroïne. La vallée de Matsuj à Chitral est la principale zone de culture au Pakistan. D'après l'Office de contrôle des stupéfiants du Pakistan (O.C.S.P.), la production pakistanaise de haschich en 1986 s'élèverait à 300 tonnes et celle de l'Afghanistan serait de 450 à 500 tonnes.

Il existe au Pakistan un grave problème de toxicomanie. Selon une étude effectuée par le O.C.S.P. à l'échelle du pays, il y a plus de 1,8 million de toxicomanes au Pakistan, dont 900 000 consomment régulièrement du haschich. Le haschich se vend 65 à 130 $ le kilogramme à Karachi, Lahore et Islamabad-Rawalpindi et de 50 $ à 80 $ le kilogramme dans la région tribale du Pakistan.

L'Inde éprouve un problème de répression considérable par rapport au transit des drogues sur son territoire. Cet aspect est traité plus en détail dans la section intitulée « Les routes de la contrebande » du présent chapitre. En 1986, les autorités policières indiennes ont saisi 18 214 kg de haschich et 61 582 kg de marihuana. Cependant, 10 633 kg de haschich (soit 58 p. 100) et 54 747 kg de marihuana (soit 89 p. 100) transitaient en Inde, ce qui illustre clairement l'ampleur du problème du transit des drogues en Inde.

États-Unis

Selon l'International Narcotics Control Board, le cannabis demeure la drogue la plus en demande aux États-Unis. Les chiffres indiquent également que la consommation de cette drogue a diminué chez les jeunes. La plupart du cannabis aux États-Unis est d'origine étrangère ; toutefois, la culture au pays a augmenté. Comme en 1985, la campagne d'éradication de 1986 a nécessité la participation des 50 États et requis la collaboration de plusieurs organismes policiers fédéraux et d'États ainsi que de services s'occupant de gestion foncière.

Figure nº 43 : Données sur l'éradication du cannabis aux États-Unis de 1984 à 1986

Année	Sites repérés	Sites détruits	Plantes détruites
1984	21 075	19 199	12 981 200
1985	47 399	39 745	39 321 500
1986	33 291	32 196	129 686 000

Sur 129,7 millions de plantes de cannabis détruites dans le cadre du programme de 1986, 125 millions étaient à faible teneur en THC et poussaient à l'état sauvage dans bon nombre d'États. Sur les 4,6 autres millions de plantes détruites, 1,8 million de plantes (environ 1,5 p. 100 du total de 1986) étaient de la sinsemilla à forte teneur en THC. De plus, 1 077 serres ont été saisies en 1986 comparativement à 951 en 1985, soit une augmentation d'environ 13 p. 100. Les arrestations reliées au programme sont passées de 5 151 en 1985 à 5 537 en 1986, soit une augmentation de 7,5 p. 100. En 1986, 33 291 champs de culture ont été décelés, ce qui est bien inférieur aux 47 399 en 1985. L'arrachage visait 32 196 champs de culture ou près de 97 p. 100 de la superficie totale de culture, comparativement à 39 745 champs de culture ou 84 p. 100 de la superficie totale de culture en 1985. D'autres organismes ont mené des campagnes distinctes dont les résultats sont inclus dans les chiffres de 1986. Le Service des forêts des É.-U. a détruit 266 507 plantes dans 3 868 champs de culture. Des bureaux du ministère de l'Intérieur ont également participé à la campagne anticannabis. Le Bureau of Land Management a détruit 32 378 plantes qui étaient presque toute de la variété sinsemillienne, et le National Park Service a détruit 1 633 plantes de cannabis. En 1986, on a saisi 1 646 armes dans le cadre du programme d'éradication, comparativement à 1 768 en 1985, soit une baisse de 7 p. 100. Selon les autorités américaines, le cannabis cultivé aux États-Unis représentait 18 p. 100 du marché illicite américain en 1986, contre 19 p. 100 en 1985. L'Indiana et l'Oklahoma ont détruit en 1985 et en 1986, le plus grand nombre de plantes de cannabis sauvages à faible teneur en THC. La Californie, Hawaï, le Kentucky, le Tennessee et le Missouri ont détruit le plus grand nombre de plantes cultivées. En 1986, les cultivateurs ont continué d'utiliser des chiens de garde et des pièges pour protéger leurs produits.

Les routes de la contrebande

Colombie

La marihuana récoltée en Colombie est généralement entreposée à l'endroit où elle a été cultivée ou dans des départements voisins. Des routes terrestres et fluviales relient les principales zones de culture qui se trouvent dans les départements de Guajira, de Cesar, d'Atlantico, de Magdalena, de Bolivar, de Choco et de Buenaventura. Les envois de drogue destinés aux marchés illicites en Amérique du Nord sont surtout expédiés par les routes maritimes et aériennes, souvent avec escale dans le sud de la Floride et les Antilles. Le transport de la marihuana à l'intérieur de la Colombie se fait par divers véhicules depuis les zones de culture aux centres d'entreposage ainsi qu'à des endroits près des ports de mer et des pistes d'atterrissage clandestines aux fins d'expédition.

La majeure partie du cannabis est exportée vers l'étranger par mer et en quantité moindre, par air, une tendance mentionnée dans le *R.A.N.D. de 1985/86*. Des navires de moyen et de gros tonnage, connus sous le nom de ravitailleurs, servent pour le transport de plusieurs tonnes de marihuana vers les marchés étrangers. Les contrebandiers préfèrent de beaucoup cette méthode à l'aviation commerciale, car elle s'est avérée plus rentable que l'utilisation d'avions transportant une cargaison beaucoup plus petite. La majeure partie de la marihuana cultivée en Colombie est destinée aux États-Unis; des quantités moindres atteignent le Canada.

En 1986, le gouvernement de la Colombie a promulgué certains décrets présidentiels afin de tenter d'éliminer les problèmes de trafic de drogues au pays. Un des décrets prévoit la saisie de terrains servant de pistes d'atterrissage clandestines ainsi que d'avions n'ayant pas de plans de vol. Ce décret devrait avoir pour effet de diminuer le nombre de vols clandestins en Colombie, et d'entraîner ainsi une utilisation accrue des routes maritimes par les trafiquants.

Des trafiquants se posant en touristes agissent également comme passeurs de plus petites quantités de cannabis destinées au marché nord-américain. En 1986, deux compagnies d'aviation ont établi des vols nolisés hebdomadaires de Montréal et Toronto aux stations balnéaires colombiennes de Cartagena et de l'île de San Andres. Ces nouveaux vols constituent des routes possibles pour la contrebande de petites quantités de marihuana au Canada, entraînant ainsi la création d'un nouveau réseau de passeurs.

En 1986, la Colombie accaparait 15 p. 100 du marché canadien de la marihuana, une baisse comparativement à la part de 20 p. 100 qu'elle détenait en 1985. Les efforts d'éradication de marihuana de la part du gouvernement de la Colombie devraient réduire grandement l'offre future de marihuana colombienne. Par conséquent, les trafiquants des autres pays producteurs tels que la Jamaïque, le Mexique et la Thaïlande vont devenir plus actifs et prendre la part du marché que la Colombie a perdue.

Figure nº 44 :

Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1986

Niveau du trafic et poids	Origine	
	Liban	Pakistan/Inde
Source 1 livre	20 à 35 $	25 à 60 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	1 600 à 3 500 $	1 600 à 3 500 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	150 à 450 $ 10 à 30 $	150 à 450 $ 10 à 30 $

Nota : Les prix du haschich au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Jamaïque

Situées entre les principaux pays producteurs de l'Amérique du Sud et les principaux pays consommateurs, la Jamaïque et les autres îles des Antilles sont des lieux de transit normaux pour l'expédition du cannabis et de ses dérivés. La contrebande se fait quotidiennement à bord d'avions et de navires commerciaux et privés. Dans l'ensemble, le transit de drogues illicites constitue un problème important dans les Antilles, à l'exception de la Jamaïque qui est considérée comme un pays producteur de marihuana et de haschich liquide. L'offre croissante de drogues illicites dans les îles antillaises a contribué à la propagation de la toxicomanie dans cette région au cours des dernières années.

En Jamaïque, la culture du cannabis se pratique surtout dans les régions montagneuses, et les installations ne sont accessibles que par véhicule à quatre roues motrices, par radeau ou par avion. La majorité de la marihuana

produite dans ces régions est destinée aux États-Unis, au Canada et à l'Europe. Le Canada est le principal marché de haschich liquide produit en Jamaïque. La marihuana est souvent entreposée à proximité des installations de culture; elle est habituellement enveloppée et camouflée sous une toile ou du feuillage épais ou dans des huttes. Le produit est ensuite transporté jusqu'à la piste d'atterrissage la plus proche d'où il sera expédié. De nombreuses pistes d'atterrissage clandestines se trouvent sur l'île. Selon les renseignements, 23 pistes d'atterrissage illégales ont été détruites depuis août 1986; toutefois, bon nombre d'entre elles ont été remises en service. Par exemple, cinq pistes d'atterrissage ont été reconstruites seulement quatre jours après leur destruction. La Jamaïque est facilement accessible par navire; de grandes quantités de cannabis sont habituellement introduites par ce moyen de transport. Comme l'a indiqué le *R.A.N.D. de 1985/86*, les drogues sont dissimulées dans les envois habituels de marchandises légitimes. Plus de 200 000 conteneurs entrent chaque année en Jamaïque et en sortent, ce qui facilite la tâche des trafiquants pour la dissimulation de drogues illicites et complique celle des agents responsables de la détection des envois illégaux. Les méthodes de dissimulation les plus courantes comprennent les vêtements de contrebande, les bagages, l'intérieur du corps ainsi que le fret aérien et maritime. Avec l'augmentation du nombre de touristes canadiens en Jamaïque, les trafiquants ont de plus en plus recours à des passeurs se posant en touristes, afin de transporter les drogues au Canada. En 1986, 130 Canadiens ont été arrêtés à des ports d'entrée canadiens à leur retour de la Jamaïque. En février 1986, au cours d'une seule opération, 3,5 tonnes de marihuana jamaïquaine ont été saisies à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). La marihuana était dissimulée avec une petite quantité de haschich noir dans des boîtes en carton placées à l'intérieur d'un conteneur. De plus, en 1986, les autorités américaines ont retenu deux avions de la compagnie Air Jamaica à New York et à Miami et ont imposé des amendes s'élevant à 2,2 millions $US pour avoir transporté de la marihuana aux États-Unis.

En 1986, environ 30 p. 100 de la marihuana (contre 25 p. 100 en 1985) et 90 p. 100 du haschich liquide sur le marché canadien provenaient de la Jamaïque. Les lourdes amendes imposées par les autorités américaines au moment de la saisie des deux avions de la compagnie Air Jamaica et l'augmentation du nombre de touristes canadiens en Jamaïque pourraient inciter les trafiquants à changer de routes d'acheminement et à utiliser plus souvent les ports d'entrée canadiens.

Figure nº 45

Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1986

Niveau du trafic et poids	Origine	
	Jamaïque	Liban
Source 1 livre	1 125 à 1 250 $	290 à 320 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	2 500 à 6 500 $	2 500 à 6 500 $
Détail (Canada) 1 once	250 à 500 $	250 à 500 $
1 gramme	15 à 40 $	15 à 40 $

Nota : Les prix du haschich liquide au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Mexique

La République du Mexique qui est également un pays producteur se trouve entre les principaux pays producteurs sud-américains et les pays consommateurs au nord. Le Mexique agit en tant que principal lieu de transbordement pour le trafic de drogues entre les deux continents. La marihuana est en majeure partie destinée aux marchés américains; une certaine quantité est toutefois expédiée au Canada, en particulier dans les provinces de l'Ouest. Il y aurait peu de zones d'entreposage au Mexique, car les drogues illicites qui y sont cultivées ou y transitent, sont expédiées vers le Nord dès que les conditions le permettent.

En 1986, le transport de la marihuana mexicaine au Canada s'est surtout fait par véhicule terrestre et par avion. Les drogues en provenance du Mexique transitent souvent aux États-Unis pour finalement atteindre le marché illicite canadien. En dépit du terrain accidenté, le Mexique possède les systèmes de transport aérien et terrestre les plus développés en Amérique latine. À l'exception d'une flotte pétrolière, la navigation côtière est pratiquement inexistante. Le manque de navires de gros et de moyen tonnages est toutefois compensé par une flottille de pêche et une abondance de bateaux de plaisance. Bien que le réseau ferroviaire ne soit pas aussi développé que le réseau routier, il dessert tous les principaux centres peuplés le long de la frontière américano-mexicaine. Le réseau d'autobus est bien développé et dessert la plupart des régions du Mexique, procurant ainsi aux trafiquants un excellent moyen de transporter leurs drogues de contrebande. Le transport de grandes quantités de marihuana se fait principalement par camion, fourgonnette ou autobus et plus récemment, au moyen de gros camions-citernes. L'expédition de marihuana aux États-Unis se fait également par avions de diverses grosseurs grâce à des centaines de pistes d'atterrissage privées et clandestines qui se trouvent au Mexique.

Le Mexique a approvisionné environ 25 p. 100 du marché canadien de la marihuana en 1986, comparativement à 20 p. 100 en 1985. Les parts détenues par le Mexique et la Jamaïque augmenteront vraisemblablement dans les années à venir si le gouvernement de la Colombie poursuit sa campagne d'éradication de la marihuana.

Thaïlande/Birmanie

Selon les renseignements, le trafic de la marihuana en Thaïlande est à la hausse. Le cannabis produit en Thaïlande et en Birmanie atteint le marché mondial principalement par les routes aériennes et maritimes. La drogue quitte souvent la Birmanie à Victoria Point au sud, traverse la mer Andaman et arrive à Phuket, en Thaïlande. Elle est ensuite expédiée à Penang (Malaysia) et à Singapour pour les marchés extérieurs, y compris les États-Unis et le Canada. Une autre route de contrebande traverse la Thaïlande jusqu'au point le plus au sud, quittant le pays par bateau et par avion commercial ou se rend en Malaysia par la jungle. La plupart du temps, toutefois, la marihuana est transportée par petits bateaux jusqu'aux navires ravitailleurs au large de la côte thaïlandaise dans le golfe de Siam. Lorsqu'un ravitailleur atteint la côte occidentale de l'Amérique du Nord, la drogue est transbordée dans de petits bateaux pour être transportée jusqu'au rivage. Au cours des deux dernières années, trois importants ravitailleurs transportant de 12 à 25 tonnes de marihuana ont été interceptés sur la côte de la Californie. La marihuana en provenance de la Thaïlande est également

Figure nº 46 :

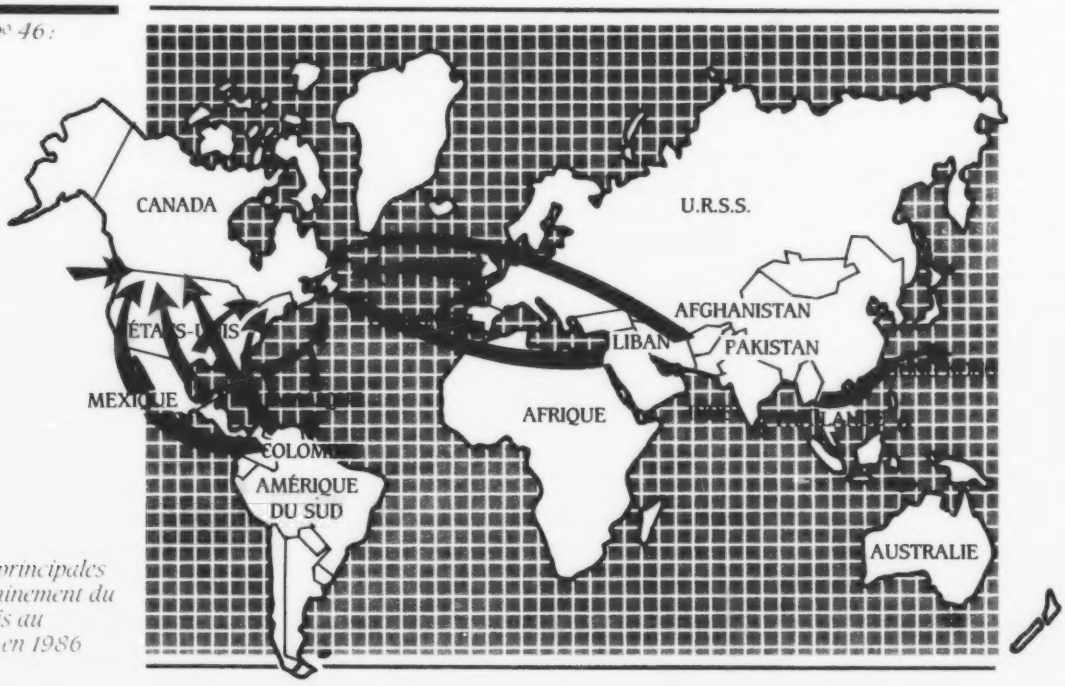

Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1986

acheminée en plus petites quantités par des passeurs. Environ 17 000 personnes utilisent à chaque jour l'aéroport Don M ıang de Bangkok. Près de 4 500 Canadiens se rendent à chaque mois en Thaï nde. Cet achalandage facilite la tâche des passeurs professionnels et consıtue une source considérable de candidats pouvant être persuadés de transporter de la drogue à des pays consommateurs. La G.R.C. n'a pas enregistré d'importantes saisies de marihuana thaïlandaise en 1986. L'Office of the Narcotics Control Board (O.N.C.B.) estime qu'on a détruit 530 hectares de plantes de marihuana en 1986. Comme en 1985, la Thaïlande a approvisionné environ 15 p. 100 du marché illicite canadien.

Liban

Le Liban qui est toujours déchiré par la guerre, demeure un important centre de production, de raffinage et de transbordement du haschich destiné au marché illicite canadien. La superficie de culture du cannabis au Liban est passée de 20 000 hectares en 1985 à 16 000 hectares en 1986. Compte tenu d'une récolte moyenne de 36 kilogrammes de haschich par hectare cultivé, le Liban aurait produit environ 575 tonnes de haschich en 1986, contre 720 tonnes en 1985. Puisque les pertes représentent près de 30 p. 100 de la production libanaise de haschich et la consommation locale constitue environ 17 p. 100 de celle-ci, il en reste approximativement 300 tonnes aux fins d'exportation vers les marchés extérieurs dont le Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique du Nord.

La principale région de culture du cannabis se trouve dans la plaine de la Bekaa qui est sous le contrôle de troupes syriennes. Les autorités libanaises sont incapables de mettre en place des programmes de répression efficaces en raison de l'occupation étrangère et de la guerre civile qui sévit entre diverses factions. Le trafic est en grande partie dirigé par des courtiers qui prennent les commandes des acheteurs et communiquent ensuite avec les producteurs. Une fois le prix convenu, les agents s'occupent des arrangements pour le transport, la livraison et le paiement. Selon les renseignements disponibles, la plupart des courtiers sont des Libanais; cependant, il y a aussi des Européens, des Égyptiens, des Tunisiens et des Canadiens. Leurs contacts pour le trafic européen et nord-américain sont souvent d'origine libanaise, il s'agit habituellement de liens de famille.

En raison de la situation socio-politique actuelle au Liban, Chypre constitue un lien direct entre les installations libanaises de culture et le transport de haschich aux pays consommateurs. Des rencontres entre trafiquants ont souvent lieu à Chypre. Les trafiquants préfèrent se rencontrer à Chypre, car c'est un lieu sûr, à proximité du Liban et pourvu d'un bon système de communications. Le haschich serait expédié par conteneurs aux villes portuaires de Limassol et de Larnaca et transiterait ensuite à d'autres ports en Italie et en Espagne, avant de poursuivre sa route vers les marchés européens et nord-américains. Les trafiquants utilisent également une autre méthode d'acheminement : il s'agit de faire transporter la drogue par petits bateaux jusqu'à un navire ravitailleur ancré au large des ports de Limassol et de Larnaca. En général, le ravitailleur vient de livrer une cargaison légitime à un de ces ports et a l'apparence d'être en attente d'une autre. Étant donné que le manifeste indique que Chypre est la dernière destination, ce genre d'opération n'est pas trop risquée et élimine en même temps tout soupçon ou lien avec le Liban. Des navires commerciaux arrivent à tous les jours au port de Junieh au Liban, en provenance de Larnaca. De plus, l'aéroport de Larnaca à Chypre offre des vols directs et de correspondance à destination et en provenance de l'Europe et de l'Amérique du Nord que les trafiquants préfèrent aux routes plus suspectes comportant l'aéroport international de Beyrouth.

En 1986, le Liban a fourni environ 85 p. 100 du marché canadien du haschich, comparativement à 65 p. 100 en 1985. Sa part du marché du haschich liquide est demeurée à 5 p. 100. La Jamaïque a approvisionné environ 90 p. 100 du marché canadien du haschich liquide en 1986.

Pakistan/Inde

Le Pakistan a continué de produire, de transformer, d'expédier et de faire le trafic du haschich destiné aux marchés mondiaux. De grandes quantités de haschich pakistanais sont exportées en Inde, en Iran, aux pays du golfe Persique, en Europe et à un degré moindre, en Amérique du Nord, dissimulées dans du matériel chirurgical, des articles de sport ou des articles en cuir. Les drogues proviennent principalement de Sialkot et sont ensuite expédiées au port de Karachi. Selon certains renseignements, les trafiquants opèrent maintenant depuis Lyari, une zone bien populaire pour le trafic commercial depuis toutes les régions du Pakistan. Ce trafic routier procure aux trafiquants le lien nécessaire entre les installations de culture et les lieux de chargement.

L'Inde est demeurée un important point de transit pour les drogues illicites provenant des pays producteurs tels que le Pakistan. Les envois en provenance du Pakistan ont fait l'objet de contrôles sévères dans les pays

occidentaux, étant donné le rôle de cet État comme fournisseur important de drogues illicites. Afin d'éviter toute détection, les trafiquants ont commencé à transporter les drogues en Inde et à les exporter à partir des ports tels que Bombay et Calcutta, ainsi que depuis New Delhi. Une bonne partie de la contrebande se faisait aux frontières de Pendjab et de Rajasthan. En 1986, plus de 10 tonnes de haschich et environ 55 tonnes de marihuana en provenance d'autres pays producteurs ont été saisies en Inde, ce qui illustre bien le rôle considérable de cet État comme point de transit. Des seigneurs des stupéfiants au Pakistan dirigent et coordonnent l'expédition de la drogue en Inde, alors que des organisations de trafic locales s'occupent généralement du transport et de la distribution de la drogue à l'intérieur du pays.

Le Pakistan et l'Inde ont approvisionné environ 10 p. 100 du marché canadien du haschich en 1986, une baisse considérable par rapport aux 30 p. 100 en 1985. Cette part du marché est conforme au niveau enregistré en 1984.

États-Unis

Les États-Unis n'auraient fourni que 5 p. 100 de la marihuana sur le marché canadien en 1986, comparativement à 10 p. 100 en 1985. Cette baisse serait en partie attribuable au succès du programme anticannabis américain de 1986 (voir la section intitulée « La situation dans les pays sources - États-Unis » pour obtenir plus de précisions sur ce programme). Le cannabis colombien et mexicain ainsi que la marihuana américaine sont acheminés vers le marché illicite canadien via les États-Unis. La marihuana américaine destinée au Canada est habituellement transportée par air ou par terre et est souvent dissimulée dans des véhicules, des vêtements de contrebande, des bagages et du courrier.

Canada

Les dérivés de cannabis (la marihuana, le haschich et le haschich liquide) de sources étrangères et canadiennes étaient les drogues les plus en demande et les plus abondantes sur le marché canadien en 1986.

De nombreux pays sources ont approvisionné le Canada en marihuana, notamment la Jamaïque avec 30 p. 100 du marché, le Mexique, 25 p. 100, la Colombie et la Thaïlande 15 p. 100 et les États-Unis, 5 p. 100. C'est la troisième année consécutive que 10 p. 100 de la mari est de sources canadiennes. Parmi les variétés de cannabis offertes au Canada, signalons la Mexican Red Hair et les bâtonnets thaïlandais surtout dans l'Ouest, les variétés colombiennes et jamaïquaines dans les provinces Maritimes et des Prairies, ainsi que la sinsemilla et des variétés canadiennes dans l'ensemble du pays.

La culture de la marihuana a toujours constitué un problème en Colombie-Britannique. Le climat tempéré et le terrain accidenté de cette province favorisent la culture de la marihuana. Toutefois, il y a une nouvelle tendance à cet égard : cette culture se pratique de plus en plus au Canada dans des installations intérieures et hydroponiques. Ces installations permettent la culture de la sinsemilla en milieux urbains ou ruraux pendant toute l'année, partout au Canada. De plus, cette méthode est plus difficile à déceler, plus rentable et comprend moins de risques. D'après des indicateurs de tendances, la culture intérieure de la marihuana va augmenter dans les années à venir au Canada.

Comme l'a indiqué le *R.A.N.D.* précédent, le Liban demeure la principale source de haschich destiné au Canada, sa part du marché se chiffrant à 85 p. 100, soit une augmentation par rapport à 65 p. 100 en 1985. Le Pakistan et l'Inde suivent avec 10 p. 100, une diminution par rapport à 30 p. 100 en 1985, alors que la Jamaïque occupe 5 p. 100 comme en 1985. La Jamaïque demeure la principale source de haschich liquide au Canada, occupant 90 p. 100 de ce marché. Le Liban et le Canada ont chacun approvisionné 5 p. 100 du marché du haschich liquide.

La G.R.C. a démantelé cinq laboratoires clandestins de haschich liquide en 1986. Tous les laboratoires sauf un se trouvaient en Ontario, alors qu'en 1985, tous les laboratoires sauf un ont été saisis en Colombie-Britannique (voir la figure nº 47).

Figure nº 47 :

Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1982 à 1986

Année	Emplacement du laboratoire
1982	Val d'Or (Québec) Montréal (Québec) Chilliwack (Colombie-Britannique) Nanaimo (Colombie-Britannique)
1983	Ayr (Ontario)
1984	Nanaimo (Colombie-Britannique) Aylmer (Québec)
1985	Lac Argenté (Québec) Courtenay (Colombie-Britannique) Fort Saint John (Colombie-Britannique) Fairmont (Colombie-Britannique) Penticton (Colombie-Britannique)
1986	Cornwall (Ontario) Bristol (Québec) Powassan (Ontario) London (Ontario) London (Ontario)

**Laboratoires clandestins saisis par la G.R.C. seulement.*

Nota : Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana.

En 1986, 60 p. 100 (seulement 5 p. 100 en 1985) de la marihuana a atteint le marché canadien par mer, 25 p. 100 (contre 75 p. 100 en 1985) par terre et 15 p. 100 (une diminution de 5 p. 100 par rapport à 1985) par air. Les chiffres par rapport à l'introduction du haschich au Canada sont demeurés inchangés : 90 p. 100 par voie maritime, 9 p. 100 par voie aérienne et 1 p. 100 par voie terrestre. Des saisies de plusieurs tonnes de marihuana et de haschich à bord de navires ravitailleurs et de cargos justifient les données de 1986. Pour ce qui est du haschich liquide, 95 p. 100 sont arrivés par air, 4 p. 100 par terre et 1 p. 100 par mer. La contrebande par voie aérienne a augmenté comparativement à 80 p. 100 en 1985, celle par voie de terre a diminué par rapport à 19 p. 100 en 1985, alors que celle par voie de mer est demeurée inchangée.

Figure nº 48 :

Marihuana

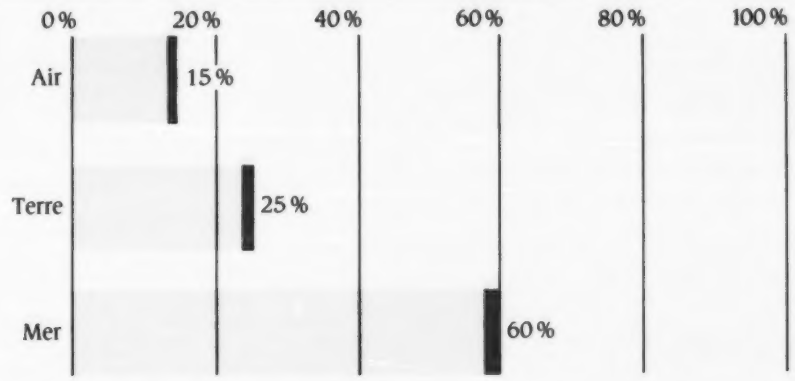

Haschich

Haschich liquide

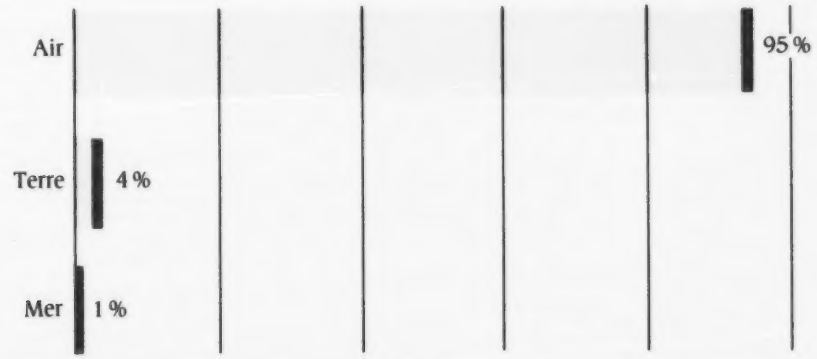

Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1986

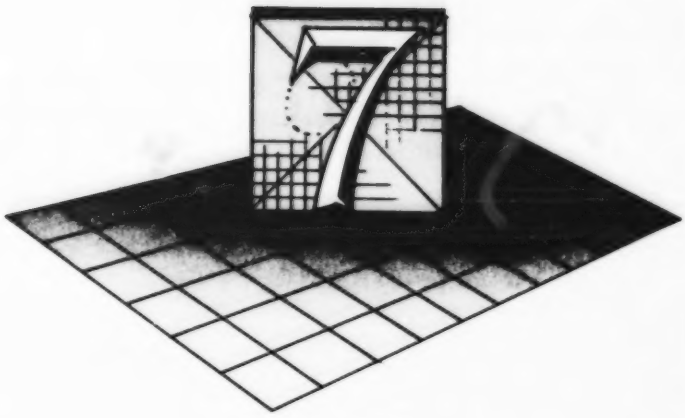

LES NARCODOLLARS

LES NARCODOLLARS

Comme on l'expliquait dans les *R.A.N.D.* précédents, il est difficile d'évaluer avec précision les conséquences globales du trafic des drogues sur l'économie canadienne. Ce commerce étant illégal, les trafiquants ne tiennent pas de livres détaillés sur leurs transactions. Par conséquent, les organismes d'application de la loi ont dû, jusqu'à présent, tirer leurs conclusions des données provenant des enquêtes, des évaluations de la consommation et de la production et des statistiques sur les saisies de drogues et les arrestations. Ainsi, les profits en narcodollars ont été évalués en fonction de la demande nationale (le nombre de consommateurs et leur consommation quotidienne), de l'offre étrangère (la quantité de stupéfiants destinés au marché canadien), et du prix sur le marché canadien des drogues illicites de sources étrangères et canadiennes, et des médicaments détournés. Ces méthodes d'évaluation, bien que rudimentaires, sont les seules disponibles présentement.

Depuis plusieurs années, la Direction de la police des drogues de la G.R.C. révise en profondeur les données disponibles afin de concevoir une méthodologie scientifique pour évaluer les conséquences du trafic des drogues sur le Canada, pour laquelle il faudra cependant revoir les méthodes servant à déterminer le prix au détail des drogues vendues sur le marché canadien. En outre, la Direction de la police des drogues participe, dans le cadre de la Stratégie antidrogue nationale, au groupe de travail interministériel sur les données en matière de drogues. Ce groupe a pour mandat d'étudier chaque drogue illégale et d'en mesurer l'offre, la demande, la distribution et la consommation, ainsi que les effets directs et indirects. Le système d'information qui en résultera, va fournir des indicateurs précis et actualisés de l'offre, de la demande, de la consommation et des effets, et va permettre d'évaluer avec justesse l'étendue et la gravité du problème du trafic des drogues et de la toxicomanie au Canada.

Le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C.

Chaque année, le trafic de la drogue procure aux entreprises criminelles du pays des revenus de plusieurs milliards de dollars. Un potentiel monétaire d'une telle importance représente un obstacle majeur aux efforts de répression des forces policières, et ce, pour deux raisons :

- L'aspect lucratif de cette activité encourage les organisations criminelles et les petits trafiquants à poursuivre ce commerce et incite de nouveaux éléments à s'y impliquer.
- Les organisations criminelles qui ont de grandes ressources peuvent financer des opérations criminelles de plus en plus perfectionnées et amortir les pertes occasionnelles entraînées par des mesures policières.

En bref, il est maintenant évident que l'emprisonnement et la perte d'un chargement de drogues ne sont, pour bon nombre d'organisations criminelles, que les risques du métier. Au Canada, comme ailleurs, les gains

potentiels compensent largement les risques de peines judiciaires. Par conséquent, toute mesure de répression contre les crimes très lucratifs, tels que le trafic des drogues, devrait viser à éliminer les profits illégaux tirés de cette activité criminelle.

La G.R.C. a donc intensifié ses efforts dans le cadre du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants et a insisté sur l'établissement des profils financiers pour tous les trafiquants faisant l'objet d'enquête. Ces profils s'avèrent utiles même lorsqu'on ne porte pas d'accusation pour possession des produits d'un crime. En effet, un juge est plus en mesure d'imposer une peine proportionnelle à la gravité de l'infraction lorsqu'il connaît tous les faits relatifs à une personne accusée d'une infraction relative aux drogues, y compris le montant des profits réalisés par cette activité illégale.

Même si des lois inadéquates limitent l'efficacité du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants au chapitre du blocage, de la saisie et de la confiscation des profits obtenus criminellement, ce programme a connu un certain succès. La figure nº 49 présente des données sur l'argent et les biens saisis dans le cadre du Programme depuis 1983.

Figure nº 49
Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1983 à 1986
valeur exprimée en milliers de dollars

Catégorie	1983	1984	1985	1986	Total
Article 312 du Code criminel	985	196	1 894	4 844	7 919
Lois relatives aux drogues	1 663	1 193	3 477	3 378	9 711
Revenu Canada	5 800	1 285	4 762	2 838	14 685
Total	8 448	2 674	10 133	11 060	32 315

De nombreuses enquêtes ont été menées pendant cette période de rapport, mais les cas décrits ci-dessous illustrent le mieux l'étendue des enquêtes dans le cadre du Programme et l'importance du problème de la drogue au Canada.

- Un chargement de plusieurs kilogrammes d'héroïne a été saisi aux mains d'un groupe international de trafiquants bien organisés. L'enquête sur leurs états financiers a révélé que les dirigeants menaient un style de vie des plus luxueux malgré le fait qu'ils ne semblaient avoir que des emplois à revenu modeste. Plusieurs membres de l'organisation étaient chargés de blanchir les profits; ils s'acquittaient si bien de leur tâche qu'il semble que d'autres organisations des États-Unis faisaient appel à leurs services. L'argent comptant provenant du trafic de drogues était acheminé de façon indirecte vers les grands centres financiers d'Europe. Dans certains cas, des passeurs transportaient de grandes quantités d'argent liquide dissimulées dans des compartiments secrets de leurs valises. La principale méthode, toutefois, consistait à convertir l'argent en traites bancaires au Canada pour les envoyer, via un intermédiaire en Amérique du Sud, dans une banque suisse. De là, l'argent « blanchi » était récupéré par les membres de l'organisation au pays et dans les grands centres européens. Jusqu'à présent, l'enquête a révélé qu'environ 35 millions de dollars ont été blanchis par les membres canadiens de l'organisation pendant deux ans. Une somme approximative de 4 millions de dollars a déjà été saisie, et Revenu Canada procède actuellement aux évaluations fiscales.

- Une autre de ces enquêtes porte sur une grande organisation très bien structurée et établie au Canada impliquée au cours des cinq dernières années, dans l'importation et le trafic de plusieurs centaines de milliers de kilogrammes de dérivés de cannabis. Jusqu'à présent, l'enquête indique qu'au moins 100 millions de dollars ont été blanchis pendant cette période, par des membres de cette organisation, laquelle se servait de passeurs qui, avec des moyens très perfectionnés, transportaient de grandes quantités d'argent comptant. Une partie importante des profits a aussi été blanchie selon les méthodes traditionnelles. L'argent liquide était converti en traites bancaires après avoir été changé en devises étrangères. Les traites étaient ensuite versées à des sociétés et institutions financières dans différents refuges fiscaux étrangers. Enfin, l'argent retournait au Canada, dans les comptes de diverses compagnies, et était investi dans des entreprises d'immobilier au pays et aux États-Unis. Jusqu'à ce jour, les enquêteurs ont retrouvé un actif contrôlé par cette organisation d'une valeur approximative de 15 millions de dollars.

- Plus récemment, un agent d'infiltration a acheté un gramme de cocaïne. Par mesure de précaution, le trafiquant a fait appel à deux complices pour lui servir d'intermédiaires au moment de la vente. Malgré tout, il a été arrêté peu de temps après, en possession d'un billet marqué de 100 $ dont l'agent d'infiltration s'était servi pour acheter la drogue. À l'audience préliminaire, le juge présidant a déclaré, après avoir pris connaissance de la preuve, qu'il devait considérer si, après avoir reçu les instructions appropriées, un jury est en mesure de reconnaître le suspect coupable de l'accusation portée contre lui, ou même d'une autre infraction plus grave. Il a ordonné que l'accusé subisse un procès pour trafic de cocaïne, mais qu'il soit aussi accusé, aux termes de l'article 312 du Code criminel, d'avoir eu en sa possession des biens criminellement obtenus. Même s'il s'agissait au départ d'un simple achat de drogue dans la rue, ce cas est particulier, car c'est le juge qui a pris l'initiative de porter l'accusation aux termes de l'article 312 du Code criminel. Ceci démontre l'importance croissante que revêt pour les tribunaux la possession de biens criminellement obtenus.

La Stratégie antidrogue nationale

En mai 1987, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un programme complet de lutte contre les conséquences sociales du trafic des drogues et de la toxicomanie au pays. Les mesures prises dans le cadre de cette stratégie avaient un objectif général, celui de réduire à la fois l'offre et la demande, et entraînaient la participation de plusieurs ministères et organismes. La G.R.C. a surtout cherché à solidifier et à étendre la portée du Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants. Parmi ces mesures, on compte l'ajout de 36 enquêteurs aux 24 déjà affectés à ce Programme, la modification des lois de façon à régler la question des biens criminellement obtenus, ainsi qu'une formation accrue dans le domaine.

Ces nouveaux postes d'enquêteurs vont permettre au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C. de délaisser l'aspect de coordination et de se concentrer de plus en plus sur les enquêtes. Notre priorité reste d'inculquer aux agents antidrogue les connaissances nécessaires pour mener à bien des enquêtes de nature financière. Nous

comptons aussi, dans le cadre de la Stratégie, accroître la formation du personnel des autres organismes d'application de la loi dans ce domaine vital de la lutte antidrogue.

Le projet de loi C-61 : modifications législatives sur les infractions de possession de biens criminellement obtenus

Les lois canadiennes actuelles contiennent des dispositions sur les profits acquis illégalement. Le paragraphe 312(1) du Code criminel stipule qu'il est illégal d'être en possession d'un bien ou de son produit sachant qu'il provient de la perpétration d'un crime. Cependant, nos lois sont inadéquates sur le plan du blocage, de la saisie et de la confiscation de ces biens obtenus criminellement. Les enquêteurs, ne pouvant bloquer les avoirs qu'ils savent être les produits d'un crime, sont souvent incapables d'empêcher les accusés de transférer leur argent à l'étranger.

L'absence de dispositions législatives adéquates sur la saisie des profits a beaucoup nui au déroulement des enquêtes qui ont été menées jusqu'à ce jour sur la possession de biens criminellement obtenus. À l'heure actuelle, les enquêteurs n'ont d'autre recours que de demander des mandats de perquisition aux termes de l'article 443 du Code criminel. Or, ces mandats visent la fouille et la saisie de « biens tangibles » qui sont l'objet ou qui constituent la preuve d'une infraction criminelle. Cette disposition ne peut donc être appliquée à deux catégories majeures d'avoirs : les biens immobiliers, tels que les terrains, et les biens intangibles, tels que l'argent déposé dans un compte bancaire. Par conséquent, les criminels qui possèdent ce genre de richesses peuvent les conserver sans craindre une saisie de la part de la police.

Il est donc évident que de nouvelles dispositions législatives s'imposent pour permettre la confiscation des profits provenant de la perpétration de crimes. Ces modifications font partie du projet de loi C-61 qui a été déposé à la Chambre des communes en mai 1987. Ce projet propose des modifications au Code criminel, à la Loi sur les stupéfiants, à la Loi des aliments et drogues et à la Loi de l'impôt sur le revenu. Après la deuxième lecture, il sera soumis à un comité législatif de la Chambre des Communes qui l'étudiera et le remaniera s'il y a lieu. Puis, le projet de loi fera l'objet d'une troisième lecture en Chambre des communes avant d'être renvoyé au Sénat aux fins de procédures semblables.

Si le projet de loi ne fait pas l'objet de trop d'amendements, il constituera un outil important pour l'élimination des produits de crimes. Voici les points saillants de ce projet de loi :

- On y définit une nouvelle catégorie de crimes, les crimes d'entreprise, comprenant les infractions criminelles qui requièrent beaucoup de planification et qui rapportent gros. Ce genre d'entreprise criminelle ressemble à une société légitime en ce sens qu'elle subvient à ses besoins et que ses membres peuvent s'y joindre ou la quitter sans nécessairement influer sur la viabilité de la structure. On définit les biens criminellement

obtenus comme les biens, profits et avantages obtenus directement ou indirectement d'une entreprise criminelle ou par la perpétration de certaines infractions particulières relatives aux drogues. Cette définition, en conjonction avec l'addition de nouvelles dispositions sur la fouille, devrait permettre la confiscation de toutes les catégories de biens, même intangibles.

- Les modifications prévoient également des peines pour le blanchissage des profits criminellement obtenus, jusqu'à un maximum de 10 ans d'emprisonnement. Cette infraction inclut toutes les activités généralement reliées à la transformation de profits illégaux en argent « propre » et ne s'applique qu'aux personnes qui participent sciemment au blanchissage de fonds. Les lois sur les drogues comprendront une telle infraction, ainsi que des infractions semblables à celles que prévoit l'article 312 du Code criminel, mais par rapport à la possession de biens criminellement obtenus.

- En outre, on a créé de nouvelles dispositions sur la fouille et la saisie permettant le blocage des profits présumés illégaux jusqu'à ce que les procédures judiciaires officielles de confiscation soient terminées. On pourra procéder à une saisie avec un mandat spécial ou une injonction, selon les circonstances et le type de biens en cause. On pourra ensuite entamer les procédures judiciaires formelles de confiscation, lesquelles seront mises en application si le suspect est inculpé d'un crime d'entreprise. Le projet de loi comprend aussi de nombreuses dispositions permettant la révision et l'appel afin que les innocents ne soient pas privés de leurs biens.

- Un élément essentiel de la législation en matière de profits illégaux est la confiscation *in rem* permettant d'entamer des procédures en rapport avec les biens mêmes, par opposition à la confiscation *in personam* qui ne peut être faite qu'une fois que le suspect a été reconnu coupable d'une infraction criminelle. L'absence de dispositions permettant la confiscation *in rem* a entraîné des difficultés dans le passé, quand, par exemple, les produits de crimes avaient été saisis, mais que leur propriétaire avait fui ou était mort avant d'être inculpé, ou n'avait même jamais mis les pieds dans la juridiction du tribunal. Dans de tels cas, il était impossible de confisquer les biens saisis. Les modifications proposées permettront d'entamer des procédures *in rem*, mais seulement si les procédures judiciaires ont déjà été amorcées, si les avoirs ont clairement été obtenus criminellement, et si l'accusé est mort ou s'est soustrait à la justice.

- Une autre disposition de ce projet de loi permettra aux tribunaux de faire des présomptions sur la source des richesses d'un criminel. Les juges seront en droit de supposer qu'une hausse du revenu net d'un individu survenue à la suite de la perpétration d'un crime d'entreprise et ne pouvant être expliquée ou attribuée à une source légitime est le fruit de ce crime. Cette disposition pourrait s'avérer particulièrement utile dans les cas où l'on emploie la technique de la comparaison de la valeur nette pour mettre en lumière une augmentation des richesses du criminel n'ayant aucune source légitime.

- Il va sans dire que toute enquête visant à prouver que les revenus sans source connue sont les fruits d'activités criminelles, doit d'abord établir les revenus légitimes du suspect. Souvent, ces informations ne figurent que dans les dossiers de Revenu Canada et sont soumises aux lois sur la protection des renseignements personnels. Afin de faciliter ce genre

d'enquête, la nouvelle loi permettra aux tribunaux d'émettre une ordonnance pour que soient divulgués les renseignements confidentiels sur le revenu. Cette ordonnance, semblable à un mandat de perquisition, permettrait que soient révélées certaines informations sur une personne en particulier, et ce, pour les fins d'une affaire précise.

- Les institutions financières sont souvent témoins de transactions qui, de toute évidence, portent sur des profits criminellement acquis. Elles hésitent cependant à signaler ces cas, par crainte d'être l'objet de poursuites en responsabilité civile pour divulgation de renseignements bancaires confidentiels. La nouvelle loi protégerait les informateurs contre toute poursuite criminelle ou civile intentée à la suite de la divulgation, pour motifs raisonnables, d'informations de cette nature.

Ainsi, le projet de loi C-61 contient bon nombre de dispositions qui donneront une nouvelle dimension à l'application de la loi au Canada. Il constitue un pas important vers une justice plus efficace contre l'obtention de profits illégaux et, en devenant loi, aura certainement des effets favorables sur le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de la G.R.C.

Centres internationaux de blanchissage d'argent

Étant donné la nature très lucrative du trafic des drogues, le traitement et le blanchissage des profits découlant de cette activité constituent une préoccupation importante des réseaux de trafic. L'argent en espèces demeure

Figure n° 50

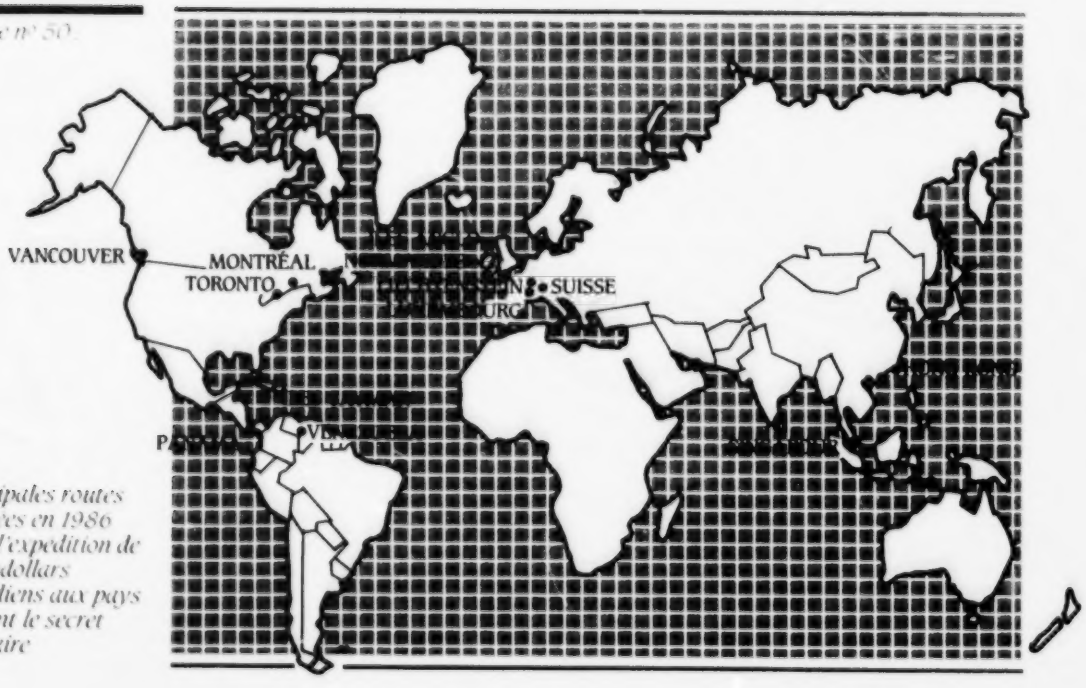

Principales routes utilisées en 1986 pour l'expédition de narcodollars canadiens aux pays offrant le secret bancaire

le mode de paiement le plus populaire puisqu'il ne laisse aucune piste de vérification et se transforme facilement en d'autres marchandises. Toutefois, les grandes quantités d'argent liquide peuvent créer des problèmes, car elles attirent l'attention et donnent lieu à des soupçons quant à leur origine. Les organisations criminelles déploient donc de grands efforts pour blanchir leurs profits afin de les transformer en actif plus productif tout en leur donnant un semblant de légitimité.

À une certaine étape du processus de blanchissage, l'argent doit passer par une institution financière au Canada ou dans un pays étranger. Les États les plus populaires sont ceux dotés de lois très strictes sur le secret bancaire, ce qui brouille les pistes de vérifications. La figure nº 50 illustre les principaux endroits qui, selon les résultats d'enquêtes, ont servi de point de transit ou de dépôt d'argent au cours du processus de blanchissage. Les villes du Canada sont généralement les points de collecte des profits des organisations canadiennes, mais elles servent aussi de lieu de dépôt aux trafiquants américains qui transfèrent leurs avoirs au Canada pour éviter la confiscation.

Lois et mesures répressives au niveau international

Les Nations Unies ont pris des mesures en vue de promouvoir la collaboration internationale concernant les profits criminellement obtenus. Le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans la poursuite de ces efforts.

Bon nombre de pays ont récemment renforcé leurs lois ou en ont adopté de nouvelles afin de faciliter le dépistage, le blocage, la saisie et la confiscation des produits de crimes graves relatifs aux drogues. Parmi ces pays, on compte le Royaume-Uni, l'Égypte, le Panama, la Thaïlande et la Malaysia. Quant à eux, la République fédérale d'Allemagne, l'Australie, Hong-Kong et les 21 pays membres du Conseil d'Europe travaillent actuellement à la rédaction de lois à ce sujet.

Le Canada a signé avec les États-Unis un traité d'entraide juridique qui lui reste cependant à ratifier. La mise en oeuvre de ce traité devrait faciliter la tâche des enquêteurs qui doivent dépister, bloquer, saisir et confisquer les profits illégalement acquis autant au Canada qu'aux États-Unis.

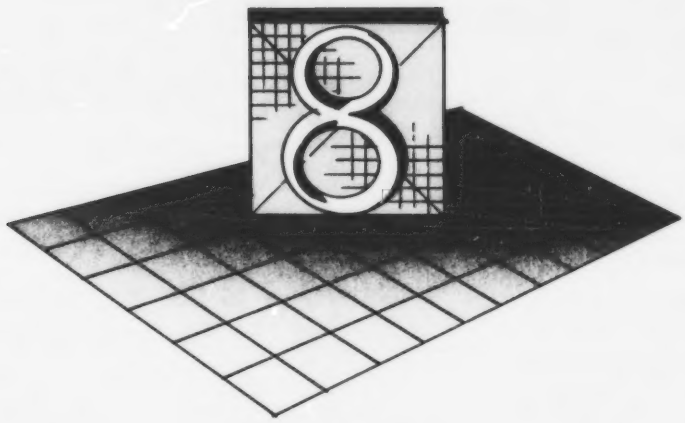

SAISIES IMPORTANTES DE DROGUES AU CANADA OU EN ROUTE VERS LE CANADA EN 1986

SAISIES IMPORTANTES DE DROGUES AU CANADA OU EN ROUTE VERS LE CANADA EN 1986

Héroïne

Janvier	Calgary (Alberta) — 284 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Janvier	Vancouver — 216 grammes d'héroïne du Sud-Ouest asiatique (S.-O.A.) en provenance du Népal via New Delhi (Inde).
Janvier	Vancouver — 280 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Népal.
Février	Vancouver — 3,09 kilogrammes d'héroïne du Sud-Est asiatique (S.-E.A.) en provenance de Bangkok (Thaïlande) via Singapour et Tokyo (Japon).
Février	Vancouver — 1,02 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Bangkok.
Février	Delta (Colombie-Britannique) — 122 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Février	Montréal — 1,93 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de la Thaïlande via Athènes (Grèce), à destination de Toronto.
Mars	Vermont (États-Unis) — 1 kilogramme d'héroïne d'origine inconnue, à destination de Montréal.
Avril	Saint-Jérôme (Québec) — 2,43 kilogrammes d'héroïne d'origine inconnue, ayant transité à Bruxelles (Belgique), à destination de Montréal.
Mai	Thaïlande — 135 grammes d'héroïne du S.-E.A., à destination de Montréal.
Mai	Montréal — 464 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde) via Londres (Angleterre).
Mai	Montréal — 31 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan, à destination de Londres (Angleterre).
Juillet	Paris (France) — 950 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde, à destination de Montréal.
Juillet	Vancouver — 454 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Août	Nelson (Colombie-Britannique) — 440 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde, à destination de Calgary (Alberta).
Août	Montréal — 150 grammes d'héroïne d'origine inconnue en provenance de Lagos (Nigeria), à destination de Chicago (Illinois).

Septembre	Richmond (Colombie-Britannique) — 1 500 capsules d'héroïne d'origine inconnue.
Novembre	Toronto — 797 grammes d'héroïne d'origine inconnue ayant transité à Lagos (Nigeria) et à Amsterdam (Pays-Bas), à destination de Montréal.
Novembre	Paris (France) — 1,31 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Colombo (Sri Lanka), à destination de Montréal.
Décembre	Nelson (Colombie-Britannique) — 454 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde via la Californie.

Cocaïne

Janvier	Buffalo (New York) — 501 grammes, à destination de Hamilton (Ontario).
Janvier	Saint-Laurent (Québec) — 985 grammes.
Janvier	Toronto — 1,14 kilogramme.
Janvier	Calgary — 1,46 kilogramme en provenance du Brésil via Los Angeles.
Février	Edmonton — 1,50 kilogramme qui avait transité à Montréal.
Février	Toronto — 510 grammes.
Février	Aéroport international de Mirabel (Québec) 3 kilogrammes en provenance de Buenos Aires (Argentine).
Février	Aéroport international de Mirabel (Québec) — 1,96 kilogramme en provenance de Rio de Janeiro (Brésil).
Mars	Montréal — 1,50 kilogramme en provenance de Montego Bay (Jamaïque), à destination de New York.
Mars	Montréal — 1,40 kilogramme, à destination de Peterborough (Ontario).
Mars	Coutts (Alberta) — 996 grammes en provenance de Miami, à destination de Medicine Hat.
Mars	Buenos Aires (Argentine) — 3 kilogrammes en provenance de la Bolivie, à destination de Regina.
Mars	Windsor (Ontario) — 2 kilogrammes en provenance de la Floride.
Avril	Toronto — 1 kilogramme.
Avril	Toronto — 538 grammes.
Avril	Vancouver — 7,03 kilogrammes, à destination d'Edmonton.
Mai	Vancouver — 7 kilogrammes.
Mai	Saint-Jérôme (Québec) — 906 grammes.
Mai	Brésil — 2,60 kilogrammes, à destination de Montréal.
Mai	Toronto — 1 kilogramme.
Mai	Toronto — 1,02 kilogramme en provenance de la Floride.
Mai	Aéroport international de Mirabel (Québec) 2,93 kilogrammes en provenance de New York et du Brésil.
Juin	Nanaimo (Colombie-Britannique) — 500 grammes en provenance de Montréal et de Vancouver

Juin	Niagara Falls (Ontario) — 634 grammes.
Juin	Sherbrooke (Québec) — 4,12 kilogrammes en provenance du Pérou via la Floride.
Juin	Toronto — 954 grammes en provenance de Montréal.
Juillet	Rockport (Ontario) — 502 grammes saisis au cours d'une opération conjuguée. Le passeur avait récemment visité Puerto Rico, Miami, New York et Brockville.
Juillet	Halifax — 1,36 kilogramme.
Juillet	Vancouver — 2,41 kilogrammes en provenance du Pérou.
Juillet	Toronto — 5 kilogrammes.
Août	Ottawa — 1,09 kilogramme.
Août	Oshawa — 672 grammes en provenance du Pérou.
Août	Hamilton — 531 grammes.
Août	Toronto — 450 grammes.
Août	Nelson (Colombie-Britannique) — 1 kilogramme.
Septembre	Noranda (Québec) — 1,50 kilogramme.
Septembre	Lacolle (Québec) — 500 grammes en provenance de New York, à destination de Montréal.
Septembre	Miami — 4 kilogrammes, à destination de Montréal.
Septembre	Rouyn (Québec) — 1,50 kilogramme.
Septembre	Vancouver — 950 grammes en provenance de Portland (Orégon).
Septembre	Vancouver — 1,15 kilogramme.
Septembre	Bedford (Québec) — 2 kilogrammes en provenance de Miami (Floride), à destination de Montréal.
Septembre	Saint-Jérôme (Québec) — 2 kilogrammes.
Septembre	Saint-Jérôme (Québec) — 1 kilogramme, à destination de Montréal.
Septembre	Vancouver — 900 grammes qui ont transité à Montréal.
Octobre	Saint-Jérôme (Québec) — 1,33 kilogramme.
Novembre	Barranquilla (Colombie) — 720 grammes, à destination de Montréal.
Novembre	Montréal — 1 kilogramme.
Décembre	Winnipeg — 500 grammes en provenance de l'Amérique du Sud qui ont transité en Allemagne de l'Ouest.
Décembre	Saint-Jérôme (Québec) — 1 kilogramme en provenance du Brésil.
Décembre	Lacolle (Québec) — 1 kilogramme en provenance de Miami.
Décembre	Vancouver — 2 kilogrammes en provenance de Seattle (Washington).
Décembre	Halifax (Nouvelle-Écosse) — 1 kilogramme en provenance de la Colombie, à destination de Montréal.

Drogues chimiques

Janvier	Niagara Falls (Ontario) — 244 000 doses de LSD.
Janvier	4 989 doses de LSD, près d'Oshawa (Ontario).
Février	Laboratoire clandestin de PCP démantelé dans le comté de Portneuf (Québec).
Février	Laboratoire clandestin de PCP démantelé au Lac Sergent (Québec).
Mars	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Nanoose (Colombie-Britannique).
Avril	Gander (Terre-Neuve) — 1 400 doses de LSD.
Avril	Corner Brook (Terre-Neuve) — 1 582 doses de LSD.
Mai	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démanteié à Montréal.
Mai	Victoria (Colombie-Britannique) — 3 300 doses de LSD.
Juin	Val d'Or (Québec) — 4 kilogrammes de PCP et 8 700 comprimés de LSD.
Juillet	Niagara Falls (Ontario) — 2 635 doses de la LSD.
Juillet	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Québec.
Septembre	Montréal — 1,44 kilogramme de PCP.
Septembre	Montréal — 4 900 doses de LSD.
Octobre	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à London (Ontario).
Novembre	Brooks (Alberta) — 3,60 kilogrammes de psilocybine.
Novembre	Langley (Colombie-Britannique) — 68 kilogrammes de psilocybine.
Novembre	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé près de London (Ontario).
Novembre	Langley (Colombie-Britannique) — 1 060 capsules de champignons secs, écrasés, mélangés avec une petite quantité de LSD saisies près de Langley.

Marihuana

Janvier	Billings (Montana) — 3 912 kilogrammes en provenance du Mexique, à destination du Canada.
Janvier	Montréal — 800 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Février	Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) — 3,5 tonnes en provenance de Kingston (Jamaïque).
Mai	Yarmouth (Nouvelle-Écosse) — 170 kilogrammes au large des côtes de la Nouvelle-Écosse.
Juillet	Port Alberni (Colombie-Britannique) — 270 kilogrammes de marihuana canadienne d'un grand centre de culture situé près de Port Alberni.
Août	Toronto — 231 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Août	Sudbury (Ontario) — Environ 100 kilogrammes saisis provenant d'un champ de culture de deux acres près de Sudbury.

Août	Williamsburg (Ontario) — 4 000 plantes de marihuana parvenues à maturité, saisies dans la région de Williamsburg.
Septembre	Edgewood (Colombie-Britannique) — 560 kilogrammes de plantes de marihuana.
Novembre	San Pedro (Californie) — 230 kilogrammes en provenance du Mexique, à destination du Canada.
Novembre	Barrie (Ontario) — 90 kilogrammes de marihuana sinsemilla et 14 kilogrammes de haschich.
Décembre	King City (Ontario) — 95 kilogrammes de marihuana sinsemilla.
Décembre	King City (Ontario) — 245 kilogrammes de marihuana sinsemilla en provenance de Los Angeles (Californie).
Décembre	Vancouver — 115 kilogrammes de marihuana « Mexican Red Hair ».

Haschich

Mars	Lacolle (Québec) — 54,50 kilogrammes.
Mars	Montréal — 55 kilogrammes, à destination de Peterborough (Ontario).
Mars	Lacolle (Québec) — 34,50 kilogrammes en provenance de la Jamaïque via les îles Bahamas et la Floride.
Mars	Newark (New Jersey) — 2 811 kilogrammes en provenance de l'Inde, à destination de Montréal.
Avril	Montréal — 120 kilogrammes en provenance de l'Inde via Halifax.
Juin	Newark (New Jersey) — 1 818 kilogrammes en provenance de l'Inde, à destination de Montréal.
Juin	Edmonton (Alberta) — 60 kilogrammes.
Juillet	Montréal — 400 kilogrammes en provenance de Bombay (Inde) via Zurich (Suisse).
Août	Montréal — 249 kilogrammes en provenance de Bombay (Inde) via Londres (Angleterre).
Août	Toronto — 40 kilogrammes.
Août	Montréal — 176 kilogrammes en provenance de Bombay (Inde) via Newark (New Jersey).

Octobre	Île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse) — 7 856 kilogrammes en provenance du Liban.
Octobre	Nouveau-Brunswick — 7 902 kilogrammes en provenance du Liban.

Haschich liquide

Janvier	Laboratoire clandestin démantelé à London (Ontario).
Janvier	Laboratoire clandestin démantelé à London (Ontario).
Février	Laboratoire clandestin démantelé à Cornwall (Ontario).
Février	Laboratoire clandestin démantelé à Bristol (Québec).
Mai	Toronto — 8 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Juillet	Niagara Falls (Ontario) — 5,35 kilogrammes en provenance de Miami.
Octobre	Toronto — 8,16 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Octobre	Calgary (Alberta) — 8,20 kilogrammes.
Novembre	Laboratoire clandestin démantelé à Powassan (Ontario).